

UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
Master 2 Recherche Histoire des régulations sociales

Emilie Le Guiniec

L'ENTREPRISE D'ÉCOSSE

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE NATHANIEL HOOKE :

L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE ALLIANCE ENTRE LA FRANCE ET LES JACOBITES

(1702-1708)



VAN SALM Adriaen, *Forbin's attempt against Scotland, March 17th 1708*,
National Maritime Museum of United Kingdom, XVIII^e siècle

Sous la direction de M. François Brizay

Année 2012-2013

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné (e)Emyie le Guinec....., déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :



Cet engagement de non plagiat doit être inséré en première page de tous les rapports, dossiers, mémoires.

REMERCIEMENTS

Je remercie mon directeur de recherche M. François Brizay, Maître de Conférences en Histoire moderne à l'Université d'Angers, de m'avoir laissé choisir un sujet de recherche qui me tenait à cœur. Je le remercie également pour son écoute, son aide et sa patience à mon égard. Je tiens également à remercier ma famille et mes amis, pour l'aide et le soutien qu'ils m'ont apporté cette année.



UFR Lettres, Langues et Sciences humaines
Master 2 Recherche Histoire des régulations sociales

Emilie Le Guiniec

L'ENTREPRISE D'ÉCOSSE

D'APRÈS LA CORRESPONDANCE DE NATHANIEL HOOKE :

L'ÉLABORATION D'UNE NOUVELLE ALLIANCE ENTRE LA FRANCE ET LES JACOBITES

(1702-1708)

Sous la direction de M. François Brizay

Année 2012-2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
HISTORIOGRAPHIE.....	6
CHAPITRE I-LES DÉBUTS TIMIDES DU PROJET D'EXPÉDITION D'ECOSSE PAR NATHANIEL HOOKE 1702-1704.....	9
A-Les raisons invoquées pour faire accepter le projet.....	9
<i>1/ Des aspects politiques et économiques avantageux pour la France.....</i>	<i>9</i>
a) Un moyen de contrer l'Angleterre dans ce contexte de guerre.....	9
b) Les enjeux commerciaux.....	11
<i>2/ L'enjeu écossais.....</i>	<i>12</i>
a) La cause jacobite comme prétexte pour les intérêts français.....	12
b) La situation particulière de l'Ecosse.....	14
B-Les nombreuses personnes concernées.....	16
<i>1) Nathaniel Hooke : l'initiateur du projet.....</i>	<i>16</i>
a) Le parcours mouvementé d'un Irlandais ambitieux.....	16
b) Une carrière de militaire et de diplomate au service de la France.....	18
<i>2) Les interlocuteurs britanniques.....</i>	<i>20</i>
a) Les « gens de Saint-Germain ».....	20
b) La noblesse écossaise.....	22
<i>3) Les interlocuteurs français.....</i>	<i>26</i>
a) Les secrétaires d'état et ministres.....	26
b) Les autres appuis influents.....	28
C-Un projet qui divise.....	30
<i>1) L'accueil du projet d'expédition d'Ecosse.....</i>	<i>30</i>
a) La mésentente des Ecossais.....	30
b) La réponse de la France.....	32
<i>2) Un début très chaotique.....</i>	<i>34</i>
a) L'échec de l'envoi d'agents en Ecosse.....	34
b) Lord Lovat : un personnage très controversé.....	37
c) Les conséquences du <i>Scot's Plot</i> sur le projet.....	39
CHAPITRE II-NATHANIEL HOOKE NÉGOCIE ET PRÉCISE SON PROJET 1704-1706.....	40
A-Le nouvel élan donné à l'Entreprise d'Ecosse.....	40
<i>1) La reconsideration totale du projet.....</i>	<i>40</i>
a) Les résultats de la détermination de Nathaniel Hooke.....	40
b) La nécessité d'envoyer un nouvel émissaire en Ecosse.....	43
<i>2) Une discréption absolue concernant l'élaboration du projet.....</i>	<i>45</i>
a) Les raisons de Nathaniel Hooke de mettre à l'écart la cour de Saint-Germain.....	45
b) La prudence de Nathaniel Hooke dans ses correspondances.....	47
B-Le premier voyage secret en Ecosse de Nathaniel Hooke.....	51
<i>1) Nathaniel Hooke, émissaire royal.....</i>	<i>51</i>
a) Les raisons officielles et officieuses de ce voyage.....	51
b) Les nombreuses difficultés rencontrées.....	55
<i>2) De la méfiance et des divisions : les négociations difficiles de Nathaniel Hooke avec la noblesse écossaise.....</i>	<i>55</i>
a) La rencontre avec les « bien intentionnés ».....	55
b) L'étrange rencontre avec le duc d'Hamilton.....	60

C-L'aboutissement des négociations de Nathaniel Hooke.....	63
<i>1)Les décisions prises par la noblesse.....</i>	<i>63</i>
a) L'évaluation des acquis et des besoins des Ecossais.....	63
b) L'envoi de députés en France.....	64
<i>2) L'engagement des réseaux écossais.....</i>	<i>66</i>
a) Le soulèvement des clans.....	66
b) Un député Ecossais très attendu.....	68
CHAPITRE III : LA CONCRÉTISATION DU PROJET D'INVASION FRANCO-JACOBITE PAR NATHANIEL HOOKE 1706-1708.....	73
A-Des années difficiles.....	73
<i>1) L'ombre de l'Union en Ecosse.....</i>	<i>73</i>
a) La création d'une commission.....	73
b) La ratification de l'Union et ses conséquences.....	75
<i>2) La nécessité de « jouer la carte écossaise ».....</i>	<i>77</i>
a) La déroute militaire de la France.....	77
b) L'Entreprise d'Ecosse : un dernier recours pour la France	79
c) La préparation d'un nouveau voyage pour Nathaniel Hooke.....	81
B-Le second voyage secret de Nathaniel Hooke en Ecosse.....	84
<i>1) Des négociations qui s'annoncent difficiles.....</i>	<i>84</i>
a) Une noblesse divisée.....	84
b) Les nouvelles intentions du duc d'Hamilton.....	88
<i>2) Nathaniel Hooke dans l'impasse.....</i>	<i>91</i>
a) L'opposition de la noblesse à la signature d'un traité.....	91
b) La collecte des signatures.....	93
C-L'aboutissement du projet d'Entreprise d'Ecosse par Nathaniel Hooke.....	95
<i>1) L'établissement du plan des opérations militaires.....</i>	<i>95</i>
a) Les forces écossaises.....	95
b) Le plan des opérations militaires.....	97
<i>2) La concrétisation finale du projet.....</i>	<i>99</i>
a) L'attente de l'approbation de la France.....	99
b) Les derniers préparatifs de l'expédition.....	101
CONCLUSION.....	105
SOURCES.....	111
BIBLIOGRAPHIE.....	117
ANNEXES.....	123
Louis XIV accordant sa protection aux Stuarts.....	125
Arbre généalogique des Stuarts.....	127
Les liens de parenté entre la noblesse écossaise jacobite.....	129
Carte maritime des Iles Britanniques.....	131
Carte maritime de la côte Est de l'Ecosse.....	133
Carte de la côte de Dunkerque.....	135
Carte des clans d'Ecosse et des voyages de Nathaniel Hooke.....	137
Le Château de Saint-Germain au XVIII ^e siècle.....	139
Le Château de Saint-Germain aujourd'hui.....	141
Le port de Dunkerque au XVIII ^e siècle.....	143

Vue de la ville d'Edimbourg.....	145
Le Château de Slaines en Ecosse.....	147
Graphique des connexions entre les Ecossais à la Cour de Saint-Germain par Nathalie Genet-Rouffiac.....	149
Exemple du manuscrit de Nathaniel Hooke conservé à la bibliothèque d'Oxford.....	151
Exemple de lettres signées de Nathaniel Hooke adressées à M. Chamillart.....	153
Exemple de chiffre employé par Nathaniel Hooke pour ses correspondances avec M. le Marquis de Torcy.....	155
Liste des noms de codes employés dans les correspondances de Nathaniel Hooke.....	157
Liste de la noblesse engagée dans le projet de Nathaniel Hooke en 1706, d'après le mémoire de Charles Fleming.....	159
La Reine Anne reçoit l'Acte d'Union entre l'Angleterre et l'Ecosse en 1707.....	161
Les premiers articles du traité d'Union entre l'Ecosse et l'Angleterre.....	163
Exemple de chanson écossaise écrite au début du XVIII ^e siècle regrettant l'Union entre l'Ecosse et l'Angleterre.....	165
Tenue vestimentaire des Highlanders d'Ecosse.....	167
Plan du Château d'Edimbourg donné à Nathaniel Hooke par la Marquis de Drummond en 1707.....	169
Plans des forteresses d'Inverness et d'Inverlochy donnés à Nathaniel Hooke par Buchan en 1707.....	171
Liste des vaisseaux destinés à l'Entreprise d'Ecosse.....	173
Exemple de vaisseau du XVIII ^e siècle.....	175
Le navire de guerre au XVIII ^e siècle.....	177
Liste de l'artillerie embarquée à Dunkerque pour l'Entreprise d'Ecosse.....	179
L'arrivée de Forbin au <i>Firth of Forth</i> en Ecosse.....	181
Les débats sur l'échec de l'expédition française au Parlement d'Angleterre.....	183
GALERIE DES PORTRAITS.....	185
La Reine Marie-Béatrice et son fils Jacques-Edouard Stuart (Jacques III).....	187
Les ministres de Saint-Germain.....	189
Lord Lovat.....	191
La famille du duc de Gordon.....	193
Charles Fleming, frère du Comte de Whigon.....	195
Le Comte Marischal.....	197
Le duc d'Hamilton.....	199
Le duc d'Athol.....	201
Georges Lockart de Carnwath.....	203
Les secrétaires d'état français.....	205
L'Amiral Claude de Forbin.....	207
PIÈCES JUSTIFICATIVES.....	209
Extraits divers des correspondances de Nathaniel Hooke.....	209

« Now of the Seven Hundered and Eight,
My purpose is for to relate.
The Pope and French King did plot and combine
All Protestants for to defeatte.
And for that designe they plot and combine
A popish King to enthronre.
In the Isle of Britain to make an invasion,
They have condeshended upon.
King James the third their oun true blood,
A sword they put in his hand.
With Frenchmen aneue and Irish men true
That hosst he got to comand
The shipping right good Generalls thress
Then that Navie of French men of war,
At Dunkirk made ready for sea
The Prince of Walles to conquer these Isles,
Set out with courage most stout
And all his Navie to guard him at sea,
Till Englands they compast about. »

Extrait de « A brief account of the War in the year one thousand Seven Hundred and Eight » par John Scott, soldat écossais
in *The Scots Brigade in the Service of the United Netherlands*, Vol, III, Scottish History Society, 1899
[cité par GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p. 149]

INTRODUCTION

L'histoire des îles Britanniques fut secouée par de nombreux troubles politiques, tout au long de l'époque moderne, qui provoquèrent des guerres et deux destitutions monarchiques. Le roi n'est pas seulement roi d'Angleterre, mais aussi roi d'Irlande et d'Ecosse. Au XVII^e et XVIII^e siècles, ces deux parties du royaume, réunies par la force ou par le biais d'actes d'union à la couronne anglaise, formaient trois entités distinctes par leur langue, leur système socio-politique, leurs convictions religieuses et leur attachement à une dynastie royale, les Stuarts¹.

Jacques II Stuart, roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse (1633-1701) était un roi catholique qui succéda à son frère Charles II mort précipitamment en 1685. La politique favorable aux catholiques, menée par Jacques II mécontentait de nombreux pairs du royaume, qui étaient en grande majorité protestants et anglicans, ainsi que de hauts personnages du royaume. Ces opposants formaient ce qu'on appellera un peu plus tard le parti Whig. En juin 1688, la reine Marie-Béatrice de Modène (1658-1718) donna naissance à un fils, James-Eward (1688-1766). La naissance d'un fils élevé dans la foi catholique faisait craindre sa politique religieuse à venir, car tous craignaient de nouvelles décisions en faveur de ceux que l'on appelait avec mépris les «papistes»². Les adversaires de Jacques II se tournèrent donc vers Marie (1662-1694), sa fille, née d'un précédent mariage avec Anne Hyde. Elle avait épousé en 1677 Guillaume d'Orange, de la Maison de Nassau aux Provinces-Unies. Cette puissante famille protestante était alors en mesure d'aider les protestants anglais avec ses armées et sa fortune. Les armées néerlandaises débarquèrent à Torbay le 15 novembre 1688 et Guillaume d'Orange renversa Jacques II, puis il entama la *Glorious Revolution*. Le roi destitué s'enfuit sans combattre et trouva refuge auprès de son cousin, Louis XIV, roi de France³. De nombreuses familles issues de l'aristocratie, catholiques ou protestantes mais toutes sympathisantes des Stuarts, s'exilèrent avec lui. Ses partisans furent alors appelés « Jacobites », en référence au nom latin de Jacques, « *Jacobus* ». Guillaume d'Orange, devenu Guillaume III d'Angleterre, entama une série de législation anti-catholique, et organisa des vagues de répressions au sein de l'ensemble du royaume. Il obligea l'ensemble de la noblesse à faire serment d'allégeance, ce que beaucoup de nobles firent à contre-coeur ou s'abstinrent malgré les risques, dans l'espoir d'un retour de Jacques II. En effet l'Irlande et l'Écosse, qui lui étaient fidèles, se rebellèrent très tôt face à cette nouvelle autorité. C'est par les armes que tenta de se régler le conflit. Ainsi, les Jacobites furent battus à la bataille de la Boyne en Irlande qui eut lieu en juillet 1690 et malgré le renfort de

1 TUTTLE Elizabeth, *Les Iles britanniques à l'âge moderne 1485-1783*, Hachette supérieur, Paris, 2007, p. 90-100.

2 GENET-ROUFFIAC , *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*, Société Historique e la Défense, Paris, 2001, p. 28-30.

3 COTTRET Bernard, *La Glorieuse Révolution d'Angleterre 1688*, Paris, Gallimard, 2003, p. 18-25.

troupes attribuées par Louis XIV, Jacques II fut contraint de s'exiler définitivement en France, accompagné de l'aristocratie qui lui était fidèle⁴.

L'exil jacobite était un cas unique pour l'histoire de l'Europe moderne puisqu'il s'agissait de l'exil de toute une population, qui avait suivi son souverain et s'était établie durablement à l'étranger, par attachement aux Stuarts et pour fuir la répression. L'impact socio-économique de la présence des jacobites fut très important pour les pays d'accueil, puisqu'ils participèrent activement à leur essor et s'organisèrent en réseaux très rentables, formant une élite à part, présente dans toute l'Europe⁵. Outre l'aristocratie, de simples familles, en grande majorité irlandaises, s'exilèrent également, en Europe et aux Amériques pour pouvoir exercer leur culte catholique ou fuir les répressions et les restrictions qu'on leur imposa. Ces *Wild Geese* marquèrent l'Histoire de leur pays d'accueil. En France, la présence des Jacobites fut notable et se concentra dans les ports de la façade Atlantique et à Saint-Germain. On ne peut établir le nombre exact de réfugiés jacobites qui arrivèrent en France, cependant, il fut possible d'évaluer ceux qui étaient installés à Saint-Germain, dont le nombre, selon les registres, est évalué à 2500 entre 1690 et 1702⁶. Ils furent en général bien accueillis en France et certaines familles commencèrent même un processus d'intégration. C'est dans l'armée et le commerce transatlantique que leur influence fut là plus considérable. La création des brigades irlandaises en 1690 par Louis XIV, permit aux soldats irlandais et parfois écossais qui avaient suivi Jacques II d'intégrer un nouveau corps d'armée⁷.

Louis XIV accorda sa protection aux Stuarts⁸. Il prêta, d'abord temporairement, son château de Saint-Germain, afin d'y installer les Stuarts mais leur installation en France devint très vite d'une durée indéterminée⁹. Ce château faisait partie des résidences des Rois de France mais fut progressivement abandonné au profit des châteaux de Fontainebleau, puis de Versailles¹⁰. Cette ancienne résidence royale de François 1er, fut remaniée au fil des siècles et divisée en deux parties, le « Château-Neuf » et « le Château-Vieux ». C'est le « Château-Vieux » qui fut attribué à Jacques II et sa famille, l'autre partie, plus petite, restait à la disposition de Louis XIV¹¹. Une véritable cour parallèle à celle de la France s'y forma. Cependant, la diaspora jacobite n'était pas une communauté qui vivait en harmonie. Le poids des différentes nationalités était également à prendre en compte.

4LE BECQ Stéphane, *Histoire des îles Britanniques*, PUF, Paris, 2007, p.431.

5CHAUSSINANT-NOGARET, « Une élite insulaire au service de l'Europe : les jacobites dans la France du XVII^e siècle » in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 28^e année, N°5, 1973, pp. 1097-1122

6Ibid.

7CLARKE DE DROMANTIN, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVII^e siècle ; l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1995 p. 110-120.

8Se référer à l'annexe p.125.

9GENET-ROUFFIAC Nathalie, p. 47-49.

10Se référer aux annexes p. 139 et 141.

11CORP Edward, *A court in exile*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004, p. 78.

Des Anglais, des Irlandais, et quelques Ecossais vivaient à la Cour et leurs antagonismes respectifs étaient loin d'être oubliés même en exil. Les clivages politiques apportaient des tentions internes et l'espionnage y était une activité quotidienne. Les intrigues et les complots donnaient une mauvaise réputation à la cour de Saint-Germain. La religion catholique y avait une place très importante dans la vie de cour, rendait Saint-Germain austère et monotone. Quelques divertissements permettaient de faire oublier la douloureuse condition de l'exil mais les difficultés financières s'accumulaient. En effet, outre la noblesse, des familles arrivèrent progressivement à Saint-Germain et s'installèrent dans les quartiers autour du château et à Paris. Les pensions accordées par la France, dont les finances étaient également mauvaises, ne suffisaient pas à subvenir aux besoins de tous et les dernières années de la cour jacobite furent marquées par la misère¹². Jacques II mourra en 1701 à Saint-Germain. Son épouse, la Reine Marie-Béatrice devait désormais veiller à ce que leur fils, le Prétendant « Jacques III » puisse un jour obtenir une couronne qui lui revenait de droit. Or, depuis l'épisode irlandais, les tentatives de restaurations des Stuarts étaient inexistantes hormis quelques complots rapidement déjoués par le gouvernement anglais. La mort de Guillaume III en 1702, sans héritiers légitimes, donna un nouvel espoir aux Stuarts de regagner le trône d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse. Cependant, ce ne fut pas le jeune Jacques-Edouard Stuart qui fut choisi mais sa sœur Anne Stuart, conformément au *Bill of Rights* voté en 1689, qui éloignait tout prétendant catholique au trône. La Reine Anne n'avait pas d'enfants ce qui posa encore une fois des problèmes quant à la succession au trône après sa mort. Le choix allait alors se porter vers la petite fille de Jacques Ier, l'électrice Sophie de la dynastie de Hanovre, écartant alors définitivement les Stuarts de la couronne. Cette idée mécontenta de nombreux Britanniques, et plus particulièrement les Ecossais, en grande majorité jacobites, qui rejetèrent vivement cette succession¹³.

Nathaniel Hooke (1664-1738), diplomate et officier militaire Irlandais, au service de la France et fidèle aux Stuarts avait compris tous ces enjeux. En 1703, il élabora un projet présenté comme non seulement pouvant restaurer la légitimité des Stuarts sur le trône, dans ce contexte politique agité, mais aussi comme pouvant affaiblir et détourner d'Angleterre des opérations militaires qu'elle menait dans le cadre de la Guerre de Succession d'Espagne. En effet, la France, était l'ennemie de l'Angleterre dans ce conflit qui avait débuté en 1701 et elle y verrait donc des avantages importants. Louis XIV (1638-1715), Roi de France, ne cessait d'être en guerre depuis plus de dix ans et aspirait désormais à une paix durable pour l'Europe. Pour Nathaniel Hooke, c'était désormais vers l'Ecosse qu'il fallait se tourner. Contrairement à l'Irlande, l'Ecosse possédait une certaine indépendance vis à vis de l'Angleterre, gagnée au fil des siècles par des guerres sanglantes.

12 GENET -ROUFFIAC, *op.cit.*, p. 80-87.

13 Se référer à l'annexe p. 127.

Cependant, cette indépendance était devenue fragile depuis le XVI^e siècle à cause de l'accession au trône d'Angleterre de la dynastie des Stuarts, les rois d'Ecosse. Les antagonismes mutuels entre l'Ecosse et l'Angleterre étaient vifs et l'idée d'une union définitive entre les deux royaumes, proposée par le gouvernement anglais au début du règne d'Anne, allait réveiller la volonté de rébellion contre le pouvoir. Le soulèvement des Jacobites écossais qui souhaitaient que l'Ecosse garde son indépendance et que Jacques-Édouard Stuart, ce Prétendant consciemment oublié puisse faire valoir son droit légitime à la couronne, était désormais imminent. L'Ecosse dont la géographie était propice aux stratégies militaires, devint alors le seul espoir pour les Stuarts de regagner leur trône et progressivement un enjeu important pour tous. Les Jacobites y étaient nombreux et l'attachement des Ecossais à la dynastie des Stuarts était reconnu. Cependant, l'Ecosse ne pouvait se soulever seule. En effet, elle était appauvrie par une économie faible et n'avait que très peu de ressources. Le seul moyen d'arriver à conjuguer tous ces intérêts étaient que la France la soutienne dans l'obtention d'une indépendance durable mais aussi pour restaurer « Jacques III », le dernier Stuart, au nom d'une amitié franco-écossaise qui existait depuis longtemps. La politique de Louis XIV à l'égard de l'Ecosse et des Jacobites était bienveillante mais les échecs précédents le rendait très réticent à de nouvelles actions militaires.

Pendant cinq ans, Nathaniel Hooke travailla à convaincre la France de la fiabilité de son projet et des intérêts qu'elle y trouverait en cas de réussite. Aidé par la noblesse d'Ecosse et de Saint-Germain, ainsi que par certains Français, il établit un projet en intégralité, allant jusqu'à se rendre en Ecosse lui-même afin de rencontrer la noblesse et élaborer une nouvelle alliance entre la France et les Jacobites. La longue préparation de l'*Entreprise d'Ecosse* fut minutieuse et souvent retardée pour des raisons diverses, mais Nathaniel Hooke n'abandonna jamais son projet et fit tout pour le mener à bien.

Comment Nathaniel Hooke a-t-il mené son projet et quelle en était sa vision? Quels furent les moyens qu'il mit en œuvre pour l'aboutissement de l'*Entreprise d'Ecosse* ?

Afin de répondre à ces questions, l'étude retracera les différentes phases du projet de façon chronologique de sa création en 1703 jusqu'à sa concrétisation en 1708. Dans un premier temps, il s'agira d'énoncer les débuts confus du projet de Nathaniel Hooke liés à l'incertitude de sa réussite. Dans un second temps, il conviendra d'analyser sa prise en main directe par Nathaniel Hooke qui le négocie et le précise. Enfin, cette étude s'achèvera sur l'aboutissement de son projet par la concrétisation d'une expédition en Ecosse.

La préparation de l'*Entreprise d'Ecosse* se fit majoritairement pas le biais de lettres et de mémoires détaillant le projet aux différents interlocuteurs¹⁴. Les sources de cette étude proviennent des correspondances échangées entre Nathaniel Hooke, la noblesse écossaise, la cour de Saint-Germain et les secrétariats d'état français qui furent compilées dans une édition imprimée en deux volumes par William Dunn Macray dans *Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites, in the years 1703-1707 s.e.*, 1870). Cet ensemble conséquent de sources précises et dotées de descriptions importantes permet de montrer le déroulement des négociations du projet, le rôle de la France et de la noblesse écossaise dans sa conduite et de voir quelles furent les négociations menées. Ces lettres furent dans un premier temps rassemblées par Nathaniel Hooke lui-même qui recopia même certaines qui ne lui étaient pas destinées. Après sa mort son fils, James Hooke les a rassemblé pour en former un manuscrit et les confier à son cousin, l'historien Nathaniel Hooke (2) pour qu'il puisse les publier. Or, le gouvernement français, appréhendant les conséquences d'une éventuelle publication sur le secret des intrigues diplomatiques, retira une grande partie de lettres et de mémoires pour les garder secrètes dans ses archives. Nathaniel Hooke (2) publia tout de même un extrait de ces lettres et de ces mémoires en 1760, sous le titre *The Secret History of Colonel Hooke's negotiations in Scotland, in favour of the Pretender; in 1707 : including the original letters and papers which passed between the Scotch and Irish Lords and the Court of Versailles and St. Germains*. Le manuscrit complet et original des correspondances de Nathaniel Hooke est aujourd'hui conservé à la bibliothèque Bodleian de l'Université d'Oxford¹⁵. C'est grâce au travail de William Dunn Macray, bibliothécaire de la fin du XIXe siècle qui reprit ce manuscrit, que l'ensemble des correspondances purent être librement consultées. Il recopia les lettres et les mémoires manquants présents aux archives françaises et les ajouta au manuscrit initial. La version du bibliothécaire fut imprimée en deux volumes en 1870. Les lettres et les mémoires étaient écrits en français ou en anglais selon le destinataire et dans la grande majorité chiffrés ou codés. Dans l'ensemble des correspondances, un corpus de 302 lettres a délibérément été choisi. Ici, il s'agira d'étudier seulement les lettres et les mémoires ayant pour destinataires ou expéditeurs Nathaniel Hooke, afin de voir la vision, plus ou moins réaliste qu'il avait de ce projet et les négociations qu'il menait. S'ajoutent quelques autres lettres ou mémoires entre la noblesse écossaise ou autres, qui sont importants pour la compréhension des enjeux du projet et qui parfois apportent des précisions utiles à son étude.

Les correspondances, bien qu'elles soient un témoignage direct des négociations entreprises, doivent tout de même être étudiées avec un certain recul. En effet, la détermination de Nathaniel

14 Se référer à la liste des sources p. 111.

15 Se référer à l'annexe p.151

Hooke à la réussite de son projet pouvait peut-être l'avoir fait embellir certaines négociations. Il est également parfois possible que la copie des lettres soit inexacte. Afin de compléter ces sources et d'éclairer certains aspects de cette étude, qui ne figurent pas dans les écrits de Hooke, d'autres sources ont été consultées, comme Les *Mémoires* de Georges Lockart de Carnwath ont également. Grâce à son sens d'observateur politique, ses écrits sont un véritable témoignage de la situation politique écossaise depuis 1702 et serviront à cette présente étude¹⁶. Les *Mémoires* de Lord Lovat¹⁷, celles du duc de Saint-Simon¹⁸ et de l'Amiral Claude de Forbin¹⁹ ont également été consultées afin de compléter certains aspects de l'étude. Enfin, des rapports et des lettres ont été consultés aux Archives du Ministère des Affaires étrangères à La Courneuve ainsi qu'au Service Historique de la Défense à Vincennes, où un livret est destiné aux papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708²⁰.

HISTORIOGRAPHIE

L'histoire des Jacobites et de l'idéologie jacobite a été étudiée par de nombreux historiens européens. On observe deux temps dans l'historiographie anglaise. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, l'histoire politique anglaise était dominée et orientée par un point de vue Whig qui voyait dans les soulèvements jacobites un mouvement politique secondaire²¹. Les rébellions étaient vues comme quelque chose d'épisodique sans grande incidence et non comme une action ayant un impact politique fort. C'est à partir des années 1960 que l'on redécouvre le mouvement jacobite en l'étudiant différemment et de façon plus neutre. L'étude de la cause et des conséquences des rébellions révélait tout sauf un mouvement épisodique voire pittoresque. Au contraire, la diaspora jacobite exerçait une réelle influence politique et économique à l'échelle européenne et plus particulièrement en France, terre d'exil des Stuarts après la Glorieuse Révolution. L'étude de la conduite des rebellions et de l'idéologie sont les thèmes les plus couramment abordés. La place des jacobites en exil, leur intégration et leur influence économique exercée dans leur pays d'accueil firent également l'objet de nombreux travaux.

La *Jacobite Studies Trust* est une fondation pluridisciplinaire britannique qui répond à l'intérêt grandissant pour l'histoire des jacobites depuis les années 1970. Elle permet de promouvoir

16 Ces mémoires et papiers furent repris et publiés en 1817 par Lord Antony Aufrère d'Hoveton. C'est cette édition qui servira à l'étude : AUFRERE Antony Esq. (ed.), *The Lochart's papers*, 2 vols., Londres, 1817.

17 LOVAT Simon Fraser, *Memoirs of the life of Simon Lord Lovat*, Londres, 1797

18 SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, *Mémoires*, Cheruel, Paris, 1856 (édition utilisée : La Pléiade, Paris, 1987)

19 FORBIN Claude de, *Mémoires du Comte de Forbin (1656-1733)*, ed. utilisée : Mercure de France, Paris, 1993.

20 Se référer aux annexes 153.

21 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op .cit.*, p. 22.

l'étude et la compréhension de l'idéologie, de l'histoire et de la culture de ce mouvement. Des conférences sont organisées en Europe et de nombreuses publications sont éditées sur des thèmes différents. Cette fondation regroupe les principaux historiens dont les recherches portent sur les jacobites. Ainsi, Eveline Cruickshanks qui en est la directrice, Daniel Szechi, Murray Pittock, Edward Corp ou encore Nathalie Genet-Rouffiac en font partie et travaillent ensemble à faire avancer les études sur ce sujet. Selon la fondation, en 2013, cinquante-quatre enseignants-chercheurs, d'universités internationales différentes, ont orienté leurs recherches sur l'histoire des Jacobites.

L'idéologie jacobite, notamment celle portée par l'Ecosse, a été étudiée par des historiens en majorité britanniques. Il s'agit de comprendre les aspects politiques de ce mouvement. Les travaux les plus importants ont été menés par Daniel Szechi dans *The Jacobites*, Eveline Cruickshanks dans *Ideology and conspiracy : some aspects of jacobitism* et *The Jacobite challenge* et Murray Pittock dans *Jacobitism*. D'autre part, Allan MacInness s'est intéressé à la place du jacobitisme en Ecosse dans diverses publications.

Les soulèvements jacobites ont été largement étudiés par Bruce Lenman dans *The Jacobites risings in Britain 1689-1746*, qui retrace chronologiquement les différentes rebellions jacobites qui éclatèrent sur le territoire britanniques. Il a également dressé la liste des clans écossais jacobites dans *The jacobites clans of Great Glen*. D'autre part, Bruce Lenman a publié un livre de corpus de sources intitulé *The jacobite threat in England, Scotland, Ireland and France : a source book* qui regroupe des textes de différentes nature sur le sujet.

L'exil jacobite irlandais et écossais a été très étudié ces dernières années. Outre l'histoire de l'exil en lui-même, l'assimilation, les conditions de naturalisation et l'intégration ont fait l'objet de plusieurs travaux. Patrick Clarke de Dromantin, docteur en droit à l'Université de Bordeaux a publié *Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle : l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, qui permet de voir l'influence et l'évolution de la diaspora jacobite en France. L'histoire des brigades irlandaises a fait l'objet de la majorité des travaux de recherche car il y en avait en France mais aussi dans d'autres pays d'Europe. Ces brigades étaient le résultat de l'exil des soldats jacobites devenus mercenaires ou intégrés dans un corps d'armée par leur pays d'accueil. Ainsi, des historiens de différentes universités européennes ont orienté leurs travaux sur ce sujet. John O'Callaghan (*History of the Irish Brigades*) ou encore Maurice Henessey (*The Wild Geese : The Irish soldiers in exile*). Les soldats écossais, bien que peu nombreux, firent également l'objet de travaux mais plus particulièrement en France où des régiments écossais existaient. William Leith dans *The scots men at arms and lifeguards in France* et Matthew Glozier dans *Scottish soldiers in*

France in the reign of Sun King) ont étudié les caractéristiques et l'évolution de ces régiments particuliers.

La Cour de Saint-Germain où les Stuarts s'établirent jusqu'en 1715 fut étudiée par Edward Corp, professeur d'histoire britannique à l'Université de Toulouse. Il organisa un colloque intitulé *La Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV* » en février 1992 dont une publication fut tirée « *L'autre exil : les jacobites en France au début du XVIII^e siècle* ». Cette étude qui rassemble les travaux de plusieurs historiens travaillant sur des domaines divers montre l'influence des Jacobites en France. Edward Corp a également publié *The Stuart Court in exile and the Jacobites* ainsi que *A court in exile* afin de comprendre l'organisation et l'influence exercée par la cour de Saint-Germain. Nathalie Genet-Rouffiac, archiviste-paléographe a publié sa thèse de l'École des Chartes sous le titre « *Le Grand exil ; les Jacobites en France 1688-1715* ». Elle travailla sur le fonctionnement de Saint-Germain en insistant sur les grandes figures qui y étaient présentes. Ses recherches demeurent les plus poussées sur ce sujet.

L'Entreprise d'Ecosse de 1708 fait l'objet de nombreuses sources dans les archives françaises mais ne tient qu'une petite part dans l'histoire des Jacobites et de l'Ecosse en général. En effet, on là mentionne par petit paragraphe, souvent rapidement, sans jamais vraiment s'attarder sur sa préparation et ses enjeux. La seule publication qui aborde ce sujet est *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708* écrit par l'historien John Gibson et publié en 1988. Les travaux de Gibson s'intéressent également à la préparation de l'expédition mais d'un point de vue différent de celui de cette étude.

La vie de Nathaniel Hooke fit l'objet d'une thèse de Thomas Byrne soutenue à l'Université de Maynooth en 2006, *From Irish Whig rebel to bourbon diplomat : the life and career of Nathaniel Hooke*. Cette thèse retrace la vie mouvementée de cet Irlandais exilée en France. Il existe peu d'autres références à son sujet. La mention de son nom étant très souvent liée à son projet d'expédition d'Ecosse. Il y a quelques aspects de la vie de Nathaniel Hooke qui sont mentionnés dans la préface des *Correspondences...etc.*, écrite par William Dunn Macray.

CHAPITRE I

LES DÉBUTS CONFUS DU PROJET D'EXPÉDITION EN ÉCOSSE PAR NATHANIEL HOOKE

1702-1704

A-Les raisons invoquées pour faire accepter le projet

1/ Des aspects politiques et économiques avantageux pour la France

a) Un moyen de contrer d'Angleterre dans ce contexte de guerre

L'idée d'une tentative de débarquement en Ecosse naît d'un rapport²² de Nathaniel Hooke, le 18 février 1703 et adressé au Secrétaire d'état aux Affaires étrangères, le Marquis Colbert de Torcy. Hooke justifie son projet contre l'Angleterre par l'existence d'un « *grand mémoire [...] qui fut présenté au Conseil Privé d'Angleterre en 1701 et sur lequel [...] ils [les Anglais] se fondent beaucoup* », afin de présenter une série de projet pour menacer celle-ci. Il évoque la situation stratégique de la France vis à vis de ses ennemis. En effet, celle-ci était engagée depuis 1701 dans une guerre aux enjeux politiques importants, la succession au trône d'Espagne. La majeure partie des couronnes d'Europe sont engagées dans ce conflit et une coalition comprenant notamment l'Angleterre, les Provinces-Unies, l'Autriche et le Saint-Empire, se dresse contre la France. Rapidement, la question de la succession protestante de l'Angleterre, dite Hanovrienne, devint un nouvel enjeu au sein de la guerre²³. La France, alliée à l'Espagne, avait une situation géographique centrale propice à la réussite et ses armées étaient aussi nombreuses que celles de la coalition. En effet, on comptait 250 000 hommes en 1705 avec pour commandant le roi Louis XIV en personne. Cependant, elle ne pouvait égaler la puissance navale anglo-hollandaise qui, par la suite, gêna beaucoup la France²⁴. L'objectif de Nathaniel Hooke était de suggérer différents moyens d'exploiter les points faibles des ennemis de la France. Il connaissait l'importance des bénéfices que celle-ci pourrait tirer du commerce et ses plans tenaient compte de la géopolitique. D'après lui, la compétition entre la France et l'Angleterre, de même que les rivalités coloniales, détermineraient

22 MACRAY W. D. (ed.), *Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites, in the years 1703-1707*, 2 vols., Londres, 1870, Mémoire donné à M. de Torcy, 18 février 1703, vol 1 , p.1.

23 Guillaume III n'ayant pas d'enfants légitimes, Anne Stuart était la dernière personne présente dans la ligue de succession établie par le *Bill of Rights* de 1689. Afin d'éviter une nouvelle crise de succession et empêcher un retour des Stuarts et donc des catholiques sur la couronne d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, le Parlement d'Angleterre rédigea en 1701, l'*Act of Settlement* qui stipulait que si ni Guillaume III, ni Anne Stuart n'avaient d'enfants, la couronne serait directement transmise à l'électrice Sophie de Hanovre (la petite fille de Jacques I^e) et à ses descendants protestants.

24 BELY Lucien, *Les relations internationales en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Fayard, Paris, 1992, p. 382-397.

qui aurait l'hégémonie en l'Europe. Nathaniel Hooke pensait que la meilleure politique pour défier les Britanniques, sécuriser la France et obtenir un droit de commerce dans le monde, était d'envahir l'Ecosse. Progressivement, cette idée a mûri et il présenta des plans précis, convaincu que « *si on laisse[ait] passer cette occasion (dans laquelle toutes les factions trouvent leurs intérêts et contentent leurs inclinations) elle ne se retrouvera[it] jamais* »²⁵. Dans ce rapport, Nathaniel Hooke présenta la dimension économique de la guerre comme une opportunité pour les Français. Il était particulièrement sensible au lien entre l'expansion du commerce et la puissance de l'Etat, entre le profit et le pouvoir. Cependant, il était conscient des atouts de l'Angleterre par rapport à la France : l'état positif de ses revenus, la reprise rapide de son commerce et son accroissement démographique²⁶. Toutefois, il écrit que « *depuis les conversations que j'ay eues en Hollande avec les marchands et autres, et après ce qu'on m'en a mandé d'Angleterre, j'ay raison de croire que cette expédition ne sera pas difficile à executer, et qu'elle sera très avantageuse*».

Nathaniel Hooke se constitua un réseau important grâce à ses activités diplomatiques et militaires pour la France et garda de nombreux contacts en Angleterre, ce qui lui permettait d'avoir des informations, parfois censées être confidentielles. Pour lui, la guerre qui oblige l'Angleterre à se tourner vers ses colonies et le continent, l'amène à délaisser les affaires intérieures et surtout les affaires écossaises. Dans ce contexte, la France avait une occasion de diviser l'opposition et de finir rapidement la guerre²⁷. Elle avait suffisamment de capacités militaires et économiques pour soumettre deux de ses principaux adversaires (Angleterre, Provinces-Unies, Maison d'Autriche), mais pas les trois ensemble. L'idée serait, selon ses analyses effectuées en 1703, de séparer les Provinces-Unies de l'Angleterre et de l'Empereur. La division de l'ennemi était un atout. Nathaniel Hooke suggéra donc de jouer un parti contre l'autre afin d'appuyer les intérêts français, en l'occurrence, les Whigs contre les Tories ce qui supposerait un éventuel rappel du Roi « Jacques III » afin de rejeter la succession Hanovrienne²⁸. Nathaniel Hooke comptait également sur le fait que la Reine Anne avait une grande sympathie pour la culture anglicane traditionnelle et n'appréciait pas les Whigs, justement à cause de leur inclination envers les Hanoviens²⁹. Les différentes politiques menées par l'Angleterre étaient un sujet à surveiller afin d'adopter la meilleure

25 MACRAY W. D. (ed.), *Op. cit.*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vol 1, p. 1.

26 BYRNE Thomas, *From Irish Whig rebel to bourbon diplomat : the life and career of Nathaniel Hooke*, Thèse de l'Université de Maynooth, Maynooth-Irlande, 2006, p. 276 .

27 *Ibid*, p. 281-282.

28 « *Je pose pour principe que les Tories voudroient rejeter la succession de Hanovre et rappeler le Roy d'Angleterre après la mort de sa sœur, comme l'unique moyen de se soutenir contre les Whigs ; mais qu'ils n'osent pas découvrir leur dessein avant que de voir la dernière faction abattue et desunie ; et que de l'autre côté, les Whigs soupçonnant le dessein des Tories, et les sentans plus puissants qu'eux, aimeront mieux se jeter entre les bras de qui que ce soit, que d'être sous la domination de leurs ennemis* » MACRAY W. D. (ed.), *Correspondence...op. cit.*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vil 1 , p. 1.

29 PITTOCK Murray G. H., *Jacobitism*, Palgrave MacMillian, Edimbourg, 1998, p 36.

stratégie possible afin d'assurer les intérêts français et écossais.

b) Les enjeux commerciaux

Outre les intérêts politiques, le commerce est également au cœur des enjeux du projet. Nathaniel Hooke fait allusion au fait que les Anglais avaient peur que les Français profitent d'une hypothétique nouvelle relation avec l'Espagne, pour menacer le commerce anglais en Amérique. Ils s'employaient alors à empêcher le commerce français en Amérique espagnole. Nathaniel Hooke était conscient de l'importance géopolitique des marchés. Il comprenait que la puissance des Anglais dépendrait, à l'avenir, de l'expansion des marchés, au détriment de leurs concurrents. Il écrit donc qu' « *ils commenceront peut-être par suivre l'avis que le Conte de Mulgrave ouvrit il y a quelques années dans la Chambre Haute ; il étoit, de tacher de détruire les colonies Françoises, comme le plus seur moyen de ruiner la marine du Roy, ces colonies etans la pepiniere des matelots pour la France* »³⁰. En cas d'exécution de cette politique, la France serait à nouveau dans une situation difficile. Nathaniel Hooke souligna que la domination de leurs rivaux commerciaux, y compris les Néerlandais, était une tentative consciente et totalement prémeditée de la part des Anglais. Il suggère les nombreux moyens qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs. Ils pourraient rétablir la colonie de Darien au Panama grâce aux ressources du gouvernement anglais³¹. Sir MacLaine, l'un des Ecossais présent à Darien avait confié à Hooke que « *ni le mauvais air de ce pays, ni les forces des Espagnols, n'avoient pas causé la ruine de cette enterprise, et que si la Jamaïque et les autres Isles Angloises n'avoient point refusé de leur fournir des vivres, ils se seroient maintenus à Darien* »³². Une certaine fierté écossaise préférerait attribuer l'échec de la colonie aux manœuvres des Anglais plutôt qu'à l'hostilité du climat de cette région de l'actuel Panama. L'autre initiative anglaise pourrait consister en une union des Anglais et des Néerlandais afin de détruire les colonies françaises et s'établir eux-mêmes séparément, les Néerlandais au sud et les Anglais au nord. Cependant, Nathaniel Hooke était très sceptique au sujet d'un éventuel arrangement entre les deux puissances. En effet, il parle de leur évident conflit d'intérêt commercial et il savait que la discorde entre les deux pays était importante en raison de l'usurpation du droit de pêche anglais par les Néerlandais. Il s'agissait d'un grief majeur, donnant lieu à des débats publics, des livres et des pamphlets destinés à éclairer les dommages causés aux marchés et à la prospérité

30 MACRAY W. D. (ed.), *op. cit.*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vol 1 , p. 1.

31 Crée en 1695 à l'initiative de William Peterson, négociant écossais établi à Londres, la colonie de Darien avait pour but de donner à l'Ecosse une possibilité d'expansion économique aux Amériques, par le biais d'une compagnie commerciale, la *Company of Scotland Trading to Africa and Indies*. L'aventure tourna au désastre quelques années plus tard et l'Angleterre fut accusée d'avoir délibérément saboté le projet, renforçant ainsi le sentiment anti-anglais.

32 MACRAY W. D. (ed.), *Op. cit.*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vol. 1 , p. 1.

anglaise. Tout ceci était accentué par un sentiment anti-néerlandais depuis la mort de Guillaume d'Orange et la perspective d'une succession hanovrienne.

D'une manière générale, Nathaniel Hooke était convaincu que les actions militaires étaient une stratégie payante³³. Cependant, son scénario apparaît décourageant et plutôt déconnecté des défis immédiats de l'Europe, puisqu'il lie son analyse de la situation aux Amériques avec le théâtre des opérations européennes. Nathaniel Hooke proposa donc une action militaire et politique destinée à favoriser la paix en Europe.

2/ L'enjeu écossais

a) La cause jacobite comme prétexte pour les intérêts français

Bien que Nathaniel Hooke respecte et supporte la cause jacobite, elle est ici un moyen légitime de justifier d'éventuelles opérations militaires françaises contre l'Angleterre et elle sert de base au projet d'expédition en Ecosse³⁴. Il fallait jouer la carte écossaise, comme le souligne l'historien John Gibson, afin de pousser la reine Anne à demander la paix. Nathaniel Hooke écrit, dès 1703, qu'il y a « *deux manières de se servir de l'Ecosse, l'une est de faire rejeter la succession de Hanovre, [...] (l'autre) est d'y jeter un petit corps de troupes du consentement des principaux de la nation qui favoriseront leur descente* »³⁵. Face à l'Angleterre, la principale diversion ou alliance de revers était constituée par les Jacobites, dont le rêve était de voir le Prétendant, Jacques III reprendre Londres. Il ne faut pas sous-estimer l'importance et le nombre de ses partisans dans les années 1700, qu'ils soient dans les îles Britanniques ou ailleurs. Pour la France, c'était une carte intéressante à jouer mais bien plus teintée d'espérance que de réalité. En effet, les chances d'une restauration des Stuarts étaient très faibles et le seul intérêt d'un soutien aux jacobites était de provoquer une forte diversion qui pouvait détourner l'armée anglaise d'une éventuelle intervention sur le continent³⁶. En raison des troubles qui secouaient l'Ecosse à cette époque, Nathaniel Hooke pouvait facilement persuader de nombreux militaires et autres personnages politiques influents, qu'une invasion française de l'Ecosse pourrait contraindre les Anglais à négocier par crainte des

33 BYRNE Thomas, *op.cit.* p. 284-285.

34 « *Je ne suis pas Ecossais, et je n'ay point de parens en Ecosse ; je ne pretens aucune part dans l'execution de l'entreprise qu'on pourroit faire de ce côté là ; mais ayant quelques connoissances particulières de ce royaume [...] (je suis) persuadé que l'occasion se présente de faire le plus beau coup du monde pour le service et la gloire du Roy* » MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Mémoire sommaire sur les Affaires d'Ecosse, 2 février 1704, vol 1, p. 48.

35 *Ibid*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vol 1, p. 1.

36 CENAT Jean-Philippe, *Le roi stratège : Louis XIV et la direction de guerre 1661-1715*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2010, p. 324-326.

troubles intérieurs. L'idée d'une telle invasion, c'est aussi d'avoir un pied sur l'île et donc de créer une base arrière alliée, ce dont les Français rêvaient depuis longtemps. Comme le souligna l'historien Jean-Phillipe Cénat, l'idée d'un débarquement français était un vieux rêve qui a longtemps obsédé les stratégies français mais qui était quasiment impossible à réaliser. Cependant, la combativité légendaire des Highlanders, leur haine ancestrale envers les Anglais et la difficulté des hauts-plateaux écossais étaient autant de facteurs favorables à une intervention française³⁷.

D'après Nathaniel Hooke, il fallait réveiller le sentiment jacobite endormis et repenser « *à ce que lord Dundee en fit en 1689* ». La bataille de Killiecrankie³⁸, le 27 juillet 1689, donna le goût amer de la défaite aux Ecossais et les exactions commises en 1692 à Glencoe³⁹ ne firent qu'accroître leur lassitude et leur haine pour l'Angleterre. Ce fut la fin de l'espoir pour ces jacobites malgré l'aventure irlandaise des années 1689-1690. Avec l'aide de Louis XIV, Jacques II débarqua en Irlande afin de reprendre par la force la couronne spoliée, à travers ce pays catholique et fidèle à sa légitimité. Le 1^{er} juillet 1690 la bataille de la Boyne, qui fut encore une fois, une victoire pour Guillaume d'Orange, donna un coup fatal au mouvement jacobite⁴⁰. On remarque que ce n'est pas la première fois que la France apportait un soutien à l'Ecosse. Cela montre que la *Auld Alliance*, cet ancien traité d'amitié franco-écossais, signé le 23 octobre 1295 à Paris, contre l'Angleterre, survit toujours⁴¹. Un soutien et une aide perpétuelle que les Ecossais rappellent beaucoup dans leurs lettres adressées à Nathaniel Hooke⁴². Malgré le sentiment d'abandon à la suite de l'exil définitif de Jacques II en France, les écossais, en grande majorité catholiques, restaient profondément attachés aux Stuarts et leur fidélité à cette famille était enracinée dans de nombreux clans. Pour Nathaniel Hooke, il fallait profiter de plusieurs facteurs qui allaient réellement raviver la flamme jacobite. Tout d'abord, l'entrée de l'Angleterre dans la Guerre de Succession d'Espagne entraîna une hausse de la fiscalité en Ecosse, accroissant ainsi encore une fois le sentiment anti-anglais, déjà bien ancré dans la population. De plus, en 1702, les élections au parlement donnèrent une majorité hostile à

37 *Ibid.*

38 John Graham dde Claverhouse, vicomte Dundee, quitta la Convention des Etats (le parlement écossais) le 18 mars 1689, leva une petite armée de 3000 loyalistes dans les Highlands et affronta, au nom de Jacques II, les troupes du roi Guillaume, à la bataille de Killiecrankie en 1689.

39 Le massacre de Glencoe est un épisode connu de l'histoire de l'Ecosse. Il fait référence à la barbarie dont furent victimes les MacDonald de la vallée de Glencoe de la part de Glenlyon Campbell qui agit sous les ordres du gouvernement de Guillaume. Hommes, femmes et enfants furent tués ou périrent du froid en s'échappant dans les montagnes alors que le chef avait accordé son hospitalité aux Campbell. L'Europe catholique s'indigna de cet événement qui démontrait la perfidie de Guillaume et qui ne fit qu'accroître la haine ancestrale entre les clans Campbell et MacDonald.

40 DUCHEIN Michel, *Les derniers Stuarts*, Fayard, Paris, 2006, p. 306-315.

41 DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Ecosse*, Fayard, Paris, 1998, p. 97-98.

42 Pour exemple : MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Lettre de la Comtesse d'Errol à Hooke, 18 janvier 1706, vol 2 , p. 32.

Londres⁴³. L'opposition dirigée par le duc d'Hamilton et d'autres jacobites avait des liens importants avec la cour de Saint-Germain ce qui rendrait plus facile d'éventuelles négociations entre la France et l'Ecosse. Pour Nathaniel Hooke, « *l'état présent de l'Ecosse fournit un moyen presque infaillible de mettre l'Angleterre dans la nécessité de faire la paix ou de devenir presque inutile et même à la charge des Alliéez* ». Il était donc persuadé que raviver les troubles intérieurs ferait plier la suprématie anglaise. Toutefois, dans un premier temps, il ne s'étend pas sur certaines questions parce qu'il les considère comme pas encore « *assez meures* », et parce qu'il veut éviter que son projet soit dévoilé par des espions, alors très présents autour des jacobites.

b) La situation particulière de l'Ecosse

Afin de justifier son initiative et présenter le déroulement des négociations, Nathaniel Hooke rédigea plusieurs mémoires sur ce qu'il appelle les « *Affaires d'Ecosse* ». Ces rapports décrivent la situation sociale, économique, politique et militaire de l'Ecosse et sont un témoignage de la vision que l'on avait de cette région à l'époque. Afin d'observer et de déterminer sur place quels seraient les besoins nécessaires à une telle entreprise, Nathaniel Hooke sollicita l'aide de Thomas Leviston, un Français d'origine écossaise, afin qu'il rédige des rapports détaillés⁴⁴. Comme il séjourna de 1698 à 1703 dans sa famille d'origine et notamment chez le Vicomte de Kilsyth qui lui fit rencontrer de nombreux membres de « *la maison de Leviston* » mais aussi du réseau jacobite, il devint un informateur précieux pour la suite. L'Ecosse possédait ses propres institutions politiques et religieuses mais avait perdu certaines de ses prérogatives (notamment militaires) à la suite de son rattachement à l'Angleterre depuis l'Union des deux Couronnes en 1603⁴⁵. Bien qu'elle possédait toujours son propre parlement, l'Ecosse payait chaque jour le prix de sa rivalité et de son hostilité à l'égard de l'Angleterre. Après l'arrivée de Guillaume III sur le trône, le pays a souffert des nombreux soulèvements jacobites et des conséquences qu'ils eurent directement sur ses habitants. La répression du nouveau roi fut sanglante et les Highlands furent régulièrement occupés par des

43 LE BECQ Stéphane, *Histoire des Îles Britanniques*, PUF, Paris, 2007, p. 439-440.

44 « *Le sieur Leviston, Ecossais d'origine, d'une famille établie en France depuis le règne de François Second et dont le père, qui porte le même nom, demeure aujourd'hui dans le terre de Sauvigny, dans l'évêché de Toul, après avoir été page de feu Mon. Le Marquis Tilladet, entra dans la compagnie des cadets de Strasbourg en 1683 ; il fut fait lieutenant dans le régiment de Beauvoisis [...], puis capitaine, [...] après avoir perdu M. le Marquis de Tilladet et M. le marquis de Vielbourg, son colonel et amy, il résolut de voyager, et en 1698 il alla en Ecosse pour voir le Vicomte de Kilsyth* » MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit, Abridgment of Mr. Leviston's Memoirs*, 6 février 1704, vol 1 , p. 78.

45 L'Union des Couronnes de 1603 est liée à la mort de la reine Elisabeth 1ère sans héritiers. Les politiciens anglais ont donc appelé la Maison Stuart, et en particulier Jacques VI d'Ecosse à régner sur l'Angleterre. Il s'agit, ici, d'une union dynastique et non personnelle, les deux couronnes bien que réunies sous un seul roi, devenu Jacques 1er, sont totalement distinctes.

troupes anglaises qui y maintenaient un semblant de sécurité. Le clivage entre l'Angleterre et l'Ecosse est particulièrement important et porte sur de nombreux points. En 1707, en Grande Bretagne, on compte environ un million d'Ecossais contre cinq millions d'Anglais dans un milieu majoritairement rural. En effet, mis à part Edimbourg, les villes écossais comme Aberdeen ou Perth ressemblaient plus à de gros bourgs qui comptaient entre quatre-mille et cinq-mille habitants⁴⁶. Il convient de distinguer le nord et le sud de l'Ecosse, dont la frontière imaginaire est la Rivière Tay. Au nord, se trouvaient les Highlanders, en grande majorité fermiers, épiscopaliens et jacobites, au sud se trouvaient les Lowlanders, presbytériens et pour la plupart bourgeois et fidèles à l'Angleterre. Vivant en villages étirés le long des routes, les conditions de vies des Highlanders étaient extrêmement difficiles. L'économie pastorale ne leur permettait pas d'avoir un niveau de vie rivalisant avec celui de leurs « frères » du sud qui obtinrent de la part de l'Angleterre bien plus de prérogatives commerciales qu'eux⁴⁷. Pour Nathaniel Hooke, « *L'Ecosse est divisée en montagne et en plat pays. Les Montagnards sont robustes, braves, intrépides, endurcis à la fatigue vivans de peu toujours armez avec le fusil, le bouclier et l'épée* »⁴⁸. La réputation des Highlanders a en effet beaucoup d'importance pour le projet puisque tout repose sur eux et leur soulèvement. En effet, la particularité de l'Ecosse tient en son système de hiérarchie sociale, que nous développerons plus tard, et qui permettait de mobiliser beaucoup d'hommes en très peu de temps.

L'état militaire de l'Ecosse est un point que Nathaniel Hooke se devait de souligner. Les armes sont présentes grâce au trafic. Cependant, selon Thomas Leviston, il n'existe que quatre places fortes en Ecosse dont certaines sont jacobites. Fort-Guillaumme (Inverlochy) qui comptait huit compagnies de deux-cents hommes et possédait un arsenal de munitions, était tenu par la famille Maclean qui étaient des partisans jacobites. Sterling (Enderlochey) dirigé par un parent de Thomas Leviston avec une quarantaine de soldats pour le garder. Le château d'Edimbourg, gouverné par une compagnie particulière de cinquante hommes et surtout le Comte de Mar, frère de Queensberry, conseiller de la Reine Anne n'est donc pas un lieu à retenir. Reste le château de Dumbarton (Blackness) mais qui n'est pas significatif. De plus, L'Ecosse ne posséderait à l'époque que « *quatre pièces de canon de quatre livres de balle qui sont à l'Abbaye*⁴⁹, tout le reste de leur artillerie ne scauroit sortir, car il n'y a ni affuts, ni chevaux, ni aucuns des choses nécessaires. On manque absolument de poudre »⁵⁰ . L'idée d'un débarquement français dans de telles conditions nécessiterait donc des moyens importants dont Nathaniel Hooke devait en prouver la nécessité. Les

46 DUCHEIN Michel, *Histoire...op. cit.*, p. 318.

47 CIVARDY Christian, *L'Ecosse depuis 1528*, Ophrys, Paris, 2002, p. 50.

48 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire sommaire sur les affaires d'Ecosse, 2 février 1704, vol 1, p. 48.

49 Il s'agit, ici, du palais des rois d'Ecosse, Hollyrood House à Edimbourg.

50 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Abridgement of M. Leviston's Memoirs, 1704, vol1, p. 78.

troupes écossaises, qui comprennent « *onze cent* » hommes sont diverses et bien qu'elles soient quasiment toutes jacobites, elles ne sont pas toutes efficaces en cas de conflit. De plus, elles sont pour la plupart incomplètes. Il existe en 1704, une compagnie de Gardes à cheval commandée par le Duc d'Argyll qui compterait environ « *six-vingt* » hommes. Puis, deux compagnies de vingt-cinq Grenadiers à cheval, trois autres régiments d'infantries, deux compagnies de Highlanders et deux bataillons de Gardes. Reste à déterminer si tous les capitaines et officiers sont jacobites ou du moins disposés à participer à un nouveau soulèvement. Par ailleurs, il est impossible pour l'Ecosse de lever des hommes puisque cette décision militaire appartient à la Reine Anne et au parlement⁵¹. L'Angleterre avait tout intérêt à laisser l'Ecosse affaiblie militairement afin de continuer à exercer sur elle une certaine emprise confirmée par l'Union définitive en 1707. L'état militaire de l'Ecosse est donc faible, faute d'argent, de chevaux et de munitions en quantité nécessaire pour se soulever sans une aide extérieure. Cependant, selon Nathaniel Hooke, les Ecossais sont « *résolus dans le parlement de rejeter la succession de Hanover* » ce qui impliquerait une nouvelle fois de s'exposer directement à un conflit armé. Pour lever plus d'hommes armés, il fallait donc déterminer le nombre de clans prêts à s'exposer à de nouvelles représailles en cas d'échec et commencer à discuter sérieusement de ce projet avec des personnes de confiance, qu'elles soient en France ou en Ecosse.

B-De nombreuses personnes concernées

1)Nathaniel Hooke : l'initiateur du projet.

a) Le parcours mouvementé d'un irlandais ambitieux

Pasteur non-conformiste, rebelle whig puis exilé converti au catholicisme, au service des Stuart et de la France, le parcours de Nathaniel Hooke est atypique et éclaire également sur ses motivations et sa façon de mener ses projets à bien. Les papiers concernant la naturalisation de Nathaniel Hooke, étape décisive du processus d'assimilation et d'intégration des jacobites en France, furent présentés pour être enregistrés à la Chambre des Comptes en janvier 1706⁵². Ces papiers devaient comporter une ascendance complète, arbre généalogique à l'appui, afin de prouver les titres et les biens possédés avant l'exil. Cet enregistrement permettait également d'acquérir des titres de noblesse et des biens en France en prouvant ceux que l'on a quittés. Les lettres de naturalité et de

51 *Ibid.*

52 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettre de naturalité de Nathaniel Hooke, 1706. vol. 2, p. 4.

confirmation de noblesse étaient un passage obligé pour les étrangers vivant sur le territoire français⁵³. Elles permettaient une sécurité juridique et surtout la possibilité de transmettre ses biens par voie de succession. C'était une faveur accordée par le Roi et il fallait au préalable envoyer une requête expliquant les raisons. Louis XIV avait reconnu le caractère particulier des jacobites en France ce qui leur permit d'en obtenir plus facilement que les autres⁵⁴. La famille Hooke possédait des branches multiples, présentes dans l'ensemble des îles Britanniques. Nathaniel Hooke semblerait descendre directement de Florence de la Hougue, un chevalier normand qui prit part à la conquête de l'Irlande effectuée par Henri II en 1172. Florence de la Hougue s'installa près de Waterford. Le « Castle Hooke » et l'ensemble des terres qui couvrent une large partie des Comtés de Waterford mais aussi de Wexford est une preuve de la réussite de cette famille⁵⁵. Des membres de la famille Hooke sont également présents dans le Gloucestershire et Longford. Nathaniel Hooke est né en 1664 à Corballis House dans le Comté de Dublin, il fut élevé au sein d'une famille protestante, avec d'importants liens avec le réseau Cromwell⁵⁶. Les parents de Nathaniel Hooke, John et Margaret étaient des marchands aisés. Son grand-père Thomas Hooke, originaire de Drogheda, fit fructifier les richesses de la famille en s'installant dans la capitale irlandaise, à l'aide d'appuis influents et d'informations précises sur l'état des affaires commerciales des trois royaumes. En 1662, son père fut exclu de l'Eglise Anglicane. La famille, dissidente, s'engouffra peu à peu dans les conflits de religion. Nathaniel Hooke ne fut pas tout de suite un militaire et un diplomate, c'est d'abord vers la religion qu'il se tourna, dans la plus pure tradition familiale.

Nathaniel Hooke entra en 1679 au prestigieux Trinity College de Dublin, bastion de la religion établie mais celle-ci ne se révéla pas à la hauteur de ses ambitions et de son goût pour la rigueur de la théologie puritaire. Il intégra donc le Collège presbytérien de Glasgow en Ecosse afin de fuir l'anglicanisme irlandais. Il est donc possible que Nathaniel Hooke y rencontra déjà certaines des personnes avec qui il prépara l'Entreprise d'Ecosse bien des années plus tard. Cependant, son séjour dans cette école se révéla aussi court que celui à Trinity College. Le climat religieux en Ecosse n'était pas propice aux étudiants en théologie protestante. En 1681, il entra au Sidney Sussex College, à Cambridge. Après ces longues études, Nathaniel Hooke devint l'aumônier du duc de Monmouth. Celui-ci plaça une grande confiance auprès de son jeune chapelain irlandais. Nathaniel Hooke réalisa de nombreuses missions sous couvert d'anonymat en sillonnant l'Angleterre, comme

53 CLARKE DE DROMANTIN, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVII^e siècle ; l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1995, p. 13.

54 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op. cit.*, p. 280-285.

55 GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p. 10-11.

56 BYRNE Thomas, *op. cit.*, p. 14-18

celles qu'il fit en Ecosse pour la préparation du projet d'invasion⁵⁷. C'est donc avec une certaine détermination qu'il prit part à ce que l'on appellera un peu plus tard la « *Monmouth Rebellion* » ou « Revolt of the West » en 1685, entreprise par le duc de Monmouth⁵⁸. Celui-ci affronta les troupes royalistes menées par Feversham, à la bataille de Sedgemoor, près de Bridgewater et fut vaincu et capturé. Il s'en suivit une série de condamnations et d'exécutions. Nathaniel Hooke ne partagea pas le destin funeste de certains autres partisans dont le Duc de Monmouth lui-même qui fut condamné à mort et exécuté à Tower Hill le 15 juillet 1685. Après de nombreuses supplications, il fut par la suite, pardonné, gracié, et jura d'une fidélité sans égale aux Stuarts et à leur cause. Il se convertit également au catholicisme puis prit le chemin de l'exil en France comme beaucoup d'autres jacobites⁵⁹.

b) Une carrière de militaire et de diplomate au service de la France.

Il est impossible de savoir si Hooke suivit Jacques II en France en décembre 1689 ou bien si il le rejoignit en Irlande l'année suivante. Il devint, encore une fois, un agent de liaison, mais cette fois-ci, entre Jacques II, alors présent en Irlande, et ses partisans, qu'ils soient en Ecosse ou en Angleterre. Il participa au soulèvement de Dundee et fut arrêté puis enfermé à la Tour de Londres en juin 1689 dont il s'échappa. Nathaniel Hooke servit également d'agent de liaison entre Louis XIV et Jacques II ce qui lui permit d'être à la tête de quinze-mille hommes, venus de France en 1690 et de participer à la bataille de la Boyne en juillet de la même année⁶⁰. Il continua par la suite son travail d'espionnage en même temps que son nouveau rôle d'officier militaire. L'entrée au service de la France se fit comme celle de nombreux autres soldats jacobites, suite à la bataille de la Boyne et à l'exil de ses soldats. En effet, Louis XIV choisit de les incorporer au sein de brigades distinctes, telles que les célèbres Brigades Irlandaises ou bien directement dans des bataillons français. Cette étape était difficile pour, eux, l'exil et la barrière de la langue ne leur facilitait pas l'intégration. Cependant, Nathaniel Hooke semblait maîtriser aussi bien l'anglais que le français. Il s'employa alors à servir mutuellement les Stuarts et la France en tant que simple militaire, ce qui était nécessaire étant donné le contexte de guerre de l'époque. D'après Thomas Byrne, les activités

57 *Ibid.*

58 Le duc de Monmouth, James Crofts-Scott, était le fils illégitime du roi Charles II et de son amante Lucy Walter. A la mort de Charles II qui n'avait pas d'héritier, il tenta de faire valoir sa légitimité au trône et de renverser son oncle Jacques II. Il débarqua de Hollande à Lyme Regis et rassembla des partisans, en majorité protestants, à travers le Dorset et le Somerset. Quelques écossais y figuraient également comme le comte d'Argyle, Archibald Campbell, mais aussi le célèbre Daniel Defoe.

59 GIBSON John, *op. cit.*, p. 12-13.

60 BYRNE Thomas, *op. cit.*, p. 102-103

de Nathaniel Hooke après le Traité de Ryswick en 1697 sont très peu documentées. Nathaniel Hooke participa à la Guerre de la Ligue d'Augsburg et profita de cette expérience militaire pour rejoindre la Suède, alors en pleine guerre contre la Russie. Cependant, ce qu'il entreprit en Scandinavie n'aboutit pas et il revint alors à Paris⁶¹. En avril 1702, grâce à François de Callières, une mission diplomatique et d'espionnage lui est confiée dans les Provinces-Unies. Ses rapports détaillés envoyés à Torcy lui confèrent une très bonne réputation et Nathaniel Hooke devint très apprécié⁶². Au début du projet concernant l'Ecosse, Nathaniel Hooke continua ses activités militaires en parallèle de ses négociations. Ainsi, plusieurs lettres sont écrites depuis le camp d'Offenbourg de juillet à décembre 1704⁶³. En effet, il écrit qu'il part afin de rejoindre l'armée de M. le Maréchal de Villeroy où il était à la tête du régiment allemand de Sparre⁶⁴. Son retour en France fut rapide puisque le 13 août 1704, la France subit une lourde défaite à la bataille de Bleiheim, contre les forces commandés par l'Anglais Lord Marlborough, la contraignant à retirer un bon nombre de ses troupes.

Quelques traces de la vie personnelle de Hooke sont également présentes dans les correspondances. Il épousa en 1704, Eleanor Susan MacCarthy-Reagh, l'une des suivantes de la Reine Marie-Béatrice. Ils eurent un fils James Hooke, né le 14 décembre 1705, dont le parrain n'est autre que le Roi lui-même⁶⁵. Eleanor était la sœur d'Alexander MacCarthy-Reagh, un officier militaire irlandais, vivant à la cour de Saint-Germain. Nathaniel Hooke et son épouse semblaient être très attachés l'un à l'autre. En témoigne, certains passages de lettres qui montrent l'affection profonde qui les liaient⁶⁶. D'autres part, lors des déplacements de son époux, c'est le Duc de Perth ou parfois le Cardinal Gualterio qui se chargeaient d'apporter des nouvelles à Eleanor, bien qu'elle fût placée en son absence sous la protection de « *Her Majesties* »⁶⁷. Les époux Hooke vivaient Rue Saint-Jacques, dans le quartier jacobite de Paris⁶⁸. Par ailleurs, un élément important transparaît dans ses lettres, celui de la santé fragile du diplomate. Celle-ci, outre qu'elle fait l'objet de

61 *Ibid*, p. 110-113.

62 *Ibid*, p. 157.

63 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Extract of my answer to the Nuncio, 18 juillet 1704, vol 1, p. 154.

64 *Ibid*, Letter to M. De Torcy, 3 mai 1704, vol. 1, p. 146.

65 « *I beg your pardon, my dear Carron, for not answering yours of the 12th sooner; but my wife was in labour when I received it ; she was delivered of a boy on Monday and I bless God both she and the child are in a far way. Her illness and the christening of my son, to whom the King did me the honour to be godfather, has taken up all my time , and pu me in a great hurry.* », *Ibid*, Letter to M. Carron, 16 decembre 1705, vol 1 , p. 468.

66 « *[my wife] is all I have dear in this world ; nothing ever cost me so dear as to leave her whithout telling her where I went, but she had the discretion to ask me no questions, which has much encreased both the love and esteem your Grace knows I have long had for her; she is indeed very dear to me* », *Ibid* , Letter to the Duke of Perth, 12 juillet 1705, vol 1, p. 242 .

67 *Ibid*, Duc of Perth to my wife, aout 1705, vol 1 , p. 267.

68 CORP Edward, *L'autre exil : les jacobites en France au début du XVIII^e siècle, actes du colloque « La Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye, au temps de Louis XIV-février 1992*, Presses du Languedoc, Paris, 1993, p. 111.

nombreuses lettres à son épouse afin de la rassurer, met parfois en péril le projet. A plusieurs reprises, Nathaniel Hooke ne peut assister à des entrevues ou bien décale ses voyages en Ecosse en raison de ses maladies, qu'il détaille assez librement à ses interlocuteurs⁶⁹ Les passages concernant la santé de Nathaniel Hooke se disséminent un peu partout dans les correspondances. Outre le mal de mer et les maladies on sent une certaine angoisse sans doute due à la mortalité importante de l'époque due aux épidémies. Cependant, malgré ses divers maux, Nathaniel Hooke s'emploie toujours à rattraper son retard et à écrire le plus rapidement possible à l'ensemble de ses nombreux interlocuteurs. En effet, afin d'appuyer le projet, il était essentiel de solliciter l'aide et le conseil de ceux qui étaient concernés. Ainsi Nathaniel Hooke entretint une correspondance assidue avec une soixantaine d'interlocuteurs différents, résidant en France, en Ecosse et ailleurs. Ces interlocuteurs participèrent dès le début à l'organisation du projet ou bien le rejoignirent en cours pour diverses raisons et motivations. Afin de mieux cerner qui sont les complices, il convient donc d'en dresser une liste détaillée, afin de faciliter la compréhension de l'étude.

2) *Les interlocuteurs britanniques.*

a) Les « *gens de Saint-Germain* ».

Les correspondances de Nathaniel Hooke font apparaître de nombreux personnages influents de la cour des Stuarts, ceux que Nathaniel Hooke désignait avec un certain mépris comme les « *gens de Saint-Germain* ». Lorsque Jacques II parti s'exiler en France plusieurs membres de l'aristocratie l'ont suivi, soit parce qu'ils étaient catholiques, soit par attachement et loyauté envers les Stuarts et s'installèrent définitivement à Saint-Germain avec lui. Ainsi, en 1703 on comptait cinq-cent quarante-six anglais, quatre-vingt dix-sept écossais et huit-cent quatre-vingt irlandais, présents à Saint-Germain⁷⁰. Peu importe les années, les Ecossais étaient une infime minorité par rapport aux autres nationalités à avoir choisi l'exil. Le terme de « *Wild geese* » donné aux exilés jacobites s'appliquait beaucoup plus aux Irlandais, que l'on retrouve en grand nombre un peu partout en Europe et même aux Antilles, qu'aux autres nationalités. Ce terme désigne un exil massif, peu importe la condition sociale, et est beaucoup plus lié à la volonté de pouvoir pratiquer la religion catholique librement. A l'inverse, l'exil écossais était un exil purement aristocratique⁷¹. Fidèles à

69. Avant de partir à son premier voyage en Ecosse, il écrit en 1705 à Torcy qu'il fut « *attaqué d'une rude colique et d'un frisson qui me mirent hors d'état de continuer, en sorte que j'ay été obligé de me faire saigner aujourd'hui* ». Il fut alors obligé de décaler d'une semaine son départ à Dunkerque. MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, vol 1 p. 325.

70 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 429.

71 Se référer à l'annexe 149.

l'ancienne alliance, près de cent-cinquante Ecossais s'exilèrent avec Jacques II et s'engagèrent dans les armées du Roi de France⁷². Une fois encore ce n'est pas la première fois que des écossais se mettent au service de la monarchie française, puis qu'au XVe siècle, un corps de gardes écossais, personnel aux rois de France, avait été créé⁷³. L'entourage des Stuarts comptait donc des représentants des grandes familles écossaises, son cercle le plus proche, qui prirent une part importante à l'organisation de la cour jacobite. Saint-Germain se caractérisait par une hiérarchie particulière. En effet, les courtisans évoluaient selon différents cercles autour de la famille royale. Il y avait les grands aristocrates, puis les nobles pensionnés avec les autres membres de la famille royale, les serviteurs et les bénéficiaires de pensions diverses et enfin les autres individus qui vivent ou non à Saint-Germain mais qui n'ont pas de lien direct avec la Cour⁷⁴. Dans le corpus de lettres sélectionnées, on retrouve les principaux aristocrates écossais, parfois par des lettres, mais plus généralement grâce aux descriptions des entretiens que Nathaniel Hooke écrit. En effet, le diplomate s'emploie à retranscrire par écrit l'ensemble des conversations qu'il a entretenu, dans des mémoires adressés aux secrétariats d'état français ou dans des lettres diverses. Ainsi, nous pouvons déterminer que Nathaniel Hooke s'entretint activement du projet avec quelques personnes de Saint-Germain. Toutes ou presque proviennent de la première vague d'exil, c'est à dire ceux qui suivirent Jacques II dès la début de la rébellion⁷⁵. Ces comploteurs rejoignirent le projet avec plus ou moins d'enthousiasme.

Tout d'abord, Nathaniel Hooke informa de son projet Lord Charles de Middleton (1640-1719), secrétaire d'état à la Cour et chargé de la correspondance. C'était un personnage influent et apprécié qui est souvent mentionné comme faisant partie de l'entourage proche des Stuarts⁷⁶. Selon le Duc de Saint-Simon, « *La confiance de la Reine en lui n'eut plus de bornes ; il gouverna tout à Saint-Germain* »⁷⁷, obligeant Nathaniel Hooke à obtenir de lui son consentement au déroulement du projet. Lord Middleton rentra régulièrement en conflit avec les frères Drummond, John, 1er Duc de Melfort (1650-1715) et James 1er Duc de Perth (1648-1716). Le premier, au moment de l'élaboration du projet avait été exclu de la cour et assigné à Angers, en raison de son ambition et de ses négligences, qui lui avait valu la haine des Irlandais mais aussi en raison de son rival Lord

72 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 429.

73 GLOZIER Matthew, *Scottish soldiers in France in the reign of Sun King*, ed. Leiden, Londres, 2004, p.31.

74 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 307-308.

75 Les notes de bas de pages qui vont suivre, concernant les références de pages des lettres des différents participants au projet (dans l'édition originale de W. D. Macray), n'incluent ni celles où leurs noms sont mentionnés, ni leurs échanges avec d'autres interlocuteurs, mais uniquement les envois adressés ou bien envoyés par Hooke. De plus, ces références ne font pas toutes parties du corpus étudié mais seront utiles, par la suite, pour juger de l'intensité des échanges de lettres.

76 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Lettres à/de Lord Middleton : II-p. 115, 117, 121, 123, 143, 145, 165, 167, 168, 171, 490, 202, 412, 468, 469, 513, 515.

77 *Mémoires* du Duc de Saint-Simon, cité dans GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.*, p. 120.

Middleton qui parvint à l'évincer. Le deuxième continua sa fonction de Chancelier d'Ecosse à la Cour⁷⁸. Nathaniel Hooke s'entretient régulièrement du projet avec lui en raison de ses fonctions⁷⁹ mais aussi du rôle tenu par la Comtesse d'Errol, sa sœur, dans l'élaboration du projet⁸⁰.

La famille royale, pourtant pleinement concernée, apparaît peu dans les lettres. Marie-Béatrice de Modène (1658-1718), « *the dowager queen* », donne des conseils avisés, approuve ou non les décisions prises par ses ministres, et sur le projet par le biais de ses entrevues avec Nathaniel Hooke, mais ne semble pas émettre d'avis tranché sur la conduite du projet, excepté en 1705, où elle le choisit pour représenter les intérêts français et des Stuarts auprès des Ecossais⁸¹. Dans un premier temps très réceptive et prête à prendre des mesures pour l'organisation du projet, elle laissa finalement à la France, en qui elle semble avoir une entière confiance, le soin de l'organisation finale de celui-ci. Son fils, James-Edward Stuart (1688-1766), chevalier de Saint-Georges et héritier du trône sous le nom de Jacques III n'est âgé que d'une dizaine d'années au début du projet et est, au départ, tenu à l'écart par son entourage. En effet, la régence de sa mère, que l'on disait autoritaire et extrêmement pieuse avait rendu le jeune homme taciturne et secret et au départ peu intéressé par l'éventualité de son accession au trône⁸².

Simon Fraser, 1er Lord Lovat et Duc de Beaufort (1667-1747) a une place déterminante au tout début du projet. C'est en effet lui qui, dans un premiers temps, fut envoyé sonder les Ecossais sur leur avis concernant un éventuel soulèvement. Cependant, il fut accusé de haute-trahison et tente de se faire rétablir une réputation grâce à l'aide de Nathaniel Hooke⁸³. Lord Lovat est un personnage très controversé dont la conséquence des actes aurait pu être catastrophique pour la suite du projet et sur lequel nous nous attarderons plus tard.

La Cour avait des liens privilégiés et surtout financiers avec Lewis Innes (1651-1738), le Principal du Collège des Ecossais et aumônier de la Reine ainsi que son frère Thomas Innes (1661-1744), historien et éducateur qui exerça une forte influence spirituelle et intellectuelle. La fondation du Collège des Ecossais à Paris remontait à 1326. Cet établissement avait pour but de former les futurs missionnaires catholiques pour l'Ecosse etachever la formation de jeunes catholiques. Placé sous la protection du Duc de Perth, l'établissement était selon Nathalie Genet-Rouffiac, « par son érudition, une arme politique plus redoutable que les bataillons de comploteurs que constituaient ses anciens élèves ». En effet, les membres de l'établissement s'adonnaient fréquemment à la pratique

78 *Ibid*, p. 115-121.

79 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, etre au/du Duc de Perth : I-p.85, 90, 94, II-p. 225, 248, 543, 551.

80 *Ibid*, Countess of Errol third letter to the Duke of Perth, 18 septembre 1705, p. 337.

81 *Ibid*, Letter to M. De Torcy, 5 juin 1705, vol 1, p. 235.

82 DUCHEIN Michel, *Les derniers...op.cit.*, p.350.

83 *Ibid*, Lettres à/de Lord Lovat : I-p. 93, 94, 99, 100, 101, 102, 105, 108, 112, 126, 127, 129 II- p. 146.

de l'espionnage et surtout celui-ci renfermait des archives dont une charte de légitimité des Stuarts sur le trône d'Angleterre datant du XIV^e siècle⁸⁴. Lewis Innes correspondait avec Nathaniel Hooke mais surtout avec d'autres membres de l'aristocratie et du clergé d'Ecosse, tels que le prêtre James Hall (Carnegie) ou l'évêque d'Edimbourg, Thomas Nicholson. C'était un allié de poids pour le projet, qui à sa façon, devint également une sorte d'agent de liaison en tenant informé Nathaniel Hooke des informations dont il disposait⁸⁵. Jacques Murray, officier militaire écossais naturalisé français prit également part à différentes phases du projet⁸⁶. La méfiance de Nathaniel Hooke envers la cour de Saint-Germain et sa réputation explique qu'il ne s'entretient du projet qu'avec très peu de personnes, en comparaison avec les nombreux Jacobites écossais avec qui il correspond.

b) La noblesse écossaise

Afin de mener le projet à bien, il était également nécessaire de trouver des alliés de poids en Ecosse, essentiels à l'organisation du projet sur place. Il était donc naturel pour Nathaniel Hooke de se tourner vers les pairs écossais, ceux qui n'avaient pas pris le chemin de l'exil, et qui, pour la plupart du temps, cachaient leur ferveur jacobite afin de conserver leur puissance et leurs biens. Toutefois, il était de notoriété publique de savoir si telle ou telle famille supportait encore les Stuarts ou non, ce qui facilita le diplomate dans sa recherche d'appuis solides. Il y avait un certain déclin de l'aristocratie écossaise qui perdait progressivement sa puissance politique, économique et financière, au profit de la petite noblesse, les *lairds*, l'équivalent écossais de la *gentry* anglaise⁸⁷. Dans le cadre du projet, c'est la haute aristocratie écossaise qui est le centre des négociations, car ce sont les seuls à pouvoir lever une armée en secret. Cependant, il était nécessaire de déterminer combien de familles seraient disposés à participer au projet et surtout qui serait placé à la tête d'un éventuel soulèvement. Nathaniel Hooke prit contact avec les plus influentes d'entre elles, soit par lettres, soit par des entrevues lors de ses deux voyages en Ecosse. De nombreux membres de la pairie écossaise se démarquèrent par leur engagement et leur participation au projet. A l'inverse, certains laissèrent planer un certain doute sur leur participation, accroissant alors la peur du dévoilement aux autorités anglaises.

La famille du Comté d'Errol est très présente dans l'ensemble des négociations. Anne Drummond, Comtesse d'Eroll, fit de son château de Slaines le lieu de réception des agents secrets

84 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.*, p. 242-247.

85 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Lettres à/de Lewis Innes : I- p. 320, 321, 367, 368, 369, 435, 438, 464, 469 ; II- p. 17, 107, 109, 110, 111, 124, 228-9, 286, 418-9, 422, 428, 447, 456, 461, 464, 491-2, 510.

86 *Ibid.*, Colonel Moray to me, 14 février 1707, p. 87.

87 DUCHEIN Michel, *Histoire...op. cit.*, p. 327.

français, dont Nathaniel Hooke lors de ses voyages⁸⁸. Veuve en 1705, c'est son fils, Charles Hay (?-1717), ardent jacobite, qui devint le nouveau Comte d'Errol et Grand Connétable d'Ecosse, et qui participa au projet, avec sa mère, de manière très active⁸⁹. C'est avec cette famille que Nathaniel Hooke correspond le plus souvent afin d'obtenir des informations détaillées sur la situation de l'Ecosse à différents moments du projet⁹⁰.

La famille Gordon joua également un rôle tout au long des discussions. Georges Gordon (1649-1716) 1er duc de Gordon, son ancienne épouse Lady Elizabeth Howard (1659-1732) 1ere Duchesse de Gordon, et leur fils, le marquis d'Huntly jouèrent également un rôle important⁹¹. Le Duc servit en 1675 dans l'armée de Louis XIV sous le commandement du Maréchal de Turenne avant de regagner l'Ecosse où il eut de hautes fonctions au sein du gouvernement avant la chute de Jacques II⁹². La famille Gordon est affaiblie à cause de son attachement à la religion catholique et par les accusations faites à l'encontre du duc, d'avoir failli dans la défense du Château d'Edimbourg lors de la prise de la ville par Guillaume III⁹³. Nathaniel Hooke se rendit dans les terres du duc de Gordon en 1705, afin de s'entretenir directement du projet avec lui et celui-ci, sans doute pour rattraper son erreur, y participa activement⁹⁴. Son ancienne épouse, la duchesse Elizabeth Gordon, se démarqua par son fervent jacobitisme et son implication tout au long du projet⁹⁵. C'est assez surprenant puisqu'elle est la fille d'Henry Howard, 6e Duc de Norfolk et donc, anglaise de naissance. Elle semble être une femme avisée et a des liens avec l'ensemble de la pairie écossaise notamment les Presbytériens, ce qui est un atout pour Nathaniel Hooke. Elle lui proposa régulièrement son aide et là rencontra en Ecosse⁹⁶.

William Key, 9e Comte Marischal (1664-1712) et son épouse Mary Drummond furent également impliqués dans le projet et rencontrèrent Nathaniel Hooke lors de ses deux voyages en

88 Se référer à l'annexe p. 147.

89 BURKE John, *A general and heraldic dictionary of the peerage and baronage of the British Empire*, s.e, Londres, 1883, p. 497.

90 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettres à/de la Comtesse d'Errol : I-p. 223, 286, 269, 271, 324, 358, 360 ; II- p. 37, 67, 109, 127-9, 169, 172, 177, 191, 192, 198, 206, 209-10, 218, 222, 236, 240, 241-2, 251, 297, 316, 392. // Lettres au/du Comte d'Errol : I-p. 209 ; II- p. 139, 151, 175, 320.

91 Ibid, Lettres à/du Duc de Gordon : I- p. 150, 213, 220, 243, 267, 268, 301 ; II- p. 150, 219, 250 // Lettres à/de la Duchesse de Gordon ; I- p. 275 ; II- p. 44, 46, 125, 174, 230, 252, 304, 306, 433, 435, 436, 444, 448, 453, 461, 462, 470, 476, 478, 488, 465, 504, 511, 522, 544

92 MATTHEW H., HARRISON Brian (drs), *Oxford dictionary of national biography : in association with the British Academy : from the earliest times to the year 2000*, 61 vol., Oxford University Press, Oxford, 2004.

93 DUCHEIN Michel, *Histoire...op. cit.*, p. 321.

94 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire donné à Messieurs de Torcy et de Chamillart, à Fontainebleau, 17 octobre 1705, vol 1 p. 372.

95 Suite aux infidélités répétées de son époux, la duchesse de Gordon choisit de se séparer de lui, c'est pourquoi Nathaniel Hooke s'entretient toujours avec elle indépendamment du duc. Elle n'obtiendra l'acte officiel de séparation qu'en 1708.

96 "I'll may give you some light as to the difficultys you find in the matter in end" MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Dutchess of Gordon to me, aout 1705, p. 150.

Ecosse au château de Dunottar sur la côte de Kinkerdine⁹⁷. Le titre de Marischal of Scotland est propre à la famille Keith et se transmet héréditairement. Il impliquait d'assurer la sûreté du roi d'Ecosse⁹⁸. Ces deux jacobites, très engagés étaient très appréciés par la famille royale⁹⁹

Le Chevalier Georges Lockart de Carnwath (1673-1731), l'un des plus célèbres jacobite de l'époque fut un informateur précieux pour Nathaniel Hooke. Siégeant au Parlement écossais, où il se démarqua par ses prises de positions virulentes en faveur de l'Ecosse, il fut nommé, contre son gré, à la Commission précédent l'Union, ce qui, cependant, lui permit de ternir informer les jacobites de toutes les informations dont il disposait à ce sujet¹⁰⁰. Nathaniel Hooke le rencontra lors de son voyage en 1707 mais Georges Lockart fit de lui un portrait peu flatteur, ce qui indique que malgré leur objectif commun, les deux hommes ne se sont pas bien entendus¹⁰¹. Après l'Union, Georges Lockart accepta une députation à Westminster afin de détourner tout soupçon envers l'Ecosse et le projet d'expédition qui se précisait¹⁰². Georges Lockart de Carnwath était un homme profondément moral, contraint à la politique de conspiration à cause de ses préoccupations primordiales que sont l'indépendance écossaise et la restauration de la dynastie des Stuart. Son allié le plus proche, parmi la noblesse écossaise, était James Hamilton, 4^e duc d'Hamilton (1658-1712). Cependant, celui-ci n'était pas forcément d'accord avec les positions de son ami.

En effet, le duc d'Hamilton, afin d'assurer ses intérêts personnels, semblait ralentir les ferveurs jacobites, surtout peu avant l'Union¹⁰³. Cependant, le duc était catholique mais aussi Comte d'Arran et Marquis de Clydesdale, des régions donc la ferveur jacobite était attestée. Malgré les risques, Nathaniel Hooke choisit de prendre contact avec lui par le biais du prêtre catholique Carnegy, appelé également M. James Hall dans les correspondances, qui était l'aumônier et le confident du Duc. De nombreuses lettres sont échangées entre le diplomate et l'aumônier du Duc, ce qui permit à Nathaniel Hooke d'obtenir des entrevues avec le Duc d'Hamilton en 1705 et en 1707 afin de s'assurer de son appui et de son engagement définitif¹⁰⁴. Au départ, selon Hooke, seul Hamilton était capable de mener une insurrection en Ecosse. Il le connaissait personnellement car tout comme lui, le duc s'était joint à la Rebellion de 1689 et il fut enfermé avec lui à la Tour de

97 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire donné à Messieurs de Torcy et de Chamillart, à Fontainebleau, 17 octobre 1705 vol 1, p. 372.

98 STEVENSON J. H., « The scottish peerage », *The Scottish Historical Review*, Vol, 2 , N°5, Edinburgh University Press, Octobre 1904, p. 1-13.

99 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire donné à Messieurs de Torcy et de Chamillart, à Fontainebleau, 17 octobre 1705, vol 1p. 372.

100 MATTHEW H., HARRISON Brian (drs), *op. cit.*

101 « *a mettle, pragmatical fellow [...] extremly vain and naughty* », *Ibid*, cité dans GIBSON John,*op. cit.*, p. 164.

102 MATTHEW H., HARRISON Brian (drs), *op. cit.*

103 *Ibid.*

104 MACRAY W. D. (ed.), Lettres à/de Carnegy : I- p. 278, 274, 280, 288, 330, 333, 335, 342, 460 ; II-p. 17, 203, 214, 227, 313, 429, 457,475, 575.

Londres. Il connaissait donc très bien les capacités du Duc notamment lorsqu'il était question de soulèvement. Cependant, le duc d'Hamilton était loin de faire l'unanimité et fit l'objet de nombreux soupçons y compris de la part de Hooke. Comparé aux autres membres de la noblesse écossaise qui participent au projet, aucune lettre n'est échangée entre le Duc d'Hamilton et Nathaniel Hooke, tout se décide par le biais de Carnegy.

Certains conspirateurs prirent tardivement part au projet tel que Lord John Murray, le 1er Duc d'Atholl (1660-1724), bien qu'il combattît en faveur de Guillaume lors de la *Glorieuse Révolution* et qu'il fût incapable de contenir l'insurrection de son propre clan qui se joignit à la bataille de Killiecrankie. En 1703, il est nommé Gardien du Sceau privé d'Ecosse et siège au Conseil Privé de la Reine Anne. Cependant, il est disgracié l'année suivante à cause du *Scot's Plot* où son ennemi, Lord Lovat, le fit passer pour un traître aux yeux du gouvernement¹⁰⁵. Le Duc tenta de justifier son innocence à travers un mémoire envoyé à la Reine mais sans succès. A partir de cet instant, il devint un farouche opposant au gouvernement et à l'Union entre l'Ecosse et l'Angleterre et donc un appui supplémentaire pour le projet, puisque le clan Murray était puissant et surtout comptait de nombreux soldats. Le duc d'Athol remplaça progressivement le duc d'Hamilton dans le choix d'un commandant pour le soulèvement éventuel.

Afin de faire avancer le projet, la pratique de l'espionnage est également employée, notamment en la personne de John Ker (né Crawfurd) de Kersland, (1673-1726) qui était également connu pour travailler pour les deux camps, vendant ses services au plus offrant des deux, parfois en même temps¹⁰⁶. La duchesse de Gordon ne lui fit pas confiance mais Nathaniel Hooke devait trouver un allié parmi les Presbytériens¹⁰⁷.

Charles Fleming (?-1745), frère du Comte de Whigton, proche de la famille d'Errol, qui devint l'agent de liaison entre la France et l'Ecosse dès 1705, aux côtés de Nathaniel Hooke. Il fut choisi comme premier député pour représenter les intérêts écossais en France¹⁰⁸. Il fut rejoint par le deuxième député, James Olgivie de Boyne, en 1707 afin de définitivement concrétiser le projet d'expédition en Ecosse.

S'ajoutent les différents membres dont on sait à travers les lettres qu'ils soutiennent le projet mais ne prennent pas part à l'organisation en elle-même. Leurs noms sont mentionnés dans les lettres de façon dispersée. Nous pouvons citer pour exemple William Johnstone, Marquis d'Annandale, William Livingstone, 3e Vicomte de Kylsynth, David Murray, 5e Vicomte de Stormont,

105 Se référer à la dernière sous-partie de ce chapitre

106 MATTHEW H., HARRISON Brian (drs), *op. cit.*

107 MACRAY W. D. (ed.), Mémoire du Seigneur de Kersland, 1706, vol 2, p 447.

108 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.* M. Lettre à/de Charles Fleming : I-p. 289, 290, 332, 341, 366, 477 II- p. 1, 6, 7, 13, 47, 82, 422.

ou encore John Campbell, 1er Comte de Breadalbane et seul jacobite de sa famille pro-unioniste, les Campbells¹⁰⁹. L'avenir du projet tenait également à la disposition de la France à l'égard des Ecossais. Nathaniel Hooke s'entretint donc longuement avec les secrétariats français avant de soumettre le plan final à Louis XIV.

3) *Les interlocuteurs français*

a) Les secrétaires d'état

Que ce soit dans le corpus sélectionné ou dans l'ensemble des correspondances, on constate que c'est avec les secrétariats d'états français que Nathaniel Hooke écrit le plus. En effet, c'était à la France que revenait la décision d'accepter ou non son projet et d'y apporter son soutien. Les enjeux étaient importants puisque au regard de la situation de l'Ecosse, le coût d'une telle entreprise et les moyens qu'elle nécessite étaient particulièrement conséquents, dans une période où la France a d'autres priorités et surtout d'autres préoccupations, liées à la Guerre de Succession d'Espagne. Chaque secrétaire d'état conseillait le Roi et était responsable d'un domaine spécifique, qu'il administrait, puis il contre-signait et expédiait les décisions royales¹¹⁰. Pour démontrer à la France l'importance de l'expédition en Ecosse, Nathaniel Hooke correspondait avec trois secrétaires d'état différents. Les mémoires et les rapports détaillés qu'il écrivait sur le projet leurs étaient envoyés et étaient parfois lus au Conseil Privé ou au Conseil d'Etat à Louis XIV. Les administrations françaises du Roi étaient centralisées et les départements organisés et dirigés par de grandes dynasties familiales.

Le secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères était dirigé par Jean-Baptiste Colbert de Torcy (1665-1746), neveu du célèbre Jean-Baptiste Colbert. A l'origine, c'était un diplomate qui accéda à cette fonction en 1700¹¹¹. C'est le principal interlocuteur français de Nathaniel Hooke. En témoigne les soixante-quatorze mémoires et lettres échangés avec lui sur la conduite du projet¹¹². Torcy était responsable des relations entre la France et les autres Etats. Les dépêches qu'il recevait de la part de ses agents, au sein du réseau diplomatique, contenaient des informations importantes sur les

109 GIBSON John,*op. cit.*, p.163-167.

110 CHALINE Olivier, *La France au XVIIIe siècle*, Belin sup, Paris, 2005, p 87.

111 COURCELLES Jean-Baptiste, *Dictionnaire Universel de la Noblesse de France*, s. e., Paris, 1820-1822. (ed. utilisée, Hachette-BNF, Paris, 2012)

112 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* , Lettre et Mémoires à/de Torcy I- p. 24, 22, 53, 53, 84, 93, 102 ,103 ,105 ,106 ,108 , 111 ,112, 127, 128, 130, 150, 151, 123, 160, 171, 173, 177, 180, 190, 192, 193, 200, 214, 215, 231, 238, 242, 244, 245, 249, 260, 261, 356, 372, 460, ; II- p. 12, 39, 47, 48, 51, 53, 55, 69, 77, 80, 88, 94, 96, 97, 99, 108, 111, 122-4, 131, 145, 148, 453-4, 482, 497, 508, 516, 520, 525, 528, 534, 539, 560-2.

événements politiques et militaires qui déterminaient les enjeux internationaux¹¹³. S'ajoute la pratique de l'espionnage, étroitement liée à la fonction diplomatique, qui apportaient d'autres renseignements. Il devait donc relier le projet de Hooke avec ses propres informations et la nature réelle des relations qu'entretenaient la France avec l'Angleterre, informations que Nathaniel Hooke ignorait totalement¹¹⁴.

Le Marquis Michel de Chamillart (1657-1721), Secrétaire d'état à la Guerre depuis 1701, conseillait le Roi au sujet des affaires militaires. Il était chargé de l'administration des armées et de la levée des troupes sur ordre du Roi. Il intervint peu dans le projet et ses échanges avec Nathaniel Hooke étaient très occasionnels et portaient sur la concrétisation du projet¹¹⁵. La charge de Contrôleur Général des Finances que Chamillart possédait en même temps, lui prenait beaucoup de temps et lui valut des attaques dans sa façon d'administrer les armées. Le département de la guerre était le plus structuré et celui qui obtenait le plus de subventions. C'est notamment grâce à l'ancien secrétaire d'Etat, Louvois, qui fit de l'armée une véritable puissance royale militaire, que les effectifs atteignirent trois-cent cinquante-mille soldats en 1701.

La France s'était toujours considérée comme une puissance militaire continentale et avait délaissé le côté maritime. Or, avec les nouvelles stratégies militaires et les nouvelles conduites de la guerre, elle avait du s'adapter et se constituer une véritable flotte de guerre, afin de rivaliser avec l'Angleterre, alors puissance navale de référence. *La Royale*, qui comptait cent vingt-un vaisseaux, tout rang confondu, en 1708¹¹⁶, était administré par Jérôme Phélypeaux, Comte de Pontchartrain (1674-1747) et Secrétaire d'état à la Marine depuis 1699. Il s'occupait de l'administration et des questions, parfois techniques, inhérentes à la Marine mais aussi aux colonies. De fait, il était en contact avec les différents intendants et commissaires généraux de la Marine, dispersés dans les principaux ports du royaume tels que Dunkerque, Brest ou encore Rochefort¹¹⁷. La Marine était considérée comme au service de l'Armée, ce qui impliquait un lien étroit entre les deux secrétariats d'Etat, dont les objectifs étaient communs. Cependant, la construction coûte extrêmement chère et les arsenaux ne produisaient pas assez de navires adaptés aux besoins. Dans le cadre de l'*Entreprise d'Ecosse*, c'est avant tout la Marine qui était au centre des discussions concernant les moyens donnés par Louis XIV afin d'assurer la réussite du projet. Nathaniel Hooke le sait et insiste auprès

113 LYNN John. A., *Les guerres de Louis XIV 1667-1714*, Perrin, Paris, 1999, p. 70-80.

114 Archives du Ministère des Affaires étrangères et européennes de La Courneuve, Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896 section Angleterre, 215-225-Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre, 1703-1708.

115 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.* Lettres à/de Chamillart : II-p. 116, 118, 122, 125, 136, 183, 196, 410, 487, 527, 530.

116 DESSERT Daniel, *La Royale : vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Fayard, Paris, 1996, p. 303.

117 *Ibid*, p 347.

du Comte de Pontchartrain pour avoir les moyens nécessaires en expliquant progressivement l'évolution du projet¹¹⁸. En effet, un débarquement en Ecosse impliquait donc l'attribution d'une flotte importante, dans ce contexte, où l'ensemble des vaisseaux étaient déjà en mer.

b) Les autres appuis

Il était essentiel pour Nathaniel Hooke d'avoir des soutiens d'autres Français pouvant appuyer son projet et le faire soumettre le plus rapidement possible à Louis XIV. Ayant tous un rôle différent dans l'élaboration du projet, ces officiers militaires et diplomates, qui faisaient donc partie de l'entourage direct de Nathaniel Hooke, exerçaient leur influence afin que celui-ci puisse le présenter au Roi.

Figure expérimentée et respectée, le diplomate François de Callières, Sieur de Rochelay et de Gigny (1645-1717), comptait parmi les amis de Nathaniel Hooke bien avant la mise en place du projet d'expédition d'Ecosse. Proche de Torcy, il demeurait très actif et surtout avait toujours de l'influence après du Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères. Callières semble avoir agi comme un mentor au début de la carrière diplomatique de Nathaniel Hooke. Les deux hommes avaient la même vision de la conduite de la diplomatie et certaines méthodes employées par l'Irlandais sont similaires à la sienne. Ils avaient régulièrement des entrevues concernant les affaires diplomatiques du royaume et le projet. Callières n'hésite pas à faire appel à Hooke pour le conseiller et même pour commenter son travail notamment avant la publication de *De la Manière de négocier avec les souverains* en 1716¹¹⁹. Dans la préparation du projet, Nathaniel Hooke envoie à Callières des mémoires et des lettres afin qu'il l'appuie auprès de Torcy et lorsque sa santé lui fait défaut, il fait passer les mémoires et les lettres à son ami, afin que celui-ci les transmett aux bonnes personnes¹²⁰.

L'officier militaire Charles-Honoré d'Albert, Duc de Chevreuse (1646-1712), est également un soutien puisqu'il intercède de nombreuses fois, en faveur de Nathaniel Hooke et ses alliés auprès de Torcy. C'est notamment le cas en 1705, où les affaires d'Ecosse prirent un nouveau tournant¹²¹. Il devint un véritable avocat de la cause jacobite en appuyant l'expédition d'Ecosse et en participant à l'élaboration du plan des opérations militaires.

Le Comte de Gacé, Charles-Auguste de Matignon (1647-1729), intervient à la fin du projet

118 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettres à/de Pontchartrain : I- p. 180, 181, 187-9, 192-3, 200, 241-5, 247, 260, 345 ; II- p. 94, 186, 201, 419, 424.

119 BYRNE Thomas, *op. cit.*, p. 117-118.

120 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettres à/de Callières : I- p. 78, 150, 155, 156, 171, 175, 181, 261, 346, ; II- p. 185, 187, 188, 415.

121 *Ibid*, Lettres au/du Duc de Chevreuse : I-p. 180, 181, 187-9, 192-3, 200, 214-5, 247, 260, 345 II-p. 94, 186, 201, 419, 424.

en sa qualité d'officier militaire et de sa nomination au commandement des forces terrestres de l'expédition de 1708, mais ne fait pas l'objet d'un échange de lettres avec Nathaniel Hooke¹²².

Un autre personnage, lié au complot, et ayant une influence importante est le nonce apostolique de Rome envoyé à la Cour de France, le Cardinal italien Pierre-Antoine Gualterio (1660-1728) qui représentait l'appui de l'Eglise Catholique au projet et transmettait des informations importantes à Nathaniel Hooke grâce à ses correspondances avec d'autres membres du Clergé dont Carnegy et l'évêque d'Edimbourg, Thomas Nicholson. Sa maison à Paris servit de lieu d'élaboration du projet et pour les rencontres secrètes, à l'abri des espions¹²³. Il était apprécié pour ses conseils et son inclination envers la paix des royaumes¹²⁴.

Nathaniel Hooke avait donc su s'entourer des personnes les plus influentes d'Ecosse et de France mais à l'évocation de ce projet, il ne s'attendait sûrement pas à ce que celui-ci rencontre autant d'hésitations voire même de désapprobation. En effet, au départ, l'idée d'une Entreprise d'Ecosse n'est pas vue comme une bonne chose et les avis divergent.

C-Un projet qui divise

1) L'accueil du projet d'expédition d'Ecosse

a) La mésentente des Ecossais

Nathaniel Hooke pensait sûrement que son projet ravirait l'ensemble des jacobites, cependant, hormis les Stuarts, ce ne fut pas le cas et les premières discussions ne se firent pas sans désaccords. Il existait un profond clivage entre les exilés jacobites qui vivaient à la Cour de Saint-Germain et ceux qui soutenaient la cause depuis leur pays d'origine. La raison pourrait en être résumée dans ces quelques lignes écrites par Thomas Leviston :

« j'ay remarqué qu'elle [que la Cour de Saint-Germain] est aussy pleine de division que l'Angleterre est l'Ecosse à proportion, et cela par le propre genie de ces deux Nations. Le Conseil de la Reine est Anglois, et par conséquent ennemis jurés des Ecossais. Ils seroient même faché si leur Roy remontait sur son throne par le secours des Ecossais assistés des François; c'est pourquoi, ils ne font aucunes attentions aux affaires d'Ecosse sur lesquelles il se font un grand

122 GIBSON John,*op. cit.*, p.165.

123 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettres à/de Gualterio : I- p. 153, 154, 157, 176, 177, 246 II- 11, 89

124 BLET Pierre, *Les nonces apostoliques à la Cour du Louis XIV*, Perrin, Paris, 2002, p. 215-240.

point politique , mais qui dans le fond est fausse, de plus la plupart sont beaucoup mieux ici qu'ils ne seroient chez eux, car au fait le Duc de Berwick na rien en Angleterre, et est très bien ici. My Lord Middleton n'a rien en Angleterre, encore moins en Ecosse. My Lord Perth a du bien qu'il vit ici de ses pensions, il a payé ses debtes et achetpter du bien. Une infinité d'autres qui ont ici des pensions parce qu'ils sont sortis de leuyr payis, les perdroient s'ils y rentroient, ce qu'il fait qu'ils n'ont aucun empressement pour le rétablissement de leur roy »¹²⁵.

Les nationalités se bousculaient à Saint-Germain et les rancœurs et l'animosité ne faiblissaient pas, même si c'était pour faire avancer la cause jacobite et définitivement restaurer les Stuarts sur le trône. Les exilés des trois royaumes étaient divisés par les mêmes antagonismes que ceux qui les animaient dans leurs propres pays. De plus, grâce aux travaux de Nathalie Genet-Rouffiac, on remarque que le nombre d'individus de chaque nationalités présentes à Saint-Germain est inversement proportionnelle à sa capacité à faire avancer les projets de restauration des Stuarts¹²⁶. Nathaniel Hooke devait donc prendre en compte ce qu'il appelle dans ses lettres, ces « *factions* » et faire en sorte de satisfaire chacune d'elles. Bien que les Ecossais fussent inférieurs en nombre, ils occupèrent une place importante à la Cour de Saint-Germain et possédaient donc une influence certaine sur la conduite à adopter en matière de politique et de stratégie.

Tout d'abord, il est important de souligner que la Cour était divisée en deux mouvements ayant des idées opposées sur la politique à suivre, notamment au sujet des concessions aux libertés du peuple que devraient accorder les Stuarts pour regagner leur pouvoir. Ce sont les *compounders* menés par Lord Middleton et les *non-compounders* menés par le duc de Perth. Les deux camps avaient leurs partisans, se haïssaient et réservèrent un accueil très différent au projet¹²⁷. Les premiers étaient fermement opposés à une éventuelle intervention militaire. En effet, Lord Middleton était convaincu qu'une seconde restauration des Stuarts pourrait se faire dans la paix, ce qui fut le cas pour celle de Charles II en 1660, ce qu'en 1703 l'Angleterre n'accepterait jamais. Il est persuadé que l'Angleterre ne permettrait jamais qu'un Roi élevé par la France accède au trône Pour lui, une aventure écossaise ne ferait que détruire l'espérance d'une restauration des trois couronnes ce qui pourrait être fatal à la cause jacobite. De plus, il comprit très bien que si les Français acceptaient également ce projet, ils auraient des avantages et des intérêts importants¹²⁸. Au contraire, le duc de Perth et ses partisans étaient plus qu'en accord avec Nathaniel Hooke car pour eux, son projet ne

125 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Premier mémoire de Monsieur Leviston, vol 1, p. 60.

126 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 331-332.

127 *Ibid.* p. 107-108.

128 GIBSON John,*op. cit.*, p. 24.

pouvait être qu'une accélération de la reprise du pouvoir. Une autre raison expliquant les réserves des jacobites exilés est l'aspect financier. Certains membres de l'aristocratie continuaient à percevoir une rente de leurs biens situés dans les Iles Britanniques et/ou se firent aider par leur famille restée là-bas. Cependant, dans la majorité des cas, Louis XIV avait donné des titres et des biens à l'aristocratie jacobite, parfois sans requête de lettres de reconnaissances de noblesse, ce qui sous-entend, que tous les courtisans perçoivent des rentes ou des pensions, qui sont parfois conséquentes. L'aristocratie qui entoure les Stuarts était fortunée et les Ecossais, du fait de leur rang, étaient de loin les plus riches. En témoignent les soixante mille livres tournois de dot que Lord Middleton donna à sa fille Elizabeth, pour son mariage avec Lord Edward Drummond, le fils du Duc de Perth, en guise de réconciliation avec son père¹²⁹. Si l'aristocratie britannique rentrait dans ses terres d'origine, elles n'aurait plus rien et devrait se refaire une fortune ce qui prendrait un temps qu'ils ne pouvaient s'accorder.

Ainsi, de grandes figures, telle que le duc de Berwick¹³⁰, s'opposèrent fermement au projet, prétextant que ce projet était fou et ne pouvait aboutir, alors que leur refus était lié à d'autres motivations, plus personnelles et surtout plus intéressées. Pour Nathaniel Hooke, en Ecosse, « *il y a plusieurs gentilshommes qui peuvent assembler; les uns deux mille, les autres cinq cent hommes de leur propres vassaux*¹³¹ » ce qui sous-entend donc que les jacobites sont nombreux et surtout seraient parfaitement disposés à ce type d'entreprise. En Ecosse, le jacobitisme était un enjeu national et selon l'historien McLynn « a mixture of religious conviction nationalism and anti-Argyll sentiment among the clans »¹³². En effet, être jacobite semblait être perçu comme l'adhésion à une tradition, fondée sur l'origine écossaise de la dynastie des Stewarts (Stuarts) et une lutte perpétuelle envers les clans pro-anglais. C'était aussi une sorte de nationalisme, porté par une culture jacobite qui se développe, notamment par l'émergence d'une littérature à ce sujet. Les Ecossais vivaient sur place et étaient témoins des répressions commises dans leur pays, ce qui les motivait et développait leur sentiment anti-anglais et leur détermination à s'émanciper et restaurer les Stuarts. Parfois, ce jacobitisme est lié à des questions religieuses, les clans épiscopaliens et catholiques étaient jacobites alors que les autres Whigs étaient presbytériens¹³³. Pour les exilés à Saint-Germain, le jacobitisme était une cause qu'ils soutenaient mais ils semblaient s'être accommodés de l'exil grâce au bien qu'ils en tiraient. Le clivage entre « Ecossais d'Ecosse » et « Ecossais en exil », tenaient à des causes

129 PITTOCK Murray G. H., *op. cit.*, p. 82.

130 Le duc de Berwick (1670-1734) est le fils illégitime de Jacques II et de sa maîtresse Arabella Churchill, la sœur du duc de Marlborough. Il s'illustra par de nombreuses victoires militaires au service de la France.

131 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Mémoire sommaire sur les Affaires d'Ecosse 2 février 1704, vol 1, p. 48.

132 Cité par GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 328.

133 *Ibid.*, p. 330.

totallement différentes et ne saurait être comparable mais constituait une réelle menace pour le projet. Cependant, Nathaniel Hooke affirma que « *si la Cour de Saint-Germain continuait à s'y opposer, le Roy peut se servir des Ecossais indépendamment d'elle* »¹³⁴. Ici, cette idée est relativement risquée car une telle démonstration de force ne ferait qu'anéantir le projet. En effet, il avait besoin du soutien des deux parties afin de mobiliser toute l'Ecosse et surtout convaincre la France de la stabilité de son projet.

b) La réponse de la France

Le Marquis de Torcy ne répondit pas tout de suite au mémoire dans lequel Nathaniel Hooke présentait son projet d'invasion de l'Ecosse et ses réflexions sur la politique étrangère à mener. La France était trop occupée à sécuriser sa position en Flandres, pour une nouvelle fois se consacrer aux affaires des jacobites, à qui elle avait déjà beaucoup donné. En effet, il semblerait qu'une lassitude et un désintérêt se soient installés lorsqu'il était question des affaires des Stuarts. La preuve la plus éloquente est la réticence de Louis XIV à reconnaître officiellement le jeune Jacques III comme officiellement Roi d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, sans soute pour des raisons d'ordre diplomatique afin de ne pas froisser l'Angleterre, ce qu'il fit tout de même en 1702. Des années plus tard, Voltaire écrit que ce sont les larmes de Marie-Béatrice de Modène et la persuasion de Madame de Maintenon qui le firent changer d'avis¹³⁵. La forte amitié entre les deux femmes fut un atout tout au long de la préparation du projet. Les Français étaient amis des Irlandais et des Ecossais mais la perception qu'ils avaient des jacobites, du moins ceux présents à Saint-Germain, était mauvaise.

Versailles ne parlait pas de « Jacobites » pour désigner ces exilés britanniques mais d'« Anglais de Saint-Germain », ce qui montre un certain mépris de sa part, ce qui ne fut pas toujours le cas. Dans un premier temps, Versailles s'était indignée de la Glorieuse Révolution d'Angleterre et de la destitution d'un roi catholique au profit d'un roi protestant. Les relations entre les deux Cours étaient régulières du fait de la générosité et de l'intention constante que Louis XIV lui portait. En effet, de 1689 à 1715, il y eut cinq-cent quarante-huit entrevues entre le roi de France et la Cour de Saint-Germain. Cependant, au fil du temps, un certain mépris et une grande méfiance apparurent à cause des affaires, des complots, des rumeurs et des différences d'étiquette et de protocole qui eurent lieu à la Cour de Saint-Germain. De plus, les Français estimaient que la cause jacobite était perdue et qu'elle détournait la générosité, notamment financière, de Louis XIV. En effet, les six-cent cinquante mille livres de pension annuelle attribuées à Jacques II durant ces années d'exil marqua

134 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire sommaire sur les Affaires d'Ecosse 2 février 1704, vol 1, p. 48.

135 GIBSON John,*op. cit.*, p. 19.

les esprits français. La Reine était appréciée mais Jacques II décevait, si bien que le soutien envers ce roi destitué se transforma peu à peu en animosité clairement assumée. La participation militaire et financière de la France aux différentes autres entreprises de restauration de Jacques II, notamment celle en Irlande, avait été conséquente et il semblerait que Louis XIV fut désormais très dubitatif à propos d'une éventuelle réussite. On délaissait les intérêts et les besoins des Stuarts si bien que Lord Middleton dit un jour à Lord Cargyll qu'il fallait fréquemment les rappeler aux ministres français, qui avaient tendance à consciemment les oublier.¹³⁶.

Tenu au courant des idées de Nathaniel Hooke, Pontchartrain était fermement opposé à toute tentative militaire sur le territoire britannique. Ajoutées au contexte de guerre, ces conditions furent loin d'être favorables pour que Nathaniel Hooke puisse mener à bien son projet. Cependant, c'est sûrement la loyauté, que l'on appréciait chez les Ecossais, qui fit que Louis XIV accepta d'écouter les propositions de Hooke que Torcy lut au Conseil au début de l'année 1703 sous la forme d'un précis¹³⁷. La politique étrangère constituait le domaine réservé du roi dans les Etats de l'époque moderne et Louis XIV conservait précieusement ce privilège. Mais ce type de décisions à prendre étaient discutées au Conseil d'En Haut où Louis XIV écoutait les avis des différentes personnes qu'il appelait. Cette façon de procéder était relayée et alimentée par les réseaux diplomatiques et l'espionnage¹³⁸. Bien que l'ensemble des propositions de Nathaniel Hooke requissent l'attention du Roi, il n'y eut pas d'avancées distinctes du projet décidé après la lecture et il du attendre encore quelques semaines avant d'avoir un réponse à son projet.

2) *Un début très chaotique*

a) L'échec de l'envoi d'agents en Ecosse

Afin de comprendre les enjeux qui sont exposés au début des correspondances, il est nécessaire d'expliquer, grâce aux travaux de l'historien écossais John Gibson, les événements qui se déroulèrent entre la lecture du mémoire de Nathaniel Hooke à Louis XIV et le début de l'année 1704, qui marqua le début de la prise en main totale du projet par le diplomate. C'est encore une fois l'amitié entre Madame de Maintenon et la reine Marie-Béatrice qui donna un nouvel élan aux propositions de Nathaniel Hooke. Se faisant l'avocate de la cause jacobite, l'épouse de Louis XIV appuya le projet et convint Louis XIV de rencontrer un Ecossais récemment arrivé à Saint-Germain,

136 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 136-139.

137 GIBSON John, *op. cit.*, p. 19.

138 BELY Lucien, *Espion et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Fayard, Paris, 1990, p. 11.

Simon Fraser, également appelé Lord Lovat. Selon Gibson, c'est Lovat qui aurait suggéré le projet à Nathaniel Hooke¹³⁹. L'homme fit preuve d'une grande éloquence en adressant à Louis XIV, prononça un discours très bien mené et rappela les anciennes alliances entre les deux royaumes. Cela fonctionna parfaitement et Louis XIV répondit au jeune homme que le moment venu, la France assisterait les Ecossais financièrement et militairement et leur donnerait tout ce dont ils auraient besoin. On attribua à Lord Lovat des quartiers à Paris et de l'argent. Bien que cette entrevue se soit à priori bien déroulée, Louis XIV rendit visite quelques jours plus tard à la Reine à Saint-Germain et l'informa qu'elle ne devait plus exiger une telle audience pour ses affaires¹⁴⁰.

Pourtant, le temps presse pour les Jacobites. En effet, la reine Anne a prévu de céder aux pressions des Whigs et de signer un papier officiel afin d'empêcher toute accession de Jacques III au trône, ce qui mit une nouvelle ombre aux tentatives de restauration¹⁴¹. Cependant, échafauder un complot n'est pas une chose aisée et l'Angleterre était particulièrement vigilante à tout mouvement en Ecosse et craignait plus que tout les « *papish plot* » tels qu'il y en eut tout au long du XVIIe siècle. La crainte d'une conspiration entraînant un renversement du pouvoir était très vive à l'époque moderne. Toutes actions et tous mouvements suspects pouvaient être considérés comme de la trahison et comme une participation à un complot. Dans ce contexte agité c'était un risque élevé. Toutefois, Louis XIV choisit d'accéder à la requête des jacobites et confirma l'envoi de Lord Lovat en Ecosse afin de sonder l'ensemble des clans sur un soulèvement éventuel. Lord Lovat apporta avec lui des lettres rédigées par la reine mais aussi des lettres de Louis XIV promettant l'envoi de cinq-mille soldats français, des armes pour au moins deux-mille Ecossais ainsi que de l'argent.

Il semblerait cependant que Nathaniel Hooke n'ait pas eu une confiance éperdue en ce Lord Lovat et il insista pour que Jacques Murray, capitaine dans l'armée de Louis XIV et naturalisé français, l'accompagne dans ses déplacements ce qui fut accepté. Les deux hommes sillonnèrent les Highlands et rencontrèrent notamment les Stewarts d'Appin et de Strath ainsi que les clans proclamés jacobites comme les MacGregor et les MacLeods. Puis il se séparèrent et Murray se chargea de visiter la noblesse des Lowlands Il en résulta qu'un soulèvement éventuel serait difficile faute d'enthousiasme pour une nouvelle guerre et que le sentiment d'appartenance jacobite était plus symbolique que déterminé. C'était un fait : une partie de la noblesse et des chefs de clans ne se soulèveraient pas pour leur roi exilé, qu'ils ne connaissaient pas, du moins pas sans des garanties clairement affirmées. Lord Lovat fit alors l'impensable, retourner la situation pour ses intérêts personnels, laissant de côté Murray continuer la mission qu'on leur avait confié. Parallèlement, Lord

139 *Ibid.*

140 *Ibid*, p. 21-22.

141 TRAVELYAN G, M., *England under the Stuarts*, Routledge, Londres, 2002, p. 137.

Middleton, qui n'avait aucune confiance envers Lord Lovat et qui était alarmé par les récits le concernant, envoya Sir John MacLean of Duart, celui qui justement présenta Lord Lovat à la Cour de Saint-Germain, l'année précédente¹⁴². Lors de ces missions, Nathaniel Hooke continua tout de même à suivre les affaires d'Ecosse avec l'aide de Thomas Leviston et en rédigea le mémoire cité plus haut, qui fût adressé à Torcy¹⁴³. Néanmoins, il semblait être quelque peu écarté du projet pour le moment, attendant le retour des agents envoyés en Ecosse.

Cependant, les missions des agents furent un échec total. Les mois passèrent et les informations provenant d'Ecosse se firent rares et au début de l'année 1704, le projet de Nathaniel Hooke semblait être en très mauvaise voie. Un informateur doit souvent être également un agent double et Lord Lovat ne dérogea pas à cette règle. Il manipula les lettres de la Reine et de la noblesse écossaise en exil qu'on lui avait remises et se rendit auprès du duc James Queensberry, conseiller de la reine et architecte de la future union, afin d'accuser le duc d'Athol d'être plongé dans un complot jacobite visant à renverser le pouvoir. Il proposa également de devenir un espion du gouvernement à Saint-Germain. Les deux hommes s'unirent donc pour affaiblir et définitivement écarter le leader des Ecossais au parlement. En secret, Queensberry prévint la reine Anne et ses ministres de la tricherie du duc d'Atholl, moyen pour lui de discréditer son rival, mais révéla le nom de son informateur. Quant à la mission de MacLean, elle avorta dès qu'il posa le pied sur la terre écossaise, puisqu'il arriva dans un port en plein jour où son épouse, l'attendait, alors que tout résident de la Cour en exil était connu et interdit de séjour sur le territoire britannique. Il fut arrêté et envoyé à la Tour de Londres où il dévoila au gouvernement anglais l'intégralité du contenu de sa mission, puis fut autorisé à repartir¹⁴⁴. Il ne restait que Murray qui n'était toujours pas revenu d'Ecosse et qui semblait être le seul à ne pas échouer. Or, celui-ci a tenu des propos à l'encontre de la France, devant Leviston qui était en Ecosse au même moment et qui les rapporta à Nathaniel Hooke. Celui-ci écrit même à Torcy que Jacques Murray avait dit « *des choses si outrageantes à la gloire et aux intérêts du Roi que, quoique Mr Leviston les specifie en détail, on a honte de les insérer ici* »¹⁴⁵. En réalité, Murray avait laissé entendre à tous les Ecossais qu'il avait rencontré, que Louis XIV gardait prisonnier les Stuarts en France, que ses armées étaient désavantagées et il considérait la France « *aux abois* ». Il est inutile de préciser que la France et Saint-Germain attendaient son retour avec impatience.

142 GIBSON John,*op. cit.*, p. 23-24.

143 Archives du Ministère des Affaires étrangères de La Courneuve, Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896, section Angleterre - 215 : Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre 1703-1704, *Mémoire sur les Affaires d'Ecosse*, 10 décembre 1703.

144 GIBSON John, *op. cit.*, p. 24.

145 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Mémoire sur les Affaires d'Ecosse, 2 février 1704, vol 1 , p. 48.

Lord Lovat revint en France en janvier 1704, non sans troubles. A son retour, les courriers qui lui furent adressés furent dans un premiers temps courtois. Or, la France et Saint-Germain eurent connaissances de ses actions douteuses en Ecosse par le biais des nouvelles d'Angleterre. Le récit de certaines fut envoyées à la Reine et celle-ci en informa le nonce Gualterio qui s'empressa d'en parler de vive voix à Nathaniel Hooke¹⁴⁶. Les lettres de la reine sont accablantes pour Lord Lovat. Une gazette intitulée le *Flying Post* parle d'un Ecossais nommé Fraser qu'on dit être à l'origine d'une conspiration jacobite découverte il y a quelques semaines, le *Scot's plot*. Il ne faut pas sous-estimer le poids de ces nouveaux périodiques qui relayaient l'information mais permettaient également d'envenimer les polémiques politiques. En majorité très appréciées par leur contenu et leur régularité d'édition, ces gazettes étaient également un moyen aisé de savoir ce qui se passait ailleurs. Certaines s'inspiraient même des informations des réseaux diplomatiques, ce qui était majoritairement le cas en Angleterre¹⁴⁷. Cependant, la duplicité de Lord Lovat ne pouvait encore être clairement établie bien que la suspicion à son égard devint de plus en plus évidente au fil des semaines. La reine et Lord Middleton insistèrent pour avoir une audience avec lui afin qu'il raconte en détail son voyage et ce qu'il avait réussi à obtenir des Ecossais¹⁴⁸. Cependant, Lord Lovat finit par comprendre que Queensbury l'avait trahi et que Versailles et Saint-Germain étaient au courant de ses entrevues avec lui et Lord Leven. A la suite à ces accusations, Lord Lovat se défendit hardiment, prétextant que Queensberry proférait des affabulations et que jamais il ne trahirait la cause jacobite. Puis il avoua s'être entretenu avec les Anglais mais dans le seul but de servir la cause. Enfin, il revient sur le fait que ces accusations étaient sans fondements et surtout accuse ouvertement la cour de Saint-Germain et surtout la Reine elle-même de délibérément chercher à lui nuire.¹⁴⁹ Sa tendance à en faire trop, ses mensonges et la manipulation dont il fit preuve commencèrent à devenir évidents et il fut tenu de rester dans ses appartements à Paris, sans argent¹⁵⁰.

Afin de rétablir sa situation, Lord Lovat écrit à Nathaniel Hooke qu'il considère comme le seul à pouvoir le défendre. En témoignent les douze lettres adressées à Nathaniel Hooke au début de l'année 1704, pleines de flatteries et de bons sentiments à l'égard du diplomate, afin qu'il lui apporte

146 *Ibid*, Copy of news sent by the Queen to the Nuntio , given me by him, 12 février 1704, vol 1, p 96.

147 BELY Lucien, *op.cit.*, p.236-238.

148 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lord Middleton to Lord Lovat janvier 1704, Queen to Lord Lovat 3 janvier 1704, vol 1, p. 112-113.

149 «*O Heavens ! What return to my constant loyalty [...] the court of St. Germain had maltreated me and abused their reputation [...] Whom should I betray ? My Lord Drummond and John Moray, whom I love as love myself ? The Highland Chiefs, all my blood relations, how will tomorrow, I mean any time, fight for me to get my estate, without respect to any King on earth, or interest but mine ? If I were such a villain and such an eternal fool as to betray those who would ventur their blood for me ?* » *Ibid*, Lettre de Lord Lovat au Duc de Perth, 9 février 1704, vol 1, p. 85.

150 GIBSON John, *op. cit.*, p. 29.

toute l'aide possible pour sa défense et sa réhabilitation à la Cour¹⁵¹. Attitude étrange et très intéressée de la part de Lord Lovat, puisque Nathaniel Hooke avait déclaré au Marquis de Torcy quelques semaines auparavant « *je n'ay aucune habitude avec mi Lord Lovat, je ne le connois que pour l'avoir veu deux ou trois fois par hazard* »¹⁵². Nathaniel Hooke attesta ne jamais s'être entretenu du projet avec Lord Lovat ce qui est particulièrement étrange. Le diplomate souhaitait sans doute se tenir le plus loin possible de cette affaire et rester dans une neutralité totale afin que son projet, déjà bien affecté, ne soit pas définitivement enterré. Devant l'ampleur que prenait l'affaire, Nathaniel Hooke choisit d'agir avec prudence et préféra qu'une enquête soit ouverte avant de totalement accuser l'Ecossais, ce qu'il exprime régulièrement dans ses écrits.

b) Lord Lovat : un personnage très controversé

La question des « mœurs déviantes » de Lord Lovat fut également abordée. En effet, un extrait de l'article du Flying Post, consacré à la conspiration jacobite parle de Lord Lovat comme d'
« *une personne très infâme, qui n'a ni crédit, ni réputation ayant été déclaré rebelle et condamné par la justice pour avoir violé la Dame douairière de Lovat* »¹⁵³ Il est légitime de se poser des questions sur l'honnêteté et la loyauté de ce personnage pour la cause écossaise. Cinq avant son arrivée à Saint-Germain, le capitaine Simon Fraser (futur Lord Lovat) se retrouva au centre d'une querelle sur la succession au titre de Lord Lovat et sur la régence du clan Fraser, à la suite de la mort de son cousin, le dernier chef de clan Hugh Fraser. L'épouse de celui-ci n'était autre que la fille du duc d'Atholl, qui, par le biais de ce mariage souhaitait diriger le clan. Simon Fraser souleva les hommes de son clan et se lança dans une grande chevauchée vers le château de Dounie où après avoir tendu une embuscade aux deux fils du duc, il se rendit et y força les portes pour entrer dans la chambre de la jeune femme qu'il abusa. Selon certaines sources, il tenta même de l'enlever. L'influence du duc d'Atholl et des clans Murray et Mungo, ses alliés, permirent que l'affaire fut traitée par la Haute-Cour de Justice d'Edimbourg grâce au témoignage de la femme de chambre et le nouveau Lord Lovat fut condamné *in absentia* pour trahison et rapt malgré la protection d'Argyll qu'il avait réussi à obtenir en raison de son inimitié avec le duc d'Athol. Dans un premier temps,

151 « *Dear Sir, Your letter is very charming for the soudness of your advice, and mighty oblidging in showing the reality of your friendship to me. I'm so conviced of your extraordinary capacity and of your goodness to me, that I will always with pleasure blindly follow your advice and since meer generosity has made you appear so kind to me [...] your most obedient and most faithfull humble servant, Lovat.* » MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Lord Lovat to me, 23 février 1704, p 100.

152 *Ibid*, Mémoire sommaire sur les Affaires d'Ecosse, 2 février 1704, p. 48.

153 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Copy of news sent by the Queen to the Nuntio , given me by him, 12 février 1704, vol 1, p 96.

Lord Lovat fuit en Hollande puis il se rendit à Saint-Germain. Il est évident que le principal concerné possédait une version complètement différente des faits.

Le 31 mars 1704, Lord Lovat adressa à Nathaniel Hooke un mémoire relatant les origines de la querelle entre le duc d'Athol et lui-même où, parlant de lui à la troisième personne, il transforma complètement l'affaire et se posa en victime. En effet, il y affirme que le marquis d'Athol et ses fils l'auraient piégé et se seraient servis de la jeune veuve pour détruire les Frasers¹⁵⁴. Dans ses mémoires, il adressa encore une fois, une nouvelle version de cette affaire. Il aurait simplement « *fait la cour à la jeune demoiselle* » qui « *l'aimait depuis longtemps* » et serait partie avec lui de son plein gré¹⁵⁵. Dans ces conditions, il est légitime de se demander pourquoi les Ecossais de Saint-Germain ont laissé un tel homme s'occuper d'une affaire si importante car il est fort probable qu'ils aient tous su la réputation de Lord Lovat en Ecosse, le contraire serait peu probable. L'explication résidait peut-être dans le fait que le duc d'Athol était, à ce moment là, proche du gouvernement d'Anne et n'était peut être pas apprécié par les autres membres de la noblesse écossaise, surtout celle qui entourait les Stuarts. De plus, l'arrivée d'un jeune Ecossais au « *zèle* » impétueux avait sûrement plu à Saint-Germain. Cependant, en Ecosse, il n'était qu'un violeur et un lâche en fuite. Pourtant certaines réserves avaient été émises par quelques membres de Saint-Germain. Lord Middleton fut forcé de reconnaître que la manipulation de Fraser avait réussi et on comprend beaucoup mieux pourquoi il envoya son propre agent même si celui-ci s'est avéré devenir également un traître. La duplicité de Lord Lovat fut finalement attestée et le duc de Perth en informa Nathaniel Hooke dans une lettre quelques mois plus tard¹⁵⁶. Cependant, lui et Callières restèrent très dubitatifs sur son entière responsabilité, il aurait simplement « *mal joué son coup* »¹⁵⁷. Le traître fut emprisonné au château d'Angoulême pendant dix ans avec l'interdiction de revenir à Saint-Germain ou à Versailles. En novembre 1714, il s'enfuit pour rejoindre l'Angleterre et fit de nouveau parler de lui.

c) Les conséquences du *Scot's plot* sur le projet.

Les impacts de la trahison de Lord Lovat, des révélations de MacLean à l'Angleterre et des médisances de Jacques Murray eurent un impact aussi bien en France qu'en Ecosse. Louis XIV ne

154 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, A short account of the quarrel twixt the family of Atholl and Lovat, Vol.1,p. 141.

155 LOVAT Simon Fraser, *Memoirs of the life of Simon Lord Lovat*, Londres, 1797, p. 21-23.

156 Archives du Ministère des Affaires étrangères et européennes de La Courneuve, Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896 section Angleterre, 215-217-Papiers concernant la culpabilité de Lord Lovat, 1704.

157 "Lord Lovat has given light enough to discover the wile, by designing Duke Queensbury's means to ruin his particular ennemis, Earl Arran and Marquess of Atholl, and to obtain a pardon from Princess of Denmark for himself and a subsistance [...] I believe by this time he is in the Bastille" MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettre du Duc de Perth à Nathaniel Hooke, 5 aout 1704, Vol.1,p. 155-156.

cacha pas sa déception et sa colère d'avoir été dupe et mit de côté les affaires écossaises. Quant à la reine Marie-Béatrice, malgré ses conversations avec Madame de Maintenon, elle développa une aversion à l'idée d'une entreprise écossaise ce qui ravit une partie de la cour de Saint-Germain peu encline à cette aventure depuis le début¹⁵⁸. Dans une entrevue avec Nathaniel Hooke, elle assura que « *les ecossais ne veulent pas prendre les armes* » et semblait totalement se désintéresser du projet puisqu'elle pria Hooke de discuter de ces affaires avec Lord Middleton¹⁵⁹. La volonté des Ecossais de prendre les armes, selon les dires de Lord Lovat et des autres agents, semble inexistante ce qui est un revers pour Nathaniel Hooke, qui était persuadé que les premiers à accepter son projet, seraient les chefs de clans des Highlands. Des tensions internes éclatèrent à la Cour et Nathaniel Hooke se retrouva au cœur de celles-ci et fut même pris à partie. En effet, les trahisons des deux Ecossais réveillèrent de vieilles querelles, à propos d'une tentative d'assassinat, l'année passée, à l'encontre de Lord Middleton¹⁶⁰. La situation n'était guère mieux en Ecosse puisque désormais Anne et son gouvernement savaient que la France avait des prérogatives sur l'Ecosse et que cette dernière et la Cour en exil, projetaient de rétablir les Stuarts par la force. Des ordres furent envoyés pour saisir les chefs de clans des Highlands, les interroger et trouver le Capitaine Jacques Murray, toujours en Ecosse. Pour cela, des hommes du clan Murray furent arrêtés, Jean et Gideon Murray, sans doute les frères de Jacques. Un autre parent de l'homme, Guillaume Keith fut envoyé à la prison de Newgate pour avoir correspondu avec Saint-Germain ce qui était formellement interdit par le gouvernement. Nathaniel Hooke ne pouvait en savoir plus sur la situation sur place « *puis qu'on tient toute cette affaire si secrète qu'on n'en peut rien apprendre* ». L'ensemble des personnes arrêtées furent remis aux officiers de la « *Princesse de Danemark* » afin d'être interrogés et examinés par son Conseil Privé et ses Secrétaires d'Etat¹⁶¹. Quant à la suspicion à l'encontre du duc d'Athol, malgré son innocence, elle aboutit à la perte de l'ensemble de ses fonctions et de son influence, devenant ainsi un critique acerbe du gouvernement d'Anne. La perspective d'une entreprise écossaise s'éloignait peu à peu et Nathaniel Hooke rejoignit ses fonctions dans le régiment de Sparre et partit pour Offenbourg. Grâce à sa détermination et à la situation précaire de la France dans le conflit qui l'opposait à l'Angleterre et ses alliés, le projet prit tout de même un nouveau tournant. Son retour en France lui permit de reprendre les choses en main directement. Ce sont ses efforts qui permirent de faire oublier cette triste affaire et de redonner un nouvel élan au projet. Les années qui suivirent furent marquées par les négociations directes entreprises par

158 GIBSON John, *op. cit.*, p. 29.

159 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, To M. de Torcy, 17 mai 1704, p. 147.

160 *Ibid*, Lord Lovat to the Nuntio 3 mars 1704, p. 106.

161 *Ibid* Copy of news sent by the Queen to the Nuntio given me by him, 12 février 1704, vol 1, p 96.

Nathaniel Hooke.

CHAPITRE II
NATHANIEL HOOKE NÉGOCIE ET PRÉCISE SON PROJET
1704-1706.

A-Le nouvel élan donné à l'*Entreprise d'Ecosse*

1) La reconsideration totale du projet

a) Les résultats de la détermination de Nathaniel Hooke

Pendant les mois que Nathaniel Hooke passa au camp d'Offenburg, il continua de se tenir informé de l'état des affaires écossaises. Or Callières lui écrit qu'on se préoccupait bien plus de prouver la culpabilité de Lord Lovat que de faire avancer le projet¹⁶². Pourtant, celui-ci connut un nouvel élan grâce à différents facteurs conjugués ensemble qui permirent à Nathaniel Hooke de convaincre définitivement la France que les conditions n'avaient jamais été aussi favorables à une intervention écossaise et que malgré les réserves désormais émises par l'ensemble des parties concernées, il fallait réfléchir aux conséquences bénéfiques que celui-ci pouvait désormais apporter à tous. La France et ses alliés, pourtant supérieurs en nombre, subirent une défaite importante à Blenheim en août 1704. Les troupes de la coalition adverse, menée en partie par l'Anglais Marlborough, avançaient vers l'Alsace. Les espoirs de Louis XIV de trouver une paix rapidement s'effondrèrent. Les pertes immenses que l'armée française subit et les défauts évidents de commandement des troupes marquèrent la fin de la supériorité militaire de la France dans la Guerre de Succession d'Espagne¹⁶³.

Dès son retour en France en janvier 1705, Nathaniel Hooke s'acharna à remettre son projet en avant afin qu'il puisse être reconsidéré. Il se trouva un allié en la personne du Maréchal de Villeroi à qui il adressa un mémoire expliquant la situation suivante¹⁶⁴. Avec l'appui du nonce Gualterio, il écrit à Torcy que « *la brèche entre l'Ecosse et l'Angleterre s'élargit tous les jours et les Ecossais sont si unis que le Duc de Gordon, l'unique seigneur qui pourroit disputer le commandement au duc d'Hamilton, a faire dire à ce dernier qu'il est prêt à lui céder; et qu'il se joindra à lui avec tous ses vassaux, qui sont en grand nombre, ainsi cette affaire devient plus* »

162 *Ibid* Extract of a letter from M. de Callières, 26 juillet 1704 , vol 1,p. 155.

163 BELY Lucien, *Les relations...op. cit.* , p. 396-397.

164 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire donné à M. le Maréchal de Villeroi, 10 mars, 1705., vol 1, p. 158.

générale tous les jours »¹⁶⁵. L'Ecosse est de plus en plus en colère contre l'Angleterre. En effet, un discours prononcé par le Torie, Lord Haversham fut prononçé à Westminster, sur la menace que constituaient les Ecossais pour la sûreté nationale, ce qui provoqua une ressentiment encore plus vif à Edimbourg, à l'égard des Anglais¹⁶⁶. De plus, Anne avait nommé le jeune duc d'Argyll, commissionnaire d'Ecosse afin de remplacer Queensberry, en qui elle n'a plus aucune confiance depuis le *Scot's Plot*. Ce Cameronien, dont le clan était détesté par la plupart des Highlanders fut loin de faire l'unanimité¹⁶⁷. D'autre part, le Capitaine Jacques Murray, avait tout de même souligné que les Ecossais ne seraient pas réfractaires à une intervention militaire française, à condition que celle-ci établisse une série de garanties¹⁶⁸. De plus, la situation à Saint-Germain s'était améliorée, la Reine était assez « *disposée à examiner l'affaire, deux ou trois de ses favoris, qui ne se mêlent ordinairement de rien, luy en ont parlé avec beaucoup de force, mais elle conserve toujours des préjugés, et elle fera tout ce qu'elle peut pour les soutenir* »¹⁶⁹. On ne sait pas qui sont les personnes qui finirent par là convaincre mais le fait que Marie-Béatrice soutint plus ou moins à nouveau le projet, permettait à Nathaniel Hooke d'être sûr de son appui. En revanche, Lord Middleton restait convaincu que cette entreprise était mauvaise et émettait de nombreuses objections sur sa conduite. Fort heureusement pour Nathaniel Hooke, le duc de Perth était plus que jamais disposé à une intervention militaire en Ecosse. Il confirma que les clans étaient prêts à se soulever sous le commandement de deux hommes, le duc de Gordon et le duc d'Hamilton¹⁷⁰. De plus, la sœur du duc de Perth, la comtesse d'Errol, récemment veuve, écrivait depuis son château de Slaines qu'elle priait qu'une intervention militaire se fasse rapidement et confirmait la position de commandement du duc d'Hamilton. Pour le compte de son frère, elle envoya même des émissaires sonder les Highlands qui se sont révélés tous favorables à ce projet¹⁷¹. La possible dimension irlandaise, également portée par le duc de Perth, était un aspect non négligeable du projet. L'Irlande était proche de l'Ecosse et son animosité envers d'Angleterre était clairement attestée. Elle supportait difficilement le joug anglais et ceux qui n'avaient pas succombé à la tentation de l'exil se joindraient facilement au projet¹⁷².

La situation presse, Nathaniel Hooke serait au courant du stratagème que le conseil d'Angleterre a trouvé pour endiguer le vote des Ecossais au parlement qui doit être cassé bientôt.

165 *Ibid*, Extract of my letter to M. de Torcy, 2 février 1705., vol 1, p. 158.

166 *Ibid* Extract of my letter to the nuncio M. Gualterio, 1 decembre 1704, p. 157.

167 *Ibid* What follows was dictated to me by Duke of Perth, 30 avril 1705, vol 1, p. 166.

168 *Ibid*, Mémoire du 17 avril 1705 à Monseigneur le Marquis de Torcy, 17 avril 1705, vol 1 , p. 167.

169 *Ibid* Letter to M. de Torcy, 17 mai 1705, vol 1 , p. 78.

170 *Ibid* What follows was dictated to me by Duke of Perth, 30 avril 1705, vol 1, p. 166.

171 *Ibid*, Traduction d'une lettre d'Ecosse, 23 mars 1705, vol 1, p. 164.

172 *Ibid*, Memoir of Ireland given me by Duke of Perth in april 1704, vol 1 , p. 143.

Cependant il était nécessaire de déterminer comment mener des discussions directes avec les Ecossais. Nathaniel Hooke avait une idée sur la question. Il fallait de nouveau envoyer « *un homme de confiance vers eux avec des instructions précises et étendues. Pourvu que cette homme connoisse le génie de la nation Ecossaise, qu'il ait l'esprit liant et modéré, qu'il ne soit pas prévenu en sa faveur d'aucune faction et qu'il ne cherche uniquement que le service du Roy [...] et il ramènera avec lui en France des députés de la nation pleinement instruits et autorisés à mettre la dernière main au traité, à des conditions raisonnables et qui ne coûteront pas beaucoup au Roy.* »¹⁷³. Il fallait donc trouver quelqu'un capable de constituer en Ecosse une délégation écossaise sérieuse qui négocierait avec Versailles. A la fin du mois d'avril 1705, Nathaniel Hooke réussit à persuader Torcy qui se remit à penser très sérieusement aux possibilités écossaises, mais celles-ci devaient cette fois-ci mieux organisées¹⁷⁴.

b) La nécessité d'envoyer un nouvel émissaire en Ecosse

Afin de négocier avec les Ecossais, il était nécessaire de trouver un agent de confiance capable de négocier avec les Ecossais et de ne pas éveiller les soupçons puisque « *tout François connu pour être nouvellement arrivé de France sera suspect et emprisonné* »¹⁷⁵. Dans une conversation qu'il eut avec le duc de Perth et qu'il relate à son ami Callières afin que celui-ci l'aide, Nathaniel Hooke expliqua que le duc de Perth semblait irrité de la tournure que prenait l'affaire et de sa possible mise à l'écart du projet. Si bien que Nathaniel Hooke écrit qu'il craignait que « *sa manière de parler et d'agir ne degoutât M. de Torcy et je vis bien la nécessité que vous le redressiez un peu avant que de tout risquer* »¹⁷⁶. Le duc de Perth espérait peut-être être envoyé lui-même en Ecosse, ce qui était impensable puisqu'il serait reconnu tout de suite par les autorités anglaises. Cette conversation nous permet d'apprendre que la couverture de l'émissaire secret était de le faire passer en Angleterre pour « *un duel ou pour un Huguenot qui s'etoit sauvé de France* »¹⁷⁷. Le duc conseilla cependant d'envoyer le Capitaine James Carron, un Ecossais qui était apprécié et qui avait déjà participé à différents voyages secrets en Ecosse. Il connaissait donc tous les avant-postes des côtes écossaises, acquis à la cause jacobite, et serait donc le seul à pouvoir y emmener un Français¹⁷⁸. Malheureusement, le duc apprend à Hooke que Carron s'estimait mal

173 *Ibid.*, Mémoire donné à M. le Maréchal de Villeroy, 10 mars, 1705., vol 1, p. 158.

174 *Ibid.*, Mémoire du 17 avril 1705 à Monseigneur le Marquis de Torcy, 17 avril 1705, vol 1 , p. 167.

175 *Ibid.*, Mémoire donné à M. le Maréchal de Villeroy, 10 mars, 1705., vol 1, p. 158.

176 *Ibid.*

177 *Ibid.*

178 GIBSON John, *op. cit.*, p. 36-37.

récompensé et songeait à quitter le service de la France pour celui de l'Italie. L'envoi d'un émissaire semblait donc mal en point et Nathaniel Hooke n'hésita pas à écrire qu'il était « *en peine* ». Il écrit une nouvelle fois à Torcy pour lui faire part d'une partie de sa conversation avec le duc qui resta sans réponse¹⁷⁹. Il semblerait que les ministres étaient disposés à attendre (ou bien retarder) l'arrivée des jacobites d'Ecosse en France, et l'antipathie de Lord Middleton à l'encontre du projet fit que Torcy ne se décidait pas à envoyer un émissaire en Ecosse. Chacun attendait un geste de l'autre, Saint-Germain attendait que des Ecossais arrivent alors qu'en Ecosse on attendait un représentant Français, ce qui retardait considérablement le projet.

En mai 1705, le duc de Marlborough bougea ses armées et Hooke devait rejoindre son régiment en attendant qu'une décision, qu'il espérait positive, fût prise par Torcy. Cependant, faute d'argent, il ne pouvait pas partir et il demanda donc au duc de Chevreuse de convaincre Torcy de lui donner une gratification spéciale afin qu'il puisse rejoindre son régiment¹⁸⁰. Ne recevant aucune nouvelles de Torcy au sujet de l'Ecosse, Nathaniel Hooke lui écrit un nouveau mémoire à Torcy pour le convaincre, expliquant « *la bonne disposition ou se trouve présentement la nation écossaise [...] et qu'ils attendent une personne envoyée de la part du Roy [...] qui a accordé une frégate au sieur Carron pour porter en Ecosse les dépêches de la Reine d'Angleterre, il paraît nécessaire de se servir de cette occasion comme la plus sûre qu'on puisse trouver pour faire passer en Ecosse l'homme qu'ils attendent, instruits des volontés du Roy* ». Il entreprit d'expliquer la principale mission de Carron et celle de celui qui l'accompagnerait. Elle consistait à persuader tous les jacobites de prendre les armes mais aussi d'établir tout ce dont ils auraient besoin, dans la mesure du raisonnable¹⁸¹. Ce mémoire resta sans réponse et Nathaniel Hooke semblait désespéré. Il réécrit le lendemain à Torcy. Ce fut M. Pequet, l'un des secrétaires de Torcy qui répondit à sa place, lui expliquant que Torcy « *ne fera point de réponse et il ne m'a point expliqué qu'il répondroit un autre jour ou quand il le fera* »¹⁸². Parallèlement, à Saint Germain, le duc de Perth écrit à Torcy pour lui dire qu'il a lui-même pris toutes les dispositions nécessaires à la réception des Ecossais, mais face au silence de la France le projet était totalement en suspend.

Ne voyant plus d'autres moyens possibles et connaissant l'influence du duc de Chevreuse, Nathaniel Hooke lui écrit pour que celui-ci intercède en sa faveur¹⁸³. Il répondit quelques jours plus tard et expliqua que le duc de Perth devait parler à Torcy le plus rapidement possible, car « *ce*

179 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Letter to M. de Torcy, 27 avril 1705, vol 1, p. 175.

180 GIBSON John, *op. cit.*, p. 38.

181 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Mémoire donné à M. Le Marquis de Torcy, 27 mai 1705.vol 1, p.182.

182 *Ibid*, Letter from M. Pequet 28 mai 1705, p. 187.

183 « *Comme je doute beaucoup que l'affaire réussisse, je vous supplie, M., de porter M. de Torcy à parler au Roy en ma faveur, pendant l'absence de ceux qui peuvent y porter obstacle ; cela même gagnera du temps qui m'est si précieux dans la conjoncture présente* » *Ibid*, Letter to the Duke of Chevreuse, 28 mai 1705, p. 187.

dernier ministre (qui n'est pas, comme vous scavez empresse sur cela) ne fera rien du tout ». L'influence du duc de Perth sur Lord Middleton pouvait peut-être fonctionner et décider une bonne fois pour toute Torcy à agir. Un autre passage de la lettre mérite d'être soulignée. Le duc de Chevreuse écrit « *qu'il est bon que vous disiez à Milord Perth que c'est vous même qu'on veut envoyer. Vous lui serez sans doute, plus agréable que nul autre pour cette commission, il ne trouvera pas pour vous les mesmes difficultez que pour un François* »¹⁸⁴. C'est donc Nathaniel Hooke que la France souhaite envoyer en Ecosse afin de rencontrer les jacobites prêts à se soulever. Cette décision paraissait légitime puisque c'est lui qui avait conçu et porté le projet depuis déjà deux années. De plus, il saurait parfaitement comment agir et parler aux Ecossais. Nathaniel Hooke, qui semblait ravis de cette idée, s'empressa alors d'écrire à Saint-Germain afin d'obtenir une audience avec la Reine. Il réussit à en obtenir une, le 4 juin 1705, à Saint-Germain, où Nathaniel Hooke lui expliqua « *le triste état de ses affaires, l'occasion qui s'offre de les rétablir par l'Ecosse et le danger qu'il y a de laisser perdre cette occasion* ». La reine s'était désormais résolue à laisser partir quelqu'un faute d'avoir vu des Ecossais venir à elle et soutenait le projet. De plus, bien qu'elle ne sût rien d'un éventuel envoi de Nathaniel Hooke en Ecosse, elle lui posa cette question : « *Elle me demanda si je me chargerois de la commission, en cas que le Roy me choisit pour aller ? Je luy dis que ouy. Elle repondit qu'elle en etoit bien aise [...] qu'elle souhaiteroit que ce fut moy et qu'elle auroit l'esprit plus en repos* ». Nathaniel Hooke semblait avoir toute la confiance de Saint-Germain et de la Reine qui n'hésiterait pas à appuyer son envoi auprès de Louis XIV avec qui elle souhaitait s'entretenir avant toute décision finale¹⁸⁵. Cependant, l'idée de se retrouver entre deux camps rendait Nathaniel Hooke anxieux¹⁸⁶. Il écrit « *souffrir d'estre absent* » de son poste et que « *s'il arrive de nouveau retardement on [le] mettra en état de joindre promptement l'armée* »¹⁸⁷. Cependant, pour une fois, il n'y eut aucun délai supplémentaire pour faire avancer les choses. La Reine (et sûrement encore une fois Madame de Maintenon) usa de son influence auprès de Louis XIV pour qu'il acceptât l'envoi d'un émissaire en Ecosse. Le 10 juin 1705, le Roi approuva cette mission et confirma l'envoi le plus tôt possible de Nathaniel Hooke. Sa mission rappelait celle de Berwick qui avait été envoyé en Ecosse en 1696¹⁸⁸. Désormais il fallait donc préciser ses missions et préparer ce voyage avec minutie et discréction car il devait être tenu secret.

184 *Ibid*, Letter from the duke of Chevreuse to me, 31 mai 1705, vol 1, p. 188.

185 *Ibid*, Letter to M. de Torcy, 5 juin 1705, vol 1, p. 190

186 GIBSON John, *op. cit.*, p. 38.

187 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Letter to M. de Callières, 7 juin 1705, vol 1, p. 193.

188 *Ibid*, Letter to M. de Callières, 7 juin 1705, vol 1, p. 193.

2) Une discréction absolue concernant l'élaboration du projet

a) Les raisons de Nathaniel Hooke de tenir à l'écart la cour de Saint-Germain

Dans certaines de ses lettres, Nathaniel Hooke n'hésitait pas à exprimer ses critiques et sa méfiance envers la cour de Saint-Germain où les intrigues se succédaient. Pour le bien de son projet, Nathaniel Hooke avait délibérément choisi, dès le début, de là tenir à l'écart le plus possible, afin de pouvoir agir librement et secrètement. Cette volonté s'accentua avec la résolution prise par Louis XIV de l'envoyer secrètement en Ecosse, pour plusieurs raisons. Lors de sa dernière audience avec la Reine, celle-ci lui avait fait part des conseils contradictoires qu'elle recevait de la part de son entourage et des suspicions de tricheries qu'elle nourrissait envers certains de ses courtisans¹⁸⁹. La cour de Saint-Germain était dominée par l'animosité entre les nationalités et les factions qui s'y étaient formées. La principale activité était de s'employer à discréditer son adversaire, quel que fût le prix à payer. En témoignent ces quelques lignes écrites par Nathaniel Hooke à Torcy :

« Ce n'est pas tant de moy qui parle dans ce Memoire, ce sont les Ecossais avec lesquels j'ay eu plusieurs conversations sur cette affaire. [...] Ils disent qu'ils ne scauroient esperer un bon succes, si la Cour de Saint-Germain a connaissance de l'entreprise. Ils sont très bien informés des factions qui partagent cette Cour [...] Ils se plaignent du peu de secret de cette Cour. Ils disent qu'il y a des gens qui découvrent tout, les uns par malice, les autres pour faire échouer tous les desseins de la faction opposée à la leur»¹⁹⁰.

Le plus grand problème de Saint-Germain était son manque de discréction. On sait dans une lettre adressée à Torcy, que la Reine Marie-Béatrice s'était plainte à Nathaniel Hooke de ne jamais être au courant de quoi que ce soit au sujet de ses affaires¹⁹¹. Or, Nathaniel Hooke restait extrêmement prudent sur les informations qu'il laissait filtrer, même à la Reine. Sa raison principale était sûrement l'espionnage. La place de l'espionnage dans les états modernes était aussi importante que la diplomatie. La Cour de Saint-Germain était un véritable nid d'espions et on ne savait pas à qui l'on pouvait réellement faire confiance. En effet, les exilés constituaient une source d'informations pour le gouvernement anglais et furent souvent sollicités par leurs représentants à Paris, avec un

189 GIBSON John, *op. cit.*, p. 38.

190 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Mémoire sur les Affaires d'Ecosse, 10 decembre 1703, vol 1 , p. 21.

191 « ayant été avertis qu'elle s'etoit plaint de ce que je ne luy disois jamais rien de ce que je faisois sous vos ordres ou avec Monsieurs de Callières »*Ibid*, Letter to M.de Torcy, 17 mai 1704, vol 1, p. 147.

argument infaisable, celui d'obtenir le pardon du gouvernement et de pouvoir retourner chez eux¹⁹². Comme nous l'avons déjà mentionné dans l'étude, une partie de la Cour refusait toute tentative militaire en Ecosse en raison des intérêts personnels qu'elle avait en France, ce dont l'Ecosse était parfaitement au courant. Cette raison fut clairement exprimée par Leviston dans son mémoire, qui n'épargnait pas certains personnages de la Cour et qui s'était malheureusement retrouvé entre leurs mains. Au départ très apprécié, c'est désormais avec froideur qu'on parlait de lui, et il l'écrit lui-même à Nathaniel Hooke, « *piquez au vif [...] ils n'oublieront rien pour se venger, mais je ne les crains pas car tout ce que j'avance est vray* »¹⁹³.

Les Ecossais savaient parfaitement ce qui se passait à la cour de Saint-Germain et ils ne souhaitaient absolument pas traiter de quoi que ce soit avec elle car ils ne lui accordaient aucune confiance, voire même là haïssaient. Lors d'un entretien, Lord Middleton avait d'ailleurs exprimé à Nathaniel Hooke son mécontentement à leur égard : « *Ces Montagnards ne veulent pas se fier à nous ; ils ne se fient qu'à la Cour de France* »¹⁹⁴. Le problème majeur était que les deux principales factions étaient contre le duc d'Hamilton, qui demeurait, pour le moment, le seul à pouvoir réunir les intérêts de tous. Les Ecossais savent que « *l'une des factions s'opposera toujours à l'envoi de troupes ; et que l'autre est si haïe en Ecosse qu'il suffit qu'elle s'en mêle pour en éloigner tout le monde à l'exception de quelques particuliers* »¹⁹⁵. Pour Nathaniel Hooke, tenir à l'écart Saint-Germain était donc une priorité pour que son projet n'échoue pas à cause des divisions qui régnait entre tous les camps. D'autre part, au mois de mai 1705, pris, contre son gré, dans une intrigue entre les partisans de Lord Middleton et ceux du duc de Perth, il évoque sa lassitude à Torcy, « *c'est ainsi M. que le service du Roy souffre par des veues et des animosités particulières* »¹⁹⁶. Malheureusement pour Nathaniel Hooke, la Reine informa Lord Middleton et Lord Caryl de l'envoi d'un émissaire en Ecosse. Le mal était fait et malgré les tentatives vaines de lui prouver qu' « *on la trahit un peu tous les jours* », Marie-Béatrice restait assurée de la loyauté de ses conseillers. La seule chose que Nathaniel Hooke put lui confier était d'éviter de leur dire que c'était lui-même qui avait été choisi¹⁹⁷. Nathalie Genet-Rouffiac commente habilement l'attitude de cette Cour : « Plus leur exil se prolongeaient, plus les jacobites de Saint-Germain perdaient conscience de l'évolution et des réalités de l'Angleterre. Leurs souvenirs et leurs espoirs, leurs convictions durcies par le sentiment des sacrifices consentis et les rapports souvent partiels et partiaux de leurs

192 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 352.

193 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Premier mémoire de M. Levistone, 1704, vol 1, p. 60.

194 *Ibid*, Letter to M. de Torcy, 17 mai 1704, vol 1 , p. 147.

195 *Ibid*, Mémoire sur les Affaires d'Ecosse, 10 decembre 1703, vol 1 , p. 21.

196 *Ibid*, Letter to M. de Torcy, 19 mai 1705, vol 1 , p. 178.

197 *Ibid*, Letter to M. de Torcy, 10 juin 1705, vol 1 , p. 194.

correspondants, agissaient comme un prisme déformant. Phénomène habituel chez les exilés, les épreuves susciterent chez eux la certitude d'être dans le bon droit, le vrai. Ce n'était pas là des conditions favorables aux relations avec l'Angleterre, mais assurément pas non plus avec la France »¹⁹⁸.

b) La prudence de Nathaniel Hooke dans ses correspondances.

Afin de préparer son premier voyage secret en Ecosse, Nathaniel Hooke avait dû correspondre avec de nombreux interlocuteurs, dont beaucoup se trouvaient sur place. Par la suite, jusqu'en 1708, date de l'*Entreprise d'Ecosse*, c'est grâce à divers procédés employés dans ses correspondances que Nathaniel Hooke et les autres conspirationnistes essayèrent de tenir le secret du projet. Il était très difficile de correspondre avec l'Ecosse. En effet, le *Bill of Banishment* de 1697 assimilait la correspondance avec la cour en exil à de la haute trahison. Cela fut confirmé quelques années auparavant en 1702, par l'*Act of Attender* qui précisait que toute personne apportant un soutien à Jacques-Edouard ou à sa cause et correspondait avec lui ou sa cour, perdait ses titres, ses biens et probablement sa vie¹⁹⁹. L'envoi de lettres ne pouvait certainement pas se faire par la voie habituelle, c'est à dire par les relais de poste royaux, puisque le risque d'interception des courriers était trop élevé. En effet, chaque Etat violait le courrier afin de découvrir les secrets et parfois obtenir des informations. La France ne dérogeait pas à cette règle et le courrier était très régulièrement lu avant réception par le destinataire. Nathaniel Hooke se demandait constamment si ses lettres étaient bien arrivées intactes²⁰⁰. Il fallait être extrêmement prudent puisque le soupçon apparaissait lorsque l'activité épistolaire se faisait anormalement intense²⁰¹. Lorsque l'affaire était beaucoup trop risquée, on chargeait un homme de confiance de transmettre le courrier, d'un point à un autre. C'est le cas également de M. Pequet, qui travaillait pour le Marquis de Torcy et qui se chargeait de faire le lien entre le Secrétaire d'Etat et des agents comme Nathaniel Hooke. En France, le passage des lettres, aussi bien que celui des agents, se faisait principalement par la Hollande et le port de Dunkerque. En moyenne, une lettre mettait dix jours pour aller de Saint-Germain à l'Angleterre contre cinq jours par les réseaux français²⁰².

198 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 135.

199 *Ibid*, p. 134-135.

200 « *M. de Callières, contre sa coutume, n'a pas fait de réponse à aucune des trois lettres que je lui ay écrites [...] je crains qu'elle n'est point parvenue jusque à lui et je suis très inquiet là dessus [...] en ce cas le malheur servira à découvrir une correspondance secrète et bien des intrigues* », MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Extract of my letter to the Nuncio, 13 juillet 1704, p. 154.

201 BELY Lucien, *Espions...op.cit.*, p.145.

202 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 132-135.

Des réseaux se créèrent, par le biais des canaux commerciaux et diplomatiques. Par exemple, les lettres destinées à Paris allaient d'abord à Rotterdam puis à Paris²⁰³. C'était des marchands ou des banquiers qui servaient de boîte aux lettres. Les correspondances provenant de la noblesse écossaise avaient toutes des adresses bien définies. Par exemple, les lettres de la Comtesse d'Errol étaient adressées à « *M. Du Bois, chez Principe, Limonadier, Rue St Honoré, Paris* » ou encore à « *Mr John Gordon, Marchant to Rotterdam* »²⁰⁴. Louis XIV employait les services de maître de poste étrangers qui étaient rémunérés par la France et devaient garder les correspondances et les lui expédier en secret. C'est le cas de M. Lefevre, le Maître de Poste d'Anvers, qui envoya à Nathaniel Hooke des lettres de changes et d'autres documents. Comme Nathaniel Hooke employa ces deux modes d'envoi et de réception de lettres, selon ce qu'elles contenaient, il fallut élaborer d'autres moyens qui gardaient le secret du contenu de la lettre. En moyenne, entre cent-vingt et cent-cinquante lettres concernant le projet étaient envoyées chaque années entre 1704 et 1708. La densité d'envoi et le nombre d'interlocuteurs différents constatés exigeaient des méthodes claires et efficaces pour garder le secret. Les messages codés étaient régulièrement employés par les jacobites afin d'éviter la divulgation de toute information à l'Angleterre, si par mégarde la lettre tombait entre leurs mains. Nathaniel Hooke employa évidemment tous ces procédés. Certaines des lettres qu'il recevait étaient écrites au jus de citron, qui consistait à écrire le véritable contenu de la lettre entre deux lignes d'un faux. Le destinataire devait alors lire la lettre à l'aide d'une bougie placée derrière le papier, le feu révélant alors le reflet des caractères écrits au jus de citron. C'est le procédé qu'utilisait le plus souvent la Comtesse d'Errol lorsqu'elle écrivait à Nathaniel Hooke et à son frère le duc de Perth²⁰⁵.

D'autres méthodes étaient plus simples, comme celle qui consistait à ne pas signer et à se fier à l'écriture de la personne. Ce fut le cas entre Nathaniel Hooke et le Cardinal Gualterio²⁰⁶. L'autre procédé, également très courant, était d'attribuer des noms de codes pour remplacer les vrais noms des protagonistes. C'était la particularité des correspondances jacobites, qui rend difficile la compréhension de certaines lettres qui firent même l'objet de travaux de recherche spécifiques²⁰⁷. Avec un texte habilement écrit et n'ayant aucun rapport avec le vrai sujet, il fallait non seulement lire entre les lignes mais aussi déterminer qui était qui. Beaucoup de lettres provenant d'Ecosse avaient cette particularité. Ainsi, lors de la préparation du projet, vingt-cinq noms de codes furent

203 *Ibid.*, p. 154-157.

204 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, M. Hall's directions, vol 1 , p. 340.

205 *Ibid.*, Lettres et papiers provenant de la Comtesse d'Errol et écrits au jus de citron, vol 1&2, p. 270-272.

206 « *Nous connaissons assez l'écriture l'un de l'autre pour n'avoir pas besoin de signer* », *Ibid.*, Extract of a letter from M . Gualterio, Nuncio in France, vol 1 , p. 153.

207 PITTOCK Murray G. H.*op. cit.*, p. 55.

attribués à Nathaniel Hooke²⁰⁸. D'après les correspondances de Nathaniel Hooke, chacun semble avoir été libre d'attribuer tel mot à tel nom et d'établir son propre codage. Cependant, il y avait parfois des codes particuliers. C'est le cas de la Reine qui constitua son propre « *cypher* » (codage) en émettant des instructions spécifiques pour les lettres la concernant²⁰⁹. Par la suite l'espion Ker de Kersland, spécialiste de ce type de procédé, en établit un autre en 1707 qu'il semble avoir diffusé puisqu'il était utilisé par beaucoup d'Ecossais dans leurs correspondances²¹⁰. Les codages de lettres rendaient parfois les lettres assez amusantes mais par conséquent difficiles à comprendre.

Cependant, le moyen le plus efficace et de loin le plus répandu était l'usage du chiffre, « l'outil essentiel du diplomate » selon l'historien Lucien Bély. Le principe était de faire correspondre une série de chiffres à un ensemble de lettres ou à un mot complet. Pour Callières, « *une lettre bien chiffrée et avec un bon chiffre est indéchiffrable* »²¹¹. En effet, chaque chiffre était unique et uniquement compréhensible par ceux qui le connaissaient. Quand il s'agissait d'une affaire délicate, multiplier les différents chiffres était un gage de sûreté. Bien que ce soit une méthode sûre, chaque État avait aussi ses déchiffreurs, qui s'employaient à comprendre le fonctionnement des chiffres de leurs adversaires²¹². La qualité d'agent au service de la France en 1702, permit à Nathaniel Hooke d'apprendre les rouages de la diplomatie ainsi que ses procédés habituels. Il utilisait cette méthode pour ses lettres à Torcy et sûrement pour beaucoup d'autres²¹³. Il utilisait également un chiffre pour ses correspondances avec Callières puisque dans une de ses lettres il écrit « *pendant que j'ose écrire sans chiffre* ». Tous ces moyens étaient donc primordiaux pour le secret de l'élaboration de l'Entreprise d'Ecosse. Ainsi, on sait que le secret était aussi maintenu dans la vie personnelle de Nathaniel Hooke, puisque sa propre épouse, Eleanor, ne savait absolument rien de ses voyages en Ecosse. Les lettres du nonce Gualterio ou du duc de Perth l'informaient de son état sans divulguer ce qu'il faisait où le lieu où il était²¹⁴. On ne sait pas si tous les comploteurs étaient aussi prudents que Nathaniel Hooke mais l'ensemble des mesures prises fut adopté par tous. En témoignent les nombreuses lettres qui préparaient désormais son premier voyage en Ecosse. tous ces moyens étaient donc primordiaux pour le secret de l'élaboration de l'Entreprise d'Ecosse. Ainsi, on sait que le secret se tenait aussi dans la vie personnelle de Nathaniel Hooke, puisque sa propre épouse, Eleanor, ne savait absolument rien de ses voyages en Ecosse, d'où les lettres du nonce

208 Ces noms de codes sont détaillés pour tous les protagonistes en annexe p 157..

209 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, The Queen instruction's in her own hand, p. 217-218.

210 *Ibid*, Kersland's letter and cypher inclosed in the Dutchess of Gordon to me, 1707, vol 2 , p. 449.

211 Cité par l'auteur dans BELY Lucien, *Espions...op.cit.*, p.155.

212 *Ibid*.

213 Se référer à l'annexe p. 155.

214 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Letter to the Duke of Perth, 12 juillet 1705, vol 1, p. 242 .

Gualterio ou du duc de Perth, l'informant son état sans divulguer ni ce qu'il faisait ni où il était²¹⁵. On ne sait pas si tous les comploteurs étaient aussi prudents que Nathaniel Hooke mais l'ensemble des mesures prises, fut adoptée par tous. En témoignent les nombreuses lettres qui préparaient désormais son premier voyage en Ecosse.

B-Le premier voyage secret en Ecosse de Nathaniel Hooke

1) Nathaniel Hooke, émissaire royal

a) Les raisons officielles et officieuses de ce voyage.

Pour une fois, il n'y eut aucun délai supplémentaire et la préparation du voyage de Nathaniel Hooke se fit assez rapidement après l'annonce de son envoi. Il écrit le 15 juin 1705 un mémoire détaillant en plusieurs points les documents officiels dont il aurait besoin pour la réussite de sa mission. Il mentionne qu'il lui fallait une lettre de Louis XIV, adressée à la noblesse écossaise dans son ensemble. S'ajoutent la demande de lettres particulières, adressées aux principaux pairs écossais acquis au projet, c'est à dire, le duc d'Hamilton, le duc de Gordon, le Comte d'Errol, le Comte Mareschal, le Marquis de Montrosse, le Marquis de Drummond et le Comte d'Hume. De plus il aurait besoin d'une commission expliquant qu'il se rendait dans un pays du nord, lui permettant d'être considéré comme un prisonnier de guerre au cas où le navire serait pris par un ennemi de la France, ainsi qu'un ordre adressé à Carron, « *commandant de vaisseau, d'aller croiser dans les mers du nord jusqu'à tems qui luy sera presrit par celui qui sera envoyé, pour le repasser en France avec un député de la nation Ecoccoise* »²¹⁶.

Il était essentiel à Nathaniel Hooke d'avoir ces documents avec lui pour la réussite de la mission. La première lettre allait prouver, officiellement l'engagement de la France auprès de l'Ecosse pour qu'elle puisse se libérer de l'Angleterre. Les lettres nominatives flatteraient les Ecossais qui se montreraient heureux de recevoir un tel honneur de la part de Louis XIV et auraient du respect pour la France. Les derniers documents relevaient plus du voyage en mer. Sans l'ordre de commandement, le navire ne pouvait partir vers sa destination qui était bien entendu cachée. Deux jours plus tard, Louis XIV adressa une partie des documents demandés à Nathaniel Hooke. Tout d'abord, il reçut un mémoire contenant ses instructions pour l'Ecosse, effectuée « *au nom des*

215 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.*, Letter to the Duke of Perth, 12 juillet 1705, vol 1, p. 242 .

216 *Ibid*, Mémoire des expéditions nécessaires 15 juin 1705 vol 1, p. 201.

anciennes alliances »²¹⁷. Nathaniel Hooke devait se rendre le plus rapidement possible à Dunkerque et monter à bord d' « une fregatte ». Là, il devra aller en Ecosse et faire connaître à tous que Louis XIV était disposé à soutenir les « biens-intentionnés », c'est à dire les jacobites, du royaume d'Ecosse. Nathaniel Hooke devait se rendre auprès du duc d'Hamilton et des autres membres de la noblesse écossaise afin de prendre les mesures nécessaires à la préparation du projet. Cependant, il devait s'assurer auparavant de leur détermination et leur courage pour affronter l'Angleterre. Nathaniel Hooke devait aussi déterminer qui était fiable et qui ne l'était pas. Une fois les doutes passés, il devait alors faire comprendre à ses partisans qu'ils avaient une occasion unique de renverser le gouvernement anglais qui les réduisait à rien. L'Ecosse devait démontrer sa force et la France allait les aider.

Nathaniel Hooke devait même « *ajouter à ces principales raisons, celles qu'il croira les plus capables d'encourager ceux à qui il parlera* » et notamment donner en exemple l'aide que la France accorda à la Hongrie pour qu'elle se libère de l'Empereur. Nathaniel Hooke devait aussi vérifier l'état militaire de l'Ecosse. S'il était aussi catastrophique que ce que disaient les rapports de Leiston, alors Nathaniel Hooke devait demander aux jacobites quels étaient leurs besoins en chevaux, armes, ou encore d'artilleries, de manière raisonnable. Louis XIV le souligne « *il est en même temps de leur prudence de faire attention aux dépenses que sz Majesté est obligée de faire pour soutenir la guerre, et au grand nombre de troupes qu'elle emploie en tant de différents endroits de l'Europe, qu'il faut proportionner les demandes à l'estat présent des affaires* ». La France voulait bien donner les moyens à l'Ecosse de se soulever mais son état financier, catastrophique à cause de la Guerre de Succession d'Espagne qui se prolongeait la contrainait à modérer son aide financière.

L'Ecosse devait également s'informer des « *intelligences* » que les Ecossais avaient en Irlande et en Angleterre afin de trouver d'autres appuis potentiels . Après s'être assuré de tous ces points considérés comme primordiaux pour une entreprise militaire de cette ampleur, Nathaniel Hooke devait également demander à la noblesse écossaise de s'accorder sur l'envoi de « *gens fidèles* » en France. En effet, Louis XIV et la cour de Saint-Germain attendaient toujours le déplacement de représentants jacobites si bien qu'ils invitaient les jacobites qui souhaitaient rejoindre l'Ecosse à profiter du voyage de retour de Nathaniel Hooke ou à embarquer dans un vaisseau pour la Hollande afin de pouvoir par la suite obtenir des passeports. Cependant, Louis XIV invitait également les Ecossais à établir différents plans et à demander s'ils avaient besoin d'officiers militaires qualifiés afin de « *discipliner* » les Highlanders. Avec ce mémoire est donné à Hooke un

217 *Ibid*, Mémoire du Roy pour le Colonel Hooke, 17 juin 1705, p. 203.

« pouvoir » « dont [sa majesté] laisse à sa prudence de se servir; lorsqu'il jugera nécessaire pour faire voir que sa mission est autorisée »²¹⁸. Paradoxalement à ce qui est écrit dans le *Plein Pouvoir*, Louis XIV informa que Nathaniel Hooke ne devait contracter ni traités, ni conventions ou autre avec les Ecossais, car il souhaitait que les clauses d'aide soient entièrement signées en France. On remarque que Louis XIV se montrait tout de même très prudent. Neuf lettres nominatives qu'il devait donner à la noblesse écossaise accompagnaient le pouvoir que Nathaniel Hooke devait remettre en main propre une fois sur place²¹⁹. Nathaniel Hooke se fit remettre d'autres documents de la part de la Reine et du duc de Perth. C'était dans la majorité des cas des lettres également adressées à la noblesse²²⁰ qui tenaient toutes le même discours : faire confiance à Nathaniel Hooke et lui parler de tout sans crainte. Dans l'une d'entre elles, le duc de Perth parle de Nathaniel Hooke dans des termes très élogieux, sans doute pour rassurer la noblesse écossaise et montrer qu'on peut lui faire une confiance absolue²²¹. Parallèlement, Carron écrit à Pontchartrain pour lui demander de lui accorder *L'Audacieuse*, une frégate légère de quatorze canons, car il n'a rien trouvé à Calais qui « *excede la capacité de la rasée expte une prise angloise , qu'est une espèce de demi galère* » ce qui n'irait pas du tout avec le but de la mission²²². Malgré son opposition générale au projet, Pontchartrain accepta de lui accorder le navire qui fut affrété à Dunkerque. Nathaniel Hooke était enfin prêt à partir en mission.

b) Les nombreuses difficultés rencontrées

Une fois encore, tout ne se déroula pas comme prévu et Nathaniel Hooke dut s'armer de patience avant de pouvoir arriver en Ecosse. Souffrant, il ne put aller chercher le reste de ses papiers officiels que le 20 juin 1705, directement chez M. Adam, le premier commis du Marquis de Torcy²²³. Son passeport, qui indiquait qu'il se rendait en Pologne y figurait également²²⁴. Comme le souligne Lucien Bély, le passeport était « une parenthèse de paix dans la guerre ». En effet, ces sauf-conduits, délivrés par les souverains eux-mêmes sous la forme de lettre patente donnaient la

218 *Ibid*, My Plein Pouvoir, vol 1, p. 213

219 Ces lettres étaient adressées aux membres de la noblesse écossaise mentionnée par Nathaniel Hooke mais on ne sait pas à qui étaient destinées les deux autres, *Ibid*, Lettres nominatives adressées à la noblesse écossaise, vol 1, p. 208-213.

220 *Ibid*, Lettres et papiers de la Reine et du duc de Perth, vol 1, p. 218-230.

221 « *A very worthy and a very accomplished person, Collonel Hooke, those parts and intergrity had procured him an entire credit [...] his having a great deal of kindness for me can add anything to the confidence you may justly have in him [...] his courage, his adresse, his dexterity, his zeal for the cause and an easy sweat of conversation* », *Ibid*, Two letters for Lady Errol by his brother, duke of Perth, vol 1, p. 218-230.

222 *Ibid*, Copy's of Carron's letters to Pontchartrain, vol 1 , p. 199.

223 *Ibid*, Duke de Chevreuse to me, 19 juin 1705, vol 1 , p. 214.

224 *Ibid*, My Passeport, vol 1, p. 215.

certitude de ne pas être inquiété lors du voyage²²⁵. Nathaniel Hooke demanda que trois « passeports en blanc pour des vaisseaux Ecossais » lui soient accordés afin qu'ils puissent servir pour son voyage de retour et éventuellement pour amener des représentants avec lui ou envoyer des nouvelles en France²²⁶. Ce sont ces passeports qui posèrent problème puisque deux semaines plus tard et à quelques jours du départ, Nathaniel Hooke n'en reçut toujours aucun. En écrivant à M. Adam il se demanda alors s'il avait eu raison d'effectuer cette demande, bien que pour lui, cette proposition n'eût « rien d'extraordinaire »²²⁷. En réalité, c'était un problème de forme du passeport, qui, officiellement devait contenir les causes du voyages, ce qui ici, comme le souligna M. Pequet à Nathaniel Hooke, pouvait lui être préjudiciable²²⁸. On peut également supposer que Torcy n'était pas vraiment rassuré de donner trois passeports blancs, car ils pouvaient tomber dans des mains ennemis. Néanmoins, ils lui furent envoyés et Nathaniel Hooke arriva à Dunkerque le 10 juillet 1705.

Alors que tout semblait prêt, il écrit ce même jour à M. Adam : « *vous scavez les difficultez que j'ay essuyées pour les passeports ; presentement que je suis ici, que le vaisseau est prêt, est dans la rade, et que le vent est bon, voicy un nouvel accrôt, il n'y a point de nouvelles de M. Le Fevre* ». Malheureusement pour Nathaniel Hooke, les lettres de change n'étaient toujours pas arrivées ce qui retardait encore une fois le voyage. Ces lettres de changes permettaient la conversion en livre anglaise de la somme d'argent qui lui avait été attribuée pour sa mission. Celles-ci et un mystérieux paquet devaient lui être envoyés par le biais du Maître de Poste d'Anvers, M . Lefevre, qui avait reçu des ordres du Marquis de Torcy. Il était impossible à Nathaniel Hooke de se rendre en Ecosse sans argent. Dans l'attente de leur réception et afin de ne pas être reconnu, l'émissaire secret dut s'enfermer dans la chambre d'une auberge²²⁹. Les lettres arrivèrent enfin le 12 juillet, le cachet intact malgré le retard étrange qu'elles eurent puisqu'elles avaient été envoyées le 5 juillet. Il en informa ses interlocuteurs habituels²³⁰. Alors que toutes les formalités de départ étaient réglées, ce sont désormais les vents contraires qui empêchaient le voyage et il faudra attendre le 16 juillet pour que *l'Audacieuse* prenne la mer. Cependant, la maîtrise des vents étaient essentielle pour naviguer et dix jours plus tard, les vents nordiques de plus en plus forts, obligèrent Carron à retourner à Dunkerque²³¹.

Nathaniel Hooke apparemment malade, ne supportait pas non plus les voyages en mer qui

225 BELY Lucien, *Espions...op.cit.*, p.610.

226 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Answer to the Duke de Chevreuse, 19 juin 1705, vol 1, p. 215.

227 *Ibid*, M. Adam to me and answer 4 juillet 1705, vol 1, p. 232.

228 *Ibid*, M. Pequet to me 4 juillet 1705, vol 1, p. 232.

229 *Ibid*, To M. Adam 10 juillet 1705, vol 1, p. 238.

230 *Ibid*, To M. de Torcy 12 juillet 1705, vol 1, p. 244.

231 *Ibid*, My answer to Duke of Perth, 26 juillet 1705, vol 1, p. 250.

étaient connus pour être particulièrement difficiles au XVIII^e siècle et c'est très affaibli qu'il rejoignit la terre ferme²³². Carron ne souhaitant pas partir tant que le vent variait autant, Nathaniel Hooke fut encore une fois confiné dans une chambre à Dunkerque et se tint informé de quelques nouvelles qu'il parvenait à obtenir dont une qui l'inquiéta particulièrement et qu'il rapporta directement à Torcy. Un navire, heureusement français, qui longeait les côtes d'Ecosse, fut abordé par deux chaloupes lui demandant s'il était bien l'*Audacieuse* et si celui-ci transportait des lettres. Nathaniel Hooke comprit alors que que sa mission et surtout le nom du navire étaient connus en Ecosse, mais il ne parvint pas à savoir par qui. Son avis sur cette affaire est tranchant et il écrit que « *J'ay souvent eu l'honneur de vous dire, Monsieur, que j'apprehendois des terribles inconveniens en faisant l'affaire en question avec la Cour de S. Germain [...] on peut conclure qu'il y a de la trahison et que les ennemis en sont avertis et il vaudra bien la peine de s'éclaircir d'où vient la trahison* »²³³. Pour lui, il est clair que ces informations proviennent forcément de la cour en exil dont il se méfiait tant. Le temps passait et c'est finalement le 3 août 1705 que Nathaniel Hooke partit rejoindre l'Ecosse.

2) De la méfiance et des divisions : les négociations difficiles de Nathaniel Hooke avec la noblesse écossaise

a) La rencontre avec les « biens-intentionnez »

La longue attente de Nathaniel Hooke fut récompensée par un vent très favorable qui le fit arriver en Ecosse en seulement quatre jours, le 8 août 1705, où il resta environ un mois et demi. C'est au château de la Comtesse d'Errol, à Slaines, qu'il devait d'abord se rendre. Des signaux spéciaux avaient été prévus pour prévenir de l'arrivée du navire afin de pas le confondre avec un autre et envoyer des chaloupes²³⁴. C'est grâce au mémoire très détaillé que Nathaniel Hooke rédigea à l'attention de Torcy et Chamillart et qui fut lu à Louis XIV le 19 octobre 1705, qu'il nous est possible de savoir exactement ce qui se passa pendant les semaines où il était en Ecosse²³⁵. Nathaniel Hooke resta deux jours chez Lady Anne Hay, née Drummond, comtesse douairière

232 « *I was very ill all the time not only with sea sickness, which was violent enough, but with a feavour, and a breaking out all over* » *Ibid.*

233 *Ibid.*, To M. de Torcy 31 juillet 1705, vol 1, p. 259.

234 « *Carron shall hoise an Hollands ensign at the main top-mast head (the main topsail half mast down), and a Scots ensign at the mizen picke...* » et le contraire pour la réponse provenant d'Errol, *Ibid.*, Signals agreed on between Thomas Gordon, commanding the guard-ship, and Mr Carron, at the Slaines in Aug. 1705, by the Comtess of Errol means, vol 1, p. 336.

235 *Ibid.*, Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

d'Errol et sœur du duc de Perth qui lui parla alors de la situation en Ecosse et des principaux pairs de ce royaume. Nathaniel Hooke la décrit comme « *une dame d'environ cinquante ans, d'un esprit solide et penetrant : tous les biens-intentionnez ont de la confiance en elle* ». Au fur et à mesure de l'avancement du projet, elle devint un atout important, n'hésitant pas à donner son avis sur le nombre de troupes et l'argent nécessaire à un soulèvement éventuel de l'Ecosse²³⁶. Elle devint les yeux et les oreilles de Nathaniel Hooke, lui rapportant par lettre tout ce qui se passait.

Son rôle dans la préparation du projet pose la question de la place des femmes qui est très importante, notamment lorsque Nathaniel Hooke était en Ecosse. La comtesse d'Errol, la duchesse de Gordon, la comtesse Marischal, et d'autres femmes tenaient le rôle d'agents de liaison, espionnaient et participaient activement à ce projet, toutes à leur manière. En témoigne la correspondance entre la comtesse d'Errol et la duchesse de Gordon et celles qu'elles entretenaient avec Nathaniel Hooke. Depuis le XVIIe siècle, de nombreuses femmes, aristocrates, entraient dans la sphère politique et participaient aux intrigues et au jeu diplomatique, par le biais de leur réseau familial²³⁷. Dans la société écossaise du début du XVIIIe siècle, les femmes avaient un statut assez important et pouvaient bénéficier de leurs propres biens et ressources, grâce à un statut juridique spécial, qu'elles fussent mariées ou non. Elles possédaient également une liberté de mouvement et d'action qui était rare à une époque où le statut des femmes dépendait forcément d'un homme²³⁸.

La Comtesse d'Errol était très active dans la préparation du projet et était la plus informée de l'évolution de la situation en Ecosse et à Saint-Germain grâce aux lettres de son frère. Dans une lettre, elle avait déjà signalé à Nathaniel Hooke la difficulté que les nobles avaient de s'accorder sur les mesures nécessaires à un éventuel soulèvement avec la France²³⁹. Or, la situation avait empiré notamment à cause de la nouvelle session du parlement. Le duc de Gordon s'était efforcé de rassembler, plusieurs fois, l'ensemble de la noblesse jacobite écossaise afin qu'elle puisse discuter ensemble des mesures à prendre. Or celle-ci se révéla divisée et rongée par les jalousies mutuelles. La situation surprit fortement Nathaniel Hooke puisqu'il semblait que le désir de soulèvement de la noblesse jacobite eût diminué. Le marquis de Montrose se serait rapproché du gouvernement anglais et aurait déclaré préféré les « *interets particuliers* » plutôt que le projet. Le duc d'Hamilton était remis en cause par les autres pairs, sans doute par jalousie à son égard parce qu'il avait été choisi pour mener le projet, mais aussi car ils ne lui faisaient pas confiance. La noblesse avait

236 « *le nombre des troupes qu'il faudroit pour faire réussir cette entreprise, est d'environ dix ou douze mille hommes [...] on demande des armes pour armer vingt mille hommes [...] il faut permettre qu'on enverra un secours suffisant d'argent pour soutenir une entreprise de cette nature* », *Ibid*, Traduction d'une lettre d'Ecosse du 23 mars 1705, vol 1, p. 163.

237 BEAUVALET S., *Les femmes à l'époque moderne, XVIe-XVIIIe siècles*, Benlin Sup, Paris, 2002, p. 81 et 226.

238 HOUSTON R. A., *Scottish Society 1500-1800*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989, p. 118-129.

239 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Traduction d'une lettre d'Ecosse du 23 mars 1705, vol 1, p. 163.

convenu d'un plan sur les mesures à prendre que le duc aurait refusé de signer²⁴⁰.

Celui qui était donné comme le chef des jacobites était en fait loin de faire l'unanimité auprès de tous. Nathaniel Hooke confirma que « *tout cela [lui] donna beaucoup d'inquiétude* » et il choisit de se rendre directement à Edimbourg où il trouverait tous les nobles en raison des sessions de parlement ouvertes depuis déjà trois semaines. Ce voyage était hasardeux pour Nathaniel Hooke car il risquait d'être reconnu mais essentiel pour établir la situation de l'Ecosse. Il envoya alors Carron à Christianstandt en Norvège pour une quinzaine de jours et arriva trois jours plus tard, discrètement à Edimbourg, accompagné d' « *un gentihomme de la Maison de Gordon* » qui lui servit de guide²⁴¹. Nathaniel Hooke resta environ trois semaines à Edimbourg où il rencontra de nombreux députés jacobites et d'autres membres de la noblesse écossaise. Malheureusement pour lui, celle-ci se montra très réticente à l'idée de rencontrer un inconnu mandé par la France et surtout par Saint-Germain. Il lui fallut de nombreuses fois montrer ses lettres et surtout son « *pouvoir* » afin de lever toute méfiance à son égard. Or, la Reine avait écrit des lettres nominatives uniquement à ceux avec qui elle avait l'habitude de correspondre et Louis XIV seulement à ceux dont Nathaniel Hooke avait prouvé l'utilité, ce qui causa des problèmes pour certains. Ce fut le cas pour le comte de Panmure ou encore l'évêque d'Edimbourg qui voulurent lire une lettre adressée à un autre.

Afin de rencontrer le Comte d'Errol, Nathaniel Hooke envoya d'abord Gordon donner les lettres qui lui étaient destinées, dont une provenant de sa mère. Le Comte envoya alors son ami Charles Fleming, pour l'informer qu'il ne pourrait pas le rencontrer tout de suite. Charles Fleming se proposa alors d'escorter Nathaniel Hooke à Edimbourg pour trouver les autres nobles. Le duc de Gordon était parti pour son château le matin même mais son épouse demeurait toujours à Edimbourg et c'est chez elle que Nathaniel Hooke devait retrouver celui qui lui fera rencontrer le duc d'Hamilton en personne, son aumônier Carnegy. Le prêtre trouva également un lieu sûr pour que Hooke puisse loger sans être reconnu. L'émissaire se rendit donc chez Lady Comestown, une catholique qui offrait aux missionnaires un abris en tant de persécutions et où il y resta cinq jours. Il s'en suivit de nombreuses et fréquentes rencontres avec l'ensemble de la noblesse jacobite. Nathaniel Hooke rencontra la Comtesse Marischal, la fille du duc de Perth qui venait de la part de son époux, le Comte Marischal, qui souhaitait le voir rapidement chez lui, mais aussi du Comte d'Errol. Ce dernier souhaitait que Nathaniel Hooke envoie ses propositions, par écrit, afin de juger de sa sincérité. Cette prudence commençait à agacer Nathaniel Hooke qui ne comprenait pas pourquoi il suscitait autant de méfiance alors qu'il avait séjourné chez sa mère et que sa qualité d'émissaire était appuyée par de nombreuses lettres de la Reine et de Louis XIV. Afin de réussir sa

240 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

241 *Ibid.*

mission, il obtempéra et envoya une énième lettre de bonne foi. De son côté, la Contesse Marischal lui demanda si celui-ci avait apporté de l'argent afin de subvenir à ses besoins. Il semblerait que la noblesse ne voulait pas avoir quelqu'un à sa charge.

Le soir du deuxième jour, le Comte d'Errol accepta enfin de rencontrer Nathaniel Hooke chez le Comte Marischal. Apprenant par Charles Fleming que de nombreuses personnes de sa connaissance se trouvaient à Edimbourg, Nathaniel Hooke préféra ne pas sortir pendant la journée, de peur d'être reconnu, et organiser les entrevues le soir ou bien la nuit²⁴². Ces mesures de sécurité étaient nécessaires afin de garder le secret de sa présence en cette ville. Nathaniel Hooke rencontra d'abord le comte Marischal qui, rassuré par les lettres qui lui étaient adressées, considéra enfin Nathaniel Hooke comme une personne de confiance. Il lui révéla alors qu'il « *trouveroit tout le monde sur ses gardes et tres peu d'union parmi les principaux mais qu'avec un peu de patience on viendrait à bout de tout* ». Il lui conseilla également de ne pas s'entretenir avec trop de personnes afin de ne pas éveiller des soupçons, car « *l'imprudence est plus à craindre que la malice* ». Satisfait par l'ensemble des propositions de Nathaniel Hooke, le Comte Marischal laissa sa place au Comte d'Errol. Celui-ci s'excusa pour les difficultés qu'il avait faites pour rencontrer Nathaniel Hooke mais il laissa entendre qu'il avait plusieurs fois été exposé à des intrigues, ce qui était dangereux pour sa qualité de député et pour le projet. C'est avec ces deux hommes et Charles Fleming que Nathaniel Hooke eut le plus d'entrevues, parlant alors aussi bien du projet que de la situation militaire et politique de l'Ecosse.

Les clivages dus à la jalousie s'étaient creusées et Nathaniel Hooke sentit que les négociations allaient être très difficiles. C'est toujours par le biais d'un membre de la noblesse qu'il put en rencontrer d'autres. La duchesse de Gordon lui offrit l'hospitalité durant quelques jours et l'introduisit auprès de Springkell mais aussi de Charles Roxborough qui recommanda à Nathaniel Hooke de s'entretenir également avec le Vicomte de Stormont. Ces trois hommes pouvaient permettre le ralliement du nord de l'Angleterre et des régions frontalières écossaises au projet. Ils partageaient tous le même avis sur l'Ecosse mais pas sur les mesures à prendre. Au fur et à mesure de leurs entrevues, quasiment tous les jours, une confiance s'établit entre la noblesse et l'agent. Ils comprirent que sa mission était en faveur de l'Ecosse et de leurs intérêts. Ils en vinrent même à parler de Nathaniel Hooke en bien et lui faire part sans réserves de la situation critique des jacobites et de leur crainte vis à vis du duc d'Hamilton²⁴³.

La rencontre avec la noblesse écossaise permit à Nathaniel Hooke de découvrir que la division entre ses membres était bien plus grave qu'il ne le pensait. En effet, ils étaient loin d'être

242 *Ibid.*

243 *Ibid.*

unis sous le duc d'Hamilton et les négociations s'annonçaient très difficiles pour lui. Le comte d'Errol confirma l'existence de jalousies au sein la noblesse depuis l'année passée. Les pairs ne se faisaient pas confiance, ce qui, pour Nathaniel Hooke était très problématique. Cependant, ils souhaitaient tous que la situation change dans l'intérêt des Stuarts. Le comte d'Errol affirma que certains avaient plus de résolution à faire avancer leurs intérêts personnels que ceux du jeune Jacques III. Il expliqua à de nombreuses reprises quelques aspects de « *l'état de leurs affaires* ». Sa méfiance envers le duc d'Hamilton, dont il pense vouloir ravir le duché, et sa volonté de défendre ses intérêts particuliers alertèrent Nathaniel Hooke. En effet, depuis que la Reine l'avait choisi pour conduire le projet en Ecosse, il aurait exigé que tous le suivent « *aveuglement* ». Au début, la noblesse se plia, mais les plus éclairés arrêtèrent, soupçonnant bien trop le duc, si bien, que celui-ci et les autres jacobites ne se concertaient plus du tout. Cette discorde menaçait directement le duc au parlement puisqu'il perdrat son statut de chef du parti patriotique écossais et donc tous ses députés et n'aurait alors plus aucun pouvoir. Le comte d'Errol expliqua à Nathaniel Hooke que personne en Ecosse n'avait compris pourquoi le choix du commandement s'était porté sur lui. Il n'aurait pas autant de clans et donc d'hommes sous son commandement et serait loin d'être le plus puissant²⁴⁴. Nathaniel Hooke le savait, ses clans étaient presbytériens et dépendaient de sa mère, Anne Hamilton la duchesse douairière, qui n'était pas forcément toujours d'accord avec les dires et les actions de son fils. Une partie des députés écossais avait déjà abandonné Hamilton. Cependant, le comte d'Errol était certain que le peuple le suivrait car il était très apprécié des Ecossais pour son « *zèle* » jacobite, mais il le trouvait beaucoup trop mystérieux.

La mission de Nathaniel Hooke devint tout autre. Il fallait tempérer et unir la noblesse pour unir l'Ecosse. Une altercation éclata même entre le comte d'Errol, le comte Marischal et le duc d'Hamilton, pendant que Nathaniel Hooke était à Edimbourg. Ils lui posèrent un ultimatum : soit il acceptait le projet, soit ils l'abandonnaient, le laissant seul au parlement. Nathaniel Hooke, s'entretint également avec le comte de Hume qui envoya des personnes de confiances sonder quelques clans. Celui-ci était puissant dans les régions frontalières avec l'Angleterre et possédait une grande cavalerie mais était également farouchement opposé à Hamilton. Grâce à la duchesse de Gordon, Nathaniel Hooke s'entretint avec le comte de Panmure, le seigneur le plus riche d'Ecosse, qui était ami avec Hamilton mais qui semblait ignorer beaucoup de ses réelles intentions²⁴⁵. Les questions de religion était également au cœur des enjeux de Nathaniel Hooke. Il devait savoir si les épiscopaliens et peut-être quelques clans presbytériens s'accorderaient et participeraient ensemble

244 *Ibid.*

245 *Ibid.*

au projet²⁴⁶. Le comte d'Errol conseilla à Nathaniel Hooke de rendre visite à Thomas Joseph Nicholson, le vicaire apostolique d'Edimbourg afin de s'entretenir avec lui de ces questions et s'assurer que la religion serait de nouveau respectée sous les Stuarts. Nathaniel Hooke l'avait déjà rencontré lors de ses études à Glasgow. C'était un jacobite éclairé qui avait un grand crédit parmi les épiscopaliens. Il assura à Nathaniel Hooke que le clergé était engagé dans la cause aussi bien par intérêt que par devoir afin de rétablir l'épiscopat. Pour lui, le retour des Stuarts en est le seul moyen. Nathaniel Hooke rencontra également Graham, le député du parti des épiscopaliens et qui était ancien procureur général sous Jacques II, qui lui confirma la même chose. Afin de ne pas éveiller trop de soupçons, Nathaniel Hooke convint qu'il avait assez vu de seigneurs écossais. Absolument tous demandèrent à Nathaniel Hooke ce qu'il pensait du duc d'Hamilton. Constatant les soupçons et l'animosité qui alimentaient ces divisions, Nathaniel Hooke trouva un moyen de rencontrer le duc d'Hamilton et de se faire sa propre idée. En effet, si ces rumeurs étaient vraies, les conséquences seraient désastreuses et le choisir était un grave erreur.

b) L'étrange rencontre avec le duc d'Hamilton

Nathaniel Hooke fit savoir par Carnegy, son aumônier, qu'il souhaitait s'entretenir avec le duc d'Hamilton. Dans un premier temps, le duc refusa de parler avec Nathaniel Hooke jusqu'à ce qu'il sache que c'était lui et pas un autre homme qui avait été envoyé en mission en Ecosse. En effet, comme il a déjà été mentionné dans l'étude, ils se connaissaient déjà pour avoir été dans des cellules accolées à la Tour de Londres en 1689. Il y eut finalement trois entrevues entre les deux hommes, dont la dernière dura trois jours entiers. Cependant, excepté pour la plus longue, le duc exigea qu'elles se fassent dans l'obscurité. Nathaniel Hooke ne devait se fier qu'au souvenir de la voix de son ancien compagnon d'infortune. D'autre part, il fit promettre à Nathaniel Hooke de ne rien révéler de ce qu'il s'apprêtait à lui dire, notamment aux autres jacobites. L'émissaire accepta toutes ces demandes car sa rencontre avec le duc d'Hamilton était primordiale pour découvrir ses réelles intentions. Carnegy vint chercher Nathaniel Hooke pour le conduire chez Lady Largo, qui était une femme âgée, en qui Hamilton avait toute confiance et qu'il voyait régulièrement. Celle-ci le mena discrètement à travers les gardes du palais d'Holyrood House dans lequel il séjournait, pour qu'il puisse aller retrouver le duc d'Hamilton dans ses appartements. Comme convenu, la chambre du duc

246 L'Ecosse avait deux tendances religieuses, les épiscopaliens qui voyait dans le Roi, le gouverneur de leur église et les presbytériens, qui souhaitaient que leur église ne soit régis par aucun pouvoir mais par des assemblées d'élus autonomes. Le catholicisme était très présent. Sous Guillaume d'Orange, l'épiscopat fut aboli au profit de la *Kirk*, l'Eglise presbytérienne écossaise, qui avaient de nombreux liens avec le pouvoir en place et était donc puissante.

d'Hamilton était sans lumière, et celui-ci « *l'embrassa avec beaucoup d'affection, [l]l'appelant son camarade de prison* »²⁴⁷. Le duc d'Hamilton expliqua à Nathaniel Hooke les raisons de sa prudence exacerbée, par le fait qu'il ne se fiait à personne et surtout pour appuyer le mensonge qu'il prévoyait de dire aux autres jacobites : affirmer qu'il n'avait pas vu Nathaniel Hooke. Il souhaitait que cette entrevue se fasse comme si celle-ci n'avait jamais existé, ce qui était une attitude très étrange pour celui qu'on considérait comme le chef de tous les jacobites, et surtout cela confirmait les dires des autres pairs qui trouvaient que le duc d'Hamilton agissait seul et dans l'ombre.

A cause du duc d'Hamilton, Nathaniel Hooke fut obligé de jouer à un double-jeu qui le rendit mal à l'aise et faillit ruiner ses efforts de confiance avec les autres pairs. Il devait soutenir que le duc avait refusé de s'entretenir avec lui car la Reine ne lui avait adressé de « *marques* ». Nathaniel Hooke s'exécuta, allant même jusqu'à jouer un jeu dangereux et critiquer avec lui les autres jacobites afin que le duc se confie plus rapidement sur ses intentions. En effet, après avoir passé trois jours auprès du duc d'Hamilton, il dut trouver des excuses à son absence. Si tous avaient semblé satisfaits des raisons de celle-ci, la duchesse de Gordon et surtout le comte d'Errol ne le crurent absolument pas. Comme pour les autres nobles, Nathaniel Hooke remit les lettres qui étaient adressées au duc d'Hamilton, en soulignant « *qu'étant sans lumière il ne la pouvoit lire* ». Le duc les prit et passa, seul, dans un cabinet pour les lire. Le mystère entourant ce duc était réel et les soupçons de Nathaniel Hooke s'accrurent au fil des entrevues. Le duc d'Hamilton se disait fidèle aux Stuarts mais il trouvait les jacobites divisés et sans vigueur. Pour lui c'est uniquement grâce à lui et à ses discours que le débat sur la succession hanovrienne fut lancé au parlement. Nathaniel Hooke ne manqua pas de souligner sa situation précaire au parlement, ce que le duc attribua uniquement à un manque d'argent. Queensberry aurait détourné certains de ses partisans avec des sommes d'argent conséquentes, qu'Hamilton ne possédait pas²⁴⁸. La Reine avait déjà souligné à Nathaniel Hooke, lors d'une entrevue à Saint-Germain que le duc d'Hamilton avait besoin d'un financement pour appuyer les députés du parti des Ecossais²⁴⁹. Le comte d'Errol avait prévenu Nathaniel Hooke des différends qui l'opposaient à Queensberry qui tentait de se faire une nouvelle place au parlement après sa disgrâce. Nathaniel Hooke s'interrogea donc sur le comportement du duc. Il écrit qu'il parlait avec « *feu* » n'hésitant pas à « *déclamer* » la noblesse jacobite et apparaissait comme un homme très caractériel et lunatique. La confirmation des soupçons du comte d'Errol apparurent à Nathaniel Hooke et il rapporte les paroles graves du duc « *Nous avons en veue,*

247 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

248 *Ibid.*

249 "Elle se plaint de ce qu'on n'envoie pas d'argent au duc d'Hamilton pour l'aider à faire les dépenses nécessaires pour la séance de parlement. Je répondis qu'on ne voit pas encore assez claire les intentions des Ecossais pour faire une telle démarche en sa faveur", *Ibid*, To M. De Torcy, 5 juin 1705, vol 1 p. 190.

de n'être pas esclaves aux anglois et nous croyons que si la Reyne Anne vint à mourir sans avoir fait recevoir la succession de Hanover en ecosse, il nous serait facile de nous séparer de l'Angleterre ou de l'obliger à nous accorder les conditions que nous demandons »²⁵⁰.

En tant que premier pair d'Ecosse, ce serait à lui que reviendrait la vacance du trône. Le duc n'attendait qu'une seule chose, la mort d'Anne pour agir, mais selon ses propres intérêts. Il ne ferait rien auparavant. Malgré tout, Nathaniel Hooke tenta d'en savoir un peu plus sur ses intentions et continua de s'entretenir avec lui, pour le faire sans doute changer d'avis. Il tenta de lui faire comprendre qu'il ne fallait pas laisser passer cette occasion et que si la paix était signée, Louis XIV ne risquerait pas une nouvelle guerre ouverte avec l'Angeletre, simplement dans l'intérêt de l'Ecosse. Il fallait que chacun y trouve son compte, étant donné l'argent et les moyens qui étaient promis. Nathaniel Hooke rappela que si Anne rappelait son frère à la couronne il fallait que ce soit avec l'Ecosse, sinon elle demeurerait telle quelle. Pour Hamilton, il fallait simplement gagner les faveurs de Marlborough et Godolphin, qui seraient plutôt favorable aux Stuarts qu'aux Hanovres. Nathaniel Hooke émit des réserves et ne préféra pas donner son avis sur différents sujets touchant la politique, prétextant que ses instructions ne le lui permettaient pas. Il suggéra, tout de même que l'Angleterre réduirait forcément l'Ecosse en province comme elle avait réduit l'Irlande. Après avoir parlé de Saint-Germain, la première entrevue s'acheva à 6h et Hamilton demanda à Nathaniel Hooke d'écrire ses propositions. Ils convinrent d'une autre entrevue le lendemain. L'émissaire se retira chez Lady Largo pour écrire les propositions qu'il lui apporta le jour même. Il avait compris que pour faire agir le duc d'Hamilton, il ne devait pas trop insister sur les intérêts du Roi d'Angleterre.

Les deux hommes se virent à nouveau la nuit suivante, toujours dans l'obscurité et parlèrent jusqu'à 4h. Hamilton avait réfléchi aux paroles de Nathaniel Hooke et il souhaitait revoir son *pouvoir*, lui indiquant qu'il n'y était pas question du Roi d'Angleterre. Nathaniel Hooke dut justifier cela par le fait que pour Louis XIV, la nation écossaise était libre et indépendante, et que c'était à elle de gérer ses intérêts. Louis XIV souhaitait secourir les Ecossais mais les laisser maîtres d'en choisir les moyens les plus efficaces. Pour Hamilton, c'était le « *zele imprudent* » des jacobites qui gâchait tout²⁵¹. Il n'y avait pas besoin de renforts de troupes étrangères, juste d'un financement. Si les jacobites voulaient se battre, ils le feraient seuls. Sans doute pour asseoir sa propre position, Hamilton souligna qu'un prince catholique serait problématique, ce que Nathaniel Hooke ne pouvait contredire, mais il lui rappela que sa mission était simplement d'aider les jacobites à se mettre d'accord et à prendre les bonnes mesures. Pour le duc, il fallait impérativement que Nathaniel

250 *Ibid*, Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

251 *Ibid*.

Hooke persuade les jacobites de poursuivre leurs mesures sans lui car il n'était pas assez bien avec eux et il lui parla de l'altercation qu'il eut avec le comte d'Errol et le comte Marischal.

La dernière entrevue qui dura trois jours entiers, cette fois-ci à la lumière, fut marquée par des « *querelles* » entre les deux hommes et Nathaniel Hooke s'efforça de le faire changer d'avis, sans succès. Cela ne fit que conforter Nathaniel Hooke dans ses soupçons et sa volonté de ne plus avoir à faire avec le duc d'Hamilton en ce qui concernait son projet.

C-L'aboutissement des négociations de Nathaniel Hooke avec la noblesse écossaise

1)Les décisions prises par la noblesse

a) L'évaluation des acquis et des besoins des Ecossais

Une chose était certaine pour Nathaniel Hooke : les deux tiers de la nation écossaise se soulèveraient en faveur des Stuarts. Vers la fin de son séjour à Edimbourg, il pria la noblesse écossaise d'établir une liste des moyens dont elle aurait besoin pour le projet. Grâce aux différentes entrevues, il parvint à dresser l'état militaire de l'Ecosse et donc à voir si la situation décrite quelques années auparavant par Thomas Leviston dans son mémoire n'avait pas changé. La noblesse écossaise estimait qu'elle pouvait disposer en tout de douze mille soldats d'infanterie, cinq-mille cavaliers et d'environ huit-mille Highlanders²⁵². Par conséquent, les Ecossais n'auraient besoin que de quatre mille ou cinq mille hommes en renfort, des troupes françaises. Leur but était de descendre vers l'Angleterre, ce que Nathaniel Hooke leur déconseilla d'abord. Selon le duc d'Hamilton, le duc d'Athol avait fait armer deux mille des meilleurs hommes de l'Ecosse, le seigneur de Grant mille deux cent hommes et le comte Marischal six cent. Il assura que les provinces assemblaient les milices tous les mois. Elles étaient peu armées, mais tous les Highlanders l'étaient « *à leur façon* »²⁵³. Ici il était sûrement fait référence au trafic d'armes, très présent dans les Highlands, mais aussi à l'usage d'armes traditionnelles telles que la claymore²⁵⁴. De l'argent avait été envoyé en Hollande par la noblesse pour acheter des armes mais la ville d'Amsterdam avait interdit la vente d'armes aux Ecossais²⁵⁵. Il n'y avait aucune munitions dans les forteresses, excepté au château d'Edimbourg où il y aurait moins de cinq cent livres de poudre dans

252 BYRNE T., *op. cit.*, p. 311.

253 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

254 La claymore était une large épée à deux mains et à double tranchant qui était traditionnellement utilisée par les Highlanders depuis le XIV^e siècle.

255 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

les magasins, ce qui était beaucoup trop peu. Certains nobles assurèrent déjà le nombre de forces qu'ils apporteraient. Le duc de Gordon donnerait au maximum deux-mille soldats et cinq cent cavaliers. Le comte de Hume assura qu'il se mettrait en campagne à la tête de cinq-cent cavaliers seulement, car le nombre de chevaux avait fortement diminué en Ecosse. Il fallait donc que la France en approvisionne les Ecossais. L'enjeu était de s'assurer que les Lowlands et les provinces du nord de l'Angleterre soient armés, ce qui pouvait être assuré par Roxborough, Stormont et Springkell. Selon Hamilton, les provinces de Lancaster, Westmorland, Cumberland, Northumberland et la ville de Newcastle se soulèveraient également. Par ailleurs, le Vicomte de Stormont accepta de diriger les hommes des Highlands mais contre rémunération.

La noblesse posa la question des appuis supposés en Irlande. Nathaniel Hooke confirma que la reine en avait en la personne du duc de Granard. Les catholiques irlandais attendaient avec impatience de pouvoir retrouver leurs droits. Ils aideraient l'Ecosse, ce qui confirmait les paroles du duc de Perth sur une ouverture irlandaise du projet. Hooke avait encore besoin d'en savoir plus, et il souleva notamment la question de l'Acte de Sûreté²⁵⁶. Il fallait, en effet, empêcher le plus possible que d'autres divisions se créent à l'intérieur du parlement et faire en sorte que tous s'accordent sur la légitimité des Stuarts. La noblesse voulait que Nathaniel Hooke traite directement avec eux, ce qui le mit dans une situation embarrassante. En effet, en totale contradiction avec ce qui était écrit sur son « *pouvoir* », Louis XIV lui avait formellement interdit de le faire. Il devint donc difficile pour lui de négocier, surtout que la noblesse parlait enfin d'envoyer des députés en France, ce qui était une occasion inespérée pour Nathaniel Hooke. Afin de trouver une issue, il leur dit qu'il fallait commencer par « *regler le secours que le roi leur donnerait* » mais qu'il fallait d'abord savoir sur quoi il porterait²⁵⁷. Afin de régler cette question, les jacobites devaient se réunir souvent, ce qui était difficile, surtout lorsque Nathaniel Hooke était présent à Edimbourg, car les risques de découverte étaient très importants. Ils disaient être dans une « *frayeur continue pour lui* ». Il leur certifia connaître ces risques mais choisit de partir dans les provinces afin de voir les clans pour les laisser délibérer. La noblesse était satisfaite et promit que dans un délai de dix jours, les députés, tant attendus en France, seraient prêts à partir avec lui. Cependant, Nathaniel Hooke choisit finalement de rester encore un peu à Edimbourg afin de s'assurer de leur réponse. Cependant, comme il l'écrivit lui-même, « *Il est plus difficile d'entamer une négociation que de la mener à bonne fin* » et lorsque le Comte d'Errol et le Comte d'Hume lui écrivirent de nouveau, c'était une nouvelle fois pour parler

256 Le *Security Act* de 1702, porté par le comte de Saltoun, stipulait qu'en cas de vacance du trône écossais, sans héritier direct, le parlement écossais choisirait lui-même son successeur, pour la sécurité de la souveraineté, de l'honneur de la religion et de la liberté de l'Ecosse. La succession hanovrienne devenait donc non avenue en Ecosse et contraint la proposition d'union complète avec l'Angleterre qui avait été proposée par Queensberry.

257 *Ibid.*

d'une éventuelle descente vers l'Angleterre. Il semblerait que ce fut une condition *sine qua non* pour la noblesse écossaise dans l'établissement d'un traité avec la France.

b) L'envoi de députés en France

La noblesse écossaise était tout de même toujours disposée à envoyer des émissaires en France, mais leur donner des instructions en si peu de temps leur était impossible. Toutefois, un certain nombre de garanties apparaissent, sur leurs forces et leurs moyens et sur le fait que les Ecossais profiteraient de leur réseau pour faire avancer la cause. Les députés arriveraient par vaisseaux marchands écossais qui viendraient s'approvisionner en vin en France au mois d'octobre suivant. Or toutes ces dispositions n'étaient pas encore mises par écrit, et après trois jours sans nouvelles, Nathaniel Hooke s'impatienta et leur écrivit une nouvelle fois qu'il était « *lassé d'attendre* » leur décision et qu'il devait se rendre le lendemain dans les Highlands. Cette lettre les réveilla et tous lui écrivirent le lendemain pour lui dire qu'ils avaient choisi quatre députés dont deux iraient en France. Le choix se porta sur le comte de Panmure, le comte Marischal , Lord Kenmur et Charles Fleming, et les deux derniers seraient les deux députés envoyés. Nathaniel Hooke fut ravi que Charles Fleming eut été désigné, car les deux hommes s'appréciaient et il aimait le zèle modéré du jeune homme. La noblesse lui demanda de ne surtout pas en parler au duc d'Hamilton, ce que Nathaniel Hooke assura puisque de toute manière, il n'avait aucune confiance en lui non plus. Elle souhaitait également que la cour de Saint-Germain ne fût au courant de rien, ce qui paraissait difficile, mais le diplomate préféra le leur assurer afin de ne pas compromettre les négociations. Comme il avait ordre de « *défrayer les députez* » grâce aux lettres de changes et passeports en blanc français qu'il avait demandés, il les leur proposa. Tous s'y opposèrent car ils ne voulaient pas prendre l'argent du roi avant de pouvoir être sûrs d'être à son service. Un dernier point fut alors abordé : la noblesse souhaitait également qu'on arrêtât d'envoyer des vaisseaux sur les côtes écossaises, sauf obligation, afin de garder le secret, ce que Nathaniel Hooke respecta²⁵⁸.

Bien qu'il n'espérât plus grand chose de ce qu'il avait vu du duc d'Hamilton, il crut bon de le ménager une dernière fois, afin de recueillir un hypothétique changement d'avis et surtout ne pas éveiller les soupçons sur ces accords passés avec les autres nobles. Il lui avoua le peu de succès de son voyage, mais souhaita quand même le voir une dernière fois. Le lendemain dans la soirée, le duc convint d'une entrevue où il fit tous les efforts possibles pour que Nathaniel Hooke restât encore un mois à Edimbourg. Il ne souhaitait pas envoyer quelqu'un en France pour le moment, comptant

258 *Ibid.*

sur Nathaniel Hooke et consentit à établir une correspondance avec lui. Le lendemain, le duc d'Hamilton demanda à Carnegy et Lady Largo de savoir si Nathaniel Hooke était content de lui. Ce dernier leur dit « *franchement* » que non, ce qui attrista beaucoup Lady Largo qui considérait Hamilton comme son fils. D'après elle, le duc avait de bonnes intentions mais il était si obstiné et ambitieux qu'il s'était « *éloigné de ses amis et se perdra à la fin* »²⁵⁹. Par hasard, son départ fut différé d'un jour et il rencontra le duc d'Athol, qui n'était pas contre un projet de cette ampleur mais réclamait des garanties importantes. Nathaniel Hooke chargea le Comte d'Errol de garder ses documents pendant son « *grand tour* » d'Ecosse, fit ses adieux à tous, et partit d'Edimbourg le 5 septembre, accompagné de Jean Moray qui le mena vers les terres de Gordon.

2) *L'engagement du réseau écossais*

a) Le soulèvement des clans

Dans son premier mémoire adressé à Torcy en 1703, Nathaniel Hooke parlait des Highlanders de cette manière : « *Ils sont partagés en tribus et sont obligés de suivre leurs chefs à la guerre, qui ont pouvoir de vie et de mort sur eux* »²⁶⁰. La société écossaise fonctionnait de manière hiérarchique avec le système clanique qui reposait sur les solidarités familiales. Si on se réfère à l'anthropologie politique, ces sociétés segmentaires se caractérisaient par l'importance du rang au sein du clan, qui était synonyme de pouvoir et de légitimité. Cependant, le pouvoir politique et les décisions prises dans l'intérêt du clan étaient davantage dues à une situation particulière qu'à l'application d'institutions. Cet héritage des Gaels structurait et organisait la vie des Ecossais des Highlands et des Lowlands. Chaque homme appartenait à un clan, c'est à dire à une famille avec un ancêtre commun, que l'on pouvait reconnaître grâce au tartan qu'il portait²⁶¹. Il y en avait environ cent-soixante-dix au XVIII^e siècle. Le clan appartenait à une famille de la noblesse d'Ecosse puis était subdivisé en plusieurs branches de cette famille. Parfois certaines branches prenaient serment à une branche plus puissante et possédaient des terres du clan²⁶². Le chef de clan veille à ce que les sens du lignage, de l'honneur, de la bravoure et de la fraternité soient respectés. C'est lui qui détenait l'autorité suprême sur son clan et prenait toutes les décisions dans les domaines militaire, politique et même judiciaire, qui étaient alors obligatoirement appliquées sur ses hommes. Les décisions

259 *Ibid.*

260 *Ibid.*, Mémoire donné à M. De Torcy, 18 février 1703, vol 1, p. 1.

261 Chaque clan possédait son propre tartan. C'était une étoffe de laine aux couleurs vives et au *sett* unique qui formait alors un assemblage de carreaux. S'ajoute à cela une insigne distincte, une devise et un cri de guerre exprimé en gaélique ou en scot, tous différents pour chaque clans.

262 Pour exemple, les Macdonalds étaient divisés en quatre clans de la même famille, ceux de Clan Ranald, Sleat, Keppoch et Glengarry tandis que Les MacIntosch était un clan vassal de celui du clan Gordon.

relevaient de l'intérêt de tous et non d'un seul homme²⁶³. Les alliances familiales et les solidarités amicales étaient nombreuses tout comme les antagonismes, ce qui explique les tensions et parfois les conflits armés entre différents clans. Le système clanique écossais relevait avant tout de la tradition. Ainsi, le clan Hay appartenait au Comte d'Errol, le clan Drummond au duc de Perth, le clan Gordon au duc de Gordon et au marquis d'Huntly, son fils, le clan Murray et le clan Stewart d'Athol au duc d'Athol, etc.

Nathaniel Hooke profita du voyage jusqu'au château du duc de Gordon, puis de celui vers le château de la famille d'Errol pour connaître les sentiments des clans écossais dans cinq provinces différentes, situées au delà de la rivière Tay. Bien qu'il ne s'y soit pas arrêté dans tous, il put constater qu'ils se soulèveraient sans aucun problèmes²⁶⁴. Ainsi, il put confirmer les paroles de la noblesse jacobite qui lui avait assuré que vingt-six autres pairs du royaume seraient entièrement dévoués au projet. Il n'en donne pas les noms car ils « *sont rudes et difficiles à prononcez à ceux qui ne sont pas accoutumez* ». Les provinces de Perth, Sterlin, Athol, Angus, Mairness, Aberdeen, Buchan, Bamf et Murray étaient toutes ralliées à la cause jacobite, ce qui constituait un nombre de clans conséquent²⁶⁵. Seules trois ou quatre provinces dans l'ouest des Highlands ne seraient pas jacobites²⁶⁶. Le clan le plus puissant était les Campbell avec à leur tête le duc d'Argyl. Les Munroes et les Mackays étaient leurs alliés mais ils étaient tous whigs²⁶⁷. Avant son départ pour l'Ecosse, le duc de Perth remit à Nathaniel Hooke une liste des clans considérés comme jacobites. On y trouvait la majorité des clans des Highlands et quelques Lowlanders²⁶⁸. Cela lui permit de se faire une idée des ressources du pays. Les Ecossais ne manquaient pas de bétail, de pain et d'autres produits de ravitaillement. En revanche, ils étaient bel et bien démunis d'argent, d'armes et de munitions à l'exception du clan Gordon dont le duc avait fait armer l'ensemble de ses « *vassaux* »²⁶⁹. Nathaniel Hooke resta deux jours au château de Gordon où il put voir le grand nombre de clans que le duc fédérait et apprécier leur fidélité grâce au retour du marquis d'Huntly, le fils du duc. Celui-ci était dans les mêmes dispositions que son père au sujet du projet et assura à Nathaniel Hooke qu'il suivrait son père quand le moment serait venu. Le marquis ayant peur d'être reconnu, il revêtit un habit de prêtre pour ne pas qu'il y ait de soupçons à son égard.

263 MACIEAN Fitzroy, *Highlanders, histoire des clans d'Ecosse*, Gallimard, Paris, 1995.

264 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

265 Se référer à la carte des clans d'Ecosse en annexe.

266 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

267 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.* p. 330.

268 Le duc de Perth parlent des Macdonalds de Clan Ranald, Glengarry et Keppoch, les MacLeans, les MacIntoschs, les MacLeods, les MacGregors les Camerons de Lochzell, les Stewarts d'Appin, les Balliachans, certains clans appartenant au duc d'Argyll et qui s'opposeraient à lui, tels que les MacFarlanes ou les MacNeils, les Frasers, les Grants, les MacEnzies, les MacComishs, les MacPhersons, les Buchananes et les Farquharsons.

269 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart , 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

Les particularités du clan Gordon étaient son étendue territoriale et le fait qu'il protégeait les catholiques. Ainsi, le duc avait offert à l'évêque d'Edimbourg, une maison afin qu'il puisse y construire une mission catholique qui recueillait également les croyants lors des persécutions. Nathaniel Hooke devait rencontrer deux chefs du clan Gordon mais cette entrevue n'eut finalement pas lieu²⁷⁰.

Les réseaux familiaux et amicaux constituaient des alliés de poids. En témoignent les liens qui unissaient les principaux pairs jacobites qui prirent contact avec Nathaniel Hooke. Il étaient tous apparentés et les stratégies de mariages endogamiques montraient que la noblesse jacobite choisissait d'autres familles de la même inclination afin de consolider ses appuis politiques et financiers. Ainsi, on remarque que les familles Drummond, Marischal, Hay et Hamilton étaient étroitement liées²⁷¹. Cette parenté était un atout pour le projet puisque cela permettait de concentrer les forces et les intérêts.

Nathaniel Hooke partit du château de Gordon pour se rendre à celui de Slaines afin d'embarquer pour la France. Il y arriva le 13 septembre et la comtesse d'Errol « *fut ravie de le revoir* ». Carron était déjà revenu de Norvège depuis trois jours mais le vent avait repoussé le navire vers le nord. Par conséquent, Nathaniel Hooke dut attendre cinq jours avant d'embarquer. Il écrit qu'il passa une partie de son séjour chez la comtesse d'Errol mais aussi chez le chevalier Guillaume Keith, seigneur de Boddum. Durant ces quelques jours, il reçut de nombreuses lettres d'Edimbourg, toutes accablantes pour le duc d'Hamilton. Celui-ci se serait rapproché de la cour afin d'obtenir des faveurs allant dans ses propres intérêts, ce qui ne fit que confirmer une nouvelle fois sa duplicité. Les jacobites choisirent de l'abandonner au parlement et d'agir seuls. Le duc voulut se justifier en prétextant que c'était pour mieux servir la cause et le projet mais personne, et encore moins Nathaniel Hooke, ne le crut. Cependant, les jacobites étaient persuadés qu'une fois que son initiative aurait coupée court, il rejoindrait les autres dans le projet, ce qui pouvait être possible puisque Carnegy écrit à Nathaniel Hooke que le duc comptait envoyer quelqu'un à la cour de France pour le représenter. A moins qu'encore une fois il ne souhaitât agir seul. Carron arriva le 18 septembre sur le côté écossaise et Nathaniel Hooke rejoignit *l'Audacieuse* en route pour la France avec des lettres écrites par la noblesse écossaise et adressées à la reine Marie-Béatrice et à la noblesse de Saint-Germain ainsi que quelques unes adressées à Louis XIV en personne.

270 *Ibid.*

271 Se référer à l'arbre généalogique en annexe. Pour exemple : le duc de Perth était l'époux de la sœur du duc de Gordon, le frère de la comtesse d'Errol et le père de la comtesse Marischal.

b) Un député écossais très attendu

Après huit jours périlleux en mer, Nathaniel Hooke arriva à Dunkerque le 25 septembre 1705. Il fut retardé par une tempête sur les bancs de Flandres à Ostende. Il était encore une fois très affaibli par son voyage en mer et ne rendit pas compte tout de suite des conclusions de son déplacement en Ecosse²⁷². Dans son rapport à Pontchartrain, Carron ne manqua pas de souligner cet aspect du voyage mais avec une gentillesse certaine²⁷³. Nathaniel Hooke arriva cinq jours plus tard à Paris et retrouva son épouse. Les quelques jours qui suivirent son retour en France furent dédiés au comte-rendu de son voyage qu'il devait rapidement adresser à Torcy et il s'employa également à régler une affaire de Carron qui souhaitait qu'il fasse jouer ses relations pour qu'un de ses amis, Lothon, soit promu lieutenant de frégate afin qu'il puisse le mettre sous son commandement. L'homme était également sur l'*Audacieuse* et Nathaniel Hooke accéda donc à cette requête²⁷⁴. Le duc de Perth l'informa que la reine souhaitait le voir le plus rapidement possible²⁷⁵. Une entrevue fut alors prévue le 10 octobre 1705 mais il n'en reste pas de traces écrites²⁷⁶. De nouveau souffrant, Nathaniel Hooke ne remit le compte-rendu de son voyage que le 17 octobre. Il y indique notamment l'état et les dispositions dans laquelle il a laissé l'Ecosse, insistant sur le fait que les deux-tiers étaient prêts à prendre les armes et à être discipliné et que les clans presbytériens n'étaient finalement pas si puissants. La France aurait donc simplement besoin de prendre le commandement des opérations, d'envoyer quelques troupes, des chevaux, des munitions et surtout de l'argent. Un débarquement est envisagé soit au *Firth of Forth* à Edimbourg si les vaisseaux prennent le départ de Dunkerque, soit au *Firth of Clyde* à Glasgow s'ils partent depuis Brest. Cependant, il y précise bien qu'il « *est moins instruit sur cet article du secours que sur tous les autres, parce que j'apprehendois de contrevenir à mes instructions qui portent que je devois laisser cet article pour en être traitté avec les Deputez des bien intentonnez* »²⁷⁷.

Nathaniel Hooke attendait avec impatience l'arrivée de ces émissaires écossais qui allaient

272 « *Je viens d'arriver ici, après avoir essuyé pendant huit jours tout ce que la mer a de rude et de perilleux ; comme je suis un des hommes du monde qui souffre le plus sur mer, j'en ay été si abbatu que je n'écris cellecy qu'avec une peine infinie et à plusieurs reprises. Je suis dans la nécessité de prendre deux ou trois jours pour me remettre ; alors j'irai en poste pour vous rendre compte de ma comission.* » MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit* To M. De Torcy, vol 1, p. 342.

273 « *notre campagne] a été très agréable à tous excepté à la personne envoiée, qui a fait un très rude et très dure penitence, il n'y a point de agrement à la mer pour elle [...] rien ne la soulagait, c'était un martyre continual et si elle n'avoit pas été soutenue par l'esperance de voir réussir l'affaire dont elle fut chargée, je crois qu'elle aurait succombé mille fois sous le poids de son supplice. Je ne crois pas qu'elle entreprendra un autre voyage sur mer* » *Ibid*, M. Carron's memoir to Pontchartrain, septembre 1705, vol 1, p. 349.

274 *Ibid*, M Carron to me, 30 septembre 1705, vol 1, p. 348.

275 *Ibid*, Duke of Peth's answer, 30 septembre 1705, vol 1, p. 347.

276 *Ibid*, Dutchess of Perth to me, 9 octobre 1705, vol 1, p. 362.

277 *Ibid*, Mémoire donné à M. de Torcy et de Chamillart, 17 octobre 1705, vol 1, p. 372.

une bonne fois pour toute régler les besoins du projet. Cependant, que ce soit au mois d'octobre ou au mois de novembre, aucun Ecossais ne vint en France. Pourtant, une lettre provenant de la comtesse d'Errol, datée du 17 octobre, appuyait l'envoi prochain de députés qui avaient « *travaillé sans relâche et avec beaucoup d'applications à préparer les instructions* » mais pris du retard dans certaines négociations avec des chefs de clans²⁷⁸. Nathaniel Hooke choisit encore d'attendre un peu et prit des dispositions avec la Reine afin que les futurs émissaires écossais ne viennent pas à Saint-Germain mais qu'elle les rencontrât à Chaliot à l'insu de tous y compris des ministres, ce qu'elle accepta. En attendant une avancée du projet, Nathaniel Hooke, appuyé par le nonce Gualterio, envisageait la création d'un régiment dont il aurait le commandement et qui serait composé uniquement de catholiques de « *toutes nations étrangères* », ce qui pourrait donc renforcer judicieusement l'armée française²⁷⁹. La naissance de son fils fit qu'il privilégia sa vie familiale durant quelques semaines²⁸⁰. De son côté, la France ne répondit pas au mémoire de Hooke. Elle levait de nouvelles troupes et réorganisait ses armées pour pouvoir contrer Marlborough au printemps. Elle souhaitait sûrement que son armée soit prête à palier le désastre de Blenheim. Louis XIV voulait la paix mais la Guerre de Succession d'Espagne s'éternisait et ses moyens pour la poursuivre s'amenuisaient de plus en plus. Il pensait qu'une offensive tournerait à son avantage et lui ferait enfin gagner la guerre²⁸¹. L'Ecosse était, quant à elle, en mauvaise posture. En effet, le nouveau parlement élu en novembre 1705 était en faveur des Whigs, dont la reine Anne accepta finalement les inclinations, comme Marlborough et Godolphin, ce qui réduisait à néant le désir d'Hamilton qu'il se joigne à la cause des Stuarts. La perspective d'une union entre l'Ecosse et l'Angleterre était de plus en plus sérieusement envisagée, comme le signala la comtesse d'Errol à Nathaniel Hooke.

Le 12 décembre 1705, Nathaniel Hooke écrit à Torcy que deux Ecossais étaient arrivés à Saint-Germain après avoir débarqué à Dieppe. Ce n'était toujours pas les émissaires tant attendus, mais des « *gentilhommes* » chargés de remettre des lettres provenant de la noblesse écossaise. Or, comme le navire sur lequel ils avaient embarqué avait été abordé par un navire anglais, ils les jetèrent par dessus bord. Cependant, ils ont pu informer Nathaniel Hooke que Charles Fleming était à Aberdeen et se préparait à embarquer pour la France à bord du *William*, un navire marchand transportant du saumon et des « *plaids* » de Glasgow, qui arriverait à Havre de Grace²⁸². Ces nouvelles étaient rassurantes pour Nathaniel Hooke bien que finalement il n'y eut qu'un seul

278 *Ibid*, To M. De Torcy, 14 novembre 1705, vol 1 , p. 453.

279 *Ibid*.

280 GIBSON J., *op.cit.*, p. 65.

281 BELY Lucien, Les relations,...*op. cit.*, p. 167.

282 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, To M. de Torcy, 2 decembre 1705, vol 1, p. 466.

émissaire écossais au lieu de deux, les Ecossais avaient au moins tenu parole. Le navire marchand, commandé par Patrick Forbes fut malheureusement pris en mer par un armateur d'Ostende qui l'a ramené dans le port. Charles Fleming avait sur lui un des passeports donnés par Nathaniel Hooke avant son départ mais celui-ci n'était valable que cinq mois et la date avait expiré. Il dut expliquer pourquoi il se trouvait en mer et entreprenait ce voyage. De plus, une convention nouvellement établie obligeait les voyageurs à se munir de deux passeports, un français et un espagnol. Il fut donc emprisonné et les documents qu'il transportait lui furent pris, ce qui était particulièrement inquiétant²⁸³. Nathaniel Hooke écrit alors à Torcy afin qu'il puisse intercéder en sa faveur auprès des autorités d'Ostende et le laisser passer en France. Charles Fleming arriva à Amiens le 11 janvier 1706 et rejoignit finalement Saint-Germain. A l'attention de la France et de la Reine Marie-Béatrice, il rédigea un état des forces écossaises mais aussi un mémoire complet sur la disposition des Ecossais à l'égard du projet, qu'il fit traduire par Nathaniel Hooke²⁸⁴. Charles Fleming assura disposer de tous les pouvoirs et instructions nécessaires bien qu'il ne pût les fournir car il dut les jeter en mer, suite à sa mésaventure. Son mémoire faisait donc part des décisions prises par les nobles sur lesquels « *les biens-intentionnez se reposent pour le maniement de cette affaire* ». Les Ecossais acceptent la protection de « *Sa Majesté Très Chrétienne* » et la remercient pour le secours financier ou matériel qu'elle leur apporte. Il assura également que personne ne put être envoyé plus tôt à cause des séances du parlement et non pas en raison d'un recul de la part des jacobites.

Après le départ de Nathaniel Hooke, dont Charles Fleming ne tarit pas d'éloges, il semblerait qu'il y ait eu d'intenses négociations en Ecosse, ce qui confirmait les dires de la comtesse d'Errol. Fleming était en mesure de dresser une liste complète de tous les seigneurs, de la province de Rosse, au nord, jusqu'aux frontières de l'Angleterre, au sud, qui affirmaient se rallier à un soulèvement prochain. Il informa également que l'Angleterre était dépourvue de troupes dans l'île ,ce qui permettrait à l'Ecosse d'être sûre d'avancer sans craintes particulières puisqu'il faudrait trop de temps à l'Angleterre pour faire revenir ses troupes depuis les Flandres. D'autre part, la proposition d'une amnistie générale pour tous est évoquée afin de permettre le rétablissement de Jacques III en évitant le plus possible les oppositions. Le reste reprenait ce qui avait déjà été rapporté par Nathaniel Hooke²⁸⁵. Ces dispositions étaient très encourageantes pour le projet et il semblerait que les jacobites s'étaient enfin tous entendus sur la conduite à tenir. Charles Fleming devait donc désormais attendre que la France donne des directives concrètes avant de retourner en Ecosse. Cependant, encore une fois, il n'y eut aucune réponse de la France dont l'attention était

283 *Ibid*, M. Fleming to me, 2 janvier 1706, vol 2, p. 1. (se référer à l'annexe p.159)

284 *Ibid*, First memoir by Charles Fleming, 2 février 1706, vol 2, p. 22.

285 *Ibid*.

accaparée par les Flandres et le mouvement des troupes anglaises. La concrétisation du projet demandait encore de la patience et beaucoup de négociations, ce que Nathaniel Hooke s'employa à réussir pendant toute l'année 1707 jusqu'à mars 1708, date de l'*Entreprise d'Ecosse*.

CHAPITRE III

LA CONCRÉTISATION DU PROJET D'INVASION FRANCO-JACOBITE PAR NATHANIEL HOOKE 1706-1708

A-Des années difficiles

1- L'ombre de l'Union en Ecosse

a) La création d'une commission

Pour l'Angleterre, le danger qu'un conflit avec l'Ecosse éclate alors qu'elle était en pleine guerre européenne l'obligeait à s'occuper rapidement du « problème » écossais. Une commission spéciale avait été créée et le choix des commissionnaires par la reine Anne ne plut absolument pas aux Ecossais. En effet, beaucoup de nobles choisis étaient favorables à une union absolue des deux couronnes. Cela mit le feu aux poudres parmi les jacobites, accroissant ainsi leur détermination de se libérer de l'Angleterre. Nathaniel Hooke envoya une liste des commissionnaires écossais à Torcy afin qu'il puisse constater que leurs craintes étaient fondées. En effet, il n'y avait que quatre jacobites (le comte de Mar, Lord Duplin, le seigneur de Grant et le seigneur de Carnwarth) sur les vingt-huit concernés. Quant aux commissionnaires anglais, ils appartenaient soit à la Cour ou faisaient partie du parti Whig, pro-unionist²⁸⁶. Le duc d'Hamilton, qui avait proposé sa candidature, soit disant pour appuyer le projet et faire que cette union ne se fasse jamais, fut débouté. Il s'empressa alors de reprendre contact avec les autres jacobites afin de rejoindre définitivement le projet, comme les autres nobles l'avaient prévu²⁸⁷. La reine Anne s'attendait à ce que des décisions

286La liste des commissionnaires Ecossais était : Jacques Olgivie, comte de Seafield ; Jacques Douglass, duc de Queensberry ; Charles Erskine, Comte de Mar ; Hugh Campbell, Comte de Lowdun ; Georges Gordon, comte de Morton ; le comte David de Weems ; David Leslie, comte de Leven ; Hohn Darlymple, comte de Stairs ; Archibald Primrose, comte de Roxberry ; David Boyle, Comte de Glasgow ; Thomas Hay, vicomte Duplin ; Lord William Ross ; Archibald Campbell, frère du duc d'Argyle ; les chevaliers Hugh et David Darlymple ; Lord Tullicultry ; Lord Arnistoun ; François Montgomery ; le chevalier Alexander Olgivie de Forgland ; le chevalier Patrick Johnstone ; le chevalier Jacques Smolet ; Georges Lockart de Carnwath ; le Laird de Grant ; Guillaume Eaton de Pitmedden ; Mr Jean Clark de Pennycook ; le chevalier Hugh Montgomery ; Daniel Stuart et Daniel Campbell. *Ibid*, Mémoire donné à M. de Torcy, 27 avril 1706, vol 2 , p. 51.

Les commissionnaires Anglais étaient : l'Archevêque de Canterbury ; l'Archevêque de York ; Lord Cowper ; Lord Godolphin ; le comte de Pembroke ; le duc de Newcastle ; le duc de Devonshire ; le duc de Somerset ; le duc de Bolton ; les comtes de Sutherland, Kingston, Carlisle, et Oxford ; le vicomte Townshend ; les Lords Wharton, Grey, Powlet, Somers et Halifax ; John Smith ; le marquis d'Hartington ; le marquis de Granby ; Sir Hedges ; Sir Harley ; le chancelier de l'Echiquier Henry Boyle, ; Lord Chief Justice Holt ; Lord Chief Justice Trevor ; Sir Northey ; Sir Harcourt ; Sir Cooke ; Stephen Weller (juriste). AUFRERE Antony Esq. (ed.), *The Lochart's papers*, 2 vols., Londres, 1817, vo 1 p. 141.

287*Ibid*, To M. de Torcy, 2 decembre 1705, vol 1, p. 466.

significatives soient rapidement prises par les commissionnaires. Leur rôle était de décider si les deux Etats formeraient une fédération ou bien s'ils fusionneraient ensemble et formeraient alors une seule et même entité politique. Rapidement, la première idée se révéla impossible du fait des différences institutionnelles entre les deux pays. Ils devaient également statuer sur les conditions de l'Union mais c'est le gouvernement anglais et en particulier Queensberry, qui prirent en main les termes de l'Union, au détriment des autres commissionnaires. Il fallait donc unir les deux pays pour ne former qu'un seul et même royaume. Les arguments en faveur d'une union entre l'Ecosse et l'Angleterre étaient solides. Pour l'Angleterre, ce serait un moyen de sécuriser militairement le nord et de faire cesser toute rébellion jacobite tandis que pour les quelques Ecossais en faveur de celle-ci, c'était la possibilité d'intégrer le marché anglais, de profiter de l'expansion coloniale naissante mais surtout d'élever le niveau de vie en Ecosse²⁸⁸.

Les événements concernant les intenses négociations préparant l'Union sont relatés dans les *Mémoires* du commissionnaire Georges Lockart de Carnwath, qui avait rencontré Nathaniel Hooke lors de ses voyages en Ecosse. Ce jacobite, farouchement opposé à l'Union, s'employa à la défaire lors de toutes les négociations auxquelles il prit part. Ainsi, ses mémoires nous permettent de constater que chaque article et clause économique, judiciaire ou politique, était ardemment discuté et fut l'objet de nombreuses contestations au parlement, durant toute l'année 1706. Dans ses *Mémoires*, il indique que successivement, lui-même, le comte d'Errol, le comte Marischal, le duc d'Atholl ou encore le duc d'Hamilton (bien qu'il désigne ses interventions de « *pathetic* »), s'opposèrent fermement à de nombreux articles de l'Union, par de longs discours, afin de montrer les dangers de l'Union et de pouvoir tourner le parlement à leur avantage²⁸⁹. Les tensions se diffusèrent à l'extérieur du parlement. Des articles de l'Union furent brûlés en plein marché à Dumfries et de violentes émeutes anti-unionistes éclatèrent à Edimbourg le 23 octobre 1706, puis à Glasgow le 7 novembre 1706 afin de protester vivement contre les décisions prises par les députés anglais et s'opposer à ce traité en préparation. Malheureusement, celles-ci desservirent l'opposition à l'acte d'Union et les membres du parlement craignirent ces révoltes à caractère « populistes » ce qui fit que la conjoncture n'avait jamais été aussi favorable à un vote en faveur de celui-ci²⁹⁰. De petites insurrections armées, menées au sud de la Tay par quelques clans dont ceux d'Athol, exprimèrent la colère des Ecossais. Nathaniel Hooke pensait qu'il fallait intervenir et se servir de ces tensions pour agir rapidement. Il adressa un nouveau mémoire à Torcy qui dressait la situation de l'Ecosse en

288 DUCHEIN M., *Histoire...op.cit.*, p. 313-317.

289 AUFRERE Antony Esq. (ed.), *Op. Cit.* p. 179-189.

290 DUCHEIN M., *Histoire...op.cit.*, p. 313-317.

décembre 1706²⁹¹. En effet, le temps était favorable à une initiative militaire. Depuis cette idée d'Union, les Jacobites, les Episcopaux et les Presbytériens s'étaient unis ensemble au parlement d'Ecosse afin de s'y opposer et de nombreuses villes et provinces déclarèrent qu'elles ne « consentiraient jamais sur le pied du traité conclu en Angleterre [et] ont défendu à leur députez par des actes authentiques de l'approuver ». ²⁹² L'Ecosse avait en effet beaucoup à perdre. Outre son indépendance, chaque article du traité d'Union la privait de droits et de priviléges qui lui étaient propres, et elle ne devenait alors qu'une province de l'Angleterre. Les seules institutions qu'elle pourrait garder étaient son droit privé et ses institutions administratives et judiciaires²⁹³. Les Presbytériens, bien que partisans de la succession de Hanovre, étaient résolument anti-unionistes et ne souhaitaient pas être privés des charges publiques qu'ils détenaient. L'idée même que l'Ecosse devrait se plier aux exigences d'un parlement de Londres composé uniquement de soixante et un Ecossais contre environ sept-cent Anglais provoqua la colère des Ecossais²⁹⁴. Pour Nathaniel Hooke, le désordre qui régnait en Angleterre était une faille qu'il fallait rapidement exploiter. En effet, si l'Union était décidée, l'ensemble de la nation écossaise se soulèverait et l'Angleterre serait accaparée sur son propre territoire. Par conséquent, cela constituerait une diversion au service de la France, et l'Ecosse concentrerait toutes ses forces pour se libérer du joug anglais.

b) La ratification de l'Union et ses conséquences

« *L'Union preservera votre religion, vos libertés vos propriétés ; elle supprimera l'animosité et les jaloussies entre nos deux peuples ; elle augmentera vos forces et votre prospérité. Par elle, la Grande Bretagne sera à même de resister à ses ennemis, de défendre partout la cause du protestantisme et d'assurer les libertés de l'Europe* ²⁹⁵ ». Tels furent les mots que la reine Anne adressa au parlement pour qu'il vote en faveur de l'Union et le 27 janvier 1707 l'*Act of Union* entre l'Angleterre et l'Ecosse fut voté par cent-dix voix contre soixante-sept et quarante-six abstentions²⁹⁶. Les deux pays formaient le nouveau *United Kingdom of Great Britain* dont la reine Anne était la première souveraine. L'Angleterre, par la suite, vota la loi à Westmister le 6 mars 1706²⁹⁷. La

²⁹¹ MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire sur l'état présent de l'Ecosse donné à M de Torcy et M le Maréchal de Noailles le 7 décembre 1706, vol 2 , p. 88.

²⁹² *Ibid.*

²⁹³ ROBERTSON J. *An Union for an Empire : political thought and the British union of 1707*, Cambridge University Press, 1995, p. 47.

²⁹⁴ MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Mémoire sur l'état présent de l'Ecosse donné à M de Torcy et M le Maréchal de Noailles le 7 décembre 1706, vol 2 , p. 88.

²⁹⁵ Cité par DUCHEIN M., *Histoire...op.cit.*, p. 315.

²⁹⁶ Se référer aux annexes p. 161 et 163.

²⁹⁷ ROBERTSON J. *op.cit.*, p. 47.

succession au trône reviendrait à l'Electrice Sophie de Hanovre, ce qui mettait définitivement de côté les Stuarts. La loi prévoyait également la suppression des parlements écossais et anglais au profit d'un seul parlement qui siégerait à Londres. Les *Lords Chamber* et *Common Chamber* comporteraient seulement quarante-cinq députés écossais contre cinq-cent quarante-trois députés anglais et seulement seize pairs d'Ecosse. L'Union prévoyait également l'uniformité des impôts, des taxes et des monnaies. L'Ecosse conservait ses prérogatives uniquement en matière de droit privé, justice, enseignement et elle gardait son Eglise presbytérienne²⁹⁸. Le Conseil Privé d'Ecosse fut supprimé au profit de la création d'un secrétariat consacré aux affaires écossaises, avec comme tout premier secrétaire Queensberry, qui saisit ici une occasion unique d'assurer l'emprise anglaise sur l'Ecosse. Outre la stupeur, la colère et la tristesse s'emparèrent des Ecossais. Les députés jacobites et cameroniens accusèrent le gouvernement anglais d'avoir acheté des voix de parlementaires écossais.

Il n'y a pas ou plus de traces des réactions de la noblesse écossaise dans les correspondances de Nathaniel Hooke, bien que l'on puisse imaginer que celle-ci devait ressentir la même colère. Les conséquences de l'Acte d'Union furent, toutefois, un atout pour le projet de Nathaniel Hooke puisque rarement les Ecossais s'étaient autant entendus. Déjà alliés lors des discussions au parlement, les Presbytériens confirmaient leur ralliement aux Jacobites notamment par le biais de John Ker de Kersland, qui s'était imposé comme leur leader dans cette croisade anti-unioniste et avait réussi à rallier les clans presbytériens au projet de Nathaniel Hooke, dont certains membres de la noblesse écossaise lui avait parlé. Cependant, sa qualité d'espion n'en faisait pas un allié de confiance. En effet, il semblerait que l'homme travaillait également pour le gouvernement de la reine Anne ce qui fut confirmé dans ses *Mémoires*, des années plus tard²⁹⁹. La duchesse de Gordon affirma à Nathaniel Hooke ne pas lui faire confiance et elle le mettait en garde car ses agissements devenaient de plus en plus suspects³⁰⁰. Cependant, les Presbytériens étaient des alliés de poids puisqu'ils possédaient pouvoir, argent et beaucoup d'hommes prêts se battre.

Les Ecossais étaient exaspérés des lenteurs du gouvernement anglais à définir clairement leurs réels droits et surtout celui-ci tardait à leur payer la somme d'argent convenue lors du traité, symbole de leur liberté que l'Angleterre acheta³⁰¹. Des pamphlets et des chansons furent écrits afin de marquer les conséquences de l'Acte d'Union que les Ecossais ne désiraient absolument pas et que les Unionistes commençaient à regretter amèrement³⁰². En prévision de débordements de la part des Ecossais, des troupes Anglaises se rendirent à la frontière afin d'empêcher toute insurrection de leur

298 DUCHEIN M., *Histoire...op.cit.*, p. 315-317.

299 GIBSON J., *op.cit.*, 85.

300 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Lettre de la duchesse de Gordon, 15 septembre 1707, vol 2 , p . 251.

301 DUCHEIN M., *Histoire...op.cit.*, p. 315-317.

302 Se référer à l'annexe p. 165.

part. Daniel Defoe, qui est bien plus célèbre pour avoir écrit *Robinson Crusoé* que pour ses actions politiques, fut envoyé pour promouvoir l'Union auprès des Ecossais, sans réel succès. Il relata des années plus tard, que dès le début, il fut très pessimiste sur l'accueil que ce peuple réservait à l'Union³⁰³. Il écrit qu' « *On n'a jamais vu dans l'histoire du monde une union plus politiquement raisonnable et moins cordialement désirée* »³⁰⁴. ce qui était effectivement le cas. Le mécontentement des Ecossais était général. Les conséquences de l'Union nourrissent la certitude de Nathaniel Hooke qu'il fallait se servir des troubles qui allaient embraser l'Ecosse sous peu pour assurer les intérêts français. Malgré ses efforts, la France, affaiblie militairement et financièrement, remit une nouvelle fois de côté les affaires écossaises.

2- *La nécessité de « jouer la carte écossaise* ³⁰⁵»

a) La déroute militaire de la France

Pendant que les Ecossais se débattaient avec l'Union, la France tentait de relever la tête face à la série de défaites militaires qu'elle accumulait et mit de côté le projet de Nathaniel Hooke. Malgré les excellentes dispositions des Ecossais à l'égard du projet et des conditions souhaitées par la France, Torcy ne répondit à aucun des écrits qui firent suite au premier voyage en Ecosse de Nathaniel Hooke et à l'arrivée du député écossais Charles Fleming. Le 11 mars 1706, Nathaniel Hooke envoya une lettre à Torcy, l'informant que le comte d'Errol souhaitait que la France envoie un navire pour transporter leurs lettres. En effet, les Jacobites ne voulaient plus faire transporter leur courrier par des navires marchands et encore moins par la poste car cela devenait de plus en plus dangereux pour eux. Comme le souligne Nathaniel Hooke : « *il faut assurément qu'il soit arrivé quelque chose de considérable puisque ce seigneur qui m'avoit chargé de supplier le roi de ne plus envoyé de vaisseaux [...] fait tant d'instance pour en obtenir l'envoi* ». Il semblerait que la cause jacobite, sur fond de perspective d'union, fût ralliée par de plus en plus de monde mais que des questions demeuraient sur la conduite à tenir, notamment au sein du parlement³⁰⁶. La duchesse de Gordon réitera cette demande quasiment un mois plus tard. Cependant, face au silence de la France les Ecossais commençaient à sérieusement s'inquiéter et ils se montrèrent de plus en plus pressants quant à la décision du Roi, « *pour scavoir ce qu'il y a à esperer pour eux* » et surtout comment agir

303 FERGUSON William, *Scotland's relations with England : a survey to 1707*, The Saltire Society, Londres, 1979, p.252 .

304 Cité dans DUCHEIN M., *Les Stuarts op. cit.*, p. 352.

305 « *Playing the scottish Card* » citation de J. Gibson.

306 *Ibid*, To M.de Torcy, 11 mars 1706, vol 2, p. 42.

au parlement³⁰⁷. De plus, Charles Fleming se sentait oublié et était surtout sans sources de revenus. Nathaniel Hooke n'hésita pas à rappeler à Torcy que sa présence en France était due à une volonté de la France de traiter avec des Ecossais sur son propre sol³⁰⁸. Charles Fleming réécrit une nouvelle fois un mémoire le 10 avril 1706 où il reprend l'ensemble des propositions et dispositions des Ecossais en insistant sur le fait qu'il lui fallait des réponses rapidement. Ce texte demeura encore sans réponses³⁰⁹. Le fait que l'Ecosse fût si pressée d'avoir un soutien français s'expliquait par la crainte dès 1706, que le traité scellant l'union de celle-ci avec l'Angleterre fût bel et bien ratifié. La comtesse d'Errol exprima dans une lettre adressée à Nathaniel Hooke que la perspective de l'union était de plus en plus probable, malgré les oppositions, et qu'il fallait impérativement concrétiser le projet rapidement³¹⁰. Comme il a déjà été mentionné plus haut, le ressentiment écossais vis à vis de l'Union était une faille exploitable pour la France mais celle-ci ne semblait pas s'y intéresser ou du moins ne pouvait décentrement pas intervenir. Son silence était étroitement lié à la déroute qu'elle subit durant les années 1706 et 1707, car elle était absorbée par la Guerre de Succession d'Espagne. La bataille de Ramillies, livrée le 23 mai 1706, fut un désastre complet pour la France. En l'espace de quelques heures, les armées françaises et espagnoles, commandées maladroitement par le maréchal de Villeroi, furent anéanties et près de douze milles soldats y trouvèrent la mort, face à une armée de la coalition parfaitement menée par Marlborough³¹¹. De plus, Louis XIV perdit un grand nombre de ses villes des Pays-Bas espagnols lors de sièges interminables. La poliorcétique était reine dans la conduite de la guerre au XVIII^e siècle et ses conséquences difficiles pour Louis XIV car elle nécessitait beaucoup de moyens et d'argent en cas de reddition. La ville de Menin, où se trouvait la garnison de Nathaniel Hooke, subit également un siège le 22 aout 1706. Les correspondances indiquent que Nathaniel Hooke s'y était rendu puisqu'un mémoire daté du 29 septembre 1706 et adressé à Torcy commence par « *Etant sorti de Menin avec M. le marquis de Gondrin, le 22e Aout pour faire la capitulation* »³¹² relate des négociations. Il est donc fort probable que Nathaniel Hooke était présent pendant le siège de la ville. Il y rencontra Marlborough dont il essaya de savoir, entre deux négociations, quelques aspects de la politique anglaise notamment vis à

307 *Ibid*, To M.de Torcy, 5 avril 1706, vol 2, p. 48.

308 « *Permettez moy M. à cette occasion de vous faire souvenir qu'aient voulu, conformément à vos ordres, donner aux Seigneurs Ecossois des lettres de change pour defrayer le voyage de leur députez, ils ont mieux aimé s'en remettre directement au Roy que de prendre cet argent par avance [...] il y a deja trois mois qu'il est ici, et je me suis deja apperçu plus d'une fois qu'il se croit oublié.* » *Ibid*.

309 « *Le soussigné Député des bien-intentionnés en Ecosse se trouve obligé par des lettres pressantes et reitérées de representer avec tout le respect possible au Roi T.C. comme il fait par les presentes qui suit* » *Ibid*, Memoire brought me by Fleming and corrected by me, 10 avril 1706, vol 2, p. 49.

310 « *There is now such appearance of a Treaty of Union as makes all true hearts more afraid than ever* » *Ibid*, Lettre de la comtesse d'Errol 30 décembre 1705, vol 2, p. 7.

311 BELY Lucien, *Les relations...op.cit.*, p. 401-405.

312 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Memoire to M. De Torcy, 29 septembre 1706, vol 2, p. 69.

vis des Stuarts. Le duc lui répondit fermement à ce sujet en indiquant ceci :

*« Mais je vous avertis d'une chose vous m'avez parlé beaucoup du Prince de Galles à la Haye, ne parlons plus de ses affaires, je puis vous assurer qu'on ne veut pas en entendre parler en Angleterre »*³¹³.

Embarrassé et n'ayant pas d'instructions à ce sujet, Nathaniel Hooke préféra couper court à la discussion. A Menin, il put également rencontrer de nombreux Ecossais tels que le duc d'Argyle ou encore Lord Okney, le frère du duc d'Hamilton, mais dont les inclinations envers l'Angleterre et l'Union firent que Nathaniel Hooke ne s'attarda pas et rentra en France³¹⁴. Une nouvelle défaite le 7 septembre 1706 à la bataille de Turin accentua le désir de Louis XIV de trouver une ouverture de paix. Cependant, la coalition adverse rejeta cette idée, déterminée à continuer le conflit³¹⁵. La situation empira au fil des mois et l'année 1707 était également synonyme de désastre pour la France. Outre la bataille d'Almansa, en avril 1707, où le duc de Berwick, demi-frère de Jacques III permit la victoire, Philippe V perdit Naples et le Milanais. Puis, en aout 1707, les Alliés adverses assiégaient Toulon, l'une des plus grandes bases navales de Louis XIV³¹⁶. En raison de la situation militaire de plus en plus difficile, la France reconSIDéra, plus sérieusement cette fois, la possibilité écossaise et se décida enfin à agir.

b) L'*Entreprise d'Ecosse* : un dernier recours pour la France

L'accueil de l'Acte d'Union se fit avec surprise et déception. Louis XIV se dit mécontent que les Ecossais aient pu voter une unification avec l'Angleterre. Saint-Simon écrit :

*« comment une nation si ennemie de l'Angleterre, si instruite par tout ce qu'elle en avait éprouvé dans tous les temps, si jalouse de sa liberté et de son indépendance, put baisser la tête sous ce joug »*³¹⁷

Pourtant, il n'y eu pas de remise en cause du projet d'invasion écossaise, bien au contraire, ce dernier prit un dernier élan jusqu'à sa concrétisation finale. La certitude du soulèvement des

³¹³Nathaniel Hooke et le duc de Marlborough s'était déjà rencontrés lors des négociations du traité de Ryswick qui mirent fin à la Guerre de la Ligue d'Augsburg en 1697. Ici, on remarque que le duc parle de Jacques III comme du *Prince de Galles*, tout comme les jacobites parlent de la reine Anne comme de la *Princesse de Danemark*.

³¹⁴ MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit*, Memoire to M. De Torcy, 29 septembre 1706, vol 2, p. 69.

³¹⁵ BYRNE Thomas, *op. cit.*, p. 312.

³¹⁶ BELY Lucien, *Les relations..op.cit.*, p. 406.

³¹⁷ SAINT-SIMON cité dans DUCHEIN Michel, *Les derniers Stuarts*, *op. cit.*, p. 354-355.

Ecossais, opposés à l'Union, était une assurance pour la France qui considérait le projet de Nathaniel Hooke comme le dernier recours pour obliger l'Angleterre à convenir d'une paix. Comme l'a écrit Gibson, il fallait « abattre la dernière carte, celle de l'Ecosse »³¹⁸. Cependant, établir une telle entreprise nécessitait des moyens élevés dont la France ne disposait pas. Les ressources françaises n'avaient jamais été aussi basse sous le règne de Louis XIV que lors de ces « années de misère ». En effet, la France était incessamment en guerre depuis 1688 et cela pesait lourdement sur la vie économique du royaume³¹⁹ Néanmoins, elle avait besoin d'établir une faille dans la défense anglaise et était prête à s'endetter encore plus pour faire réussir le projet. Les enjeux étaient importants puisque l'armée anglaise devrait combattre sur son propre sol ce qui soulagerait les armées françaises en Flandres³²⁰. L'Ecosse était considérée comme le dernier recours pour tenter de rétablir la paix en Europe. Les précédents échecs des alliances franco-jacobites avaient apportées de nombreuses réticences à Louis XIV. Toutefois, Jacques-Edouard Stuart avait grandi et était devenu un jeune homme résolu, courageux, prometteur et digne de gouverner, que Louis XIV appréciait beaucoup. L'engouement du Prétendant pour le projet de Nathaniel Hooke, considéré par tous comme habilement mené, était connu et il supplia Louis XIV de lui donner sa chance. L'influence des ducs de Chevreuse et de Beauvilliers et bien-sur de celle de Madame de Maintenon, le fit céder et il accepta finalement entièrement le projet³²¹.

Dans un premier temps, Louis XIV voulut envoyer Nathaniel Hooke en Ecosse avec un navire transportant des armes et des munitions à destination des Jacobites. Dans un mémoire adressé à Torcy et Chamillart, daté du 3 janvier 1707, Nathaniel Hooke écrit comment acheminer cet approvisionnement en Ecosse. Selon lui, il faudrait équiper deux frégates légères, de vingt et vingt-quatre canons, l'une pour défendre en cas d'attaque pendant le voyage et l'autre pour servir au débarquement des armes. De plus, l'une des frégates servirait aussi de moyen de transport pour le courrier jusqu'en France. Ces frégates devraient être à destination de Dantzig afin que le transport d'armes ne soit pas considéré comme suspect. Dans ce mémoire, Nathaniel Hooke dresse également les mesures afin de maintenir le plus possible le secret du projet. Ainsi, les ordres précis ne seraient su qu'au dernier moment, y compris pour Carron, qu'il souhaite comme commandant de l'expédition. Nathaniel Hooke estimait que la France devrait donner à l'Ecosse autant d'armes à feu que possible, de l'équipement pour deux mille à trois mille chevaux, de l'artillerie, sans oublier une très grande quantité de poudre pour alimenter toutes ces armes. Il souligna également qu'il fallait

318 GIBSON J, *op.cit.*, p. 78.

319 LEBRUN François, *op. cit.*, p. 203.

320 DUCHEIN Michel, *Les derniers Stuarts..op.cit.* p. 330-331.

321 DUCHEIN Michel, *Histoire..op.cit.* p. 330-331.

également des officiers militaires qualifiés pour ce type de manœuvre militaire, à raison de trois ou quatre seulement afin de ne pas trop ébruiter l'affaire. La signature du traité avec la France devrait également comporter des clauses précises sur la manière dont les Ecossais comptaient faire la guerre aux Anglais, le nombre exact de leur troupes et leurs moyens, et surtout qui serait leur commandant en chef³²². On constate que Nathaniel Hooke savait très bien ce qu'il voulait mais ces demandes paraissent tout de même très élevées compte tenu de la situation de la France. Il demanda deux pouvoirs , l'un pour traiter avec les Jacobites qui parlerait exclusivement des intérêts du Roi d'Angleterre et de l'Ecosse ,et l'autre pour traiter avec les Presbytériens, qui reprendrait seulement les intérêts de l'Ecosse. Cette façon de procéder était judicieuse puisque cela permettait à Nathaniel Hooke de contenter tous le monde et ainsi d'éviter lors des négociations, les problèmes liés aux tensions politiques et religieuses.

Comme le projet était en voie de concrétisation, il fallait déterminer si la cour de Saint-Germain devait y participer et être mise au courant des dernières avancées significatives. Pour Nathaniel Hooke, il était évident qu'il fallait secrètement prévenir la Reine, afin d'obtenir d'elle des lettres, qui attesterait l'aide de la France mais qui appuieraient aussi celles de son fils dont l'écriture n'était pas encore connue de la noblesse jacobite. Cependant, la Reine ne serait informée que de généralités afin de préserver le secret et personne d'autre, à part Middleton et Perth, ne devait être mis au courant « *afin que l'on ne s'aperçoive de rien dans la Cour* ». D'autre part, la Reine devrait rapidement écrire au Comte de Granard, seul appui irlandais au courant de l'intrigue³²³. Comme aucun ordre de mission n'arrivait, Nathaniel Hooke réecrit encore à Chamillart le 31 janvier 1707, en lui spécifiant qu'il avait « *l'honneur de lui représenter que pour mettre la nation Ecossaise en mouvement il faudra commencer par luy porter des armes, des munitions et une somme d'argent* »³²⁴. Suite à une rencontre avec Chamillart, le 12 février 1707, Nathaniel Hooke sut que l'expédition était annulée. A la place, la France préféra l'envoyer une nouvelle fois en Ecosse avec des instructions précises qui l'engageait à négocier les termes d'une insurrection écossaise qui serait soutenue par les français³²⁵. Il est fort probable que les armes et l'artillerie exigées par Nathaniel Hooke avaient plutôt été réquisitionnées pour la prochaine campagne en Flandres. Déçu de ne pas pouvoir concrétiser son projet, Nathaniel Hooke allait une nouvelle fois être envoyé en Ecosse pour rencontrer et discuter avec les Ecossais.

322*Ibid*, Mémoire de ce qui est nécessaire pour l'entreprise d'Ecosse donné à M. Chamillart, 8 janvier 1707, vol 2 , p. 98.

323*Ibid*, Memoire donné à M. Le Marquis de Torcy le 8 janvier 1707 sur ce qui regarde la Cour de Saint-Germain, vol 2, p. 94.

324*Ibid*, Mémoire des choses nécessaires pour mon voyage, 31 janvier 1707, vol 2,p. 111.

325 "*I am just now come from M. De Chamillart, which has changed the whole plan for the business [...] to treat and make a plan*" *Ibid*, To the Duke of Peth 12 février 1707, vol 2, p. 118.

c) La préparation d'un nouveau voyage pour Nathaniel Hooke

Le 13 février 1707, Chamillart envoya à Nathaniel Hooke un mémoire contenant ses instructions pour la nouvelle mission dont il était chargé³²⁶. Les négociations devraient porter sur différents points et les volontés de la France étaient claires. Si l'Ecosse souhaitait le soutien de Louis XIV dans la reconquête de son indépendance, elle devra réunir entre vingt cinq et trente mille hommes, équipés à leurs frais dès le mois de mai 1707. Nathaniel Hooke devra dresser une dernière fois la situation écossaise afin que la France puisse statuer du secours qu'elle apporterait à l'Ecosse. Ce secours se ferait uniquement en armes, en munitions et en argent. Ainsi Hooke devra s'assurer du commandement et déterminer si les Ecossais avaient besoin d'officiers militaires français pour les aider. Les Ecossais devaient désigner un seul commandant général des forces, qui organisera et disciplinera les soldats ainsi que s'assurera de la gestion de l'armement de tous ses hommes. D'autre part, la France accepte de fournir des munitions, des canons ou encore des mortiers mais pas tant que l'Ecosse n'exprime pas clairement combien elle en aurait besoin³²⁷. Ici, c'est un moyen pour Louis XIV de faire des économies. Il fallait aider l'Ecosse dans une juste mesure. Nathaniel Hooke devait également s'assurer que les Ecossais feraient le nécessaire pour alimenter tous ses hommes avec autre chose que du pain³²⁸. Ce dernier point n'était pas un problème puisque Nathaniel Hooke, tout comme Charles Fleming avait affirmé que l'Ecosse ne manquait pas de nourriture mais d'argent et d'armes.

Dans une conversation avec le duc de Perth, il était question que Nathaniel Hooke emmène Charles Fleming avec lui en Ecosse, car celui-ci demeurait toujours à Saint-Germain, impuissant et serait un atout lors des négociations avec la noblesse écossaise³²⁹. Or, il fut décidé qu'il ne pourrait pas accompagner Nathaniel Hooke. Pour Chamillart, les raisons de sa présence en France étaient connues et sa disparition soudaine laissait libre les spéculations des espions. De plus, Charles Fleming était bien trop connu en Ecosse pour voyager discrètement ,au grand désespoir du duc de Perth qui jugeait que sa présence auprès de Nathaniel Hooke, après autant de mois passés à Saint-Germain était primordiale et constituerait un gage d'honnêteté auprès de la noblesse écossaise³³⁰. Ici, le duc n'a pas tort puisque qu'il apparaît dans diverses sources que Charles Fleming faisait l'unanimité et était très apprécié par tous, y compris par les Presbytériens. A la place, Charles

326*Ibid*, Memoire, given by M. De Chamillart, 13 février 1707, vol 2, p. 118.

327*Ibid*.

328*Ibid*,

329 "M Fleming was enough to give me small trouble, fort certainly he's the person on earth the most likely to gain you the points that may be the most likely to gain you the points that may be the most difficult in your negotiation [...] in my own opinion, without him you can do nothing to purpose" *Ibid*, Duke of Peth to me, 1 mars 1707, vol 2, p. 144.

330*Ibid*,

Fleming écrit des lettres adressées au comte et à la comtesse d'Errol et de Marischal afin de confirmer toutes les paroles de Nathaniel Hooke³³¹. Cependant, il n'était pas certain que cela pallie à son absence. Chamillart choisit le colonel Jacques Murray et son frère Robert Murray récemment arrivé en France pour accompagner Nathaniel Hooke. Ce dernier avait été autorisé par le gouvernement écossais à passer en France afin de régler des affaires particulières et pouvait donc circuler partout sans risquer d'être suspecté. Il est très étonnant que le choix se soit porté sur le colonel Jacques Murray, celui qui avait décrié Louis XIV et la France quelques années plus tôt. Etrangement, c'est à ce moment précis que Lord Lovat choisit d'écrire à Nathaniel Hooke, depuis le château d'Angoulême, afin de le féliciter des avancées du projet, avancées dont il n'était pas censé être instruis. Il exprima sa volonté de se joindre à tous, certifiant qu'il serait prêt à oublier toutes les querelles passées. Afin d'éviter de nouvelles erreurs, Nathaniel Hooke ne préféra pas lui répondre et laissa Lord Lovat à ses espérances³³². Afin de pouvoir partir, Nathaniel Hooke demande à Chamillart d'obtenir pour lui une audience avec Louis XIV afin qu'il puisse s'entrenir avec lui de ses instructions et rapporter ses paroles à la noblesse écossaise. De plus, il s'inquiétait du délais que prenait le départ.³³³ La réponse à cette requête ne figure pas dans les correspondances.

Tout comme lors de son précédent voyage, Nathaniel Hooke récupéra les lettres de la noblesse de Saint-Germain et celles de Louis XIV écrites au douze principaux pairs jacobites d'Ecosse. Or cette fois-ci, il avait des lettres nominatives du Roi d'Angleterre en personne ce qui donnerait plus de poids aux paroles de Nathaniel Hooke à la noblesse écossaise³³⁴. De plus, le jeune Jacques-Edouard, sans doute aidé par sa mère et ses ministres, rédigea une lettre à l'attention des Ecossais, accompagnée d'une notice indiquant quels étaient les seigneurs et les clans que Nathaniel Hooke devait rencontrer³³⁵. Elle évoquait la noblesse et les clans habituels, mais démontrait une réelle motivation de la part du jeune Prétendant. Le 9 mars 1707, Nathaniel Hooke reçut les deux pleins-pouvoirs qu'il avait demandé et le mémoire résumant ses instructions. Les trente-trois clauses de celui-ci allaient permettre à Nathaniel Hooke de justifier le silence de la France depuis le dernier voyage de Nathaniel Hooke en 1705, d'assurer les intérêts des différentes parties et l'autorisèrent enfin à traiter avec les Ecossais « *aussi longtemps que nécessaire* »³³⁶. On remarque que le duc d'Hamilton y figurait malgré tout. En effet, comme le suggéra Nathaniel Hooke dans ses rapports précédents, il fallait se servir de lui et de son réseau en dissimulant les intérêts des Stuarts. S'il

331 *Ibid* Copie des lettres de Charles Fleming, 16 mars 1707, vol 2, p. 175.

332 *Ibid*, Lord Lovat to me, 5 mars 1707, vol 2, p. 146.

333 *Ibid*, To M. Chamillart, 24 février 1707, vol 2 p. 125.

334 *Ibid*, p Lettres diverses, février 1707, vol 2, p. 129-144.

335 *Ibid*, Lettres du Roy d'Angleterre à l'attention de Nathaniel Hooke, vol 2, p. 117.

336 *Ibid*, Full Power & Memoire du Roy pour servir l'instruction du sieur Hooke, colonel reformé dans les troupes de Sa Majesté, vol 2, p. 152-154.

accepte, Nathaniel Hooke devait lui faire espérer des terres en France comme moyen de le faire céder à son avantage³³⁷. Contrairement à ce que Nathaniel Hooke avait espéré, c'est « *le Sieur de Ligondez, commandant la frégate de Sa Majesté, L'Heroyne* » et non Carron qui fut nommé pour le voyage en Ecosse avec pour ordre de croiser trois semaines en Norvège par la suite³³⁸. L'envoi de Nathaniel Hooke en Ecosse allait être déterminant pour que Louis XIV prenne une dernière résolution. Pour cela il fallait qu'il soit sûr qu'un plan solide soit établi et les forces écossaises unies et rassemblées afin qu'elles puissent être réellement prêtes à soutenir une entreprise de cette envergure. « *C'est tout ce que Sa Majesté estime que l'on doit faire à présent* » écrit Chamillart à Lord Middleton³³⁹. Nathaniel Hooke devait une nouvelle fois porter le projet en Ecosse ce qui ne se fit pas sans de nouveaux désagréments. En effet, c'est une noblesse de nouveau dispersée et divisée qu'il rencontra quelques semaines plus tard.

B-Le second voyage secret de Nathaniel Hooke en Ecosse

1) Des négociations qui s'annoncent difficiles

a) Une noblesse divisée

Le 19 mars 1707 et après quelques difficultés lors du voyage, Nathaniel Hooke arriva à Dunkerque pour embarquer une nouvelle fois à destination de l'Ecosse³⁴⁰. Cependant, il s'aperçut que les deux frégates initialement prévues pour son voyage étaient finalement destinées à être envoyées à la course. Une autre, plus petite de seulement seize canons, allait être préparée pour son voyage. Nathaniel Hooke, déjà éprouvé par une nouvelle maladie aurait préféré que la France s'en tienne à ce qui était prévu. Il ne cachait pas son mécontentement notamment à Chamillart qu'il semble de pas apprécier. Il écrit même à Callières :

« *Je vous veux de mal de m'avoir persuadé de faire ce voyage [...] puisqu'on fait si peu de cas de moy et de ma seureté, s'il plait à Dieu que je revienne, je ferais plus de cas de moy même que je n'ai fait par le passé, puisqu'on méprise un sèle affectionné et hardi, je tacherai de le moderer à*

337 *Ibid*

338 *Ibid Orders to M de Ligondez, 11 mars 1707, vol 2, p. 162-163.*

339 *Ibid Copie de la lettre de Chamillart à Middleton, 16 février 1707, vol 2, p. 165.*

340 « *with he many cross we met in the road, which kept us long apon the way. The ship was no ready when we arrived* », *Ibid To the duke of Perth, 22 mars 1707, vol 2, p. 173.*

l'avenir comme font bien d'autres ³⁴¹»

On ne sait pas si cet emportement, qui n'était pas dans ses habitudes, était dû à la fièvre ou au fait d'être contraint de prendre une nouvelle fois la mer mais Nathaniel Hooke semblait quelque peu lassé par toutes les péripéties successives que subissaient son projet depuis 1703. Pour ne rien arranger à son humeur, des vents contraires ne permettaient pas le départ avant un long moment. Le 8 avril, Nathaniel Hooke se trouvait toujours dans la rade de Dunkerque. Les capitaines de vaisseaux disent « *n'avoir jamais vu de pareil vent en cette saison* » et le départ fut repoussé pour une durée indéterminée³⁴². Tout comme en 1705, c'est enfermé dans une chambre que Nathaniel Hooke attend le signal du capitaine de Ligondez pour l'embarquement. Voyant que les vents ne changeaient pas, il demanda à Murray de partir à Ostende ou en Hollande et de prendre le premier bateau pour l'Ecosse avec la poste pour Edimbourg et de prévenir les Jacobites qu'il aurait beaucoup de retard³⁴³. C'est finalement le 17 avril qu'il embarqua enfin avec Jacques Murray, à bord de *L'Héroïne*, soit un mois après son arrivée à Dunkerque. Il arriva à Slaines quatre jours plus tard³⁴⁴.

Avant son départ, Nathaniel Hooke avait écrit au duc d'Hamilton et à quelques autres seigneurs d'Ecosse afin qu'ils se tiennent prêts à le recevoir. La noblesse l'attendait avec une impatience certaine et était résolue d'établir rapidement un traité avec la France³⁴⁵. De la même manière qu'en 1705, c'est le rapport détaillé destiné à rendre compte des négociations menées qui nous permet de savoir ce que Nathaniel Hooke a effectué lors de son voyage³⁴⁶. Comme il était convenu, la comtesse d'Errol accueillit les deux émissaires français. Elle remit à Nathaniel Hooke de nombreuses lettres de la noblesse jacobite dont certaines de son fils, qui l'attendait avec impatience à Edimbourg. D'autre part, Carnegy, au nom du duc d'Hamilton qui semblait ne jamais correspondre par lui-même, avait attendu Nathaniel Hooke à Slaines pendant un mois. Etant donné le retard que prit le voyage, il était déjà parti avant son arrivée mais informa la comtesse d'Errol que le duc d'Hamilton attendait également Nathaniel Hooke à Edimbourg. Cependant, la comtesse d'Errol l'informa que le duc d'Hamilton avait une nouvelle fois fait parler de lui ce qui alerta la noblesse sur ses réelles intentions. En effet, ses « *affaires avoient changé de face ces derniers mois* » et il semblerait qu'il ait eu des relations assidues avec le gouvernement Anglais. Le comte de

341 *Ibid* To M.de Callières, 22 mars 1707, vol 2 p. 174.

342 *Ibid* To Chamillart, 8 avril 1707, vol 2 , p. 196.

343 *Ibid* Relation de l'execution des Ordres du Roy confiez au Sieur Hooke dans son second voyage d'Ecosse donné à Torcy et Chamillart, et lu au Conseil du Roy, 9 juillet 1707, vol 2, p. 347.

344 *Ibid* To Chamillart, 17 avril 1707, vol 2, p. 200.

345 *Ibid* To Chamillart, 22 mars 1707, vol 2, p. 173.

346 *Ibid* Relation de l'execution des Ordres du Roy confiez au Sieur Hooke dans son second voyage d'Ecosse donné à Torcy et Chamillart, et lu au Conseil du Roy, 9 juillet 1707, vol 2, p. 347

Saltoun se rendit, de lui-même, à Slaines pour informer Nathaniel Hooke des actes du duc. Une correspondance aurait été entretenue avec Queensberry en faveur de l'Union car il semblerait que le duc d'Hamilton aurait voulu être élu pair du nouveau Royaume-Unis afin de siéger lors des séances de parlement. Malheureusement pour lui, on refusa « *universelement* » de l'élier. Par méfiance, la noblesse jacobite se sépara définitivement de lui « *avec éclat* ». En effet, l'affaire fut prouvée par le duc d'Athol en personne qui se confronta au duc, si bien que celui-ci fut obligé d'avouer en soutenant que ses actes étaient uniquement dans le but de s'opposer à l'Union. Nathaniel Hooke savait très bien ses réelles intentions mais la noblesse, bien qu'elle s'en doutât, ne pouvait les prouver entièrement. Alors que les dernières nouvelles reçues d'Ecosse semblaient dire que l'ensemble de la noblesse s'était accordée, Nathaniel Hooke constata que c'était loin d'être le cas. A nouveau, il devait la rassembler afin qu'elle s'entende sur une seule et même conduite à tenir. Se sentant pour le moment trop affaibli, les premières négociations se firent par correspondances et Nathaniel Hooke choisit de ne pas se rendre à Edimbourg. Le comte Marischal et le duc d'Hamilton étaient également dans un mauvais état de santé les empêchant de le recevoir et la plupart des autres nobles avaient quitté la ville et s'étaient retirés sur leurs terres³⁴⁷. De nombreux voyages à travers l'Ecosse attendaient Nathaniel Hooke, ce qui n'était pas très sûr, aussi bien pour lui-même que pour le secret de sa mission. Il envoya des courriers divers au duc de Gordon, au vicomte de Stormont et à tous les autres jacobites rencontrés lors de son précédent voyage, les informant de son arrivée et qu'il avait des lettres qui leur étaient adressées. A Slaines il pu tout de même rencontrer l'un des fils du duc de Perth, Lord John Drummond auquel il demanda de se rendre dans tout l'ouest des Highlands afin de confirmer le ralliement des seigneurs Ecossais. Nathaniel Hooke envoya également une lettre au seigneur Ogilvie de Boyne, du clan MacFarlane, afin de prendre contact avec ce jacobite qu'il ne connaissait pas encore mais dont il avait su les oppositions à l'encontre de l'Union lors des séances de parlement³⁴⁸. C'était une action très stratégique de la part de Nathaniel Hooke car cet homme était un proche du duc d'Athol, qui semblait être devenu le nouveau leader des jacobites, au détriment du duc d'Hamilton. Il lui confia la même mission qu'à Lord Drummond.

Le comte d'Errol, arriva à Slaines et confirma les paroles du comte de Saltoun au sujet du duc d'Hamilton. Selon lui, ce duc aurait attendu avec une ferme impatience l'arrivée de Nathaniel Hooke puis aujourd'hui pense qu'il est bien trop tard. De plus celui-ci, comme à son habitude fit un caprice, il comprit par erreur que le Roi ne lui avait pas écrit une lettre, alors il pensa qu' « *il ne voulut pas qu'il se melast de cette affaire, qu'ainsi il ne songeroit doresn'avant qu'à prendre des mesures pour sa propre sureté* ». Pour le comte d'Errol ce n'était que des prétextes et Nathaniel

347 *Ibid.*

348 *Ibid.*

Hooke se rangea de cet avis. Ce qui l'inquiétait le plus, c'était le fait qu'il avait interdit aux provinces Presbytériennes, qui s'étaient adressées à lui, de faire quoi que ce soit pour dissiper le parlement lors des scéances du Parlement concernant l'Union. Nathaniel Hooke avait encore un espoir de convaincre par la ruse le duc d'Hamilton de l'aider à soulever les Presbytériens bien qu'il sembleraient qu'ils se soient tous tournés vers le duc de Gordon, pourtant catholique ainsi que le duc d'Athol. Les questions de religions étaient pour le moment mises de côté ce qui était déjà un atout. Nathaniel Hooke apprit une chose surprenante du comte d'Errol. Celui-ci était tombé sur des lettres compromettantes provenant de Saint-Germain informant le déplacement de Nathaniel Hooke, déplacement qui ne serait qu'une « *feinte* » inutile. Ces lettres provenaient de M. Nairn, secrétaire de Lord Middleton et plus surprenant encore, de Lewis Innes. Ce dernier indiquait que les Stuarts souhaitaient que les Ecossais se règlent sur le conduite du duc d'Hamilton, et que personne ne devait se déclarer sans que lui-même l'ait fait. Nathaniel Hooke était dubitatif car il savait que Jacques III se servait de Lewis Innes pour passer ses ordres aux Ecossais mais ces ordres allaient en contradiction totale avec ce qui avait été convenu. Une autre lettre indiquait qu'il n'y avait rien à espérer de Louis XIV et qu'il valait mieux songer à ses propres intérêts. En guise de réponse, Nathaniel écrit ceci :

« *Je m'etois attendu à voir le secret découvert par cette Cour mais je fus extremement surpris de trouver qu'elle apporta des obstacles à l'unique ressource qui lui reste* ³⁴⁹»

Il était donc préférable de détruire ces lettres. Toutefois, il choisit de garder la première de Lewis Innes, qui pourrait peut-être lui servir à ruser avec le duc d'Hamilton.

Nathaniel Hooke souhaitait agir avec retenue mais d'une façon bien particulière. Il orienta sa mission de la façon suivante : traiter avec les Presbytériens pour voir s'ils étaient en faveur du le duc d'Hamilton, puis s'entretenir avec lui. Nathaniel Hooke se rendrait par la suite auprès de la noblesse écossaise et l'inviterait à se joindre au duc en assurant que celui-ci se préoccupe des intérêts du roi d'Angleterre, en cachant auprès d'eux ses réelles intentions de se mettre à la tête du pays. Connaissant l'attachement que le comte d'Errol portait aux Stuarts, il ne lui en dit rien et mit fin à l'entrevue en lui remettant ses lettres nominatives et son pouvoir et celui-ci convint qu'il fallait traiter avec lui. Le seigneur de Boyne envoya une lettre à Nathaniel Hooke afin de l'assurer du soutien du duc d'Athol et lui demander de se rendre avec le comte d'Errol chez Lord Stormont à Scone. Il fallait être prudent, comme le souligne Nathaniel Hooke « *de telles assemblées de*

³⁴⁹Ibid.

jacobites de différents coins du royaume donneroient lieu de soupçonner qu'il se tramoit quelque chose ». Le comte d'Errol refusa donc de s'y rendre et écrit ces raisons au duc d'Athol. Avant de quitter le château de Slaines, Nathaniel Hooke voulut que Jacques Murray parte silloner les Highlands à la recherche des soutiens, pendant que lui-même s'occuperaient des Lowlands. Or, il se ravisa au dernier moment, sur avis du comte d'Eroll qui lui assura que les ducs de Gordon et d'Athol, le marquis de Drummond et le comte de Brodalbain, répondraient de l'ensemble des clans du nord de l'Ecosse. Nathaniel Hooke se rendit donc seul à Scone et essaya parallèlement d'éclairer les nouvelles intentions du duc d'Hamilton.

b) Les nouvelles intentions du duc d'Hamilton

Le duc d'Athol était devenu le seigneur le plus puissant de l'Ecosse et depuis sa disgrâce au gouvernement anglais, il semblait être devenu le chef des jacobites au détriment du duc d'Hamilton. Pour Nathaniel Hooke, il fallait contenter en premier lieu ce duc qui semblait convenir à tout le monde et ménager l'autre. Afin de réussir sa mission, Nathaniel Hooke écrit une lettre au duc d'Hamilton, dans laquelle il le qualifie « *d'âme de l'affaire* » et l'informe de sa présence près d'Edimbourg. Il écrit également à la duchesse de Gordon, qui par chance y séjournait, afin de rencontrer des chefs Presbytériens. Nathaniel Hooke marcha quatre jours et quatre nuits jusqu'à la demeure du seigneur de Pourie (le frère par alliance de Boyne) où il s'arrêta. Ce seigneur dit une chose intéressante à Nathaniel Hooke, il l'informa que « *ses vasseaux le pressoient continuellement de leur donner la permission de se soulever [...] luy reprochan que la noblesse laissoit vendre et ruiner la patrie pendant que le peuple ne demandoit pas mieux que je prendre les armes pour sa défense* ». Comme Nathaniel Hooke souhaitait d'abord savoir ce que pensait le peuple, il semblerait que celui-ci fût parfaitement d'accord pour un éventuel soulèvement. Il ne s'attarda pas chez ce seigneur, car en l'absence du duc d'Athol, parti loin dans ses terres pour consulter ses chefs de clans, Nathaniel Hooke pouvait s'entretenir en secret avec le duc d'Hamilton. Il envoya donc ce seigneur s'entretenir pour lui avec le comte de Panmure. Nathaniel Hooke se rendit d'abord chez le comte de Strathmore qui confirma l'inclination du peuple et lui présenta son frère le seigneur d'Auchterhouse, qui assura à Nathaniel Hooke la bonne prédisposition des presbytériens et lui proposa de s'entretenir avec Georges Lockart de Carnwath qui possédaient de nombreuses terres à l'ouest. Les deux hommes confirmèrent également leur éloignement et leur méfiance envers le duc d'Hamilton qui était « *autrefois un ami* ». Par la suite, Nathaniel Hooke se rendit au lieu inconnu de remise des lettres de la duchesse de Gordon. Elle affirma détenir des preuves que le duc d'Hamilton était

responsable des « *malheurs de l'Ecosse* » et demande à Nathaniel Hooke de lui envoyer la promesse qu'il ne s'entretiendra pas avec lui. Ayant rencontré les Presbytériens, elle assura qu'ils ne voulaient plus s'entretenir avec Hamilton et qu'ils étaient disposés en faveur du roi d'Angleterre. Nathaniel Hooke choisit de seulement lui répondre d'entretenir les Presbytériens sur ces bonnes dispositions³⁵⁰.

Le duc d'Hamilton semblait avoir un grand appui à Saint-Germain pour qu'il soit autant justifié par la reine Marie-Béatrice. Il était tout de même douteux qu'elle puisse ignorer que toute la noblesse écossaise s'était une nouvelle fois, détournée de lui. Nathaniel Hooke marcha de nouveau pour se rendre chez un gentilhomme où Carnegy lui avait donné rendez-vous. Son but était maintenant de savoir s' « *il [le duc d'Hamilton] seroit encore en etat de travailler avec les Presbytériens à sa propre élévation* » mais Carnegy, qui était pourtant considéré comme son confident, semblait ignorer totalement les réelles intentions du duc ou du moins fit semblant. Le duc d'Hamilton était toujours très souffrant et craignait ne pas pouvoir s'entretenir directement avec Nathaniel Hooke. Comme finalement il sut que les deux rois lui avaient écrit, c'est désormais l'absence de lettre provenant de la reine qui lui posait problème. Selon lui, elle serait à l'encontre du projet et donc il ne souhaitait pas se mêler d'une affaire qu'elle n'approuvait pas. D'autre part, sans propositions concrètes, il n'y aurait pas de signature de traités. Nathaniel Hooke s'exprima alors avec aplomb :

« *Je repondis que je ne me laisserai pas eblouir si facilement que le duc ne cherchoit que des defaittes assez mal trouvez, qu'il fesoit le difficile [...] qu'il scavoit très bien que le Roy d'Angleterre ne lui auroit pas écrit sans la participation de la Reyne sa mère » [...] que je n'avais pas de temps à perdre inutilement* »³⁵¹.

Nathaniel Hooke demanda tout de même à Carnegy que le duc d'Hamilton fasse un état de ses forces et des moyens qui lui serait nécessaire. Celui-ci avance que le duc d'Hamilton estimait que le moins que l'on puisse demander était que la France envoie dix-mille hommes. La réplique de Nathaniel Hooke fut cinglante :

« *Vous direz, luy répondis-je, au duc d'Hamilton que ce n'est pas ainsy qu'on agit avec un grand Roy ; il faut donner des raisons pour appuyer sa demande ; vous en a t-il donné ? Non.* »³⁵²

350 *Ibid.*

351 *Ibid.*

352 *Ibid.*

La réaction de Nathaniel Hooke s'expliquait par le fait que l'Ecosse n'aurait sûrement pas besoin de renfort de troupes françaises, et que le nombre exorbitant de soldats requis par le duc d'Hamilton était surtout un moyen de s'en servir pour écarter le Roi d'Angleterre. L'entrevue se termina là et Nathaniel Hooke pria Carnegy d'obtenir une entrevue rapidement avec le duc car il avait de nombreuses choses à lui dire, mais en privé. Nathaniel Hooke continua son tour des seigneurs et s'en alla chez le comte de Stormont à Scone. Celui-ci avait déjà sondé l'ensemble du sud de l'Ecosse et du nord de l'Angleterre et assura les bonnes dispositions du peuple dans ces provinces. Le lendemain, Nathaniel Hooke se rendit chez le marquis de Drummond qui avec son frère Lord Drummond avait commencé à répondre aux questions du mémoire touchant l'état de la nation écossaise que Hooke avait envoyé à l'ensemble des seigneurs. Comme préambule à un traité, Nathaniel Hooke proposa à la noblesse de rédiger un mémoire sur ces questions ce que les deux nobles approuvèrent. Les Drummonds avaient déjà pu s'assurer du soutien des seigneurs Abercarney, Linlithgow, Wigton de Coxtoun, et Lilsyth, tous très puissant dans cette province.

Robert Murray, que Nathaniel Hooke avait envoyé en Hollande, arriva finalement bien après lui en Ecosse. Il le chargea simplement d'entretenir les dispositions favorables des jacobites et de ne pas se faire remarquer puisque Lewis Innes avait mentionné son nom dans les lettres. Parallèlement, Nathaniel Hooke reçut une réponse du duc d'Hamilton, pleine de bon sentiments à son égard, mais qui se refusait à le voir car il était tenu de se reposer en raison de sa maladie³⁵³. Or, Nathaniel Hooke sut qu'il était bien moins malade qu'il n'y paraissait et ne comprenait absolument pas cette manière d'agir. Comme il écrit :

« quelque fois je m'imaginais qu'il s'était réconcilié sous-main avec la Cour de Londres, d'autres fois, je croisais qu'il ne se rende difficile que pour se faire prier, je jugeais donc qu'il ne fallait pas le presser ».

Nathaniel Hooke sut la vérité après, en se procurant quelques lettres de Carnegy où il parlait plus franchement et assurait que le duc avait échafaudé un plan. Il croyait que si il paraissait trop disposé à accepter le secours des Français, cela mettrait les Stuarts dans la nécessité de passer en Ecosse où ses sujets l'attendraient avec impatience ce qu'il ne voulait absolument pas. En effet, il n'avait toujours pas abandonné l'idée de se mettre lui-même sur le trône et donc empêchait discrètement le passage de Stuarts en Ecosse et le secours de la France, tout en restant « ami » avec la noblesse

³⁵³« qu'il m'emoit et qu'il m'estimoit , qu'il donnerait volontiers sa vie pour m'entretenir, mais qu'il n'avoit pas assez de forces pour me parler »Ibid.

jacobite. Le duc ne devait sûrement pas se rendre compte que personne en Ecosse ne le laisserait monter sur le trône. Il n'avait aucun soutien pas même celui des Presbytériens. Nathaniel Hooke conclut de la manière suivante :

« Je vis bien par ces lettres que le dessein du duc d'Hamilton estoit de rompre sos mains toutes les mesures des bien intentionnez et de se disculper ensuite envers eux par de faux exposez qui tendoient à diminuer leur confiance dans les bontez du Roy et leur attachement à la France. Je fus si indigné de ce procédé, que je ne voulus plus écrire au duc d'Hamilton ni à M. Hall [Carnegy] »

Cependant, le problème avec le duc d'Hamilton était que, vu sa personnalité caractérielle, si on le tenait à l'écart de l'affaire, il serait capable, par jalouse et rancœur, d'informer l'Angleterre du projet. De plus, pour une raison que l'on ignore, il est apprécié et ses actions justifiées par la Reine qui, par ignorance, se méprenait totalement sur ses intentions réelles. D'autre part, il restait tout de même apprécié du peuple et fédérait les clans Presbytériens de la duchesse douairière d'Hamilton, sa mère. Nathaniel Hooke était donc bloqué et devait trouver un moyen de garder un lien avec ce duc versatile.

2) Nathaniel Hooke dans l'impasse

a) L'opposition de la noblesse à la signature d'un traité

De retour chez le vicomte de Stormont à Scone, Nathaniel Hooke reçut des nouvelles encourageantes d'autres seigneurs sur la dispositions des provinces presbytériennes par le biais de courrier notamment de Lockart de Carnwath. Le Synode National du Clergé Presbytérien s'était assemblé et rejeta les décisions du Traité d'Union. Il reçut également un courrier de la duchesse de Gordon accompagné d'un mémoire de Ker de Kersland, qui appuyait le soutien des Presbytériens. Le trouvant trop général il en demanda un autre à Strachan, un des chefs de cette religion. Nathaniel Hooke n'avait plus de doute, ils s'étaient définitivement alliés aux Jacobites :

« [Nous] les Presbytériens des provinces de Clidesdale, de Niddesdale, de Galloway, d'Aire, et de Kircudbright avec ceux des provinces de Tividale et de Twedale et du Forest sommes résolus de prendre les armes et de se déclarer pour le Roy d'Angleterre et de lever treize mille hommes et

ils sont en estat de les faire subsister.³⁵⁴ »

Nathaniel Hooke craignait toutefois que Lord Kylswith surprenne la lecture de ce mémoire et en rapporte le contenu au duc d'Hamilton. Il écourta donc l'entrevue avec Stratham et lui assura que les bonnes dispositions des Presbytériens seraient respectées et transmises au Roi. Le duc d'Athol envoya deux de ses frères rencontrer Nathaniel Hooke pour lui affirmer qu'il continuait à faire le tour de l'ensemble de ses clans. Il se trouvait maintenant entouré de plusieurs des seigneurs jacobites dont Stormont et Strathmore qui voulaient tous traiter avec lui et établir un traité. Pour cela, ils lui montrèrent un mémoire qu'ils avaient écrits depuis 1705 et finalisé depuis peu. Nathaniel Hooke refusa pour le moment mais les remercia pour l'ensemble de leurs initiatives. Il leur fit comprendre qu'ils n'étaient pas encore assez nombreux pour songer à établir un traité avec lui, même si beaucoup de seigneurs en représentait d'autres absents. Toutefois, ils commencèrent tout de même à aborder le sujet des forces et du montant des moyens que seraient apportés par la France. Une dispute éclata et Nathaniel Hooke eut beaucoup de mal à se sortir de celle-ci. En effet, la noblesse souhaitait qu'il s'engage à ce que la France envoie au moins cinq-mille hommes, sans quoi il n'y aurait pas de traité conclu. Se référant aux termes de son « *pouvoir* », Nathaniel Hooke leur expliqua qu'il pouvait traiter avec eux mais ne pouvait pas faire de garanties exactes³⁵⁵. Il ne comprenait pas pourquoi les Ecossais tenaient tant à ce que la France envoie un secours de troupes alors qu'il estimait qu'ils étaient bien assez. Comme il le souligna une nouvelle fois, la question était de savoir « *s'ils en avoient besoin pour mettre en estat de se delivrer du joug anglais* ». Il ne manqua pas de leur dire que faire venir cinq-mille hommes en Ecosse était dangereux, aussi bien pour la France que pour eux. L'Angleterre avait, en effet, les yeux rivés sur le nord et envoyer des troupes ne serait pas sans une difficulté certaine. La noblesse pensa alors que Nathaniel Hooke cherchait des prétextes pour fuir la discussion et ne rien promettre. Ils se levèrent et partirent même dans une autre pièce pour s'entretenir en privé. Leurs délibérations aboutirent à ceci :

« Que de la manière donc je me prenois, il seroit impossible de conclure un traitté, qu'ils allaient consulter le duc d'Athol et leurs autres amis sur ce qui s'estoit passé³⁵⁶ »

Il était essentiel que Nathaniel Hooke apaise la situation et choisisse de demeurer encore un peu à Scone afin d'attendre leur réponse. Le vicomte de Stormont revint d'une entrevue avec le duc

354*Ibid.*

355*Ibid.*

356*Ibid.*

d'Athol et celui-ci avait affirmé qu'il fallait s'en remettre au Roi qui jugera au mieux ce qu'il faut à l'Ecosse. Une nouvelle dispute éclata mais l'autorité du duc d'Athol sur les autres fit plier les plus réticents³⁵⁷. Cependant, il n'y aurait pas de traité conclu, le mémoire serait le seul témoignage de la bonne foi des Ecossais. Nathaniel Hooke leur expliqua qu'il lui était égal qu'un traité ou qu'un mémoire soit adressé à la France du moment que celui-ci comporte des clauses plausibles. Il envoya des courriers aux autres nobles afin de leur faire part du mémoire comprenant les demandes de ces seigneurs afin qu'ils les approuvent également. De nouveau très souffrant, il du différer son entrevue avec Lord Kilsyth qui ne manqua pas de l'attendre. En tant qu'ami du duc d'Hamilton, il venait, à son tour, parler des bonnes intentions de celui-ci. Le duc, probablement jaloux, se plaint que Nathaniel Hooke traite avec les autres à son insu et surtout soit aussi proche du duc d'Athol. Hooke fut franc avec Lord Kilsyth et lui révéla sa conduite indigne et lui dit que s'il ne souhaitait pas y prendre part maintenant, Nathaniel Hooke « *sauvera l'Ecosse* » sans lui³⁵⁸. Lord Kilsyth ne souhaitait pas que le duc d'Hamilton soit écarté, il semblerait qu'une forte amitié les liait et il semblait décontenancé par sa conduite mais malgré tout prêt à lui éviter d'être mis à l'écart. Nathaniel Hooke lui lut tout de même le mémoire rédigé par les Ecossais mais refusa de lui en donner une copie pour le duc d'Hamilton. Tout comme les autres nobles, c'est la question des moyens français qui est remise en cause et Nathaniel Hooke dut une nouvelle fois répondre ce qui provoqua une énième dispute, alimentée par l'arrivée dans la discussion des autres nobles. Le duc d'Hamilton souhaitait toujours les dix-milles soldats français en secours. La noblesse refusa également de lui donner un exemplaire du mémoire, mais par égard pour lui, elle soumit tout de même un renfort de troupes plus conséquent. Lord Kilsyth ne le signa pas mais promit à Nathaniel Hooke de le faire une fois qu'il aurait consulté le duc, ce qu'il ne fit pas. L'amitié était, dans ce cas présent, plus forte que la raison.

b) La collecte des signatures

Le mémoire, remplaçant l'établissement un traité, enfin établi et approuvé, Nathaniel Hooke devait désormais réunir toutes les signatures de la noblesse jacobite. A Scone, le vicomte de Stormont fut le premier à signer, pour lui-même, pour Athol, les comtes de Nithsdale, Traquair, Galloway, Home, les Lord Kenmure, Nairne, Sinclair, Semple, et Oliphant ainsi que pour une grande partie des lairds du sud de l'Ecosse. Par la suite, Nathaniel Hooke se rendit au château de Drummond, où Lord Drummond et son frère le marquis, signèrent pour eux et pour l'ensemble des

357 *Ibid.*

358 *Ibid.*

chefs du clan, de Lord Kinnaird, de Lord Moray d'Abercairney, et d'autres lairds de Strathearn. Certains apportèrent leur soutien, sans toutefois signer, sans doute pour éviter les représailles en cas d'échec, c'est le cas du comte de Breadalbane que Nathaniel Hooke rencontra au château de Balloch à Strathway. Puis il se rendit à Glamis et fit signer le comte de Strathmore, qui le fit pour lui-même mais aussi pour les comtes de Wigton et Linlithgow. Son frère, Lyon de Aucherhouse signa pour lui-même et pour Lockart de Carnwath. A Angus, Nathaniel Hooke fit signer le mémoire au comte de Panmure, puis alla chez le seigneur de Pourie qui signa pour lui et pour toute la noblesse d'Angus. Ensuite, Nathaniel Hooke alla vers le nord pour se rendre au château des Gordon. Il était sûr que la signature du duc ne ferait aucun problèmes, pourtant, pointilleux, il s'y refusa car il n'était pas d'accord avec certaines clauses du mémoire bien qu'il en approuvât l'idée générale. Il assura bien entendu tout son soutien. Dans les terres de Coxtoun, le seigneur signa pour lui et pour le comte Moray de Darnaway et le Laird Grant. De nouveau tombé malade et sûrement fatigué à force de chevaucher d'un bout à l'autre de l'Ecosse, Nathaniel Hooke se rendit chez l'évêque Thomas Nicholson pour se reposer.³⁵⁹ Là, il reprit la route jusqu'à Slaines. Le comte d'Errrol était mécontent qu'un traité ne soit pas établi, désapprouvait totalement le mémoire, « *parce que nous voilà engagés alors que le Roy ne nous promet rien* ». Toutefois, il signa quand même ainsi que pour Lord Saltoun, les comtes de Caithness, Eglintoun, Aberdeen, et Buchan et pour les provinces d'Aberdeen et de Mernes. Le seigneur Keith signa également pour lui et pour le comte Marischal retenu à Edimbourg.

Comme Nathaniel Hooke le souligna dans une lettre « *il y avait du temps que je n'avais pas entendu parler de Milord Kilsyth ou du duc d'Hamilton* ». Or, le jour même de son arrivé à Slaines, Nathaniel Hooke reçut un courrier de Carnegy, l'informant de sa venue. Nathaniel Hooke perdit patience avec lui lors de l'entrevue lui expliquant les raisons de ces réticences envers le duc d'Hamilton et Carnegy revint à Edimbourg « *mortifié* »³⁶⁰. Le seigneur de Boyne, qui signa également le mémoire, arriva à Slaines avec une lettre de créance pour la Norvège. Il annonça à Nathaniel Hooke qu'il avait été choisi comme deuxième député représentant les intérêts des Ecossais et s'engagea à prendre un vaisseau pour la France afin de régler les derniers détails de l'expédition³⁶¹.

Comme le duc d'Hamilton ne donna plus de nouvelles et que le 9 juin 1707, le capitaine du Ligondez était revenu sur la côte écossaise, Nathaniel Hooke s'embarqua avec Jacques Murray pour la France et chargea la comtesse d'Errol de tenter de s'entendre avec lui. Ils arrivèrent à Dunquerke

359 *Ibid.*

360 *Ibid.*

361 *Ibid.*

huit jours plus tard. Dès son arrivée Nathaniel Hooke s'empessa d'écrire aux ministres français et de Saint-Germain qui lui répondirent tous qu'ils étaient rassurés de le voir revenir sain et sauf. Il semblerait que l'animosité de Hooke à l'égard des voyages en mer était universellement connue. Il écrit à Torcy que le voyage en Ecosse eut « *un succès au delà des espérances* »³⁶². Nathaniel Hooke ne semblait pas se soucier de l'absence d'un traité. Au regard des signatures, bien qu'une signature en valût généralement plusieurs, on peut constater que ce n'était pas non plus un nombre très important. Il semblerait que l'objectif de Nathaniel Hooke était de s'appuyer sur le soulèvement des principaux pairs d'Ecosse, convaincu que le reste des Ecossais les suivraient.

C'est avec le duc de Chevreuse, qui se fit le nouvel avocat du projet, qu'il entretint une correspondance à son retour pour établir la conduite à tenir car Chamillart était accablé de travail et d'une santé relative. C'est Chevreuse qui conjointement avec Torcy allait établir la conduite à tenir pour l'expédition d'Ecosse. Dans une lettre, il demande à Hooke de donner l'original de son mémoire relatant le voyage à Torcy, de lui en remettre un exemplaire accompagné des traductions des lettres des jacobites, mais de ne surtout rien montrer à Pontchartrain qui était toujours très réticent à l'égard du projet. A la fin il lui demande de brûler cette lettre pour préserver le secret³⁶³. Le mémoire de Nathaniel Hooke fut lu au Conseil du Roi le 11 juillet 1707 mais cela n'aboutit pas à une action directe par la suite. En effet, il fallait élaborer un plan minutieusement construit pour que l'*Entreprise d'Ecosse* puisse enfin se réaliser, ce qui occupa Hooke jusqu'à sa réalisation concrète.

C-L'aboutissement du projet d'*Entreprise d'Ecosse* de Nathaniel Hooke

1) L'établissement du plan des opérations militaires

a) Les forces écossaises

Le mémoire écrit par la noblesse écossaise à l'attention de Louis XIV permet de dresser un état des forces écossaises³⁶⁴. Il comportait de nombreuses clauses qui abordaient différents points importants pour le projet et répondaient entièrement aux demandes de Nathaniel Hooke. La première clause concernait les vivres, essentiels pour subvenir aux besoins des troupes. La France n'aurait pas besoin d'en fournir, car la nourriture ne manquait pas. En effet, les Ecossais étaient

362*Ibid* To M. Torcy, vol 2, p.410.

363*Ibid* To the Duke of Chevreuse, 2 juillet 1707, vol 2, p. 424.

364HOOKE Nathaniel, *The Secret History of Colonel Hooke's negotiations in Scotland, in favour of the Pretender, in 1707 : including the original letters and papers which passed between the Scotch and Irish Lords and the Court of Versailles and St. Germain*., s. e., Londres, 1760, Memoir of the Scottish Lords, 1707, p. 83.

habitués à se nourrir de ce que Nathaniel Hooke appelle « *une bouillie faite de farine d'avoine mélangée à de l'eau* » qui était en fait du *porridge*. Les Ecossais n'ont pas souhaité mentionner les tentes dans le mémoire car bien qu'ils pussent en faire, ils estimaient qu'ils n'en avaient pas l'habitude et qu'ils seraient trop « *éffeminez* » s'ils s'y accoutumaient³⁶⁵. Ils avaient acheté des tissus et ce qu'il faut pour habiller leurs soldats de sorte qu'ils soient protégés en cas d'intempéries³⁶⁶. En ce qui concerne la conduite des troupes, ils ne souhaitaient pas rémunérer les officiers pour le moment mais leur donner une simple subsistance. Les Ecossais comptaient prendre des mesures radicales dans chaque province pour saisir tous les opposants et proches du gouvernement anglais, les « *mals-intentionnés* ». Cela permettrait d'éviter toute résistance du camp adverse³⁶⁷. Les Jacobites s'étaient assurés que tous les officiers des régiments de Gardes du Corps, celui de Grant, étaient prêts à se soulever avec eux. D'autre part le soutien des officiers du régiment de Polwhat, Hyndford, Strathnaver et de la garnison d'Inverlochy étaient assuré. Cependant, certains officiers n'étaient pas jacobites et il était sous-entendu qu'il faudrait les mettre à l'écart le moment venu. Ceux des places fortes écossaises, déjà évoquées plus haut dans l'étude, avaient été mis au courant. La noblesse s'était, en effet, assurée de l'effectif et de l'inclination des troupes en garnison dans les forteresses d'Inverlochy, de Sterling, Dunbatown et du Chateau d'Edimbourg. Les plans des forteresses d'Inverness, Inverlochy et Edimbourg avaient également été remis à Nathaniel Hooke afin qu'ils puissent servir à l'élaboration du plan final³⁶⁸.

Le mémoire assure que la noblesse possède des troupes réglées comportant trois-mille hommes mais que l'effectif pouvait grimper jusqu'à quinze mille, une fois le renfort de troupes françaises arrivé en Ecosse. Puis, le reste du soulèvement concernerait quarante mille hommes venus de toutes les provinces de l'Ecosse. On remarque tout de même que les Ecossais formulaient plus d'hypothèses que de promesses certaines. Il fallait surtout espérer que le mouvement de rébellion s'étende. Chacun des nobles annonce le nombre de soldats qu'il souhaite impliquer dans le projet. Ainsi, le duc d'Athol engage 6 000 hommes, le duc de Gordon et son clan s'engagent à fournir 3 000 fantassins et 500 chevaux et dragons ainsi que les clans Mackenzies et Frasers. Le marquis de Drummond et le Comte de Brodalbain s'engagent à fournir 300 soldats. Les comtes d'Errol et de Marischal fourniraient 600 gardes à cheval et deux corps d'infanterie dont les effectifs ne sont pas mentionnés. Lord Stormont et les provinces du sud de l'Ecosse s'engagent à donner 1600 gardes à cheval qui s'établiraient sur les frontières de l'Angleterre et 2 000 gardes à cheval et 400

365*Ibid*, A narrative of the execution of the orders of the King to Mr Hooke in his second voyage to Scotland, 1707, p. 14.

366Se référer à l'annexe p. 167.

367HOOKE Nathaniel, *op. cit.* Memoir of the Scottish Lords, 1707, p. 83.

368Se référer aux annexes p.167 et 169.

fantassins dans les provinces d'Angus et de Perth. Les autres nobles qui s'engagèrent n'ont pas mentionné le nombre de troupes qu'ils fourniraient.

Le mémoire reprend succinctement l'engagement des Presbytériens qui a déjà été décrit plus haut³⁶⁹. Un passage du mémoire requiert l'attention. La noblesse écossaise exige que le Prétendant débarque en Écosse et se mette à la tête de son armée. Cette demande était assez risquée car le jeune Jacques-Édouard n'avait encore jamais affronté la guerre. Cependant, cela rassurerait ceux qui redoutaient une conquête de l'Écosse par la France, crainte suscitée par les paroles du duc d'Hamilton. D'autre part, ce serait un moyen pour eux d'éteindre une bonne fois pour toute leur divisions et de les réunir ensemble dans un intérêt commun. La volonté de mettre Jacques III à la tête de leurs armées était un choix judicieux car il permettait également de montrer que la cause n'était pas vaine et soulèverait l'ensemble des clans réticents au sujet de la réussite du projet. Se battre pour un roi en exil en France était une chose, le laisser conduire les armées en était une autre. D'autre part les Écossais souhaitaient que le Roi fasse une « *amnistie générale sans aucune exception* » afin que le pouvoir soit accepté plus facilement³⁷⁰. La promesse de liberté étant un moyen d'éviter que les seigneurs opposés ne se soulèvent contre le roi légitime. Sa présence demeurait également essentielle en ce qui concerne les questions de religions puisqu'il garantirait la liberté de tous les cultes.

Les Écossais envisageaient de faire des provisions de munitions et de poudres dans différents lieux stratégiques comme Dumfries, Aberdeen, ou encore Perth et dans divers autres coins de l'Écosse. Bien qu'ils aient laissé à la France le soin de l'élaboration du plan, ils proposèrent trois lieux de débarquement. Il était impossible que les Français arrivent par le nord de la rivière Tay car cela aiderait les Anglais à se rassembler pour contrer la descente des Français. Le meilleur endroit pour débarquer serait le Firth of Forth, c'est à dire l'estuaire sur lequel est bâti Édimbourg, car son contrôle permettait de sécuriser la capitale écossaise et donnerait de la réputation à l'entreprise³⁷¹. De plus, la plupart des renforts de cavalerie des jacobites s'y trouvaient. D'autre part, d'après les auteurs du mémoire, il ne faut que deux jours pour rejoindre Édimbourg depuis Dunkerque. Ce délai était très relatif comme avait pu le constater Nathaniel Hooke lors de ses voyages. Le deuxième choix était Kircudbright dans la province de Galloway au sud de l'Écosse, terres des Presbytériens qui ont bien entendu proposé ce lieu. L'intérêt est qu'il était proche des côtes irlandaises. Le dernier choix s'était porté sur la ville de Montrose, dans la province d'Angus à l'est de l'Écosse. Les Écossais pensaient qu'il serait bien que l'expédition se déroulât en août ou en

369 HOOKE Nathaniel, *op.cit.*, Memoir of the Scottish Lords, 1707, p. 83.

370 *Ibid.*

371 *Ibid.*

septembre de l'année 1707. Cette demande était utopique car il était impossible de tout préparer en l'espace d'un mois et demi.

Les demandes de moyens étaient très conséquentes. De l'argent d'un montant que les Ecossais ne précisent pas, des munitions, des officiers militaires qualifiés accompagnés de 8 000 à 10 000 hommes « *may be sufficient* ». Nathaniel Hooke se doutait que la dernière demande serait difficilement accordée dans le contexte de la guerre que la France menait sur le Continent. Un dernier passage du mémoire concernait la Cour de Saint-Germain, la noblesse jacobite réitérait sa volonté de ne pas la laisser prendre part au projet, le comte d'Errol et le comte de Strathmore se défiant chacun de leurs oncles respectifs, le duc de Perth et Lord Middleton³⁷². Il valait donc mieux que ce mémoire ne tombe pas entre les mains de la Cour. La liste des forces écossaises et de leur demandes allait permettre d'établir le plan final des opérations et surtout d'évaluer les moyens qu'accorderait la France aux Écossais.

b) Le plan des opérations militaires

A partir du mémoire des Ecossais, qui décrivait tout ce que l'Ecosse pouvait fournir, il fallait désormais établir un plan qui satisferait aussi bien celle-ci que la France, mais en prenant en compte les difficultés financières du royaume. Nathaniel Hooke, le duc de Chevreuse et M. de Callières se réunirent, le 1er août 1707 à l'Hôtel de Luynes, au Faubourg Saint-Germain à Paris afin de rédiger les premières instruction du projet d'*Entreprise d'Ecosse*³⁷³. Le projet reprenait les dispositions des Écossais mais ajoutait, avec mesure, les moyens que pourrait accorder la France pour sa réussite. Ainsi les trois hommes suggérèrent que les Brigades Irlandaises ainsi que six autres bataillons et un autre régiment de dragons se joignent à l'expédition et puissent embarquer à bord de vingt frégates de vingt à quarante canons. Ces navires, qui porteront environ 250 hommes chacun, devraient être armés « *sans bruit* », en deux jours, à Dunkerque, Brest ou Rochefort avec des munitions et des vivres pour au moins six mois. Compte tenu de la proximité des côtes anglaises et des espions présents partout dans le Royaume, passer inaperçu allait être difficile. Des armes en quantité nécessaire pour 30 000 hommes seraient acheminés ainsi qu'un train d'artillerie de campagne comprenant six pièces de batteries et quatre mortiers, auxquels s'ajouteraient des bombes, des boulets et des grenades en quantité suffisante. De la poudre, serait également acheminée en grande quantité pour armer au moins 30 000 hommes. En ce qui concerne l'argent, la somme de 600.000

³⁷²Ibid.

³⁷³Ibid. Plan of the Operations of Scoland, 1708, p. 3.

francs serait suffisante « pour les mettre en état de commencer la guerre »³⁷⁴. La meilleure période pour réaliser l'expédition serait le mois de septembre car, selon les trois stratégies, il était plus facile de détacher des petits corps de troupes à cette période, d'autant plus que les troupes anglaises seront en Espagne ou au Portugal. On peut d'ores et déjà constater que les demandes étaient tout de même très élevées même si elles étaient modérées.

Les Écossais, qui souhaitaient qu'un général titré prenne le commandement de l'expédition, proposèrent le duc de Berwick. En tant que demi-frère de Jacques-Edouard, c'est lui qui était le plus légitime à ce poste. Afin d'éviter que l'on se doute de la préparation d'une expédition, les garnisons du nord de la France pourraient se tenir prêtes à marcher vers Calais. Cela permettrait de détourner l'attention et d'armer des frégates. L'emploi de la ruse allait être l'un des principaux moyens de réaliser le projet. L'idée était que les régiments destinés à l'expédition se fondent dans la masse d'un mouvement de troupes et qu'on ne se doute de rien. Afin de tenir le secret du projet jusqu'au bout, Jacques III prendra le nom de « *Chevalier de Saint-Georges* », qu'il gardera par la suite³⁷⁵. Sa venue était une condition *sine qua non* du soulèvement de l'Écosse mais elle nécessitait des aménagements. Son arrivée sera secrète. Il viendra avec peu de suite et sans équipage car tout aura été préalablement préparé. Le Prétendant ne saura ni la date ni le lieu, jusqu'au jour du départ. Il fallait également trouver une excuse à son absence pour la cour de Saint-Germain et surtout pour ses espions. Le débarquement devra se faire au Firth of Forth, de là, il rejoindra Édimbourg, point stratégique du soulèvement. Comme les Écossais voulaient arrêter les « *principaux dévouées à la cour d'Angleterre* », il ne devrait pas y avoir de résistance et un soulèvement général commun au même moment se déclencherait. Si le plan se déroulait comme prévu, l'Ecosse était assurée de retrouver son indépendance. « *Les difficultés de fournir ce secours étaient le seul obstacle raisonnable qu'on puisse y trouver [...] à cause des dépenses nécessaires* ».

Justement, les trois stratégies avaient réfléchi à ces problèmes et ils étaient convaincus que le manque d'argent n'était rien comparé aux « *grands avantages* » que la France tirerait de l'expédition. *L'Entreprise d'Ecosse* était perçue comme le moyen d'assurer à la France une paix durable. Cependant, les moyens financiers de la France ne suffisaient pas. La Royale n'était pas une armada. Elle comptait en 1709 environ 90 vaisseaux de guerre et le vieillissement de la flotte, suite à l'arrêt des constructions faute d'argent, se faisait ressentir³⁷⁶. Ce projet a été transmis à Chamillart dès le lendemain de sa conception. Il fallait désormais attendre que la France l'approuve

374 *Ibid.*

375 DUCHEIN Michel, *Histoire...* op. cit. p. 330-331.

376 CHALINE Olivier, « La Marine de Louis XIV fut-elle adaptée à ses objectifs ? », in *Revue Historique des Armées*, n°63, 2011, p. 40-62

entièlement.

2) La concrétisation finale du projet

a) L'attente de l'approbation de la France

Durant tout l'été 1707, la noblesse jacobite s'impatientait et attendait des nouvelles sur les dispositions de la France à son égard. La duchesse de Gordon écrit de nombreuses lettres très explicites sur le mécontentement des Écossais. Pour elle, « *Le secret est nécessaire dans les grandes affaires mais trop de mystère ruine tout* »³⁷⁷. Les nobles s'inquiètent de cette absence de d'informations de la part de Nathaniel Hooke et pense que la France néglige totalement l'affaire³⁷⁸. En fait, l'affaire n'avancait pas et Nathaniel Hooke était dans l'impossibilité de faire plus tant que le premier plan des opérations n'était pas approuvé. Cependant, il s'efforça de répondre à la duchesse pour essayer de rassurer la noblesse. Cependant, l'ombre de la trahison vint assombrir les négociations finales. Plus le projet avançait, plus le secret était difficile à garder et il semblerait que quelqu'un ait averti le gouvernement anglais qui put ainsi faire arrêter Robert Murray, qui avait accompagné Nathaniel Hooke lors de son dernier voyage en Écosse. On savait seulement que la dénonciation provenait de Saint-Germain. Murray sera libéré le 21 décembre 1707 après avoir fait un séjour de deux mois à la Tour de Londres mais sans rien dévoiler du projet³⁷⁹.

Pour plus de sûreté, Chamillart chargea Nathaniel Hooke de trouver un moyen de débusquer l'espion. Si cette personne avait été capable de dénoncer Murray il était fort probable qu'elle ait également pu parler du projet. Nathaniel Hooke décida donc d'exploiter l'arrivée à Saint-Germain de cinq Anglais dont au moins un, pensait-il, entretenait une correspondance avec les espions. Pour découvrir qui était le traître, il suffisait de récupérer toutes les lettres déposées à la poste et de les faire ouvrir par un directeur de poste accompagné d'une personne connaissant les écritures de chacun. Comme il n'y a plus de mention de cette affaire par la suite, il semblerait que la procédure envisagée n'ait pas marché, ou que l'espion, bien renseigné, en ait été averti³⁸⁰.

Une lettre d'Ecosse informa Nathaniel Hooke que le duc d'Hamilton s'était finalement résolu à attendre les volontés du Roi et se tenait prêt à agir avec les autres jacobites³⁸¹. Il semblerait que la

377 MACRAY W.D, *Op.cit.* The dutchess of Gordon to me 5 aout 1707, vol 2 p. 444.

378 "Having write to you three time before this and yet not the good fortune of hearing from you puts all your friens to a great diffidence of your kindness towards us, which may prove much to your disadvantage [...] and if you do not secure it now and tell us we may depend upon your word against a trame" *Ibid.*

379 *Ibid* To Chamillart, 21 décembre 1707, vol 2, p. 547.

380 *Ibid* To Chamilalrt, 9 novembre 1707, vol 2, p 507.

381 *Ibid* To M. Torcy, vol 2, p. 433.

peur d'être définitivement écarté du soulèvement l'ait fait changer d'avis. Comme il avait été convenu, le seigneur de Boyne arriva à Dunkerque le 22 août 1707. Il rejoignit ensuite Saint-Germain et surtout Charles Fleming en tant que deuxième député écossais³⁸². Informé de la venue de celui-ci Chamillart souhaita avoir une entrevue avec lui et demanda à Lord Middleton de le conduire à Fontainebleau. Lord Middleton pensa qu'il serait préférable que Nathaniel Hooke l'accompagne, ce qu'il fit³⁸³. Lors de l'entrevue, Boyne reprit les dispositions qui avaient été mentionnées dans le mémoire écrit par les jacobites, et il rappela leur bonne volonté et, surtout, affirma que désormais le temps était favorable à une action. Il en profita pour demander une entrevue avec Louis XIV afin de lui exprimer la reconnaissance des Écossais à son égard³⁸⁴.

Le 27 septembre 1707, Nathaniel Hooke adressa à l'attention de Chamillart et du Roi un dernier projet reprenant le premier envoyé en août, sans doute pour rappeler à la France que l'Ecosse attendait avec impatience des nouvelles d'elle³⁸⁵. Ce projet reprenait les grandes lignes du précédent, cependant, Nathaniel Hooke y changea quelques points, notamment sur les vivres qu'il ne fallait finalement pas en abondance par peur que l'on soupçonne quelque chose. D'autre part, pour une fois, Nathaniel Hooke, pourtant très confiant d'habitude, évoqua l'idée que l'expédition pourrait ne pas se dérouler comme prévu. Le stratagème de substitution serait que les Écossais se retranchent derrière la rivière Tay qui, selon Nathaniel Hooke était réputée infranchissable par l'Histoire. Il rappela que « *cette conduite a toujours réussi depuis quatre cent ans ; c'était le conseil que leur roy Bruce leur donna en mourrant* »³⁸⁶. On peut légitimement se demander si ce conseil pouvait être autant applicable avec les moyens du XVIIIe siècle. L'ensemble des projets fut lu au conseil le 1er octobre 1707 avec promesse d'une réponse imminente, ce qui ne fut pas le cas. Le seigneur de Boyne réussit à obtenir une audience privée avec le Roi début décembre 1707. D'après Boyne, le projet d'expédition écossaise établi par Callières, Hooke et Chevreuse avait plu aux Ecossais et ils attendaient le secours des Français avec impatience. Louis XIV aurait avoué apprécier le zèle de la nation écossaise pour son roi³⁸⁷. Cependant, il ne paraissait pas se hâter pour prendre une décision, sans doute refroidi par ses expériences passées avec les jacobites. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers ainsi que Madame de Maintenon le poussèrent à accepter et *l'Entreprise d'Ecosse* fut définitivement adoptée fin décembre 1707, donnant ainsi raison au projet de Nathaniel Hooke. Le Seigneur de Boyne envoya des lettres aux autres nobles d'Ecosse afin qu'ils

382 *Ibid.* Boyne to me, 22 aout 1707, vol 2, p. 454.

383 *Ibid.* Lord Middleton to me, 9 septembre 1707, vol 2, p. 468.

384 *Ibid.* Boyne's account of what he said to M Chamillart, 11 septembre 1707, vol 2 , p. 473.

385 *Ibid.* My project for embark troops to Scotland, 27 septembre 1707, vol 2 , p. 484.

386 Le Roi d'Ecosse Robert Bruce (1274-1329) avait vaincu les Anglais à la bataille de Bannockburn afin d'assurer l'indépendance écossaise.

387 MACRAY W.D, *op.cit.* Copy of Torcy's project to Boyne's letters, 7 octobre 1707, vol 2 , p. 487.

puissent être assurés que la France ne les avait pas abandonnés mais qu'elle préparait désormais l'expédition avec minutie.

b) Les derniers préparatifs de l'expédition

Pour une raison inconnue, Nathaniel Hooke arrêta brusquement de conserver ses correspondances à cette date³⁸⁸. On pourrait supposer que cette précaution était liée à la préparation militaire de son projet et que ne rien conserver permettait d'éviter toute fuite du secret. Cependant, la raison la plus probable est que le gouvernement français a détruit la suite des correspondances en 1740, puisqu'il n'y a aucune traces de cette période dans les Archives françaises. L'ensemble des transactions eut lieu à Fontainebleau où se réunirent Nathaniel Hooke et sûrement Chamillart, Chevreuse et Pontchartrain³⁸⁹. Toutefois il est impossible d'en dire plus car il n'existe pas de sources retranscrivant ces entrevues. Cependant les papiers concernant l'embarquement à Dunkerque démontrent que l'expédition était plutôt conçue à grande échelle. En s'appuyant sur le plan des opérations conçu par Nathaniel Hooke et ses deux amis, la France statua sur l'envoi de 5.000 hommes seulement, ce qui était bien loin des espérances des Ecossais, notamment de celles du duc d'Hamilton. Néanmoins, Louis XIV attribua cinq vaisseaux de ligne de cinquante canons chacun, avec *Le Mars* comme vaisseau amiral³⁹⁰, deux navires de transports et vingt six frégates de vingt à trente canons chacune³⁹¹. L'armement était conforme aux attentes des Ecossais et fourni en très grande quantité³⁹² : près de 100 000 livres de poudre et 20 000 baïonnettes³⁹³. Douze bataillons de cinq régiments, le Béarn, l'Agenois, le Beaufermé, l'Auxerrois et le Boulonnais furent désignés pour l'expédition. Ils se tinrent à Calais avant de rejoindre Dunkerque au dernier moment³⁹⁴. Des détachements de Brigades Irlandaises sont également prévues. On peut légitimement se demander comment l'embarquement a pu passer inaperçu. Le Pape, par le biais du cardinal Gualterio, promit un renfort de troupes si l'expédition réussissait³⁹⁵. On ne sait pas si la somme d'argent versée aux Ecossais, proposée par Nathaniel Hooke dans son projet initial, avait été acceptée.

Fin 1707 il put prévenir la noblesse que l'expédition aurait lieu au mois de mars. Le duc de

388 *Ibid* Copy of Torcy's project to Boyne's letters, 7 octobre 1707, vol 2 , p. 492.

389 *Service Historique de la défense de Vincennes*, Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792, A 2017A 2089 : Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708

390 *Le Mars*, était un vaisseau récent, construit en 1706 à Dunquerke par Levasseur.

391 La liste se trouve en annexe p. 173.

392 La liste se trouve en annexe p. 179.

393 *Service Historique de la défense de Vincennes*, Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792, A 2017A 2089 : Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708

394 *Service Historique de la défense de Vincennes*, Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792, A 2017A 2089 : Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708

395 GIBSON J, *op. cit.*, p. 112.

Berwick était censé en prendre la tête mais il fut finalement remplacé par un proche de Torcy, le Comte de Gacé, promu Maréchal de Matignon pour l'occasion. Berwick, en tant que demi-frère du roi d'Angleterre fut déçu et vexé de ne pas avoir été choisi, mais la France souhaitait le garder tant que la Guerre de Succession d'Espagne n'était pas terminée³⁹⁶. Le commandement maritime, sera assuré par le Comte de Forbin³⁹⁷. Ce dernier est imposé par Chamillart, par rivalité avec Pontchartrain, alors que Forbin est en très mauvais terme avec son supérieur. Cependant, pour une fois il était d'accord avec lui, car il était très sceptique quant au succès de l'expédition. Il relate une conversation avec Pontchartrain dans ses Mémoires :

« *Je connaissais la situation de l'Ecosse, et je savais fort bien que tout y était impossible [...] je ne puis voir sans dire mon sentiment, qu'on perde six mille hommes qui seraient nécessaires ailleurs, car si je les débarque en Ecosse, vous pouvez par avance les regarder comme perdus .³⁹⁸* »

Le Seigneur de Boyne envoya des lettres aux autres nobles d'Ecosse afin qu'ils puissent être assurés que la France ne les avait pas abandonnés mais qu'elle préparait désormais l'expédition avec minutie. Le 28 février 1708, Louis XIV envoya Charles Fleming en Ecosse afin qu'il fasse le tour de la noblesse écossaise et prépare l'arrivée des Français. Il rendit compte de ses actions dans un mémoire adressé à Chamillart. Charles Fleming, quitta *La Cigale* commandée par Lotton pour Slaines, le 13 mars 1708. Il apportait avec lui les instructions du roi qui devaient être données à l'ensemble des nobles. Les conséquences de l'Union étaient désastreuses pour l'Ecosse, ce qui renforça la détermination des Ecossais. L'ensemble des nobles se référèrent aux instructions du roi et prirent les mesures nécessaires à l'arrivée des Français. Charles Fleming assurait que bien qu'il ne souhaitât pas mentionner le nombre de seigneurs, il était certain que l'Ecosse s'embraserait³⁹⁹. Le 14 mars 1708, Chamillart demanda l'avis de Nathaniel Hooke sur le choix du lieu de débarquement. Il lui répondit que le Firth of Forth était le lieu le plus probable pour la réussite de l'entreprise. Cette décision fut choisie, les navires quitteraient Dunkerque pour l'embouchure d'Édimbourg. Le plan était le suivant, il fallait contourner discrètement la flotte anglaise, basée au sud de la Mer du Nord et être prévenu de tout navire anglais qui en partirait⁴⁰⁰. Tout mouvement de navires devait être su

396DUCHEIN M., *Les derniers...op.cit.*, p. 355.

397Claude Forbin (1656-1733), était un officier de marine français originaire d'Aix en Provence. Il était chef d'escadre en 1707.

398FORBIN Claude de, *Mémoires du Comte de Forbin (1656-1733)*, éd. utilisée : Mercure de France, Paris, 1993, p. 424-425.

399HOOKE Nathaniel, *Ibid*, A narrative of the voyage of Charles Fleming, p. 13.

400Service Historique de la défense de Vincennes, Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792, A 2017A

afin que la ruse fonctionne.

D'un point de vue objectif, « passer entre les mailles du filet » était très risqué, compte-tenu des enjeux mais aussi de la présence du Prétendant à bord. Bien que la France se fût assuré de l'emplacement exact des navires anglais, il ne fallait surtout pas que l'expédition prenne du retard, sinon tout était perdu. Jacques-Edouard, ravi de cette expédition, se tenait prêt depuis longtemps. Sous prétexte d'une chasse à Anet, pour ne pas éveiller les soupçons de Saint-Germain, il arriva à Dunkerque le 9 mars 1708 où il rejoignit le duc de Perth, Lord Middleton et Nathaniel Hooke ainsi qu'une vingtaine d'Ecossais de la Cour, sûrement tenus au secret. Or l'expédition commença très mal.

A cause des précautions prises pour ne pas éveiller les soupçons, les troupes avaient pris du retard pour se rendre à Dunkerque et l'embarquement n'était pas terminé. D'autre part, le Prince avait contracté la rougeole à Paris, avant son départ, et bien, qu'il souhaitât à tout prix embarquer, ses médecins refusèrent de le laisser partir⁴⁰¹. Forbin ne s'entendait absolument pas avec le comte de Gacé. Il est fort probable qu'il fut jaloux de son élévation au grade de Maréchal, ce qui faisait de lui son supérieur et le commandant de l'expédition. D'autre part, comme Forbin ne croyait pas en celle-ci, il profita du retard pour débarquer les troupes, et il lui fallut un ordre impératif en provenance de Versailles pour l'obliger à les rembarquer immédiatement⁴⁰². Parallèlement, Chamillart reçu une lettre d'un espion l'informant que des navires anglais avaient été vus au large de la Manche et que d'autres appareillaient à Ostende⁴⁰³. Il fallait à tout prix que les navires partent rapidement. Louis XIV commençait à douter de la réussite de l'expédition⁴⁰⁴. Après toutes ces péripéties, c'est le 18 mars 1708 que le *Chevalier de Saint-Georges*, « incognito » et ses navires prirent enfin le large vers le Firth of Forth, en quête d'une indépendance écossaise. Ils étaient attendus avec impatience par la noblesse jacobite qui misait tout sur cette expédition menée jusqu'au bout par Nathaniel Hooke.

2089 : Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708

401 DUCHEIN Michel, *Les derniers...op.cit.*, p. 356-357.

402 DUCHEIN Michel, *Histoire...op.cit.* p. 330-331.

403 Service Historique de la défense de Vincennes, Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792, A 20174

2089 : Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708

404 GENET-ROUFFIAC Nathalie, *op.cit.*, p. 58.

CONCLUSION

« *Ainsi avorta un projet si bien mené et si secrètement conduit jusqu'à l'exécution, qui fut pitoyable* » écrit Saint-Simon pour parler du dénouement de l'expédition d'Ecosse⁴⁰⁵. Avec le retard qu'avait pris l'embarquement à Dunkerque, le secret de l'expédition fut éventé. Un espion informa le gouvernement d'Anne que des navires avaient appareillé à Dunkerque sans but précis et qu'ils se dirigeaient vers le nord. Par précaution, les Anglais placèrent des navires à des lieux stratégiques. Une partie de la flotte, dirigée par l'Amiral Byng, qui stationnait en Flandres, fut mobilisée pour tenter de bloquer le port de Dunkerque avant d'également naviguer vers le Nord⁴⁰⁶. Peu après le départ, les navires français furent pris dans une tempête qui dispersa une partie de la flotte de Forbin. Une dizaine de navires regagnèrent Dunkerque à la hâte. Le reste de la flotte continua sa route vers l'Ecosse mais Forbin là dirigea beaucoup trop au nord. En effet, une nuit, Nathaniel Hooke reconnu les côtes d'Aberdeen où se trouvait le château de Slaines qu'il connaissait bien. Forbin se résolut donc à faire demi-tour. Le 21 mars, les navires arrivèrent enfin au *Firth of Forth*⁴⁰⁷. Cependant, une flotte anglaise comprenant deux fois plus de navires dont certains de cinquante-quatre canons leur barrèrent le passage jusqu'à Edimbourg⁴⁰⁸. Forbin estima qu'un débarquement dans l'embouchure d'Edimbourg était bien trop risqué et il choisit de remonter une nouvelle fois vers le nord. Les Jacobites attendaient les Français à Leith sur la côte sud, prêt d'Edimbourg, rendant impossible un débarquement à Inverness, au nord de l'Ecosse, faute de point d'ancre sûr pour le Prétendant et les troupes. Jacques-Edouard insista pour débarquer mais Forbin s'y opposa fermement et brava les ordres du Comte de Gacé⁴⁰⁹. De peur d'être poursuivi par les Anglais et voyant qu'une autre tempête se formait de nouveau au large de la côte d'Aberdeen, il ordonna à tous les navires de faire demi-tour et de retourner à Dunkerque où ils arrivèrent le 2 avril 1708. Deux navires furent saisis par les Anglais dont le *Zephyr* où se trouvaient les deux fils de Lord Middleton. Les Ecossais aperçurent les navires français prêts à débarquer puis les virent repartir au large entraînant une grande déception et beaucoup de consternation. L'échec de l'expédition leur laissa un goût amer⁴¹⁰.

L'attitude de Forbin lors de l'expédition lui valut de nombreuses critiques acerbes aussi bien de Versailles que de Saint-Germain. Il fut tenu pour responsable de l'échec de l'expédition. Le peu

405 SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, *op.cit.*, p. 101.

406 GIBSON John, *op.cit.* p. 115.

407 Se référer à l'annexe p. 181.

408 HOOKE Nathaniel, *op.cit.*, The account of Andrezel of what passes during the voyage of the king of England, p. 152

409 DUCHEIN Michel, Les derniers Stuarts... *op.cit.*, p. 357.

410 *Ibid.*

d'enthousiasme pour le projet dont il fit preuve dès le début de sa nomination à la tête de la flotte laissait supposer qu'il ne fit pas tout pour le réussir. Le duc de Berwick l'accusa incompétence et de lâcheté, ne comprenant pas sa décision alors que les navires étaient si proches de leur but. En effet, en tant qu'amiral il aurait dû trouver un moyen de débarquer les troupes. Pour sa défense, Forbin accusa les ordres contradictoires qui lui adressèrent Pontchartrain et Chamillart. Dans ses *Mémoires*, il rejette également l'échec sur Perth et Middleton qui auraient refusé que « Jacques III » embarque dans une chaloupe pour regagner la terre⁴¹¹. Cette version ne correspond pas au rapport du lieutenant de frégate qui était à bord du vaisseau amiral le *Mars* et qui confirma l'opposition de Forbin à tout débarquement sur la côte écossaise.

Suite à cet épisode désastreux, Forbin fut disgracié et ne reçut plus aucun commandement naval. Toutefois, on peut tout de même essayer de comprendre sa prudence. Il aurait été bien plus que disgracié si le Prétendant avait trouvé la mort par sa faute, lors du débarquement. Il ne fait aucun doute que si le duc de Berwick avait été choisi pour commander l'expédition, l'issue aurait été différente mais à quel prix. Selon l'historien Michel Duchein, une rumeur se répandit : l'échec du projet aurait été convenu dans les bureaux de Versailles et l'expédition n'était qu'un leurre⁴¹². Il nous est impossible de savoir si Louis XIV accorda cette expédition par égard pour le jeune prétendant qu'il appréciait beaucoup tout en ayant informé l'Angleterre de ce projet. D'un côté, cela expliquerait la longue attente des décisions de la France tout au long de l'élaboration du projet et de l'autre cela paraissait tout de même peu probable. En effet, de gros moyens avaient été réquisitionnés pour la réussite de l'expédition, qui était théoriquement bien mené. Son succès aurait été un réel avantage pour tous. Peu de temps après le retour des membres de l'expédition, les regards se tournèrent vers Lord Middleton qui fut accusé d'avoir prévenu le gouvernement anglais par le biais d'un espion à Versailles, lors d'une entrevue entre les deux Cours⁴¹³. Or, cela ne pu être prouvé et on ne saura jamais si l'espion qui a prévenu la reine Anne était une personne de l'entourage direct des Stuarts, un noble écossais informé de l'intrigue ou bien un simple espion à la solde du gouvernement anglais.

L'Angleterre, en colère, prit tout de même conscience de la menace écossaise et de ce qu'une éventuelle autre alliance entre l'Ecosse et la France pourrait avoir comme conséquence si ce type d'entreprise réussissait⁴¹⁴. Le parlement, à majorité Whig, vota l'étendue des lois anglaises concernant la trahison afin d'éviter toute nouvelle tentative de rébellion⁴¹⁵. Le jacobitisme était

411FORBIN Claude de, *op. cit.*, p. 440-441.

412DUCHEIN Michel, Les derniers Stuarts...*op.cit.*, p. 357.

413 GIBSON J., *op. cit.*, p. 117.

414Se référer à l'annexe p.183.

415DUCHEIN Michel, Les derniers Stuarts...*op.cit.*, p. 357.

désormais considéré comme une crime de haute-trahison et était passible de mort. Toutefois, la punition de l'Angleterre face à cette tentative d'invasion fut étonnamment modérée. La reine Anne choisit d'adopter une politique de clémence à l'égard des Ecossais. Toutefois, le comte d'Errol, le comte Marischal, le duc d'Athol et les autres nobles furent tout de même tenus de remettre des gages. Ce serait la protection du duc d'Hamilton qui aurait sauvé la noblesse jacobite de représailles plus fortes. Sa volonté de ne pas officiellement s'engager dans le projet avait finalement servit à éviter le pire⁴¹⁶. Certains chefs de clans des Highlands furent emprisonnés, notamment les Stuart d'Appin et les Macdonal de Glengarry et de Keppoch mais ils furent très vite relâchés sans poursuites.

La mésentente des coordinateurs de l'expédition et le dévoilement de son secret ont eu raison des efforts de Nathaniel Hooke. Sa volonté, sa détermination et le contenu de ses correspondances montre parfaitement le travail qu'il effectua pour trouver des appuis et concrétiser son projet. Il ne fut pas tenu responsable et fut même récompensé pour son projet d'expédition en Ecosse Cependant, sa déception était amère. L'année suivante, la Cour de Saint-Germain et les Ecossais lui proposèrent une nouvelle fois d'élaborer un projet d'expédition mais il déclina l'offre. Il avait vécu la fin désastreuse du premier qu'il avait mit cinq ans à concevoir et à concrétiser et dont les négociations incessantes l'avaient sûrement lassé. Nathaniel Hooke continua de servir la France et mena des missions diplomatiques avec Callières, notamment dans le cadre du Traité d'Utrecht en 1713, qui mettait fin à la Guerre de Succession d'Espagne. Il mourut en 1738 en tant que Maréchal de Camp de l'Armée française. James, son fils unique fut tué lors d'une bataille en 1744⁴¹⁷.

Quant à Jacques-Edouard, très affecté par cet échec, il demanda à intégrer le service du Roi dans l'armée française, ce qui fut accepté. A la mort de Louis XIV en 1715, la France obligea les Stuarts à quitter le royaume et à trouver une nouvelle terre d'exil. Cette décision ne s'appliqua pas à Marie-Batrice de Modène, malade, qui mourut en 1718 à Saint-Germain. C'est en Italie et plus particulièrement dans la ville de Rome que les Stuarts s'installèrent progressivement, reformant une nouvelle cour jacobite. Cependant, celle-ci n'eut pas la même ampleur que celle de Saint-Germain et peu d'aristocrates britanniques les suivirent, certains même retournèrent dans leur pays d'origine⁴¹⁸. Les familles jacobites s'intégrèrent en France et ne souhaitèrent pas repartir à nouveau.

La cause des Jacobites n'eut pas une issue heureuse et les Stuarts ne remontèrent jamais sur le trône britannique. Pourtant, la tentative manquée de 1708 ne fit pas reculer leurs partisans bien au contraire, elle les réveillèrent. L'épisode de l'*Entreprise d'Ecosse* a tendance à être sous-estimé par

416 GENET-ROUFFIAC, *op. cit.*, p. 58.

417 MACRAY W. D. (ed.), *Op. Cit.* Memoire to M. De Torcy, 29 septembre 1706, vol 2, p. 10.

418 CORP Edward, *The Stuart Court...op. Cit.* p. 250

l'Histoire alors qu'il est fort probable que ce soit le point de départ des futures rébellions jacobites. L' Union avec l'Angleterre et le projet de Nathaniel Hooke ont permis aux jacobites écossais d'unir et mesurer leurs forces mais aussi de s'entendre sur une conduite à suivre, pour leur indépendance et pour les Stuarts. De plus, cet épisode montre qu'un éventuel débarquement du Prétendant en Ecosse était possible et donc que se dresser contre l'Angleterre l'était également. La guerre des Stuarts pour retrouver leur couronne était loin d'être finie et leurs tentatives pour reprendre la couronne spoliée allaient marquer le début du XVIII^e siècle. De nouvelles tentatives avaient été coordonnées, toujours pas le biais des jacobites écossais, qui voyaient toujours leur indépendance dans ces soulèvements. En 1709, suite au refus de Nathaniel Hooke, un nouveau projet est élaboré par MacLean, qui reprend celui de Nathaniel Hooke, fut présenté au Roi d'Angleterre et à Louis XIV. Faute d'argent et sûrement par prudence, le projet fut définitivement abandonné. Jacques-Edouard Stuart retenta sa chance lors du « *Fifteen* » en 1715 où on retrouve toute la noblesse écossaise de 1708. Cette première rébellion jacobite fut marquée par la bataille de Sherrifmuir où les Ecossais menés par le Comte de Mar furent vaincu par les troupes anglaises dirigées par le duc d'Argyll. Ce soulèvement eut pour conséquence le désarmement des Highlands. Jacques-Edouard regagna Rome où il se retira après une autre tentative, en 1719, le « *Nineteen* ». L'historiographie whig l'appela « *The Old Pretendant* » par opposition à son fils, Charles-Edouard (1720-1788). Ce dernier était très apprécié par les Jacobites et surnommé « *Bonnie Prince Charly* ». Il mena la seconde rébellion jacobite, le « *Fifty-Five* » en 1745 qui fut également un échec. La bataille de Culloden en 1746 fut un désastre. Les troupes anglaises menées par le duc de Cumberland écrasèrent les Ecossais, peu coordonnés, désarmés et surtout inférieurs en nombre. Cette dernière défaite marqua définitivement la fin des soulèvements jacobites et eut de nombreuses conséquences pour l'Ecosse.

Les répercussions furent importantes et bien plus violentes que par le passé. La suppression du système clanique et les restrictions en guise de sanctions affaiblirent encore plus l'Ecosse qui tomba dans une misère totale ce qui poussa les Ecossais à déserter les Highlands. En effet, après les *Wild Gees* irlandais, quelques années plus tôt, une nouvelle vague d'exil commença dès 1750, plus communément appelée sous le nom de *Highlands Clearances*. C'est encore une fois l'émigration qui est choisie comme solution bien que cette fois, ce ne fut pas l'aristocratie écossaise mais des familles entières qui quittèrent leurs terres.

Après l'échec du rêve de restauration des Stuarts, les répercussions sur les populations, les défaites successives et les années passant, marquèrent l'essoufflement du mouvement jacobite et mirent un point final aux rebellions à la fin du XVIII^e siècle.

SOURCES

Sources imprimées

***Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites,
in the years 1703-1707***

(MACRAY W. D. (ed.), 2 vols., Londres, 1870)

Volume 1

- *Mémoir given by Hooke to M. de Torcy, on the state of parties in England. 18 février 1703, p. 1*
- *Memoir by Hooke on the state of Scotland, 10 décembre 1703, p. 21*
- *Hooke to Torcy, 4 janvier 1704, p. 42*
- *Sir Alexander Maclayne to me, 15 janvier 1704, p. 43*
- *Mémoir by Nathaniel Hooke on the Scottish e, 2 février 1704, p. 48*
- *Memoir by M. Levistone to Hooke, p. 60*
- *Abridgment of the preceding memoire, p. 78*
- *Lord Lovat to the Duke of Perth, 9 février 1704p. 85*
- *Lord Lovat to Hooke with Hooke's answer, 12 février 1704, p. 94*
- *News from London, janvier 1704, p. 96*
- *Hooke to Torcy, 15 février 1704, p. 98*
- *Lord Lovat to Hooke, 3 mars 1704, p. 105*
- *Lord Lovat to the Nuntio, 3 mars 1704, p. 106*
- *The Queen dowager to Lovat, 3 janvier 1705, p. 112*
- *Lord Middleton to Lovat, 4 janvier 1705, p. 113*
- *Memoir given vy Sir Alexander MacLean to Marshal Villeroy upon affairs in Scotland, 5 septembre 1703, p. 113*
- *Memoir given by Hooke to M. de Coevres, 24 mars 1704, p. 122*
- *Lord Lovat to Hooke, 26 mars 1704, p. 126*
- *A short account of the quarrel twixt the family of Atholl and Lovat, p. 130*
- *Memoir on affairs in Ireland, p. 145*
- *Hooke to M. de Torcy, 3 mai 1704, p. 146*
- *Hooke to M. de Torcy, 17 mai 1704, p. 147*
- *Extract of a letter of M. de Callières and answer, 20 mai 1754, p/ 150*
- *Extract of a letter of M. de Calières, 27 mai 1704, p. 150*
- *Extract of my answer to the Nuncio, 18 juillet 1704, p. 154*
- *Extract of a letter of M. de Callières, 26 juillet 1704, p. 155*
- *Extract of myansxer from the camp of Offenburg, 5 aout 1704, p. 155*
- *Extract of a letter from M de Callières, 28 aout 1704, p. 156*
- *Extract of my letter to Gualterio, 19 decembre 1704, p. 157*
- *Extract of my letter to M. de Torcy, 2 février 1705, p. 158*
- *Mémoire donné à M. Maréchal de Villeroy, 10 mars 1705*
- *Mémoire donné à M. le Marquis de Torcy, 11 mars 1705, p. 160*
- *To M ; de Torcy, 15 mars 1705, p. 161*
- *Memoire to Torcy 18 mars 1705, p. 162*
- *Traduction d'une lettre d'Ecosse, 26 mars 1705, p. 163*
- *What follow was dictated to me by Duke of Perth, 30 avril 1705, p. 166*
- *Mémoire donné au M. le Marquis de Torcy, 17 avril 1705, p. 167*
- *To M. de Callières, 26 avril 1705, p. 172*
- *M. de Callieresto me, 27 avril 1705, p. 174*
- *To M. de Callières, 27 avril 1705, p. 175*

- *To M. de Torcy, 27 avril 1705, p. 175*
- *To the Nuncio, 2 mai 1705, p. 176*
- *To the Nuncio Gualterio and answer, 7 mai 1705, p. 177-178*
- *To M. de Torcy, 19 mai 1705, p. 179.*
- *Mémoire donné à M. le Marquis de Torcy, 27 mai 1705, p. 182*
- *To M. de Torcy, 28 mai 1705, p. 184*
- *To the Duke of Chevreuse and answer, 28 mai 1705, p. 187-189*
- *To M. de Torcy, 5 juin 1705, p. 190*
- *To the Duke of Chevreuse and answer p. 198-193*
- *To M. de Torcy, 8 juin 1705, p. 194*
- *Mémoire des expéditions nécessaires, 15 juin 1705, p. 201*
- *Mémoire du Roy pour le Colonel Hooke, 17 juin 1705, p. 203*
- *My Plein Pouvoir, 17 juin 1705, p. 213*
- *Letters of the Queen, juin 1705, p. 213*
- *Duke de Chevreuse to me and answer, 22 juin 1705, p. 217*
- *The Queen's instructions in her own hand, p. 217*
- *Duke of Perth's Instructions, 3 juillet 1705, p. 226*
- *M. Adam to me and answer, 4 juillet 1705, p. 231*
- *M. Pequet to me, 4 juillet 1705, p. 233*
- *To M. de Torcy, 10 juillet 1705, p. 238*
- *To M. de Adam, 10 juillet 1705, p. 238*
- *To M. Le Fevre, Master of the Post at Anvers, 10 juillet 1705, p. 239*
- *To the Duke of Perth, 12 juillet 1705, p. 242*
- *To M. de Torcy, 12 juillet 1705, p. 244*
- *To the Nuncio, 13 juillet 1705, p. 246*
- *To M. de Torcy, 14 juillet 1705, p. 246*
- *Duke of Perth to me and answer, 13 juillet 1705, p. 249*
- *To M. de Torcy, 31 juillet 1705, p. 259*
- *To the Duke of Chevreuse, 31 juillet 1705, p. 260*
- *To M. de Callières, 31 juillet 1705, p. 261*
- *To M. de Torcy and answer, 3 août 1705, p. 264*
- *Duke of Perth to my wife, aout 1705, p. 267*
- *Duke of Gordon to me 7 aout 1705, p. 268*
- *Comtess of Errol to me, 13 aout 1705, p. 269*
- *Duchess of Gordon to me, aout 1705, p. 275*
- *Letters of the Scots to the King of France the Queen, and Saint-Germain aout 1705, p. 277-330*
- *Mr Charles Fleming to me, 20 aout 1705, p. 289*
- *To Duke Hamilton, 2 septembre 1705, p. 331*
- *Earl Marischal to me, 3 septembre 1705, p. 332*
- *Signals to made between M. Carron and the Countess of Errols at Carron's arrival on the coast, septembre 1705, p. 337*
- *M. Hall's directions, p. 340*
- *Duke of Perth to me, 28 septembre 1705, p. 345*
- *To the Duke of Chevreuse, 29 septembre 1705, p. 345*
- *To the Duke of Perth and answer, 30 septembre 1705, p. 347*
- *M. Carron's Letter and Mémoire to M. de Pontchartrain, 30 septembre 1705, p. 349*
- *M. Lothon to me 30 septembre 1705, p. 352*
- *To M. de Torcy, 3 octobre 1705, p. 356*
- *To M. Inese and answer, 10 octobre 1705, p. 367*
- *Mémoire donné à Messieurs de Torcy et de Chamillart à Fontainebleau, 17 octobre 1705, p. 372*
- *To M. de Torcy, 14 novembre 1705, p. 453*
- *To M. de Torcy, 24 novembre 1705, p. 457*
- *To M. de Torcy, 28 novembre 1705, p. 458*
- *To M. de Torcy, 12 décembre 1705, p. 466*
- *To M. de Torcy, 14 décembre 1705, p. 469*

- *To the Duke of Perth and answer; 25 décembre 1705, p. 472*
- *Memoire for Forbes'ship given me by Captain Jacques Murray from the Duke of Perth, 31 décembre 1705*
- *To M. de Torcy, 31 décembre 1705, p. 476*
- *M. Fleming to me, 31 décembre 1705, p. 477*

Volume 2

- *Charles Fleming to me, 2 janvier 1706, p. 1*
- *Carron to Hooke, 2 janvier 1706, p. 2*
- *To Torcy, 3 janvier 1706, p. 3*
- *To Charles Fleming, 5 janvier 1706, p. 3*
- *Charles Fleming to me, 8 janvier 1706, p. 6*
- *To Cardinal Gualterio, 11 janvier 1706, p. 11*
- *Charles Fleming to me, 11 janvier 1706, p. 13*
- *List of the forces at present in Scotland, 30 janvier 1706, p. 17*
- *To M. de Torcy, 2 février 1706, p. 21*
- *Memoire by Fleming on the state and prospects at the Jacobites in Scotland, 2 février 1706, p. 22*
- *Countess of Errol to me, 27 février 1706, p. 39*
- *To M. de Torcy, 11 mars 1706, p. 42*
- *Charles Fleming to me with answer, 4 avril 1706, p. 47-48*
- *To M. de Torcy, 5 avril 1706, p. 48*
- *Charles Fleming to Louis XIV praying for a speedy aid for Scotland, 10 avril 1706, p. 49*
- *List of the Commissioners for the Union, with remarks, 27 avril 1706, p. 21*
- *James III to his friends in Scotland, p. 63*
- *Report by Hooke to Torcy of conversations with Marlborough and General Lumney at Menin, 29 septembre 1706, p. 67*
- *To the duke of Beauvilliers, 29 septembre 1706, p. 79*
- *Charles Fleming to me with answer, 14 octobre 1706, p. 82-83*
- *To M. de Torcy, 3 novembre 1706, p. 85*
- *Memoir on affairs on Scotland, decembre 1706, p. 86*
- *Memoir on the state of Scotland, 7 decembre 1706, p. 88*
- *Duke of Perth to me, 3 janvier 1707, p. 93*
- *To the Duke of Chevreuse and answer, 6 janvier 1706, p. 94*
- *Memoir on the part to be taken by the court of Saint-Germain, 8 janvier 1707, p. 94*
 - *on the instructions necessary for Scotland, 8 janvier 1707, p. 96*
 - *on the transport of arms and ammunitions to Scotland, 8 janvier 1707, p. 97*
 - *on the necessaries for Scottish expedition, 8 janvier 1707, p. 98*
 - *on the Powers and Instructions necessary for the French, 15 janvier 1707, p. 99*
- *To Lewis Innes and answer, 23-24 janvier 1707, p. 110-111*
- *Representation of what is required for my voyage to Scotland, 31 janvier 1707, p. 111*
- *Duke of Perth to me, 6 février 1706, p. 114*
- *Memorandum by me of commissions, required from the King and Queen of England, 8 février 1707, p. 115*
- *Lord Middleton to me with answer, 8 février 1707, p. 116*
- *To the Duke of Perth, 6 février 1707, p. 114*
- *Instructions from Chamillart for enquires respecting raising and provisioning forces in Scotland, 13 février 1707, p. 118*
- *Colonel Jacques Murray to me, 14 février 1707, p. 121*
- *Lord Middleton to me and answer, 13-15 février 1707, p. 121-123*
- *Lord Middleton to Chamillart, 13 février 1707, p. 122*
- *Duchess of Gordon to me, 15 février 1707, p. 125*
- *Letters from Louis XIV to the Scottish Lords, mars 1707, p. 130-139*
- *Circular Letter from James III to the Scottish Lords, mars 1707, p. 140*
- *Instructions of Louis XIV to me, mars 1707, p. 141*

- *To the Duke of Perth with answer, 1 mars 1707, p. 142-143*
- *To Lord Middleton with answer 1 mars 1707, p. 143-144*
- *Lord Lovat to Hooke, 5 mars 1707, p. 146*
- *Letters from James III for the Scottish Lors, mars 707, p. 149-151*
- *Mes deux pleins-pouvoirs, 9 mars 1707, p. 152-153*
- *Secondes Instructions, 9 mars 1707, p. 154*
- *Orders from Louis XIV to Capitaine du Ligondes to reveive Nathaniel Hooke on his fregate, 11 mars 1707, p. 154*
- *To M. Chamillart, 22 mars 1707, p. 164*
- *To Duke of Perth, 11 mars 1707, p. 164*
- *M. Adam to me with answer, 11 mars 1707, p. 168*
- *Lettres de Charles Fleming à la noblesse écossaise, mars 1707, p. 175-180*
- *Robert Murray to me with answer, 19 mars 1707, p. 181*
- *To Chamillart, 22 mars 1707, p. 194*
- *To Callières, 22 mars 1707, p. 185*
- *To Pontchartrain, 28 mars 1707, p. 190*
- *To duke of Perth, 28 mars 1707, p. 190*
- *To Chamillart, 8 avril 1707, p. 196*
- *To Torcy, 8 avril 1707, p. 196*
- *To Pontchartrain, 17 avril 1707, p. 201*
- *To the Duke of Chevreuse, 17 avril 1707, p. 201*
- *To Lord Middleton, 17 avril 1707, p. 202*
- *Lord John Drummond to me with answer, 14-16 avril 1707, p. 208*
- *James Olgilvy of Boyne to me 19 avril 1707, p. 210*
- *To the Duke of Gordon, 23 avril 1707, p. 213*
- *To Bishop Nicholson, 20 avril 1707, p. 218*
- *Duchesse de Gordon à la Comtesse d'Errol, 26 avril 1707, p. 222*
- *Marquis de Drummond to me, 27 avril 1707, p. 225*
- *Carnegy to Lewis Innes, 30 avril 1707, p. 228*
- *Duchesse de Gordon to me, 9 avril 1707, p. 229*
- *Memoir by Marquiq of Drummond on he state of Scotland, 2 mai 1707, p. 232*
- *List of friends for whom the Marquis of Drummond answers, 2 mai 1707, p. 235*
- *Plan of Edinburgh Castle drawn by Marquis of Drummond, 2 mai 707, p. 236*
- *List of persons engaged for by those who signed the Memorial to Louis XIV, 7 mai 1707, p. 238*
- *Lord John Drummond to me, 9 mai 1707, p. 240*
- *Carnegy to me, 15 mai 1705, p. 242*
- *To the Duke of Gordon, 19 mai 1705, p. 243*
- *Anwers by Sir Alexander Innes of Coxtoun to Hooke's queries, 17 mai 1707, p. 243*
- *Marquis of Drummond to me wih answer, 19 mai 1707, p. 248-249*
- *Duke of Gordon to me, 19 mai 1707, p. 250*
- *Lettres de la noblesse d'Ecosse à Louis XIV, mai 1707, p. 262-268*
- *Lettres de la noblesse d'Ecosse à Jacques III, mai 1707, p. 269-273*
- *Lettres de la noblesse d'Ecosse à la Reine d'Angleterre, mai 1707, p. 279-289*
- *Duke of Hamilton to me with answer, 21-23 mai 1707, p. 291*
- *To the Duke of Gorgon, 21 mai 1707, p. 301*
- *To the Countess Marischal, 2 mai 1707, p. 301*
- *Memorial of Earl Errol respecting the King affairs, 27 mai 1707, p. 320*
- *Memorial of Earl Errol respecting his own affairs, 27 mai 1707, p. 321*
- *Earl Marischal to me and answer, 23 mai 1707, p. 32*
- *To Lord Stormont, 29 mai 1707, p. 327*
- *Major-General Buchan's to me with plans of Inverness and Inverlochy, juin 1707, p. 328*
- *Reasons for the Restauration, bu Countess of Errol, juin 1707, p. 332*
- *Relations du second voyage en Ecosse par Nathaniel Hooke à l'attention de Torcy et de Chamillart, 17 juin 1707 p. 347-410*
- *To Chamillart, 17 juin 1707, p. 410*

- *To Pontchartrain, 17 juin 1707, p. 410*
- *To Duke of Perth, 17 juin 1707, p. 410*
- *To Callières, 23 juin 1707, p. 416*
- *Duke of Perth to me, 27 juin 1707, p. 417-418*
- *To the Duke of Chevreuse, 29 juin 1707, p. 419-420*
- *Countess of Errol to me, 19 juin 1707, p. 420*
- *Charles Fleming to me, 30 juin 1707, p. 422*
- *To M. de Torcy, 8 juillet 1707, p. 427*
- *Rapport by me to Chamillart of affairs on Scotland, 24 juillet 1707, p. 431*
- *Duchess of Gordon to me, 9 juin 1707, p. 433*
- *Duchess of Gordon to me, 25 juillet 1707, p. 435-437*
- *Duchess of Gordon to me, 5 aout 1707, p. 446*
- *Duchess of Gordon to Lewis Innes, 9 aout 1707, p. 447*
- *Ker of Kersland to me, with cypher, 5 aout 1707, p. 449*
- *Olgivie of Boyne to me with answer, 28 aout 1707, p. 455-457*
- *To Lord Middleton and the Duke of Perth, 9 septembre 1707, p. 468-469*
- *Duchess of Gordon to me, 30 aout 1707, p. 470*
- *Rapport de l'entrevue entre le Seigneur de Boyne et Chamillart, 12 septembre 1707, p. 474*
- *Lettre de créance d'Olgivie de Boyne, 23 septembre 1707, p. 479*
- *Declaration by Olgivie of Boyne, 23 septembre 1707, p. 479*
- *Projet pour embarquer les troupes en Ecosse, 27 septembre 1707, p. 27 septembre 1707, p. 482*
- *To M. de Torcy, 27 septembre 1707, p. 486*
- *To M. de Chamillart, 27 septembre 1707, p. 487*
- *Duchess of Gordon to me, 7 octobre 1707, p. 488*
- *To Olgivie of Boyne wth answer, 29-30 octobre 1707, p. 496-497*
- *Extraits de lettres en provenance d'Ecosse, , p. 504*
- *To M. Chamillart, 9 novembre 1707, p. 507*
- *Olgivie of Boyne to me with answer, 12 novembre 1707, p. 508*
- *Memorial form Olgivie of Boyne, to French and Scottish Courts, 12 novembre 1707, p. 519*
- *Duchess of Gordon to me, 2 décembre 1707, p. 522*
- *To M. Chamillart, 21 décembre 1707, p. 527*
- *Papiers et lettres du Seigneur de Boyne, décembre 1707, p. 528-530*
- *To Olgivie of Boyne, 31 décembre 1707, p. 534*

***The Secret History of Colonel Hooke's negotiations in Scotland, in favour of the Pretender, in 1707 :
including the original letters and papers which passed between
the Scotch and Irish Lords and the Court of Versailles and St. Germains.,***

(HOOKE Nathaniel, s. e., Londres, 1760)

- *The Plan of Military Operation for the expedition of Scotland, by Hooke, aout 1707, p. 3*
- *A narrative of the executions of the Orders of the King trusted to M. Hooke in his second voyage to Scotland, delivered by himself to M. Chamillart, Minister of War and Secretary of State, 29 juillet 1707, p. 14*
- *Memorial of the Scottish Lords to the King of France with letters, mai 1707, p. 83*
- *A narrative of the voyage of M. Feming, to Scotland and of the present state of that Kingdom, février 1707, p. 1708*
- *A letter of Marshal Matignon, n form of a Journal of the Voyage, 1708, p. 159*
- *A private memorial sent form England by a well-wisher, to the King, concerning the Affairs of Scotland in 1708, p. 193*
- *Explanation of Mr MacLean's Enterprize, 1709, p. 223*

Sources manuscrites

Archives du Ministère des Affaires étrangères et européennes-La Courneuve

Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896, section Angleterre

- 216 : Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre 1704
Papiers divers concernant l'affaire Lord Lovat
Rapport de Jacques Murray sur son voyage en Ecosse et sur l'attitude Lord Lovat
- 222 : Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre 1707
Exemplaire des articles de l'Acte d'Union entre l'Angleterre et l'Ecosse

Archives du Service Historique de la Défense-Vincennes

- Rapports divers et autres correspondances, XVIe-1792

-A 2017 - A 2089, Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708 :

- Mémoire de Charles Fleming, février 1708*
- Liste des troupes embarquées à Dunkerque pour l'expédition d'Ecosse, février 1708*
- Lettre de Monsieur de Chamillart au Comte d'Estrases, février 1708*
- Lettre de Monsieur de Chamillart à M. de Saint-Pierre, février 1708*
- Lettres de M. de Bernières to M. de Chamillart, mars 1708*
- Compte-rendu de Mr D'Andrezel sur ce qu'il se passa durant le voyage du Roi d'Angleterre après son départ de Dunquerke le 17 mars 1708*
- Lettre du Maréchal de Matignon*

-*Mémoires et reconnaissances*

-M 127 : *mémoire sur l'expédition de 1708*

Sources complémentaires

- AUFRERE Antony Esq. (ed.), *The Lochart's papers*, 2 vols., Londres, 1817
- LOVAT Simon Fraser, *Memoirs of the life of Simon Lord Lovat*, Londres, 1797
- SAINT-SIMON Louis de Rouvroy, *Mémoires*, Cheruel, Paris, 1856 (édition utilisée : La Pléiade, Paris, 1987)
- FORBIN Claude de, *Mémoires du Comte de Forbin (1656-1733)*, ed. utilisée : Mercure de France, Paris, 1993.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES ET OUTILS

- BURKE John, *A general and heraldic dictionary of the peerage and baronnage of the British Empire*, s.e, Londres, 1883
- COURCELLES Jean-Baptiste, *Dictionnaire Universel de la Noblesse de France*, s. e., Paris, 1820-1822. (ed. utilisée, Hachette-BNF, Paris, 2012)
- FURETIÈRE Antoine, *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts...*, 3 vols. La Haye et Rotterdam, Arnout et Reiner Leers, 1690 (ed. utilisée, Le Robert, Paris, 1978)
- MATTHEW H., HARRISON Brian (drs), *Oxford dictionary of national biography : in association with the British Academy : from the earliest times to the year 2000*, 61 vol., Oxford University Press, Oxford, 2004.

HISTOIRE DE FRANCE

- CHALINE Olivier, *La France au XVIII^e siècle*, Belin sup, Paris, 2005

HISTOIRE DES ÎLES BRITANNIQUES

Histoire générale

- COTTRET Bernard, *La Glorieuse Révolution d'Angleterre 1688*, Paris, Gallimard, 2003
- FERGUSON William, *Scotland's relations with England : a survey to 1707*, John Donald Publishers, Edimbourg, 1977
- LE BECQ Stéphane, *Histoire des Îles Britanniques*, PUF, Paris, 2007
- ROBERTSON J. *An Union for an Empire : political thought and the British union of 1707*, Cambridge University Press, 1995
- TUTTLE Elizabeth, *Les Îles Britanniques à l'âge moderne 1485-1783*, Hachette Supérieur, Paris, 2002

Histoire de l'Ecosse

- ALLAN David, *Scotland in the Eighteenth century*, Londman, Londres, 2002
- CIVARDY Christian, *L'Ecosse depuis 1528*, Ophrys, Paris, 2002
- DONALDSON , *A dictionary of Scottish history*, John Publishers, Edimbourg, 1988
- DUCHEIN Michel, *Histoire de l'Ecosse*, Fayard, Paris, 1998
- FERGUSON William, *Scotland's relations with England : a survey to 1707*, The Saltire Society, Londres, 1979
- HOUSTON R, A., *Scottish Society 1500-1800*, Cambridge University Press, Cambridge, 1989
- LENMAN Bruce, *The Jacobites clans of the Great Glen 1650-1784*, Scottish Cultural Press, Londres, 1984
- LYNCH Mickael (dir,), *The Oxford Companion to History of Scotland*, Oxford University Press, 2007

- MACIEAN Fitzroy, *Highlanders, histoire des clans d'Ecosse*, Gallimard, Paris, 1995
- MOUT Thomas, *Comparative aspects of scottish and irish, economic and social history, 1600-1900*, Donald, Edimbourg 1977
- PRATT Georges, *The Scottish jacobites movement, a study in economic and social forces*, Moray Press, Londres, 1952
- SPIERS E., *A military history of Scotland*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 2012
- STEVENSON J, H., « The scottish peerage », *The Scottish Historical Review*, Vol, 2 , N°5, Edinburgh University Press, Octobre 1904, pp. 1-13

Histoire de l'Irlande

- FOSTER Robert Fitzroy, *The Oxford History of Ireland*, Oxford University Press, Oxford, 2001
- JOANNON Pierre, *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, Perrin, Paris, 2006

HISTOIRE DES JACOBITES

Histoire générale de la rébellion jacobite

- CLYVE Jones, « Evidence, interpretations and definitions in jacobite historiography : a reply to Eveline Cruickshanks » in *English Historical Review*, vol. 113, n°450, fev. 1998, p. 77-80
- CRUICKSHANKS Eveline, *Ideology and conspiracy : aspects of jacobitism*, ed. John Donalds publishers, Londres, 1982
- CRUICKSHANKS Eveline, *The jacobite challenge*, ed. John Donalds publishers, Londres 1988
- DAVIDSON Molly, *The Jacobites*, Geddes and Grosset, Londres, 2004
- LENMAN Bruce, *The jacobite threat, England, Scotland, Ireland, France : a source book*, Scottish Academy Press, Édimbourg, 1988
- LENMAN Bruce, *The jacobite risings in Britain 1689-1746*, Scottish Cultural Press, Aberdeen, 1980
- MACINNES Allan I., « Jacobitism in Scotland : episodic cause or national movement ? », *The Scottish Historical Review*, Vol, 86, N°222, Edinburgh University Press, octobre 2007, pp. 225-252
- MACLEOD Roderick C., « The Western Highlands in the Eighteenth Century », *The Scottish Historical Review*, Vol, 19, N° 73, Edinburgh University Press, octobre 1921, pp, 33-48
- PITTOCK Murray G. H., *Jacobitism*, Palgrave MacMillian, Edimbourg, 1998
- SZECHI Daniel, *The Jacobites : Britain and Europe 1688-1788*, Manchester University Press, Manchester, 1994

Histoire de l'exil jacobite en France

- CHAUSSINANT-NOGARET, « Une élite insulaire au service de l'Europe : les jacobites dans la France du XVIIe siècle » in *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 28e année, N°5, 1973, pp. 1097-1122

- CLARKE DE DROMANTIN, *Les réfugiés jacobites dans la France du XVIII^e siècle ; l'exode de toute une noblesse pour cause de religion*, Presses Universitaires de Bordeaux, Bordeaux, 1995
- CORP Edward, *L'autre exil : les jacobites en France au début du XVIII^e siècle, actes du colloque « La Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye, au temps de Louis XIV-février 1992*, Presses du Languedoc, Paris, 1993
- GENET-ROUFFIAC, *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*, Société Historique de la Défense, Paris, 2001

Histoire des Stuarts et de la cour de Saint Germain

- CORP Edward, *A court in exile*, Cambridge University Press, Cambridge, 2004
- CORP Edward (dir.), *The Stuart court in exile and the jacobites*, Hambledon Press, Londres, Londres, 1995
- DUCHEIN Michel, *Les derniers Stuarts*, Fayard, Paris, 2006
- DULON Jacques, *Jacques II Stuart, sa famille, et les jacobites à Saint-Germain-en-Laye*, C. Levique, s. l., 1897
- TRAVELYAN G. M., *England under the Stuarts*, Routledge, Londres, 2002

HISTOIRE DE LA DIPLOMATIE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES

- BELY Lucien, *Espion et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Fayard, Paris, 1990
- BELY Lucien, *Les relations internationales en Europe (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Fayard, Paris, 1992
- BELY Lucien, *L'art de la paix en Europe : naissance de la diplomatie moderne XVI^e-XVIII^e siècle*, PUF, Paris, 2007
- BLET Pierre, *Les nonces apostoliques à la Cour du Louis XIV*, Perrin, Paris, 2002

HISTOIRE MILITAIRE

- CHALINE Olivier, « La Marine de Louis XIV fut-elle adaptée à ses objectifs ? », in *Revue Historique des Armées*, n°63, 2011, p. 40-62
- CORNETTE Joel, *Le Roi de guerre : Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle*, Payot, Paris, 1993
- DESSERT Daniel, *La Royale : vaisseaux et marins du Roi-Soleil*, Fayard, Paris, 1996
- GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988
- GLOZIER Matthew, *Scottish soldiers in France in the reign of Sun King*, ed. Leiden, Londres, 2004
- LEITH William Forbes, *The scots men at armes and lifeguards in France*, s. e., Edimbourg, 1882
- LORD Evelyn, *The Stuart secret army : the hidden history of English jacobites*, Longuan, Londres, 2004
- LYNN John. A., *Les guerres de Louis XIV 1667-1714*, Perrin, Paris, 1999

HISTOIRE SOCIALE ET CULTURELLE

- BEAUVALET S., *Les femmes à l'époque moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Benlin Sup, Paris,

2003

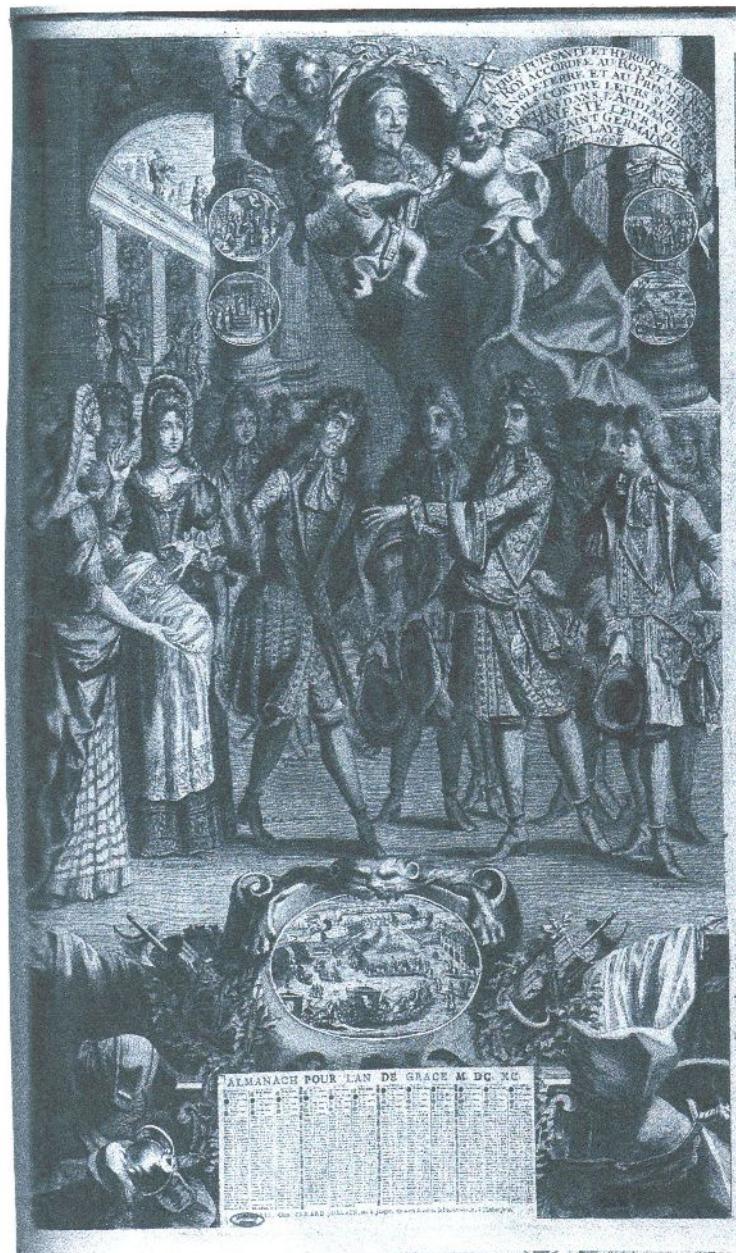
- MOUT Thomas, *Comparative aspects of scottish and irish, economic and social history, 1600-1900*, Donald, Edimbourg 1977

BIOGRAPHIE

- BYRNE Thomas, *From Irish Whig rebel to bourbon diplomat : the life and carreer of Nathaniel Hooke*, Thèse de l'Université de Maynooth, Maynooth-Irlande, 2006

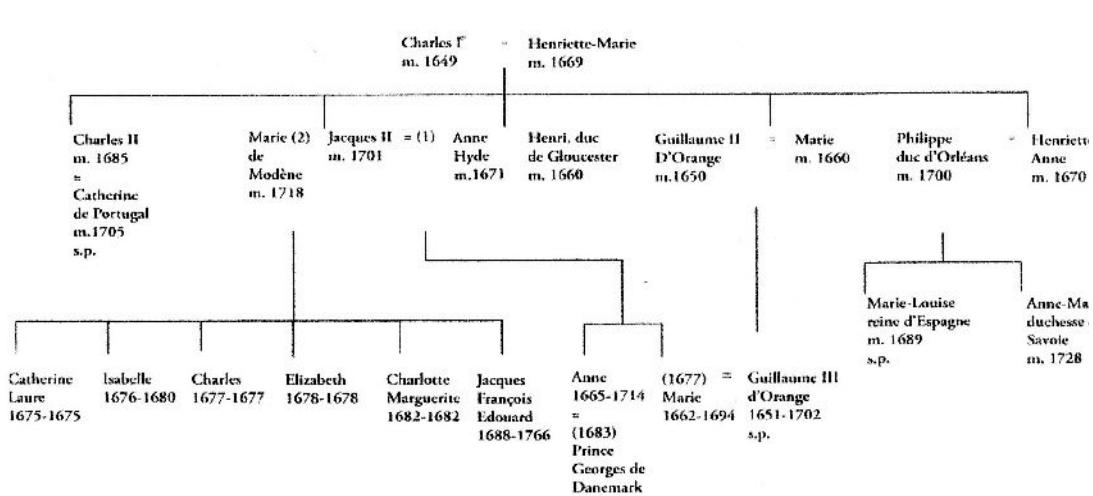
ANNEXES

Louis XIV accordant sa protection aux Stuarts

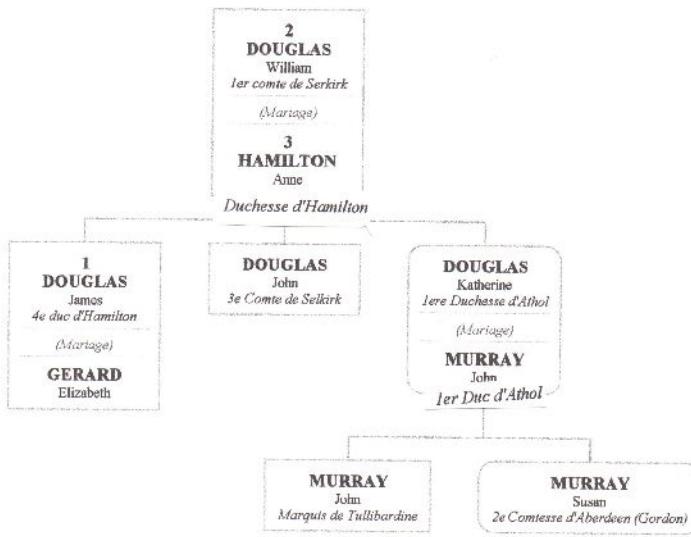
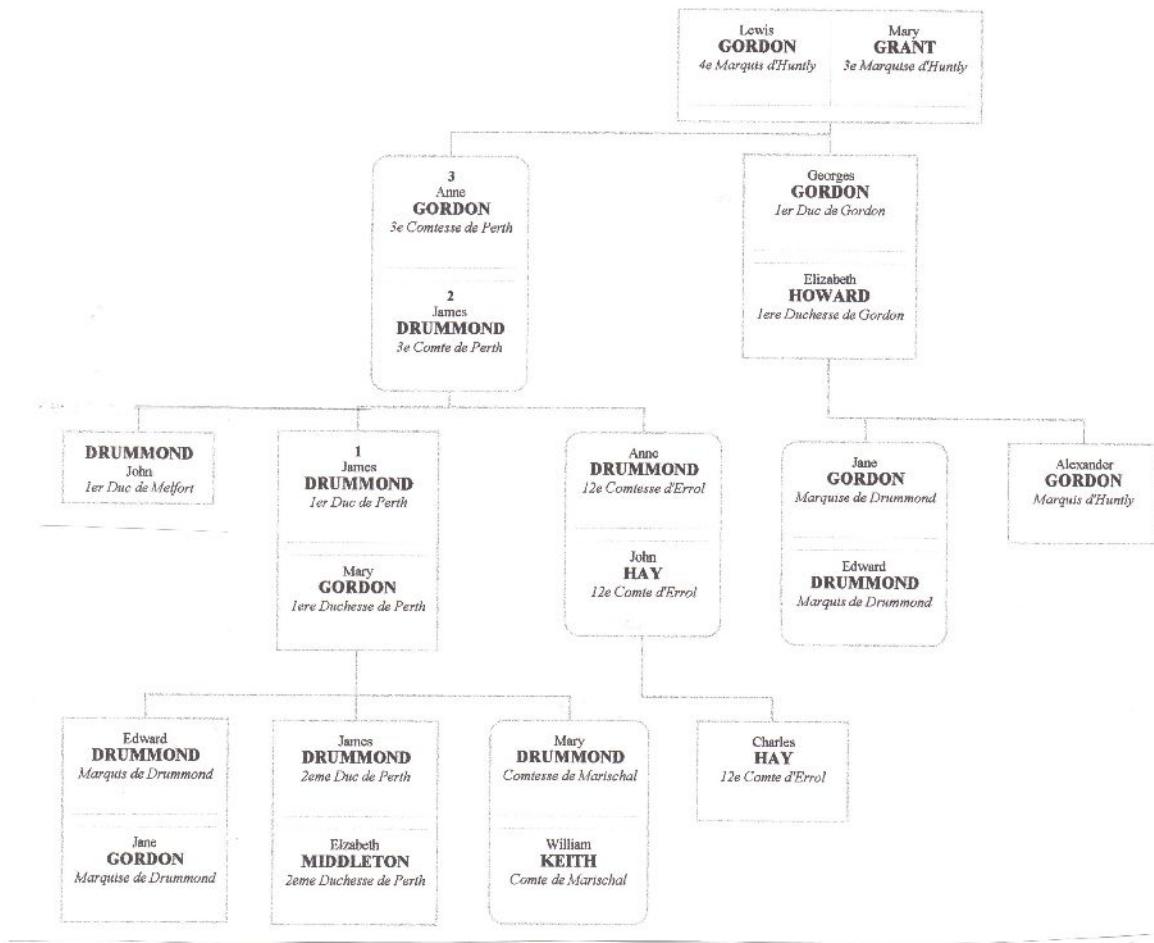


Gravure de Jollan l'AINE, *Almanach royal de 1690*, Bibliothèque de L'Institut, , XVIe s, in GENET-ROUFFIAC , *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*, Société Historique de la Défense, Paris, 2001, p.1

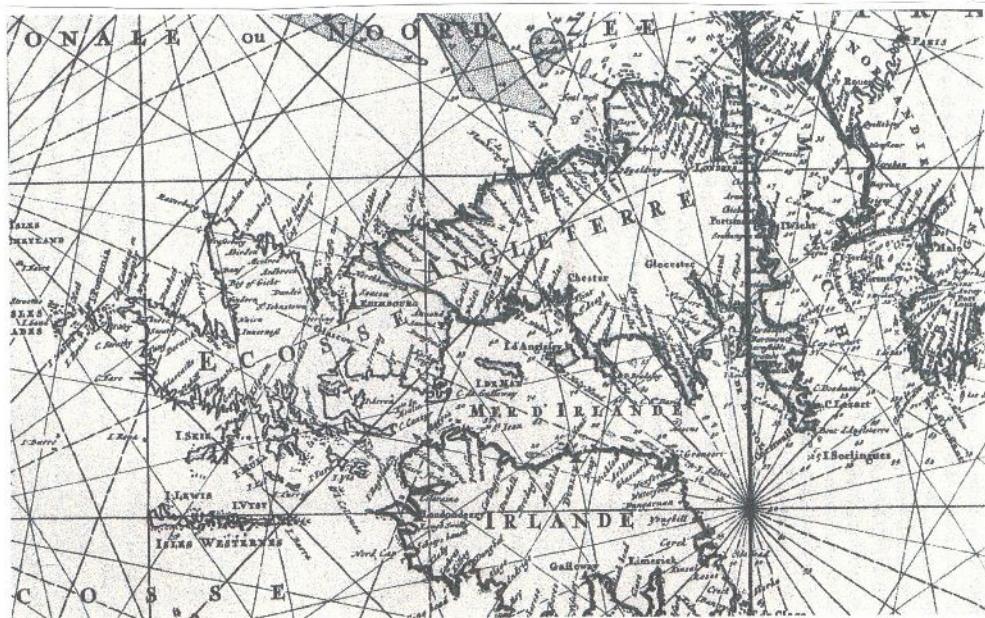
Arbre généalogique des Stuarts



Les liens de parenté entre la noblesse écossaise jacobite

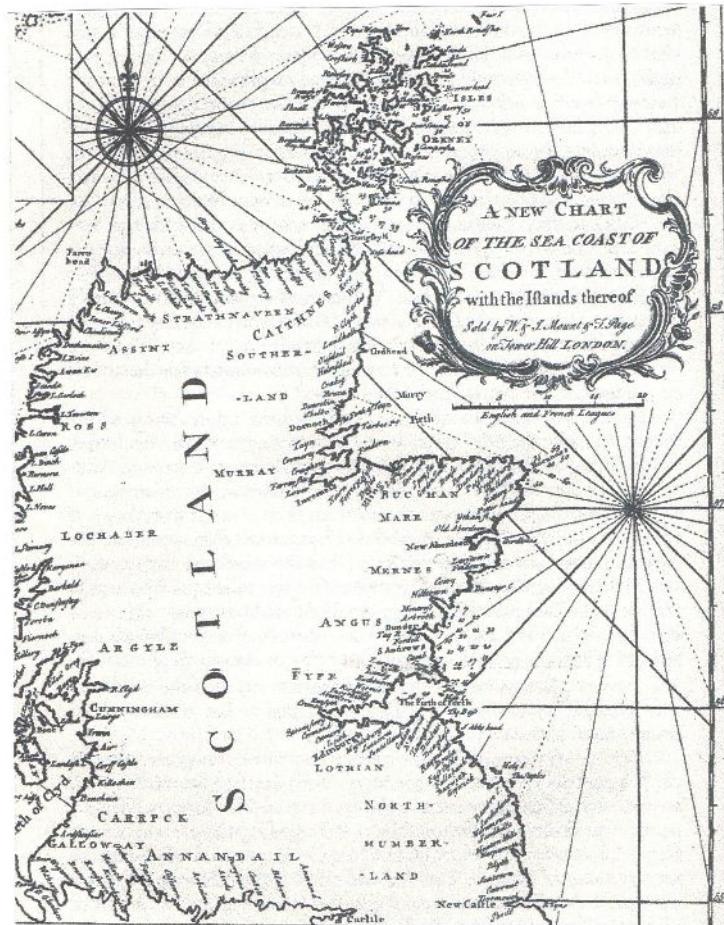


Carte maritime des îles Britanniques



*Atlas nouveau des Cartes Marines, Paris, 1695, in GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p. 125*

Carte maritime de la côte Est de l'Ecosse



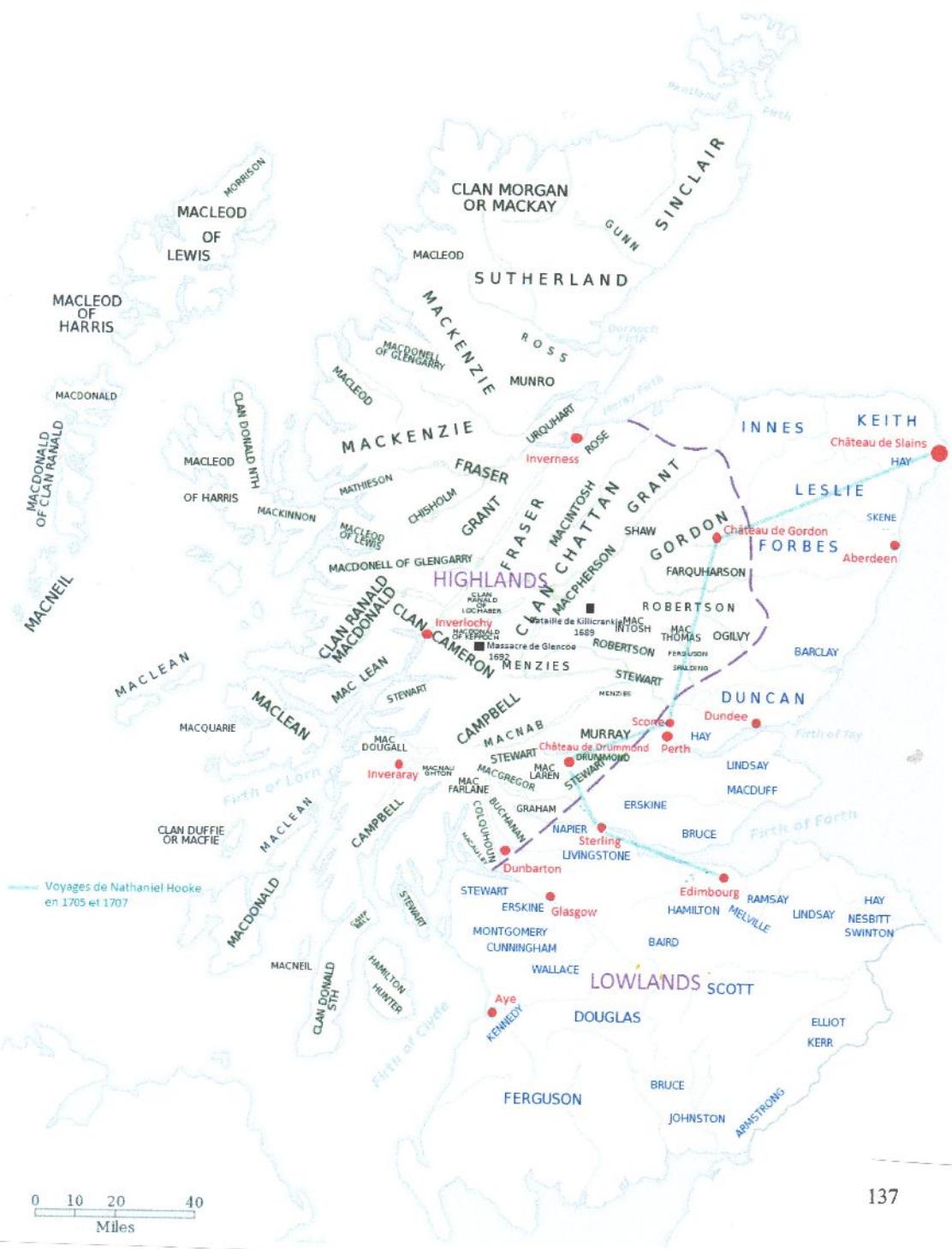
*Carte de la côte Est de l'Ecosse, Londres, XVIII^e siècle, in GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p. 120*

Carte de la côte de Dunkerque

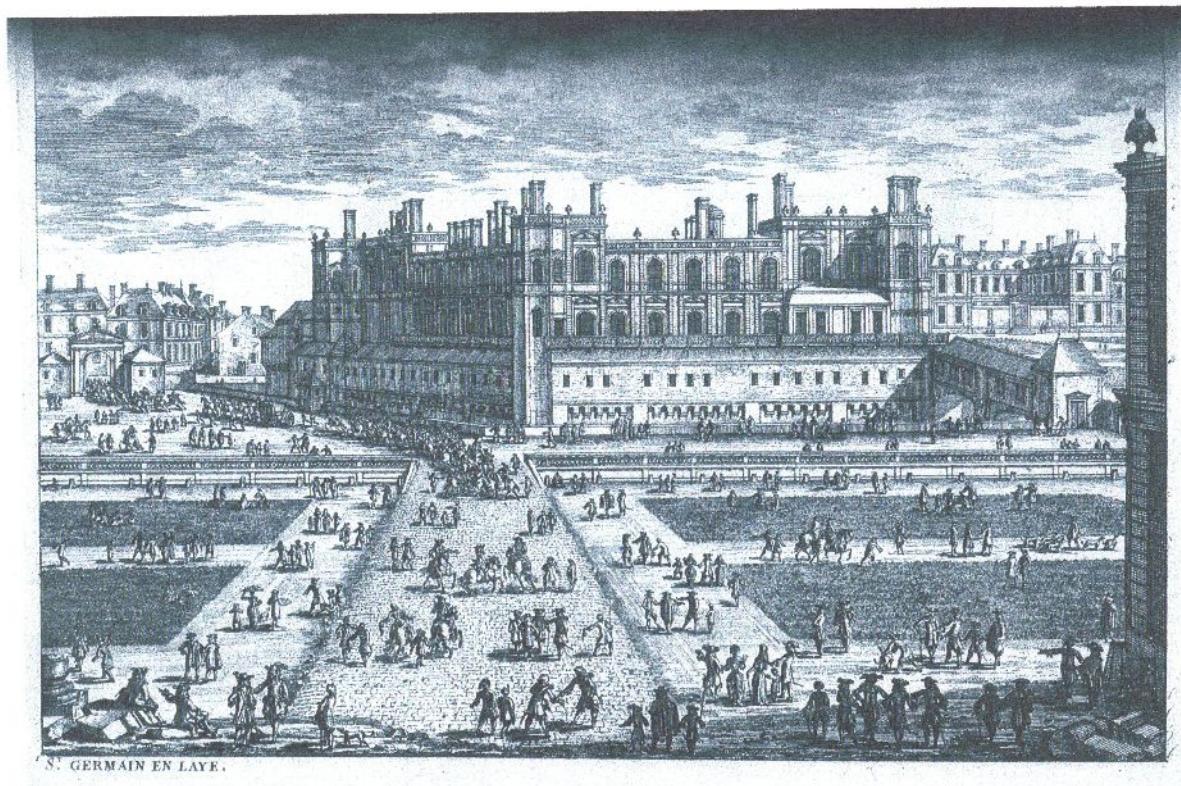


MASSE Claude, *Carte des Côtes de Flandres*, Bibliothèque Nationale de France, 1702

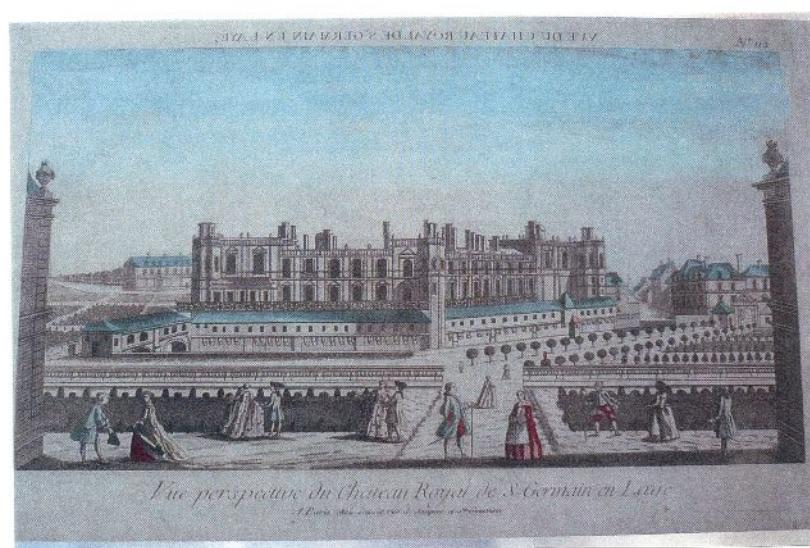
Carte des clans d'Ecosse et des voyages de Nathaniel Hooke



Le Château de Saint-Germain au XVIII^e siècle



Vue du château vieux de Sain-Germain, côté de l'entrée, collection privée, XVII^e siècle



Vue perspective du château royal de Saint-Germain, gravure conservée par la ville de Saint-Germain-en Laye, XVIII^e siècle

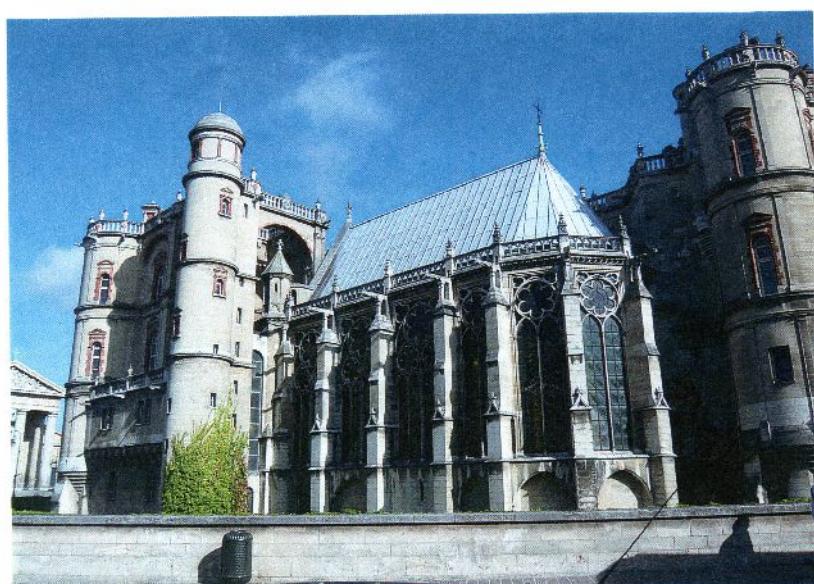
139

140

Le Château de Saint-Germain aujourd'hui

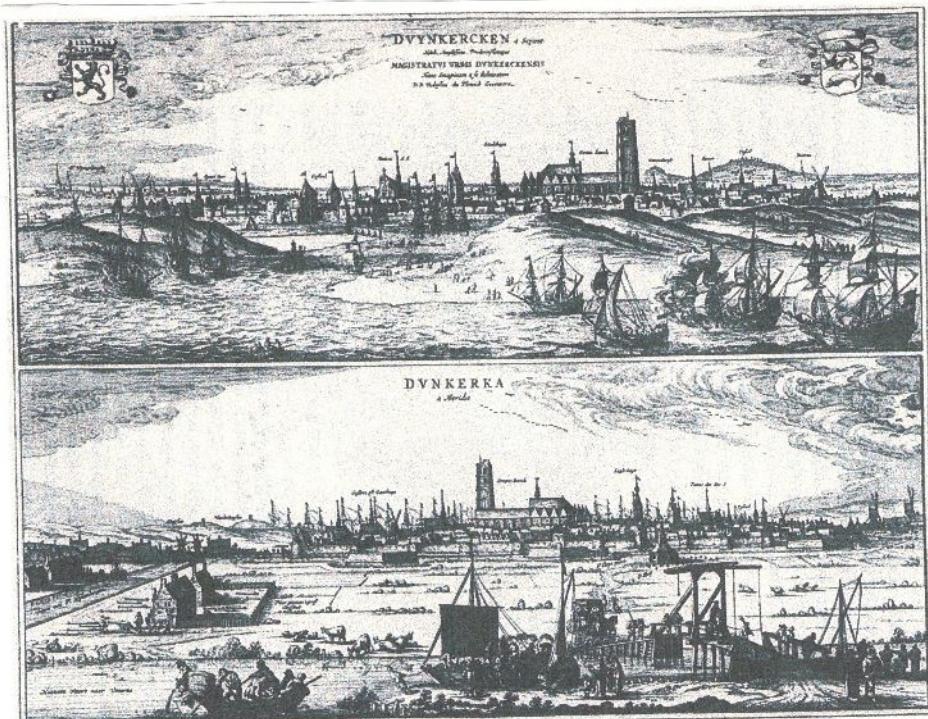


Photographie personnelle prise par l'auteure, 2013



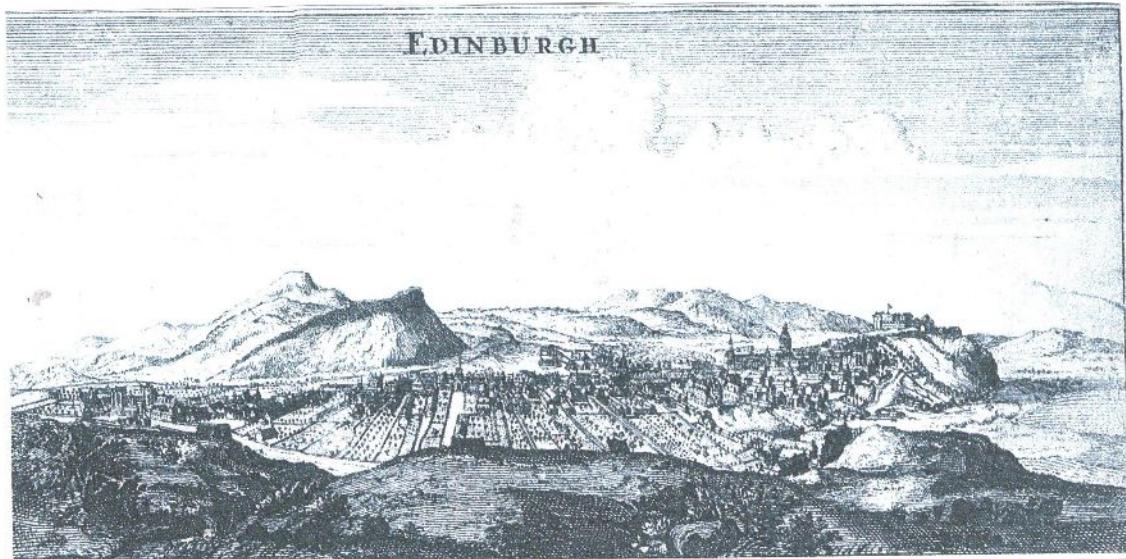
Photographie personnelle prise par l'auteure, 2013

Le port de Dunkerque au XVIII^e siècle



Dunkerque au XVII^e siècle avant la reconstruction par Vauban in GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edinburgh, 1988, p. 102

Vue de la ville d'Edimbourg au XVIII^e siècle



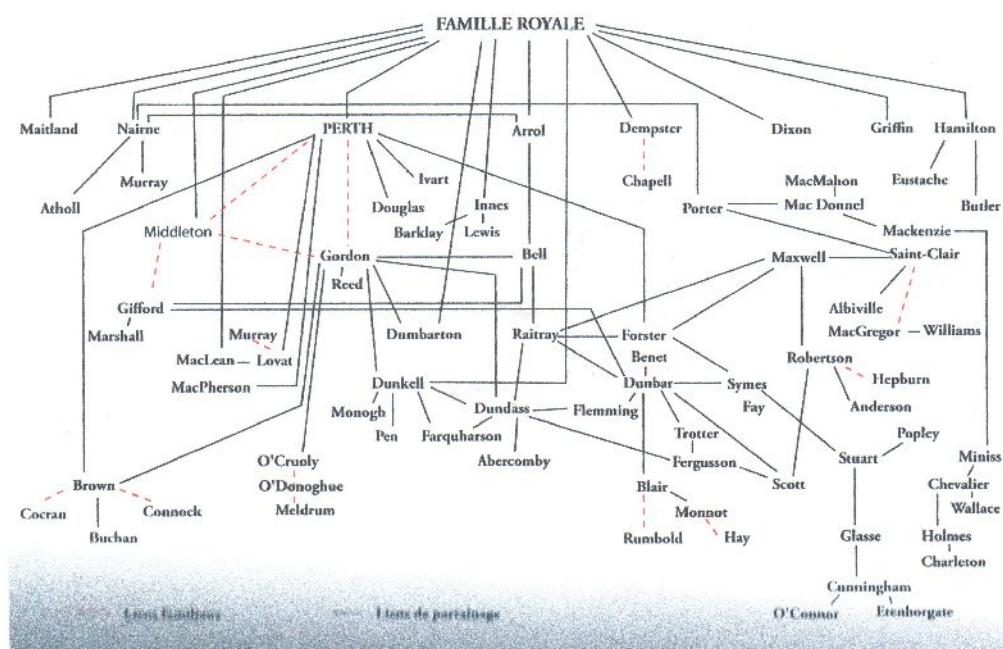
Vue de la ville d'Edimbourg, 6 MK 11 7 N°8, Service Historique de la Défense, Vincennes, 1716
in GENET-ROUFFIAC, *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*, Société Historique
de la Défense, Paris, 2001, p. XII

Le Château de Slaines en Ecosse



BARTLEY William Henry, View of Slaine's Castle neat Peterhead, Collection privée, XIX^e siècle.

Graphique des connexions entre les Ecossais présents à la Cour de Saint-Germain
par Nathalie Genet-Rouffiac



GENET-ROUFFIAC, *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*, Société Historique de la Défense, Paris, 2001

Exemple du manuscrit de Nathaniel Hooke conservé à la bibliothèque
de l'Université d'Oxford

357. 1707.

Lettre Du 23. aout
1707.

Vous quand il vous plaira et a tel port que vous voudra
vous faire bien receu; mais il vous le ferai pas bientot.
ou si vous n'envoyez pas dans peu une asperance de chans
le paix je rompra et il ne sera plus tems.

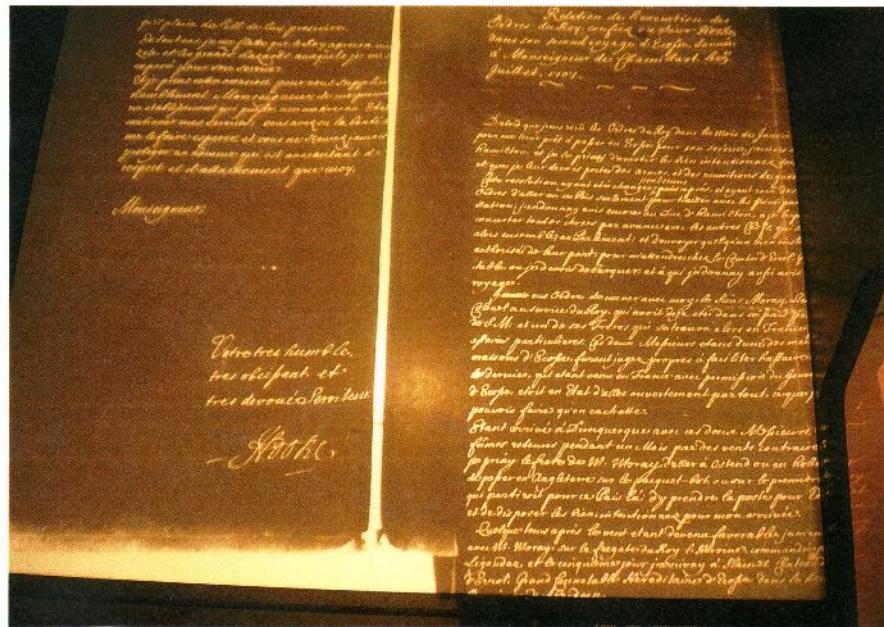
(In Original)

A Copy of
Boyns Credentials in M. Amat hand
given me by Boyn; att
Fontainebleau
Sep. 21. 1707

We Your Majesties most dutifull &
loyal subjects returning so in the first place return
our most humble and hearty thanks for the general Rec-
lager sent us by the Honourable Colonel Hooke,
and in the next place we beg leave to make an
humble acknowledgement to his most Christian Majestie
for the general offer of the same in order to restore
Your Majestie to the Throne of your Royal
Ancestors, being fully convinced of your undoubted right
thereto, and of this happynes we shall enjoy when it shall
please the Almighty God to cover your endeavours with
the desired successe. We cannot but recommend the above
named Colonel Hooke to your Majesties favour, who
we consider have moderately, and faithfully he has managed
the best interest in him by your Majestie and the most
Christian King. We think ourselves in duty bound to
send James Ogilvie of Dorn, to whom we give full
power to treat with your Majestie, and the Mtt

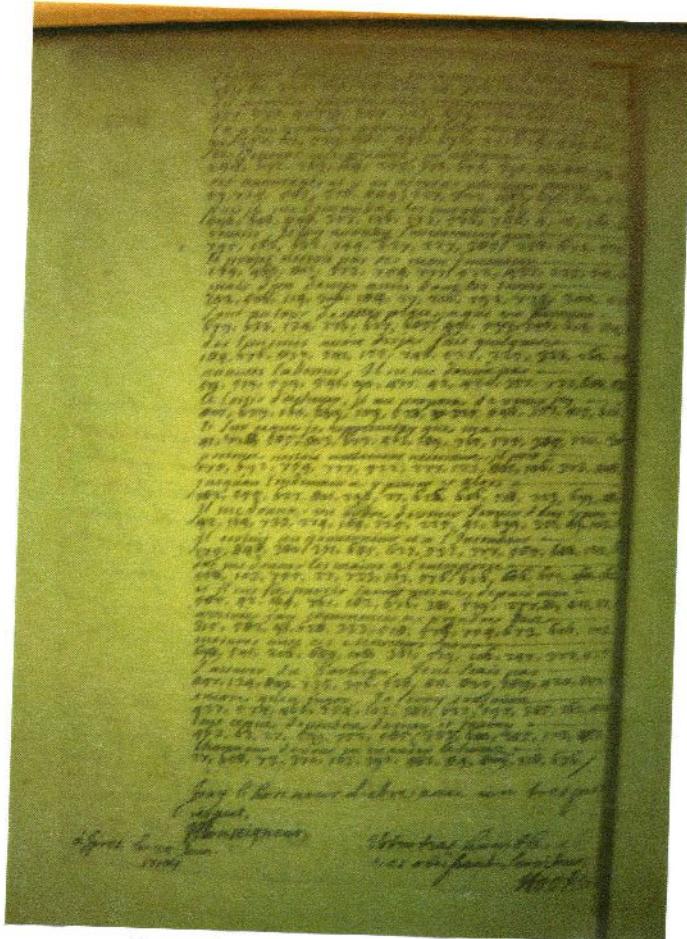
Correspondence of Colonel Nathaniel Hooke, Bodleian Library of University of Oxford, XVIII^e
siècle, in GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*,
Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p.94

Exemple de lettres signées de Nathaniel Hooke adressées à M. Chamillart



Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708, A 2017-2089, Service Historique de la Défense, Vincennes

Exemple de chiffre employé par Nathaniel Hooke pour ses correspondances
avec M. le Marquis de Tory



Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896, section Angleterre-215 : Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre en 1705, Archives du Ministère des Affaires étrangères et européennes-La Courneuve

Liste des noms de codes employés dans les correspondances de Nathaniel Hooke

Anne	Capitaine Gabriel Swife Mary Tawkins	Comte de Hume	Matthew Simpson Colonel Matthew	Edouard Grey Peter Grey	
Carnegy (M. Hall)	M. Campbell Mungo Castle Mungo Sinclair Mungo Smith Mungo Murray Mungo Johnstone Mrs Hunt M. Fisher Mrs Stevens Mrs Hunt	Nathaniel Hooke	Brompton Castles David Celvili Sir David Jacques Delaval Mr Gentleman David Hay Sir David Hohnstone M. Hervé J. Hadford M. Pickeng	Lord Middleton Duc d'Athol Evêque Thomas Nicholson	Sir Patrick Hope M. Fairfax Robert Saint Clair Sinclair Dr Bruce
Caron	Littleton		M. Gssery David Smith	Ogilvie de Boyne	Absalhu
Colbert de Torcy	M. Leonard		La Jeunesse M. Jentie		Mr Brown James Edwistone
Duc de Perth	M. Douglas Dougal Drylye		Cook John Leslie Miles		Mr Grant Le Blanc
Charles Fleming	Mrs Philip Ninian Philip	Lewis Innes	Chast. Dunbar Lewis Jenkins Chaes Johnstone		
Duchesse de Gordon	Beda Mrs d'Alanson E. Dalinson Doll Freeman Dorothy Grime		L. Johnstone David Red Sir Lewis Grahme		
Duc de Gordon	Caesar Sablins Mr Ducomb	Jacques-Edouart Stuart	Thomas Adams McArthur Tomas Douglas M. Eachard M. Edward		
Duc d'Hamilton	Nelly Bell Sara Brown John Brown Mr Claudy Sir John Grey John Hall Dr Henderson Sijal Hume Lady Mary Robot		Thomas Edwards Tom Frank Thomas Ayes Thomas Ker Margaret James Smith Lord Winton		
Comtesse d'Errol	A. Brown Mrs Hay Mr Johnstone Mr and Mrs Poltney	Comtesse Marischal	Corn. Grey		
Comte d'Errol	Mrs Elizabeth Smith Mr Bateman Betti Poltney Mr Poltney's son	Comte Marischal	MacArthur		157
		Seigneur Ker de Kersland	Thomas Trushe Wicks / Wilcks Vicome Kilsyth M. Kigan		
		Marie-Béatrice de Modène	James Arthur Mrs Arthur Peter Grahame		

Liste de la noblesse engagée dans le projet de Nathaniel Hooke en 1706
d'après le mémoire de Charles Fleming

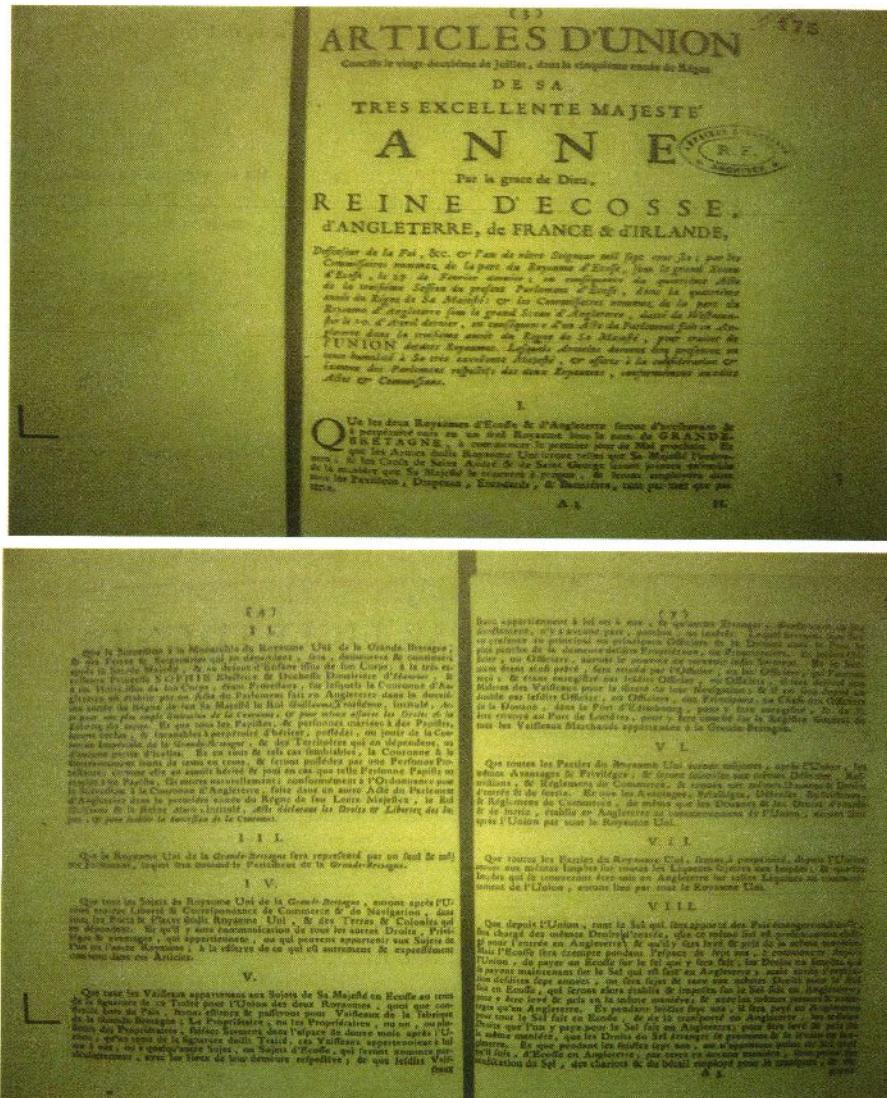
<i>Province de l'Ouest des Highlands, de Badenock, de Lockabir</i>	Lord Kinnaird Duc d'Athol Seigneur de Stravan Seigneur d'Appin Seigneur d'Abercairnie Seigneur de Balliaichan Seigneur de Logie Seigneur d'Imbrakie Seigneur d'Orkie Seigneur de Greme Seigneur de Balhaddie Comte de Broadalbain et son fils
<i>Province de Ross et d'Inverness</i>	
Marquis de Seaithbath	<i>Province de Fife</i>
<i>Province de Murray</i>	Lord Sinclare Lord Balmeriro Seigneur Bruce de Kinross
Comte de Murray Marquis de Duffus Seigneur de Coxoun Seigneur de Boyne	<i>Province de Sterling, Pays de Menteith</i>
<i>Province de Banf</i>	Comte de Lilithgow Comte de Calendar Lord Kilswith Seigneur de Touch
Seigneur d'Auckmedden	Seigneur de Ker Seigneur de Pomey Seigneur de Cardenne Le noblesse des Provinces de Lothoan, Merchen Tivedale, Eskedale et Liddesdale
<i>Province d'Aberdeen, de Buchan et de Manf</i>	<i>Province de Tweddale</i>
Comte d'Aberdeen et son fils Lord Haddo Lord Saltoun Lord Frazer Lord Atsilgo Lord Inverrury Seigneur de Keith Seigneur de Balqhone Seigneur de Pitffodel Seigneur de Pilurg	Comte de Traquair Seigneur de Stenhope
<i>Province d'Angus</i>	<i>Province d'Annandale, de Niddesdale et de Galloway</i>
Comte de Strathmore Come de Panmure Comte d'Airly Lord Middleton et son fils le Comte de Middleton Seigneur d'Eagle Seigneur de Porie Seigneur de Fintry Seigneur de Pitmar	Comte de Niddesdale Vicomte de Kenmure Seigneur de Springkell Comte de Galloway
<i>Province de Perth, Pays d'Athol et Pays de Gowrie</i>	<i>Province de Dunbriton</i>
Duc de Perth et son fils le Marquis de Drummond Lord Nairne Lord Dupplin	Duc d'Hamilton Comte de Whigton Seigneur de Luss Seigneur de Kilmanorock

La Reine Anne reçoit l'Acte d'Union entre l'Angleterre et l'Ecosse en 1707



Gravure conservée au Parlement du Royaume-Unis, Londres, XVIII^e siècle

Les premiers articles du Traité d'Union entre l'Angleterre et l'Ecosse



Correspondances politiques des origines jusqu'à 1896, section Angleterre-217 : Correspondances, documents et rapports divers provenant d'Angleterre en 1707, Archives du Ministère des Affaires étrangères et européennes-La Courneuve

**Exemple de chanson écossaise écrite au début du XVIII^e siècle regrettant l'Union entre
l'Angleterre et l'Ecosse**

*« It was in old times
When trees compos'd rhymes
And flowers did with elegy flow
It was in a field,
That various did yield
A Rose and a Thistle did grow
On a sun-shiny day
The Rose ehanc'd to say
"Friend Thistle, I'll be with you plain
And if you would be
but united to me
You would ne'er be a Thistle again »*

*Says the Thistle, « My Spearrs
Shield mortal from fears
Whilst thou dost unguarded remain
And I do suppose
Though I were a Rose
I'd whish to turn Thistle again »
« Oh my friend », says the Rose
« You falsely suppose,
Bear witness, ye flowers of the plains!
You would take so much pleasure again
In beauty's vas treasure
You would ne'er be a Thisthle again »*

*The Thistle at length
Preferring the Rose
To all the gay flowers of the plain
Throws off all her points
Herself she anoints
And now are united the twain
But one cold stormy day
While helpless she lay,
Nor longer could sorrow refrain
She fetch'd a deep groan
With many Ohon !
" O were I a Thistle again! »*

Anonymous, *The Thistle and the Rose, song about the Act of Union of 1707, 1710,*
in RITSON'S J., "Scottish Songs, Vol. II, 1794, p. 52.

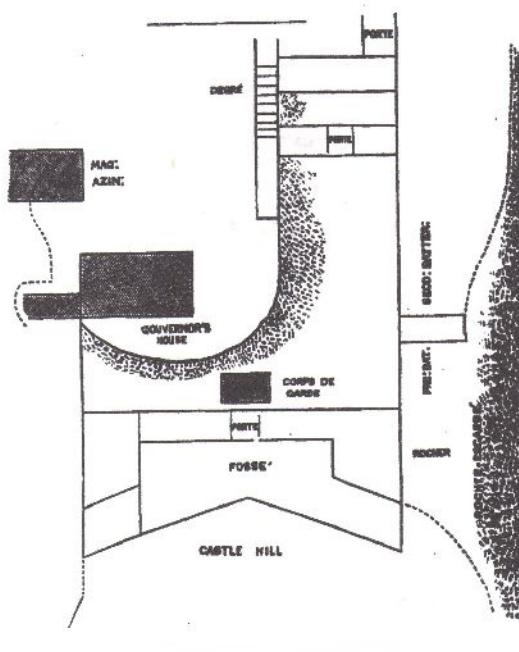
Tenue vestimentaire des Highlanders d'Ecosse



Gravure française du XVIIIe siècle, in MACLEAN Fitzroy, *Highlanders, histoire des clans d'Ecosse*, Gallimard, Paris, 1995

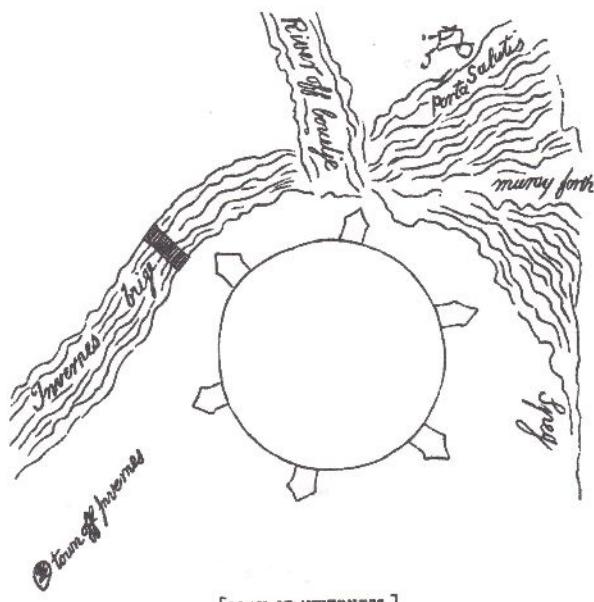
Plan du Château d'Edimbourg
donné à Nathaniel Hooke par Lord Drummond en 1707

[173.] *A rough Plan of the Castle of Edinbourg,
made by Lord Drummond in my presence,
and given me by him at Drummond Castle,
May $\frac{1}{2}$, 1707.*

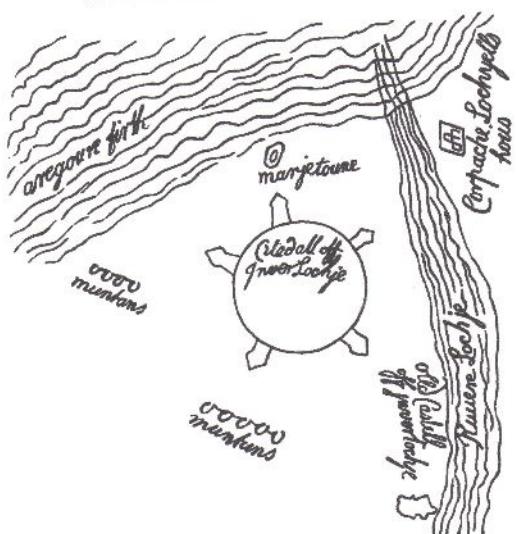


*Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites,
in the years 1703-1707* (MACRAY W. D. (ed.), 2 vols., Londres, 1870)

Plans des forteresses d'Inverness et d'Inverlochy donnés à Nathaniel Hooke par Buchan
en 1707



[PLAN OF INVERNESS.]



[PLAN OF INVERLOCHY.]

2 U

*Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites,
in the years 1703-1707* (MACRAY W. D. (ed.), 2 vols., Londres, 1870)

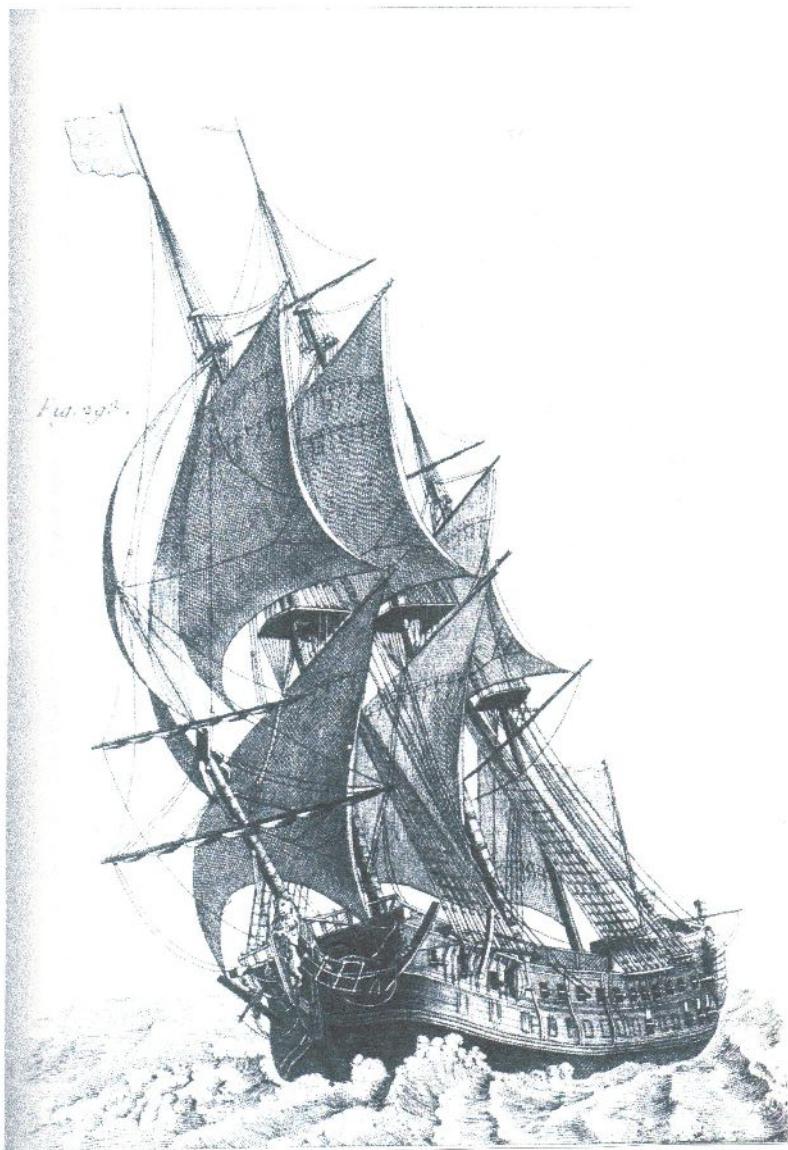
171

Liste des vaisseaux destinés à l'*Entreprise d'Ecosse* en 1708

Nomme d'auant	Nomme d'apres	Ventre d'apres	ventre d'auant
Le Riva	Le Desfoulin	350.	54.
l'Eugene	Courouze	300.	44.
le Zelisbur	Ch. de Vaugier	260.	50.
Le Dokwer	Du Quenel	340.	22.
Le Griffon	Giraudin	245.	54.
Le Rotte	Rambure	320.	44.
Le Frane	Courbigne	90.	20.
Le Cigre	Candermach	70.	16.
Le Payade	Gouville	60.	22.
Le Lubin	Mlaque	160.	16.
Le Canard	Louis le Mel	180.	24.
Le Guirau	Reau	70.	18.
Le Quod Pouenne	Gavoy	70.	18.
La Renaissance	Gache	160.	26.
Le Camp gallo	Caravelle	80.	44.
Le Chattelet d'Y	Pain ble	60.	12.
Le Bueuinguanne	Lefave	60.	12.
Le C. de Toulouse	Leric	60.	12.
Le Fierde	Cunoy	60.	12.
La Sirine	Reau?	180.	30.
Le 2. ventre	Goller	60.	12.
Left. Barth	Carame	160.	24.
Le Barame	Varanant	60.	12.
Le Crapaud	Wantabel	60.	12.
Le P. ventre	Tordive	60.	12.
Le P. ventre	Spoumet	60.	10.
Le pain total	Danduate	60.	12.
l'Eperance volumineuse	Roumey	60.	12.
La fiole	Vandalle?	90.	15.
Le grotte amboise		80.	15.
Le P. ventre	Le P. furbier		
Le pain total	Boing	60.	8.

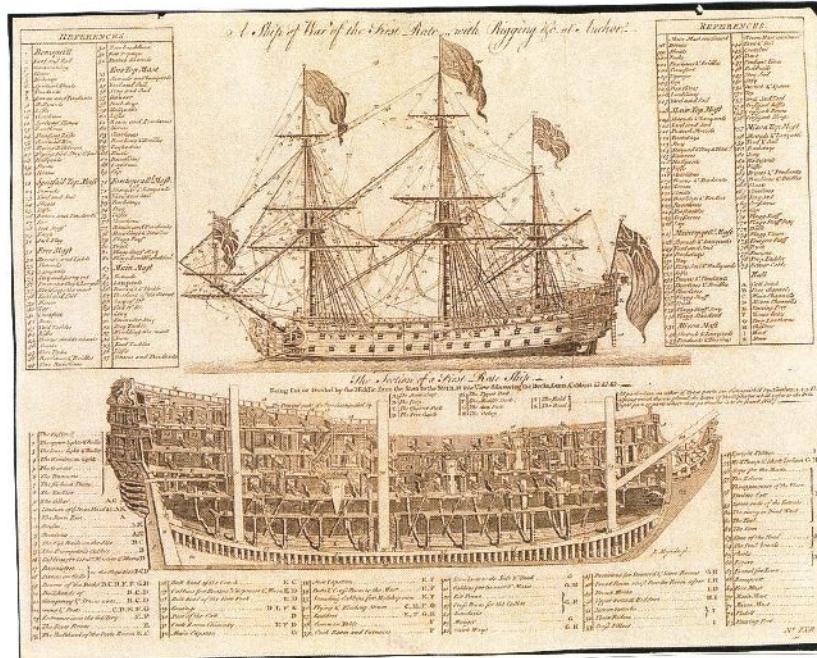
Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708, A 2017-2089, Service Historique de la Défense, Vincennes in GENET-ROUFFIAC, *Le Grand exil : les jacobites de France 1698-1715*,
Société Historique de la Défense, Paris, 2001

Exemple de vaisseau du XVIII^e siècle



Vaisseau à la voile, *Encyclopédie de la marine*, 1783, in ACERRA M., *La Grande Epoque de la Marine à voile*, Ouest France, p 97

Le navire de guerre au XVIII^e siècle



MYNDE J. A ship of war, of the first rate with rigging and at anchor, the section of a first rate ship, National Maritime Museum, Greenwich, Londres, XVIII^e s.

Liste de l'artillerie embarquée à Dunkerque pour l'*Entreprise d'Ecosse*

Pièces de 24	4
12	4
4	10
	18

Affûts de 24	5
12	5
4	10
	22

Boulets de 24	2000
12	2000
4	2000
	6000

Fusils	10 000
Baionnettes	20 000
Paires de Pistolets	1000
Mousquetons	1000
Poudres	100 000
Plomb	40 000
Grenades	6000

2 mortiers de 8

(Service Historique de la défense de Vincennes, Rapports divers et autres correspondances, XVIIe-1792
A 2017A 2089 :Papiers concernant l'expédition d'Ecosse de 1708- État de l'artillerie embarquée à Dunkerque
28 janvier 1707)

L'arrivée de l'Amiral Forbin au *Firth of Forth* en Ecosse



SCHENK Peter, *Forbin's attempt against Scotland, 17 March 1708*,
National Museum of Greenwich, Londres, XVIIIe s.

A. 1709. D E B A T E S.

Lordships, that after the *invasion* was over, there were *estimates* made, what it would *cost to put the fortifications of Scotland in good repair*. The total, as appears by your schedule, amounts to 23156*l.* of which there could be but 3000*l.* laid out this year; and yet there has been but poor 1500*l.* expended upon that service this year, as appears by your paper.

I will not trouble you farther, I think this matter is now very plain before your Lordships; I could wish I had not said one word of truth in what I have said to you; but the vouchers shew it to be so, and if all this be true, it is a *very strange, a very surprizing, and a very astonishing truth.*

I shall not move any thing to your Lordships farther in this matter, I believe there has been enough now said, to justify those Lords for moving this enquiry, and shall add but this word, that if there be no greater care taken for the future, than there was at this time of such imminent danger, *it will be the greatest miracle in the world, if without a miracle the Pretender be not placed upon that throne.*

This is the substance of what was observed by the Lord Haverham, tho' there happened some *interlocutories* between him and another Lord: And the observations were made upon the papers as they were read: The Duke of Buckingham and several others spoke to the same effect: Upon which it was ordered, that that important affair should be considered the *Tuesday* following in a full house.

On the 8th of March the Commons took into consideration the papers relating to the designed *invasion of Scotland*, and the proceedings thereupon, and against the Lord Griffin and others taken in rebellion; and relating to the persons taken upon suspicion, as also to the garrisons of *Scotland*. Whereupon the house resolved, *First,* ‘ That orders were

R 4 ‘ not

24th 248

PARLIAMENTARY A. 1709.

‘ not issued for the marching of the troops in *England* until the 14th day of *March*, it being necessary for the security of her Majesty’s person and government, that the troops in this part of the Kingdom should not march into *Scotland*, till there was certain intelligence that the enemy intended to land in that part of the united Kingdom. Secondly, That timely and effectual care was taken by those employed under her Majesty, at the time of the intended invasion of *Scotland*, to disappoint the designs of her Majesty’s enemies both at home and abroad, by fitting out a sufficient number of men of war, ordering a competent number of troops from *Flanders*, giving directions for the forces in *Ireland* to be ready for the assistance of the nation, and by making the necessary and proper dispositions of the forces in *England*.’

The house of Lords on the 28th of April, sent down a bill to the Commons, which their Lordships had passed; it was intituled, *An act for improving the Union of the two kingdoms*, to which they desired the others concurrence. The bill being read twice, was referred to a Committee of the whole house; and on the 5th of this month, they ordered that the said Committee should be impowered to receive one or more clause or clauses, for ascertaining what offences should be adjudged high-treason, or misprision of treason; the method of prosecution and trial; and the forfeitures and punishments for such sorts of offences throughout the united kingdom of Great-Britain, in such manner as might be more conducive to the security of her Majesty’s person and government, the succession as by law established in the protestant line, and for the attainting of the Pretender: Then the Commons in a grand Committee took the said bill into consideration, which occasioned a warm debate; the Scotch members making several speeches against the clause, for rendering the *Scots*, in cases of treason, liable

Votes of the Commons, approving the conduct of the government about the invasion.

La réponse du gouvernement anglais à la tentative d'invasion française, Collections of the Parliamentary debates in England from the year MDCLXVIII, vol. V, 1741, in GIBSON John, *Playing the Scottish cards, the franco-jacobite invasion of 1708*, Edinburgh University Press, Edimbourg, 1988, p.135

GALERIE DES PORTRAITS

La Reine Marie-Béatrice et son fils Jacques -Edouard Stuart (Jacques III)



PIETERSZ Simon, *Portrait de Marie de Modène*, collection privée, XVIIe s.



DAVID Antony, *Portrait de Jacques-Edouard Stuart*, collection privée, 1706

Les ministres de Saint-Germain

Charles Middleton, 1er duc de Middleton



MEDINA John-Baptiste de, *Portrait de Charles Middleton 2nd Earl of Middleton*,
Scottish National Portrait Gallery, XVIIe s.

James Drummond, 1er duc de Perth



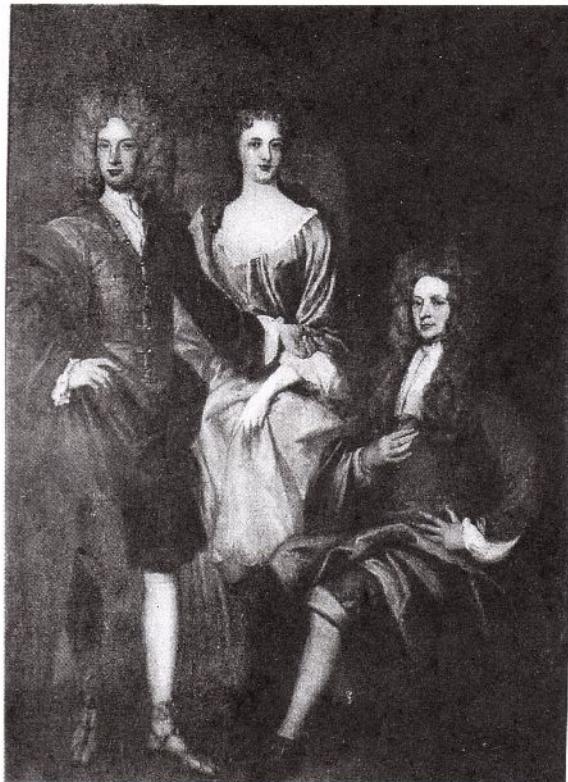
RILEY John, *Portrait of James Drummond, 1st Duke of Perth*, Scottish National Portrait
Gallery, XVIIe s.

Lord Lovat



MEDINA John-Baptiste, *Portrait of Simon Fraser, Lord Lovat*, Scottish National
Portrait Gallery, XVIIe s.

**Georges Gordon, 1er duc de Gordon entouré de ses enfants,
Alexander Gordon Marquis d'Hunly et Jane Gordon, Marquise de Drummond**



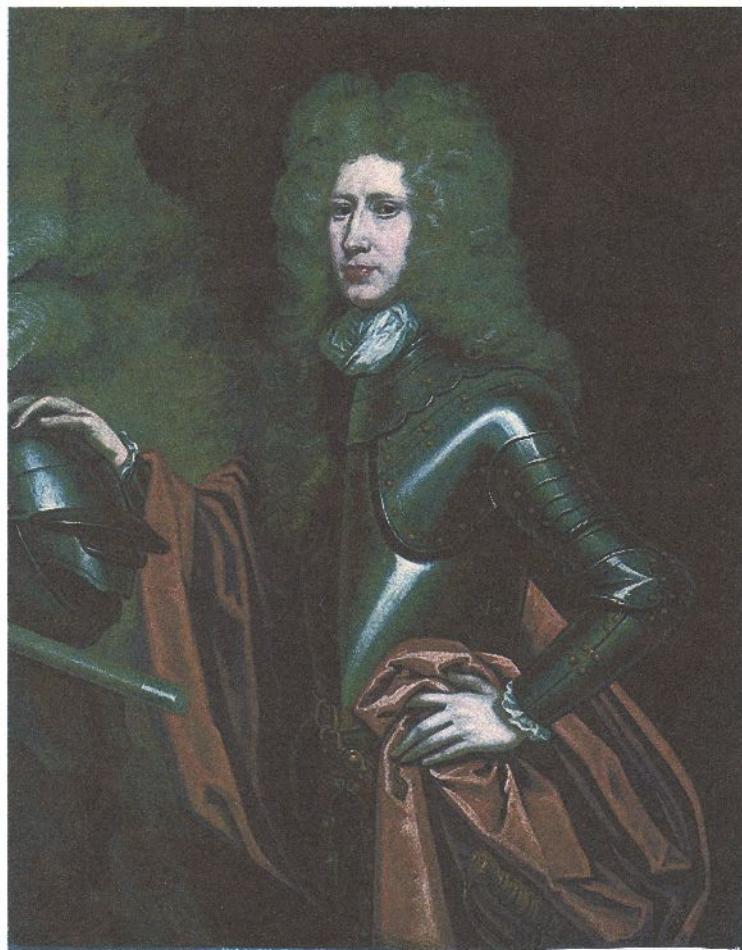
MEDINA John-Baptiste, *Portrait of Gordon's family*, Scottish National Portrait
Gallery, XVIIIe s.

Charles Fleming, frère du Comte de Wigton



AIKMAN William, *Portrait of the honourable Charles Fleming, 7 th Earl of Whigton,*
Scottish National Portrait Gallery, XVIIIe s.

William Keith, 9e Comte Marischal



MEDINA John-Baptiste, *Portrait of William Keith, 9th Earl Marischal* (c.1664-1712),
Scottish National Portrait Gallery, XVIIe s.

James Hamilton, 4e duc d'Hamilton



MEDINA John Baptiste, *Portrait of James Hamilton, 4 duke of Hamilton*, Scottish National Gallery, XVIIe siècle

John Murray, 1er Duc d'Athol



MEDINA John-Baptiste, *Portrait of John Murray, 1^{er} Duke of Athol*, Scottish National Portrait Gallery, XVIIe s.

Georges Lockart de Carnwath



MEDINA John-Baptiste, *Portrait of Georges Lockart of Carnwath*, Scottish National
Portrait Gallery, XVIIc s. —

Les secrétaires d'état français

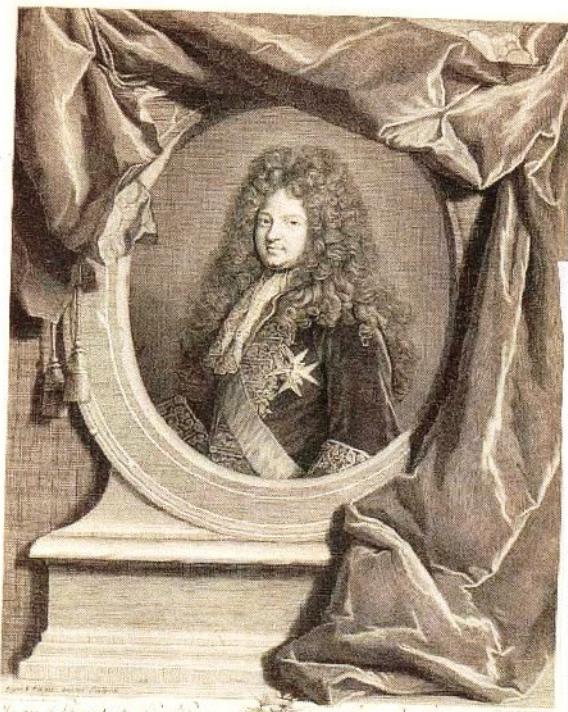


Michel Chamillart
Secrétaire d'état à la guerre
Portrait anonyme de Chamillart, XVIII^e s.



Louis Phélypeaux, Comte de Pontchartrain
Secrétaire d'état à la Marine

Portrait anonyme du Comte de Pontchartrain, XVIII^e s.



RIGAUD Hyacinthe, Portrait du Marquis de Torcy, Collection privée, 1710

Marquis Colbert de Torcy
Secrétaire d'état aux Affaires étrangères

205

L'Amiral Claude de Forbin



GRAINCOURT Antoine, Portrait de Claude de Forbin, Musée Nationale de la Marine,
Paris, XVIII^e s

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Extras

CORRESPONDENCE

or

COLONEL N. HOOKE.

*Correspondence of Colonel N. Hooke, agent from the Court of France to the Scottish Jacobites,
in the years 1703-1707*(MACRAY W. D. (ed.), 2 vols., Londres, 1870)

Premier mémoire de Nathaniel Hooke sur le projet d'expédition en Ecosse

CORRESPONDENCE OF COLONEL HOODE.

[1.] Mémoire donné à Mons. le Marquis de Torcy,
le 18 Février, 1708.

Quelques le crâne de la grande puissance du Roy ait été le principal motif qui a porté les Anglois à la guerre, ils démontrent au contraire de la fin de la dernière qu'ils n'auraient jamais engagé à commencer une seconde si tôt, si ceux qu'ils souhaitaient pour leur intérêt particulier n'avaient trouvé le moyen de leur persuader que la conjecture était favorable.

J'ay un grand Mémoire en main qui fut présenté au Conseil Privé d'Angleterre en 1701, et sur lequel je trouve qu'il se fondent beaucoup; on y prétend que la France est moins en état de soutenir la guerre qu'eux; on y entre dans un grand détail des différentes branches de revenus; on y compare que le Roy levait le plus lourdement de tous (en sorte que, selon un état que j'ay, il ne dépense que le dixième seulement de ce que la France dépense); il devrait plus de cent millions sterline, qui font au moins quatre-vingt cent millions de Francs, qu'il sera impossible d'en acquitter la moitié en onze années et deux de tems quand même on leverait le cinquième denier en tout de paix; qu'auquel la France payera plus pendant la paix à proportion de son revenu que l'Angleterre n'a payé pendant la guerre; et que l'Angleterre, en payant seulement le huitième denier, acquittera ses dettes en huit années, c'est-à-dire, trois années et demi plus tôt qu'à la France n'aura requitté la moitié des sommes; que le revenu annuel de la France n'est pas le double du revenu d'Angleterre; qu'elle doit sept fois tantant que l'Angleterre; que les dépenses de son gouvernement sont infinitément plus grosses; que l'Angleterre rebâtit son commerce plus tôt que la France, et que la

voz. I.
1708
Civile.

2 CORRESPONDANCE OF COLONEL HOODE.

nombre des peuples en France est extrêmement diminué pendant que l'Angleterre a augmenté les siens par l'occasion des réfugiés et d'autres émigrés.

Quelques erreurs que soient les dites supplications, les Anglois les croient justes, et se fondent là-dessus, ils se persuadent que c'est presque de leur devoir d'assurer leur commerce et leur liberté, aussi que la France fait au tems de sa ruine.

Comme l'importunité de leurs forces est celle de leur commerce, ils croient mériter leur liberté à couvert ou établissement colletié; et comme le commerce d'Espagne et de l'Amérique est le plus lucratif de tous (en sorte que, selon un état que j'ay, ils ne dépensent que le dixième seulement de ce que la France dépense), il est très peu de poivre jamais trouvé une plus belle occasion pour l'anglais.

Les protestations de l'Empereur sur la souveraineté d'Espagne leur fournit un prétexte d'attaquer l'Amérique; et il est stipulé dans le système article de leur traité avec ce Prince qu'il leur sera permis de prendre et de garder pour eux telles places et terrains dans l'Amérique Espagnole dont ils pourront s'en saisir.

Une telle occupation n'est pas à négliger; aussi semblent ils porter toutes leurs pensées de ce côté-là.

Mme l'Amiral 1698. My Lord Somers dans une lettre au

Art. 6. Trea. Eng. Oos. 7 Sept. 1701. L'Amiral de regreter que son agent Mag. Bkt et Dom. Ordin. Général, que présente en Inde Hispano-Americanas terres et autres terrains occupés, régulièrement occupant ces terrains.

† In his answer to the following letter of King William in 1701.

See 16 Aug. 1701.

I beseech to you before I tell English thief in France where were expressed to my Lord Somers some submissions in regard to an agreement with me respecting the territories of the King of Spain; where which General Bkt has mentioned it to me, and both made propositions, the particular of which my Lord Somers will write to Vernon, to whom I have given orders not to communicate them to any other besides yourself, and leave to your judgment to whom who you think proper to impart them, in the end I might know your opinion upon so important an affair, and which requires your

E.-
2.-

CORRESPONDENCE OF COLONEL HOODE.

3

Bo Guillaume fuy dit. Que si, en faisant le traité de paix, il pourroit obtenir aux Anglois la liberté de transiquer dans les Indes

colonies, If you think it this negotiation should be carried on, there is no time to be lost, and you must send me the full powers under the great seal, with the names in block, to treat with Count Tardieu. I believe this may be done secretly, that none but you and Yves, and those to whom you shall have communicated it, may have knowledge of it, so that the clerks who are to draw the warrant, and the full powers may not know what they do.

Assuredly, the King of Spain cannot entitle the name of Colonies, and the less, neither may every kind of every day.

I received your letter yesterday of the 5th; and since my Lord Wharton expect at this time here England, I need think of none other to word ambassador into Spain. If you can think of any one proper, let me know, and thereby be assured of my fidelity.

W. R.

Zard Somers' answer.

Sir. Having your Majestys permission to say if this native would consent to the establishment of my health, I was just got to this place when I had the honor of your commands. I thought the best way of effecting these would be to communicate them to my Lord Ordorey, Mr. Mowbray, and the Duke of Shrewsbury; who before I left London had agreed upon a meeting about this time on the subject of my Lord Wharton's Letter of the same time telling them how farre your Majestys request to have still remain as absolute as before. After that, Mr. Mowbray and Mr. Somers Veras may to be suggested to your Majestys.

2. That as concerning a proposal of this nature seems to be stimulé avec very many ill consequences if the French do not act a master part; but we were soon at ease to say approbation of this act, being fully assured that your Majestys would not act but with the utmost pleasure in an affair wherein your glory and the safety of Europe are so highly concerned.

The second thing considered was the very ill prospect of what was like to happen upon the death of the King of Spain, in case nothing was done positively towards the providing against that accident, which seemed probable to very near; the King of France having so great a force in such condition that he was in a condition of taking possession of Spain before any other Power could make a move.

Your Majestys is the best judge whether this be the case, who are as perfectly informed of the circumstances of all places and parts abroad. But as farre as relates to England

4 CORRESPONDENCE OF COLONEL HOODE.

1708. Hispaniques. Sa Majesté gagneroit par la les causes de toute la nation.

On ayant que les colonies Angloises en Amerique appartiennent au

It would be much of pity in us not to give your Majestys this clear message, that there is a division and want of spirit in the nation universally, so as not to be disposed to the thoughts of entering into a new war; and that they never is to be tried out with these before what was discussed till it appears by the late election. This is the truth of the fact unto which your Majestys will determine what resolutions are proper to be taken.

This which remains yet to consideration what would be the sacrifice of Europe if that proposal took place.

Of this we thought ourselves little capable of judging; but it seemed that, if Spain was in the French attack, they would be rather masters of the Fennish Trade; that if they were masters of Fenn, and therefore well supported on that side, whereby Milan would be entirely cut off from us or any other; that Duxley would be but of little magnificence in the hands of my Friends; and if the King of France had possession of that part of Guipuzcoa which is mentioned in the proposals, besides the ports he would have in the Ocean, it does not seem he would have a way of invading Spain; on that side as now he is on the side of Catalonia. But it not to be hoped that France will give up pretensions to an armistice without considerable advantage, and we are all assured your Majestys will reduce the number as low as can be done, and make them as far as possible in the present circumstances of things, so as to try to come to an accommodation to the former quiet of the kingdom, which all your subjects cannot but be convinced is your true aim.

It could be brought to pass that England might be worse gainer by this arrangement, whether won by the Elector of Bavaria, who is the general by your Majestys instructions in this treaty, his coming to an agreement as to an armistice, and to the Spanish Placentia, or in any other manner, it would nevertheless order your Majestys English subjects.

To this not appear in case this negotiation should succeed, what is to be done on your part in order to make it take place, whether any more be required than the English and the French still stand, France itself is to see it executed; and, if that is, what security might be expected that, if by not being master the French be compelled, they will conform themselves to the terms of the treaty, and not attempt further advances on their own side.

I humbly beg your Majestys pardon that these thoughts are so ill put together; these writers are known to frequent and distract the head so as almost totally to disperse our own writing. I should be extremely thankful if my answer from London be

gains d'environ un million sterlin tous les ans à l'Angleterre; quelques uns même le font monter beaucoup plus haut; ainsi ils ne proposent des profits immenses par un établissement dans la terre forme de ce pays là.

Il y a un an que je envoyai cette entreprise impossible parce que je m'imaginais qu'ils songeait à y faire des grands conquêtes, et à se saisir des mines; mais depuis les conversations que j'ay eues en Hollande avec des marchands et autres, et après ce qu'on m'en a mandé d'Angleterre, j'ay raison de croire que cette expédition ne sera pas difficile à exécuter, et qu'elle sera très avantageuse.

Ils sont persuadé il y a long tems que des places sur la terre forme en Europe leur servent à change, et impossibles à garder; en sorte qu'ils ne sont allés en Espagne l'an passé dernière que pour faire aux importations de l'Empereur, qui assuré qu'il y avoit un parti formé.

Ils sont donc présentement libres à travailler pour eux mêmes ou conséquence des sixième et huitième articles du leur Traité avec Sa Majesté Impérial, par lequel désavoué, ils s'obligent d'envoyer les fonds de la Commission une fois. I have put the seal to it without respecting the return of your warrant, which Mr. Secretary will, I hope, receive by your Majesty it may be some time before I receive it. Mr. Secretary, so as to stop not the news that thus I had it in hand. You will be pleased to observe that two persons as the Commissioners it should must be named to it, has the power may be exercised by either of them.

I suppose your Majesty will not think it proper to name Commissioners who the act English, or napoléon, in an office of that nature.

I pray God give your Majesty honor and success in all your undertakings.

Sir,

Votre Majesté vous voit et salutéez Sincrément.

BONNER.

Toulouse, 24 Aug. 1801.

The Commission was sent by Mr. Secretary, and I have had it sealed in such a manner that no creature has the least knowledge of the thing but the persons already named.

1703. pecher que les François ne traffiquent en l'Amérique Espagnole sous quel prétexte que ce soit, et l'opposition que le Ministre de l'Empereur à Londres rient de former à ce dossier les ordres plus ardents à l'exciter pour ne pas manquer l'occasion présente.

Comme ils ont baigné dans le Parlement des grandes apprenances que les François ne se contentent des îles des Canaries ils tenteront peut-être leur vaillance de ce côté là. L'établissement fut à l'embouchure de la rivière du Mississippi leur donne assez beaucoup d'inquiétude de crainte que la France ne se rende maître des vînes de la Nouvelle Mexique, où qu'il ne naîsse la concurrence des colonies Anglaises d'Amérique Septentrionale, ce qui perdrait en untems tems leurs îles, qui ne subsisteront que par ces colonies.

Comme ils se disposeront à agir offensivement dans le Nouveau Monde, ils communiqueront peut être par suivre l'avis que le Comte de Mulgrave currit Il y a quelques années dans la Chambre Haute; il doit, du moyen de détruire les colonies Françaises, comme le plus sûr moyen de ruiner la marine du Roi, ces colonies étant la population des malades de la France.

Je crois cependant qu'ils porteront leurs vœux encore plus loin, et l'habitude que j'ay en antécédent avec le Comte de Peterborough, chef de cette expédition, et avec M. Pau son ami, qui est fort enlevé dans les affaires de l'Amérique, me met en état de parler plus nettement de leurs desseins.

On dira présentement que le Comte de Peterborough ne veut plus y aller; je ne m'en étonne point, le connaissant pour le plus aspirateur de tous les hommes; mais un autre chef suivra apparemment les mêmes plans.

Le Roi Charles Second s'étant rendu réciproquement en Angleterre il y a dix ans sur les mecessions appuyées par les Hollandais songeant à faire un établissement dans l'Amérique en forme de République, et choisissant le Comte de Peterborough pour l'exciter; cette affaire étoit fort avancée à la fin de la troisième année du règne du Roi Jacques, quand l'espérance d'une prochaine révolution en leur

faveur, jointe au refroidissement des Hollandais, di décliner les menaces de leur domptage.

Par la moyen de ses amis qui y étoient intérieurement j'evois connaissance de toutes leurs démarches, et lorsque je m'y suis encore réguis les originaux de leurs plans que j'avois laissé en Angleterre, et que j'attends depuis trois mois, comme le moins avoué j'ay été dévalué représentant ce qu'en m'a mandé le gros, et ce que me Mémoire m'a démonté.

Il avoit été temps d'abord à la Havane, la chef de l'Amérique; la paix qui séparoit alors entre l'Espagne et l'Angleterre motif obligeant à ce dessel, mais la guerre présente le remède peut être sur le papier, et la Jamaïque sera d'un grand secours pour en faciliter l'execution.

Le Sieur Macleod, un des chefs des Ecossais à Darien, m'a assuré en Hollande que le succès sûr de ce pays, si les forces des Espagnols n'avoient pas couvert la ruine de cette entreprise, et que si la Jamaïque et les autres îles Anglaises n'avoient point refusé de leur fournir des vivres, ils se seraient résistés à Darien: il y a donc à craindre qu'ils n'y retourneront, ou que les Anglais ne reviennent le même dessous avec plus de moyens. Les premières ouvertures en sont venues du Comte de Peterborough; c'étoit son projet favori en 1686 et en 1687; et les Anglais ne s'apprivoient rien faire de si vaste pour leur commerce; elle s'établissoient dans cet isthme, ils détruisoient ou assaillisoient Panama et Carthagène, quesois même fit n'avoient pas dans la suite à Panama par Portobello; ils obligeroient les Espagnols à les faire les voiturières de leur armée; ils s'assireront même avec le temps le commerce des Indes Orientales en recourroissant le chemin de quelques milliers de lieues, et en rendant le commerce plus sur avert bien que la navigation; par là ils diminueront la grandeur des Hollandais et ils seront à portée des steadios dans le pays.

La plus grande difficulté qu'ils auront à surmonter sera d'y faire consentir les Hollandais; et il n'est pas possible que ces deux na-

1703. tions puissent faire un établissement commun. Il se peut donc qu'ils s'agiront de capturer que pour ruiner les colonies Françaises, et qu'ensuite elles-mêmes s'établiraient séparément; les Hollandais du côté du Sud, où on ait déjà Surinam et Curaçao, et les Anglais plus vers le Nord; car, puisqu'ils font l'entreprise de concert, il y a de l'apparence qu'ils soient d'accord de ne pas unir les uns aux autres.

Ainsi les Anglais pourront suivre le plan de Monsieur Pau, qui propose autrefois d'entrer dans la rivière d'Alvarezo et de se rendre par là les malles de la province de Quatre, qui est toute ouverte et riche, où il s'établira dans cette de Chiapa, qui produit en abondance la meilleure cochonaille de l'Amérique, et où l'on trouve grand nombre de bons chevaux. L'entrée y est facile par la rivière de Tabasco; on en sort d'y être assisté par une nation indienne sur cette rivière qui n'a jamais été soumise aux Espagnols; de là on pourroit facilement s'emparer de Guatimala, où les esclaves sont nombreux et pris à la révolte; ou s'établir sur Golfo Dolce en cette province où l'assurance d'un parti可靠 de recevoir mille vaisseaux et dont on peut défendre l'entrée sans peine. On y trouvera aussi une nation des Indiens zootiles. Il y a long tems, qui servent ravie de se joindre aux Anglais contre les Espagnols, aussi bien que les Indiens de Juarca et de Vera Cruz, qui sont toujours en guerre contre eux. Les Espagnols de ces trois provinces ne font pas cinq mille hommes capable de porter les armes, leur propre indigne seront contre eux, et les anciens habitans descendants des premiers Espagnols, et qu'on appelle Crachinos, sont dans les mêmes sentiments; l'assurance de cette situation est telle que si les Anglais peuvent s'y établir, ils dévastent toute l'Amérique en hâte.

Quelques soit l'ordre sur lequel ils jetteront leurs vœux, leur descente en reglera toujours sur leur intérêt; la grandeur des Hollandais rient de ce qu'ils sont les roidours du monde; le grand profit de leur commerce en Espagne vient entièrement de ce principe; les Anglais cherchent à le devancer, et s'ils viennent à bout de s'établir quelque part entre Cartagena et Vera Cruz, les Espagnols seront

contraints de se servir d'eux; ils s'y appliqueroient d'autant plus, que le projet de fournir des Nègres aux Espagnols leur a fait croire que la France et le même objet, et il ne sera pas facile de les guérir de cette prétention. Des places sur cette côte susciteront aux Anglais le contrameilleur d'Espagne, même par la nécessité qu'elles imposeront aux Espagnols de charger sur les vaisseaux Anglais.

Il sera facile à l'Angleterre de se conserver ces places une fois acquises; la préférence des Espagnols sur le continent de l'Amérique n'est rien, et les îles Angloises sont à porté du corps pour le secours qui leur peut venir de dehors.

Mais si le Roi perdra sa partie de la Jamaïque, ce coup serafendre tous les projets des amis de ce côté là; et, selon l'avis du Comte de Mülgrave dans le harangue dont j'y déjà parlé, le coup serafendre du fond en comble leur puissance et leur commerce dans les Indes Orientales; et si ce qu'ils affirment de public depuis peu est vrai, il n'en vaut pas cette malice à l'Amérique. Sa Majesté sera la plus belle coquille du monde de la pouvoir en s'éparpant de cette île qui ne brûle ouverte. Il ne sera pas peut-être impossible de la garder au moins jusqu'à la paix, mais quand même cela ce se pourroit point, il leur faudra du temps pour la reprendre, pendant lequel les choses pourront changer de face, et l'Espagne aura tout le loisir nécessaire pour accroître la terre forte en état de défense.

Les différents amis pour le partage de leurs puissantes compagnies retarderoient peut être leur enterprise, mais il n'y a point d'apparence qu'ils en abandonneront le dessin, puisque c'est l'unique moyen pour assurer leur commerce, et qu'ils n'auront jamais une compétition si favorable; sur tout, si le Portugais entre dans leurs intérêts, ce dont les Anglais font semblant d'être assurés par la nomination que la Reine vient de faire de Monsieur de Schomberg pour commander un corps de troupes dans ce royaume.

Quelles conventions que ces deux nations d'Angleterre et de Hollande aient à faire, il est toujours certain que la jalousie règne

VOL. I. O

tant entre elles que, si la crainte de la France ou les tentatives, il leur seroit impossible d'éviter une rupture, comme M. Stanhope, Envoyé Extraordinaire d'Angleterre et Plénipotentiaire à la Haye, et M. Gossart, Envoyé de la même couronne à Hanovre, me l'ont avoué l'avoient passé à la Haye.

Ce n'est pas un petit sujet de jalouse que les Anglais sont persuadés qu'ils ont perdu plus de quatre vingt millions par la dernière guerre, et que les Hollandais en ont gagné près de huit millions, ce que l'on a prétendu prouver devant le Conseil de Commerce par un mémoire dont on m'a envoyé la copie.

Les Anglais ont pour maxime, que la paix est la véritable principe du commerce et l'unique moyen de devenir puissant sur mer, et, comme ils ont des familles pour ce commerce au dessus de toutes les autres nations, ils voient de mauvais œil que les Hollandais s'en sont emparés sur les côtes même d'Angleterre, et qu'ils en tirent un profit de sept millions sterlin au moins tous les ans.

Toujours après la Paix de Ryswick on fit de grandes plaintes dans la Chambre des Comuns que les Hollandais ne vouloient pas souffrir que les Anglais pêchassent sur leur propre côte; on y fit voir que la République des Provinces Unies regardait cette pêche comme le bouleversement de toutes leurs richesses, on représenta qu'ils traffiquent dans le Nord pour plus d'un million sterlin par an avec les barques, de plus sur les côtes d'Angleterre, pendant que les Anglais y envoient chaque année 400 mil livres sterlin en espèces pour les marchandises qu'ils tirent de ces ports là; et on fit voir que les Anglais peuvent faire le même commerce avec plus de facilité, et vendre leur poisson à deux tiers meilleur marché que les Hollandais.

La-dessus, le Parlement établit un Conseil de Commerce qui s'appliquent continuellement à rebâtir celui d'Angleterre, et principalement la pêche; et l'on a déjà fait par ces ordres dans les rivieres de Humber et de Trente des petites navires plus propres pour la pêche, et à meilleur marché que ceux des Hollandais.

1708. document en Whig étant bien motivé, sera peut être aussi capable de fournir une occasion pour détourner l'une ou l'autre nation de la ligue.

J'ay reconnu à n'en plus douter que ni l'une ni l'autre nation ne se soucie des intérêts de l'Empereur qu'autant qu'elles se servent de ses prestations pour mieux faire leur propres affaires; et que tout autre Prince ou Plaidier leur sera plus agréable que l'Archiduc; alors on sera pas plus solide les uns pour les autres; ou n'a qu'assurer la frontière ou la barrière à la Hollande, ou les libertés à l'Angleterre, chose qui ne sera pas fort difficile, et la première des deux nations à laquelle on veut bien donner des secours et des avantages pour son commerce sera ravi d'en profiter à l'exclusion de l'autre.

Je crois qu'il sera plus facile et plus avantageux à la France de détourner la Hollande et de la soutenir contre l'Angleterre, pourvu qu'on y prenne de bonne heure, et avant que ceux qui gouvernent l'Angleterre ayant en le temps de ce Rer. évidemment d'intérêt avec les amis des Provinces Unies.

Comme toutes les nations de cette République sont jusqu'à présent d'accord sur ce qui est de leur intérêt, et qu'elles ne sont pas prêtes que sur les moyens de le obtenir, il paroit moins difficile de les contenir que de gagner les Anglais, dont chaque parti a des intérêts différents, et tous les deux sont encore à peu près d'égal force, au moins qu'aucun n'est maître de l'autre; car le Bill contre la confédération occasionnelle, qui est évidemment échoué, fournit une preuve manifeste que les Whigs ne sont pas si abattus qu'on l'avait cru d'abord, et tout les avis assurent qu'ils se renforcent tous les jours.

Comme l'influence essentielle des Hollandais les porte à démissionner le commandement de l'Angleterre, ils donneront volontiers dans tout ce qu'il y pourra contribuer au succès de la ligue; mais, si l'on attend trop long temps, le besoin que les Whigs ont des Etats Generaux pour empêcher du timon des affaires, pourra produire une si étroite liaison entre les autres Whigs et les Hollandais, qu'on sera obligé

ainsi je ne suis pas l'opinion de ses pouvoirs; je suis seulement qu'il est autorisé d'examiner par quels moyens les peuples voisins se sont emparés des commerces d'Angleterre, et à rebrousser les moyens des régulateurs; et que, peu avant la commencement de la guerre présente, le dit Conseil avait proposé trois choses par rapport aux Hollandais:—

1. Qu'ils s'obligueroient de ne pas empêcher les Anglais de traffiquer à la Chine et au Japon.

2. Qu'ils ne les troubleroient point dans leur commerce aux Indes Orientales, et qu'ils ne les empêcheroient point de s'y établir.

3. Qu'ils laisseroient toute les Anglais en pleine liberté de ce qu'il leur reste du commerce de poivre.

La puissance des Hollandais dans les Indes Orientales donne beaucoup de jaloux à l'Angleterre; leurs usurpations sur les Anglais à Batavia et ailleurs ne sont pas oubliées; et un des motifs pour l'abolissement de la nouvelle Compagnie des Indes par Acte du Parlement a été l'espérance de reconnaître ce que l'Angleterre a perdu de ce côté là.

Les Anglais se persuadent aussi que la France n'a écrit de faire un traité de commerce avec eux après le Paix de Ryswick qu'à favoriser mieux les Hollandais, auxquels elle avoit accordé un traité de commerce très avantageux, au préjudice de l'Angleterre; ils croient que les Hollandais furent la cause de ce que leur traité a échoué; et la défense du commerce des latres avec la France n'est souhaitée par les Anglais que pour préver les Hollandais du profit qu'ils en tirent; comme je l'ay expliqué plus au long dans ma Mémoire du 21 Janvier, 1708.

Ajoutez à cela que la jalousie des Tropiques contre les Etats Generaux au sujet de la succession de Hanovre, et de l'appuy qu'ils

^{*The Board of Trade and Plantations, which had been created in 1660, was revived in 1695, by an Act of Parliament, sent by Commissioners from the King. A Bill to consolidate such a Board was read & first and second time in the House of Commons, 22nd Decr. 1695, and then left with us being no interest with the royal prerogative.}

d'attendre quelque nouvelle révolution au Royaume pour se faire servir par la Hollande ou par les Anglais.

Ce qui facilite la fin de cette République avec l'Angleterre est l'espérance de la succession de Hanovre, sans laquelle les Hollandais se priveraient de gouverner ce royaume. Les Tories sont encore nocturnes à cette succession, et quand on ne voit d'autre usage des offices de service que my Lord Sommerville vient de faire,^{*} que de retrouver les Whigs envers la Maison d'Hanovre, ce retournement contrarie beaucoup à faire perdre cette espérance aux Etats Généraux.

Et ceux oy étois une fois distingus, tous les discours des Anglais sur l'Amérique étois entourés par les obstacles que la Hollande y apportera; car elle agira fort bien que les habitudes de ce peuple trouvent mieux leur compte sous la domination des Anglais que sous le leur; parceque celle d'Angleterre est beaucoup plus douce, et que cette douceur les facilitera les moyens de s'attacher dans le dit pays.

Quant à l'Angleterre, elle est partagée en deux factions dont les caractères sont bien différents.

Les Tories veulent la guerre pour diminuer la puissance de la France, et pour mettre l'Angleterre à couvert.

* This refers to a Memorial I had given M. de Tracy, Feb. 12, 1702, in which I gave him an account of that Earl's office; how after this I shew'd him an original letter from my Lord Sommerville to whom M. de Tracy wrote the following letter to him, &c in his hand.

¹ Very probably Monseigneur, auquel monsieur, et ce leur succès paroît, que toutes les propositions faites résident en faire par nous temps pour le service du Roy d'Angleterre contre l'ennemi, qu'illes se soient convenablement à prendre sans leur consentement, & que j'assure en ce dire leurs armes, que de plus, en tout cas des intérêts de nos qui offrent leurs services.

This letter was sent to the same Lord Sommerville had desired; it was written by myself & Venables. M. de Tracy gave it me on the spot, and I send it into England enclosed in one from me, May 10, 1702.

1702. Les Whigs prétendent la même chose, mais leur véritable motif est de faire leurs propres affaires; en sorte qu'ils assureront mieux la paix qu'une guerre qui ne seroit pas conduite par eux, laquelle ils rendroient volontiers éternelle pour pêcher en eau trouble.

Les Tories, dans un possessionne des biens ecclésiastiques, assignent un Roy Catholique; les Whigs aimeroient mieux un Roy Catholique sur le trone que d'être gouverné par les Tories; ceux oy sont parfaitement formés et solides à cause pour l'Eglise Anglaise; ceux la sont à celui qui leur fera les plus grands avantages. Les chefs des Tories cherchent néanmoins le bien de leur parti; les chefs des Whigs n'en veulent que leur intérêt particulier.

Il est vrai qu'on ne sauroit se promettre de gagner toute la faction des Whigs en gagnant leurs chefs; mais la division que tolle entre eux, et la jalouse qu'on y jette par ce moyen, sera peut être un meilleur effet; soit pour mettre les Tories en état de rejeter la succession de Hanovre avec plus de facilité, soit pour offrir aux Hollandais tous les moyens pour prendre des mesures hardies et efficaces, voyez les Whigs dommés.

Je pose pour principe que les Tories voudroient rejeter la succession de Hanovre, et appeler le Roy d'Angleterre après la mort de ce Roi, comme l'unique moyen de se soustraire aux Whigs; mais qu'il n'est pas de découvrir leur dessin avant que de voir la dernière faiblesse du Roi; et que, de l'autre côté, les Whigs souhaitoient la dessoude des Tories, et les tentans plus puissans qu'eux, n'interferent pas entre eux; et que de quel que soit, que d'entre eux la domination de leurs ennemis; qui, dans le peu de bons que ce Parlement a été assemblé, leur ont donné tant de manques d'ame haine mortelle prête à tomber sur leurs chefs, par les resolutions de la Chambre Haute sur la mauvaise conduite des Whigs pendant leur ministère, en expliquant l'argent à d'autres usages que ceux auxquels il avoit été destiné par le Parlement; et que pour prouver les Tories, ils sont capables de jouer le même rôle que leurs préde-

cessante, qui, voyant travailler leurs amours au rappel du Roi Charles II., illes prevoient, et en ouvrent tout le mérite.

C'est à ces maximes que s'assemblent en partie l'offre que my Lord Sommerville vient de faire de ses services; son caractère est d'être droit, sincère et modeste; il est le meilleur Roi de l'Angleterre; on peut tout espérer de son habileté et de son crédit dans la faction; ce crédit même augmentera tous les jours, puisqu'il n'est plus employé par la Cour, car il suffit d'y avoir une charge pour être suspect aux Anglais, et s'il ne remet pas, quand même il perdrait tout son crédit (ce que je ne crois pas), il déconnecterait toutes les ressources des Whigs et des Hollandais, en sorte que toute confiance nécessaire, au moins pour quelque tems; pourrait équiper ou vaincre ce qu'il y a d'esperer de lui, et il manque à la fin, ou se servira toujours uniquement de ses discours pour alerter les Tories et pour les faire aller plus vite, ce qui causera une confusion de part et d'autre qui ne saurait être que vantagéuse à la France.

L'offre de my Lord Sommerville m'a fait consulter un traité qu'il fit sur la succession d'Espagne peu après la mort du feu Roy Catholique, pour tacher d'y découvrir mes conclusions sur les affaires protestantes; j'y trouve qu'il se soumettoit ai mal a propos de la succession du Roi Philippe V. Il y entreprend de prouver que l'union entre la France et l'Espagne ne sauroit subsister long tems que le testament du Roy Charles est validé; que la cession de Monseigneur le Dauphin en faveur du Roy son fils est bonne et juste; qu'il n'est pas de l'intérêt de l'Europe que l'Espagnol mette le pied en Italie; qu'en donnant au Prince souverain et particulièr à la Flandre on asservira l'Angleterre et la Hollande; que celle oy ne saurait donner une meilleure barrière, et que tout ce qu'on la première pourroit souhaiter c'est qu'on y lève la défense de ses manufactures de laine.

Ce discours prouve ce que j'avais remarqué dans un Mémoire du 28 Mars 1702, que la faction des Tories est plus animée contre la France au este que contre celle des Whigs, et les courroux-

1702. tions que j'ay su en Hollande avec Monsieur Steenhope et plusieurs autres m'ont confirmé dans cette pensée.

Mais l'état des affaires diminuera nécessairement l'ardor des Tories. J'ay déjà exposé les sentiments de my Lord Marlborough, qui sont sincèrement ceux de sa maîtresse et de ses ministres; toute la difficulté à manager ces mesures consiste dans leurs différentes caractères.

My Lord Marlborough affirme du paroître brave et ouvert; il parle assez librement; il ne se haine pas cependant venir au fond; mais pour pour qu'on l'entende, et qu'on le frequente, il n'est pas difficile de percevoir ses implications et son but.

My Lord Godolphin raffine toujours; il est sombre et躲fiant, aimant les détails, d'un accès difficile, féroce et dissimilé.

Mr. Lord Rochester est dur, optimiste, hardie, plein d'affection, entier de certaines maximes de sa façon. Jugeant des choses uniquement par rapport à ces maximes. Son crédit ne s'assemblé qu'à ce qui regarde sa propre fortune; le maniement des affaires est absolument entre les mains des deux premiers qui vivent dans une très étroite union; le premier ne faisant rien sans l'approbation du second.

Cela me fait croire qu'il sera très difficile de nouer dans une négociation avec luy en Angleterre, les refinements de my Lord Godolphin ne luy denieront pas la force de se laisser prendre; ainsi qu'à perdre les avantages qu'on tire tous les jours des premières impressions. Les choses toutefois entrent en Flandres; là on aura le plaisir de luy faire goûter des propositions raisonnable, au lieu des bonnes à ses regards; et quiconque ne conclura rien sans l'autre, pour peu qu'on se fasse reculer il entraînera ses instructions et ses présentations, et son pas si lentement que lorsqu'il verrà M. de Godolphin à l'ouïe heure; et l'on gagnera peut être quelques uns de ceux en qui il se confie, qui le fortifieront par avance contre les difficultés de son ami.

Et, comme il aime passionnément l'argent, on profitera du rafraîchissement des Comtances pour faire d'assurer la pension

es postes à ses descendants, malgré toute la politesse de leur ¹⁷⁰² il apporta bien qu'il a perdu du terrain parmi eux : il ne voit de jour à perdre la fortune de sa Maison ; il apporta qu'un favori ¹⁷⁰³ n'est jamais long temps bien avec le peuple en Angleterre, si considérations le pousseront à contester la première couverte d'établir sa force, d'affirmer l'Église Anglicane, et de ruiner arrêt des Whigs, en rappelant le Roy d'Angleterre comme le

on le plus aux de parvenir à ses souhaits.
Et quand même il n'acceptera pas les propositions qu'en layne faire, si luy, ni les Allies ne pourraient tirer le meilleur parti de cette démarche. En ne proposant rien qui puisse nuire à France, un tour suivent sentir la force des armes du Roy en temps où les susceptibles de s'imaginer qu'elles proviennent d'un acte des moyens de continuer la guerre, et en finiront un temps à l'acceptation des propositions, le Roy se conservera la liberté ¹⁷⁰⁴ comme il luy plaira ; il fera voir à tout le monde son amour de la paix et pour le repos de l'Europe, il détronaîtra ceux qui été oblige par les artifices de ses ennemis, et il jettera des incises parmi les Allies, qui deviendront jaloux de la puissance à celle ou aux faits des propositions antastigées.

L'état présent de l'Europe fournit une moyen presque infallible mestre l'Angleterre dans la nécessité de faire la paix, ou de faire presque aussi mal à charge aux Allies.

Les Bourbons, contre leur inconscientement contre les Anglais pour faire de l'ordre, font paravant très peu de disposition à admettre l'assemblée d'Hanover, et selon l'établissement depuis la Révolution, ils sont en droit de la refuser. Pour les empêcher de faire leur rospititement, les Anglais les astourent par un prétendu droit pour l'union des deux nations, tel quel ils tiennent en longueur, et espérant pour être plus en liberté de songer aux affaires de dehors : les Bourbons de l'autre côté sont bien sien de gagner du temps et aient faire leur marche vers le plus avancé.

Les Hollandais et les Whigs profitent de l'occasione ; toutes le VOL. I.

grand rempart des dernières A Hanover j'ay une lettre de cette Cour ¹⁷⁰⁵ là qui m'assure que my Lord Lorn, fils du Due d'Argyle, y étoit arrivé, et qu'il avoit fait le voyage par ordre de son pere; et c'est peut être en consequence de ces instructions que la Duchesse D'auvergne de Hanover a envoyé depuis peu dix mil livres sterlins en France pour s'y faire des amis ; et quand ses finances seront épuisées les Hollandais ne lui laisseront pas manquer d'argent.

Tous en Royaume les Due de Hamilton et d'Argyle sont la plus ce stat de faire peser la balance en faveur du parti qu'ils épousent : pour le Due de Queensbury, il a assez de crédit à la Cour pour se faire donner l'emploi du Grand Commissaire, mais il n'a point du tout pour le peuple en France.

Le Due de Hamilton est à la tête des Episcopaux et des Jacobites, et de plusieurs autres seigneurs et gentilshommes qui sont contraires à la succession d'Hanover et au gouvernement Presbiterien : les uns par principe de condescendance et d'honneur, mais la plus grande partie pour faire scheler leurs suffrages en cette conjoncture où chaque partant a besoing d'eux.

Le Due d'Argyle est chef des Whigs et des Presbiteriens, qui (tous bons Whigs d'Eglise) ne suivront plus d'abord qu'il le veulent abandonner leur cause ; mais on ne peut espérer de luy que de rompre sous main les œuvres des Whigs et blâment toutefois de poursuivre leurs intérêts avec soi.

Le parti du Due d'Hamilton est généralement porté pour le Roy d'Angleterre, en sorte qu'une modeste somme suffisent pour s'en servir ; mais s'il ne trouvent pas leur compte en suivant leur inclination, ils changeroient bientôt de sentiment et se tournent du côté de ceux qui leur feront toucher la largesse ; et comme les Whigs ont déjà commencé à en distribuer, le moins est précieux si l'on veut s'assurer d'eux.

Il est vrai que les Commissaires d'Europe pour l'union des deux royaumes ont déjà fait quelques difficultés sur la succession, c'est une espèce de signal avec deux ports de commerce leurs négoci-

Il y a deux manières de se servir utilement de l'Europe. (1.) L'une ¹⁷⁰⁶ est de faire rejeter la succession d'Hanover, dans le Parlement qui loit l'assemblée dans le mois prochain ; pour y réussir il ne suffira pas d'avoir les seigneurs ; il faut aussi s'assurer des Bourgs libres, qui sont en grand nombre, mais leurs Députés sont si pauvres, que sent mal faire distinguer avec prudence y suffisent.

Après y avoir beaucoup penser, et après avoir des hésitations des autres, je ne crois que le seul Due de Marlborough en est de concevoir cette affaire. J'ay donc le sixième de ce mois un fidèle extrait d'une lettre de Londres, dans laquelle on doute de son intégrité, parce qu'il a eu sa mort de l'agent d'Hanover : je ne saurois cependant être de confiance de la personne qui l'a écrit : je crois bien qu'il a pris cet argument sans s'engager à rien : je l'ay connu très particulièrement astrologue ; il est naturellement fort circospic, et ait été deux ou trois fois en danger par l'imprudence de la Cour de Saint Germain, il le sera peut être davantage encore plus ; mais il a beaucoup d'honneur, et pourra qu'on s'y prenne bien dans les communiquons, il sera facile de l'engager ; et l'on peut compter sur sa parole, si l'on est assuré à luy tenir les promesses qu'on luy fai ; par son moyen on peut s'assurer d'une supériorité dans le Parlement.

Les avantages qu'on en tirera seront infinis : on rompra l'union de ces deux royaumes, on fera rejeter la succession d'Hanover ; par ce moyens on tiendra les Anglais toujours en alarme voyant les Bourbons sur la pointe de se separer d'avec eux, dans un tressis où les forces d'Angleterre sont employées au dessus ailleurs ne sera pas en état de s'y opposer ; cela fournit un bon prétexte aux Torys de se joindre aux Bourbons pour éviter une guerre civile, il facilitera toutes les négociations qu'on voudra mettre sur pied ; il déconcertera les Hollandais, et il donnera lieu au second moyen (qui est le meilleur et le plus efficace) de rompre l'Europe utile à la France.

(2.) On pourra essayer d'ajouter un petit corps de troupes du conseil-médecin des principaux de la nation qui favoriseraient leur desseins. Je me suis fait instruire des moyens de rentrer en ce dessin, des

lieux qui y sont propres, et de ce qu'en peut attendre des Bourbons ; mais quoique je soit persuadé que ce seroit un moyen infallible de mettre l'Angleterre hors d'état de troubler la France de long tems, comme je ne crois pas les choses assez mesuré encore, je ne m'explique pas d'avantage la dessus.¹

Avant que de quitter l'Europe je crois devoir remarquer, que lorsque je m'equitois avec my Lord Middlesex des complaintes que le Comte de Marlborough m'evoit pris de les faire, ce my Lord me dit, que de l'honneur dont il connoit M. de Marlborough, il avoit assurément envie d'entre un maître avec moi si j'avais été chargé de quelque chose ; qu'il me verrait plus volontiers qu'à autre, et que si l'occasion se presentoit de l'entretenir, je serais bien de le proposer de mettre le Roy d'Angleterre sur le trône d'Europe, et que si Prince ressusciteroit à l'Angleterre pendant la vie de sa sœur, j'ay repoussé, que je ne crois pas que milord Marlborough ou les Anglais en voudroient malendroit parler, qu'ils craindroient quelque rammenage en Angleterre de la part de ce Prince à la tête des Bourbons, et soutenu par la France. M. de Middlesex ne répondit rien alors, mais comme il m'evoit parlé une seconde fois depuis, je crains qu'en la fasse faire la proposition par quelque autre, laquelle ne pourroit manquer d'avoir des mauvaises suites.

On m'a souvent mandé de Hollande que plusieurs furent diffidit de l'admission M. de Marlborough pour General de leurs troupes, mais comme il est (selon les documents actuels) sur son départ d'Angleterre cette affaire est apparemment assurée. Je crois qu'il presentera son départ pour commencer la campagne de bonne heure, pour toucher par là à ruiner la cavalerie du Roy. J'ay déjà remarqué ailleurs qu'il avoit envie de tenir la campagne jusqu'à la fin de Decembre dernier dans ce dessin, ne se servant pas de ruiner la cavalerie des Alliez, étant persuadé qu'ils remettront la leur avec plus de fraude que le Roy. J'ay sçu depuis que M. Dugay étoit envoyé

¹ Voyer ce dessin, p. 20. [p. 25.]

¹ Voyer ce dessin, p. 20. [Attesté le 2 Fév. 1704 ; Repposé à Obj. 5, § 2.]

vers le Prince Louis de Bade, pour la porter à faire la même chose.
La bataille de Friedlingen rompit toutes ces amitiés, mais ils pourraient peut être les reprendre, au moins en Flandre.

On publie en Angleterre que les troupes destinées pour la descente seront envoyées en Portugal; mais comme les Anglais ont une grande envie de vendre une denrée en France, ce bruit n'est peut être rien que pour ouvrir un autre dessus.

[2.] Mémoires sur les Affaires d'Écosse.

[Lé au Conseil le 10 Dec. 1703.]

Pour bien juger des affaires d'Écosse, il faut jeter les yeux sur l'état présent de ce royaume, sur les dernières demandes de son Parlement, sur la disposition des Ecossais en général, et sur celle des chefs des factions et des familles, et sur leurs intérêts.

L'Écosse est partagée depuis long temps en deux factions; celle des Episcopaux, et celle des Presbytériens. La première après avoir eu le dessus durant peu de tems ans vient de succomber sous le règne du Roi Guillaume; pendant lequel il a été beaucoup souffert en sorte qu'avançant au devoile. Il a été près à se saisir de la première occasion pour se faire de l'Opposition; ils avoient craint que leurs soutenances finiroient par l'élévation de la Reine Anne sur le trône; mais cette Princesse timide et irresolute ayant possoive l'acte en faveur des Presbytériens, les Episcopaux qui perdirent toute importance de ce côté là.

La plus grande partie des seigneurs et des gentilshommes et presque tous les Membres sont de cette faction.

Les Presbytériens, de l'autre côté, ayant gouté depuis quelque ans le plaisir de voir leurs ennemis abattus, ont été alarmés de l'attachement de leur Régne à l'Église Anglicane; la crainte que les Communautés de l'Angleterre ont fait paraître pour empêcher les Presbytériens

1704.

[19]. *Copy of News sent by the Queen to the Nuncio. Given me by him, Feb. 12, 1704.*

Extrait des Lettres.

De Londres le 8 Janvier. On parle toujours de la conspiration. Le Conseil s'assembla hier fort tard sur ce sujet. Le Chevalier Maclaine a été examiné par les Secrétaires d'Etats d'Ecosse, mais on tient toutes choses si secrètes qu'on ne peut pas savoir ni de quoy on l'accuse ni ce qu'il a répondu. Cependant on dit qu'on a envoyé des ordres en Ecosse pour saisir tous les chefs des tribus dans les Montagnes, comme aussi de faire arrêter le Capitain Jacques Murray, qui pourra bien être exposé à la question s'il est attrapé ; et il y a ordre aussi d'arrêter les Sieurs Jean et Gideon Murray en Ecosse, et on a déjà arrêté ici un nommé Guillaume Keith, parent des Murrays, qu'on a envoyé dans les prisons de Newgate. On parle beaucoup ici d'un Ecossois nommé Frazer, qu'on dit être l'auteur ou l'inventeur de la conspiration ; et il est à remarquer, que l'auteur de la Gazette imprimée qui est nommée le *Flying Post*, quoyqu'il soit un Ecossois Camerounien, représente le dit Sieur Frazer de Beaufort, qu'on croit être le principal témoin dans la découverte de la conspiration, comme une personne très infame, qui n'a ni crédit ni réputation, ayant été déclaré rebelle et condamné par la justice pour avoir violé la Dame Douairière de Lovat, sœur du Comte d'Athol. On trouve le Gézatier bien hardi d'avoir osé ainsi entreprendre d'ôter le crédit d'un témoin de la Princesse de Danemark dans une conjoncture où les Seigneurs de la Chambre Haute du Parlement ont déclaré dans leur harangue à la dite Princesse que c'est une pernicieuse conspiration.

Une lettre du 18 Janvier marque que le Sieur Keith qui avait été arrêté il y a quelques jours pour avoir entretenu une correspondance à ce qu'en dit avec le Sieur Fraser de Beaufort, pour des choses qui regardent la Cour de St. Germain, a été examiné par

Secretaires d'Etat et les principaux Ministres d'Angleterre et d'Ecosse, mais qu'on tient toute cette affaire si secrete qu'on n'en peut rien apprendre.

1704.

Une autre lettre, du 15 Janvier, marque sur cette affaire ce qui suit:—

La conspiration fait du bruit icy ; je ne vous repeteray point ce que les imprimez en disent ; les Seigneurs du Parlement temoignierent beaucoup de zele dans cette affaire lorsque la Princesse de Danemark leur en fit part. Ils commirent sept de leur nombre pour interroger les prisonniers qu'ils otèrent des mains de la Princesse de Danemark ; mais sur la remonstrance que la Chambre Basse fit à la Princesse, disant que le procedé des Seigneurs étoit une infraction des prerogatifs de la Couronne, les prisonniers furent remis entre les mains des officiers de la Princesse de Danemark pour être examiné par son Conseil Privé et ses Secretaires d'Etat ; et s'il y a des gens qui disent que cette conspiration n'aboutira à rien, et qu'elle se trouvera n'être autre chose qu'un dessein que le Duc de Queensbury et les autres de son parte ont eu de tendre une piege à quelquesuns du parti d'Ecosse qu'on appelle le parti de la Patrie, pour les ruiner et pour s'assurer eux mêmes l'administration du Gouvernement de ce royaume là, et que c'étoit principalement au Comte d'Athol qu'on en vouloit ; que le Capitaine Fraser de Beaufort, qui est également malheureux et dans sa réputation et dans ses affaires, avoit été employé secrètement par le Duc de Queensbury pour négocier avec quelquesuns des Montagnards, et aller ensuite à la Cour de France et à St. Germain, qu'il avoit eu de la protection des passports et de l'argent de ceux qui l'avoient employé pour accomplir les desseins qu'ils s'étoient proposés. Un nommé Capitaine Mackleod à Edinbourg a avoué qu'il avoit correspondance avec le Capitaine Frazer, et qu'il l'avoit accompagné d'Edinbourg jusqu'à la frontiere d'Angleterre par ordre du Duc de Queensbury et du feu Comte d'Argyle. J'apprends aussi que le Sieur Ferguson a fait voir assez clairement au Conseil d'Angleterre que tout ce dessein a été projeté

1704. par la Duc de Queensbury, et a dit qu'il l'avoit appris du Sieur Frazer lui-même, surquoy quelquesuns des membres du Conseil etoient d'opinion que Ferguson meritoit une recompense pour ce qu'il leur avoit déclaré. Mais il ne paroit pas encore jusques à présent qu'aucun homme de qualité ou membre du Parlement d'Ecosse du parti de la Patrie, ni aucune autre personne de remarque, ait été prise dans ce piège. Le Comte d'Athol, qui voyoit que le dessein étoit contre luy et ses amis, poussa tellement la découverte qu'il gata toute la conspiration, car il n'étoit pas encore à moitié formée. Quoiqu'il en soit, le Chevalier MacLaine et les Sieurs Keith et Lyndsey et quelques autres sont toujours prisonniers. Un peu plus de temps nous donnera plus de jour dans cette affaire.

[22.] *Lord Lovat to me,*

Feb. 23, 1704.

An original. DEAR SIR,

Your letter is very charming for the soundness of your advice, and mighty obliging in showing the reality of your friendship to me. I am so convinc'd of your extraordinary capacity and of your goodness to me, that I will alwayes with pleasure blindly follow your advice; and, since meer generosity has made you appear so kind to me, I would be very unjust if I did not accept of your friendship in your own way, since I know you to be infinitely a better judge than I am, even in what concerns myself. I only wish for an occasion to demonstrate how sincerely and with how much respect I am, Dear Sir,

Your most obedient and most faithfull humble servant,

LOVAT.

The 23 February, 1704.

L - T - J - M - M - M - L - O - R - G ,

10 June, 1705.

M[ONSEIGNEUR,]

J'ay eu l'honneur d'exécuter vos ordres, et de rendre compte à la Reyne d'Angleterre ce soir de la resolution prise de m'envoyer en Ecosse. Je luy dis en même tems que de la maniere dont vous m'en aviez parlé je m'imaginois qu'elle avoit dessein de consulter my Lord Middleton et my Lord Caryl là dessus; elle m'interrompit pour me demander si vous ne m'aviez pas dit qu'elle avoit demande permission au Roy de leur en parler.* Je repondis que ce que j'en disois à sa Majesté n'étoit qu'un soupçon; que si ce soupçon étoit bien fonde j'avois quelque chose à luy representer là dessus, et que je ne vous avois pas parlé de mes soupçons. Elle repliqua que sans l'avenu du Roy elle ne leur auroit rien dit de l'affaire en question, mais, qu'ayant obtenu le consentement de Sa Majesté, elle leur en avoit parlé hier au soir sur le tard; qu'elle ne m'avoit pas nommé, leur ayant dit seulement qu'elle avoit laissé absolument au Roy le choix de la personne qui sera envoyé.

1705.

Alors voyant qu'il étoit trop tard pour l'empêcher de parler à ces messieurs je me suis contente, M., de la prier de ne me pas nommer jusques à ce qu'elle vous aura vu. Elle m'en donna sa parole; et elle me demanda en même tems ce que j'avois à luy representer sur le sujet de ces deux my Lords, ajoutant qu'elle est seure de leur fidélité, et qu'après s'être lié à my Lord Caryl depuis trente ans elle doit le connoître. J'étois assez embarrassé; il n'étoit plus tems de luy dire tout ce que j'avois dans l'esprit, il étoit cependant nécessaire de luy en dire quelque chose. Je pris donc le parti de luy representer que, quoique je ne voulois pas accuser ces messieurs de l'avoir trahi, cependant j'étois très certain qu'on là trahit tous les jours; (je luy en donnay même quelques preuves;) que ces messieurs peuvent avoir des amis infidèles; que par cette raison j'aurois supplié Sa Majesté de ne leur rien communiquer; d'autant plus, que, n'ayant ni credit ni parens ni amis en Ecosse, il est toute à fait inutile de leur faire part du dessein; que l'arrivé de M. Gideon Murray chez Madame d'Erroll avoit causé toutes les frayeurs de cette dame; et que, n'ayant pas été averti par my Lord Perth de s'y trouver, il

* The leave the King of France gave the Queen was this: her Majesty press'd him so extremely to let her communicate the design to her ministers, that the King of France told her these very words: "Vous êtes la maîtresse, Madame, mais prenez garde à ce que vous allez faire; j'en crains les suites." Voyez cy dessus, p. 114. [p. 170.]

1705. faut qu'il ait seen le voyage de Carron par quelque autre voye ;* que j'aprehendois que my Lord Perth auroit de la peine à exposer ses amis dans une aussi perilleuse affaire, si ces messieurs en ont connoissance ; que la plus grande partie de cette affaire rouloit presentement sur luy, et qu'ainsi il me paroisoit necessaire de s'accomoder à sa foiblesse (si c'est une foiblesse) ; et que Sa Majesté scâit assez quels sont les sentimens des deux autres my Lords.

La Reyne repondit qu'elle est assez convaincue qu'il y a de traitres dans sa Cour, mais qu'elle est aussy asseuré de la fidelité de ces deux my Lords ; qu'elle repond que my Lord Middleton n'en parlera à personne, et que my Lord Caryl ne parle jamais des affaires qu'à M. Inese seul (c'est un des aumoniers de la Reyne), et qu'elle avoit déjà tiré parole de ce my Lord de n'en rien dire à cet ecclesiastique. Que pour ce qui regarde le sieur Gideon Murray, c'est elle même qui luy avoit mandé de se rendre chez Madame d'Erroll ; qu'ainsi elle n'avoit pas été trahie en ce point ; qu'elle connoit la jalouzie de my Lord Perth contre les deux autres my Lords, mais qu'elle ne seroit pas obligée d'entrer dans ses passions ; que sans la permission du Roy elle n'auroit parlé ni à l'un ni à l'autre, mais qu'elle est bien aise de l'avoir fait pour eviter les jalouzies et les querelles que son silence auroit causées dans la suite.

Comme le mal etoit déjà fait, il n'y avoit pas lieu d'insister d'avantage ; je me suis donc mis à plaindre la situation ou la Reyne se trouve, et la peine que ces factions luy donnent. Elle encherit sur tout ce que je disois sur ce sujet. Je la fis souvenir des deux chose qu'elle m'avoit promises, de les obliger au secret et de ne me point nommer jusques à ce qu'elle vous aura entretenu. Elle m'en donna parole une seconde fois. J'y ajoutay une autre priere, qu'elle ne dira pas à my Lord Perth qu'elle en a parlé aux deux

* M. Gideon Murray, creature de milord Middleton, etoit allé il y avoit deux mois chez Madame d'Erroll, et luy avoit dit que Caron devoit arriver bientot chez elle.

autres.* La Reyne me promit qu'il n'en scaura rien ; que même elle ne le luy dira que dans le tems que vous, M., le jugerez à propos.

1705.

J'ay crû cette priere d'autant plus necessaire que my Lord Perth n'agira pas peut être avec la même franchise ni avec le même zèle apres qu'il aura scû ce qui s'est passé à leur egard, et que je souhaiterois tirer de luy tout le service qu'on peut, avant que de le jettter dans la mauvaise humeur ou cette nouvelle ne manquera pas de le jettter. J'auray l'honneur, M., de vous en parler encore Vendredy matin, et je vous supplie que M. de Callieres ne sçache pas, au moins si tost, cette démarche de la Reyne,† pour des raisons qui me paroissent fortes, et qui occuperoient trop de place dans cette lettre.

La Reyne me dit aussi qu'elle voit bien le foible de tous ces trois mylords ; que my Lord Perth veut aller trop vite, que my Lord Caryl ne veut rien faire ; que comme elle tache de moderer l'ardeur du premier, elle n'a aucun egard aux difficultez du second, qui ne sont que les effets de son grand age ; † que my Lord Middleton est le plus moderé, mais qu'il participe un peu du defaut de my Lord Caryl ; qu'il a cependant approuvé le dessein dont il s'agit, comme l'unique ressource qui reste pour le Roy d'Angleterre, et comme un coup important pour la France.

Vous voyez, M., que ce n'estoit pas sans raison que j'ay si souvent eu l'honneur de vous dire combien j'apprehendois de faire cette affaire par la Reyne d'Angleterre ; j'espere pourtant remedier à tous ces inconveniens dans l'exécution, et être assez heureux pour vous épargner la peine d'être tourmenté par ces factions et divisions éternelles de la Cour de S. Germain.

* Voyez ma lettre au Nôtre, p. 159. [under date of 13 July, 1705, *infra.*]

† C'étoit de peur que M. de Callieres n'en avertît le Duc de Perth.

‡ Il avoit alors quatre vingt ans, et avoit toujours été d'une capacité au dessous du mediocre.

1705. La Reyne m'a plusieurs fois remercié de ce que je veux bien entreprendre une si penible affaire ; elle m'a loué de ce que je n'ay jamais voulu entrer dans les factions qui luy font tant de peine ; et elle m'a chargé de vous faire scávoir, M., qu'elle vous attendra Vendredy prochain ; elle souhaite de scávoir l'heure que vous arriverez ; celles qui luy seront les plus commodes sont entre dix et onze heures le matin, ou sur les quatre heures apres midy ; elle souhaite que ce soit l'une ou l'autre et la dernière s'il se peut pour avoir le tems de vous entretenir à fond. J'aurois été moy même le porteur de cette relation, si je n'étois pas obligé de me faire saigner demain. Je me rendray à Versailles de bon matin Vendredy pour recevoir vos ordres, etant, &c.

A S. Germain en Laye, ce 10 Juin, 1705.

Duke of Perth's Instructions,

Given me 3rd July, 1708.

An original. The McDonalds are their chieftain, viz. Skye, Captain Cuananoid, Glengarish, Campan. The three first are the great men; and in

Glencoo, which is but a very little country, there are McLean and Achatriochans.

McLean has three sons, who in the King's cause will be ready to follow their chief, but I hardly think they will serve against him, viz. Lochtory, Turloch, and Broiles. Sir Alexander McLean, in his chief's present circumstances, might do good service in those parts.

Ballengowan, whose name is Ross, has a considerable clan; his lady is sister to the late Earl of Moray, and he having no children adopted his lady's nephew, a son of Earl Moray, to succeed to his estate; this young man is always very zealous for the King.

McIntosh has many men, but is no man of great mettle himself, he is Duke Gordon's vassal in most of his lands. He has a cousin, one McIntosh of Rothes, who did a very handsome action when the King was leaving Whitehall. The clan will easily be brought to follow him.

Macleod has always had a considerable deference for his cousin Lord Tarbat.[†] His clan was very loyal during all the rebellion in King Charles II's time, &c. I believe whatever he does himself, those of his name will be for the King.

Sir Ewan Cameron of Lochiel and his son are faithful honest subjects; Duke Gordon is not well pleased with him, but I am sure the Duke will sacrifice all that's particular to the King's service, and so that may be taken away. The old man understands the Highlands better than any man now living; he is to be committed about surprising Inverness.

Appin will have influence upon the Stewarts; he is a very honest and a very zealous young man, and will concur with Lochiel in what relates to those parts of the country where their interest lies.

The MacGingers are very numerous, and have been very ill used

* Sir John MacLean.

† Miles Earl of Cromarty.

since the Revolution. Their chief fell into a frenzy, and they made choice of one to be their chief whose family for three generations had called themselves Drummond; he ask'd my leave to return to his ancient name, to put himself at the head of the clan, which I readily granted; he may do good service.

Stronach Robertson left the college when almost a mere child to run to my Lord Dundee; he has ever been scrupulously loyal, and since his return to his own country will never take any oath, nor make with those who now govern.

If M. Athol do not serve the King, Stronach, with the concurrence of Patrick Greene and others of the family of Lennox, can do much towards getting the Athol men to follow them, especially if any of the late honest Ballindalloch's family, or his brother Alexander, concur, for the Stewarts there will follow so honest, most loyal people as those of Ballindalloch's family generally are.

There are some lesser clans in Argyl and Dumbarton shires, viz., the MacKintoshes who follow their chief Sir John MacKintosh's son, the McFarlanes, the McNabs, &c. All these will be loyal and serve, if Argyl do not overrule them.

There are other clans in the North, as the McPhersons, McCandishes, &c., but they are all loyal, and generally the lower clans either follow some nobleman, or take the protection of a chief of a greater clan.

The Grants are very numerous, and will follow their chief with great affection if he be loyal; if not, many of them will be in the King's interest however.

The Frasers follow their chief; but the disorders about the late Lord Lovat's daughter's marriage and this Lord Lovat's behaviour makes the matter of their behaviour more doubtful.

The MacEwans in the South depend on their chief the Laird of Weem, who is either brother-in-law or father-in-law to Stronach.

They are honest men for the most part; and in the North they depend upon Pitfiddich, who is Catholic.

The Buchanans follow either the Marquis of Montrose or my son, and are generally good men and loyal.

As for the nobility who have interest in the several shires,--the Earl of Home in the shire of March; Earl Roxburgh in Berwickshire; Earl Nithsdale in Nithsdale and Galloway; Earl Annandale in Annandale; Duke Queensbury in Dumfries, of which Nithsdale is a part; Duke Hamilton in Clydesdale; Earl Linlithgow in Scotland, Perthshire, and all on the north side of it, is loyalty disposed. There are many noblemen in Perthshire, but Marquis Athol and my son have the most influence upon the gentry. Marquis Montrose has a good number of his name there too; and for fear of the King's service amongst the gentleman who have estates of any consequence, we have Abercorn, brother to Captain John Moray, and his brother-in-law Greene of Fintray, and several others in Perthshire, besides the Highlands in that shire.

The noblemen who can bring any considerable number of men to the King's service, are--Duke Gordon; Marquis Athol, if he will do it; Marquis Montrose; Earl Mar; Earl Moray; Earl Breadalbane, who is apt enough to trim; Marquis Seaforth, whose grand-uncle Mr. Collin McKemie is a loyal worthy gentleman, and one who stuck by the King's interest since the Revolution to the very last; Lord Lovat, if he were sincere and could be fixt to a principle; and Lord Duffer. The Earl of Argyll and the Earl of Aboyne have some men too, but Earl Argyll has a numerous name, and all very loyal.

There are some gentlemen and more of the nobility too who have distinguished themselves for their loyalty since the Revolution, viz., my Lord Stormont-Moray; Kilwin-Leyvington; Lord Oxford-Magill; Lord St. Clare-St. Clare; Earl Abercorn; Earl Argyll; Earl Fife; Sir Robert Innes[‡] of Corton; Sir William Keyt;

* It should be Sir Alexander Innes. See hereafter, p. [Mont].

Lord Boyd-Ogilvie; Lord Collington-Foulis; Tooch-Benton; Carden-Sterling; Sir William Bent of Haddon; Midram; Sir William Bruce; Sir William Sharp; James Greene, and David Drummond, Advocates. All the Bishops excepting the Archibishop of Glasgow. All the Lords of Sessions who were turn'd out (they are the Judges). Most of the Advocates and Physicians, and amongst them Dr. Pitcairn in a singular manner; Mr. Hen. Mauld, Earl Panmure's brother and presumptive heir. Several officers who would not continue to serve the usurper: Major General Buchan; Lieutenant Colonel Halkett, brother to Lord Burleigh; Don Alexander Leslie; two Bruce, brothers to the chief of that name; and many others.

To enter into a particular enumeration of all were too much, since my coming from home is now at a great distance, and things may be altered, so I shall break off with this declaration of my sense of the country in general; that is, I believe they will be unwilling to engage without a considerable assistance, but I believe at the same time that, if they be hearty and unanimous, they could do a great deal with the help of such as are truly affectionate to the Crown in England and Ireland.

The citadel of Inverness is a very short time, and with very little cost or labour, may be put in a condition to be very useful. The harbour there is excellent and secure.

That of Lieth is not so demolished but that it may be made useful too, but it will cost more time and pains.

It is worth thinking of what use may be made of the Bass.

Caistor belongs to Earl Marischal; it may be thought of too, as a place that has strength.

1705.

pour renouveler les anciennes alliances entre Sa Majesté et le royaume d'Ecosse, ou pour toutes autres choses généralement quelconques qui seront jugées convenables pour le bien et l'avantage de Sa Majesté et du dit royaume d'Ecosse ; PROMETTANT en foy et parole de Roy de tenir ferme et stable tout ce qui aura été réglé et convenu entre eux, et signé en son nom, sans jamais y contrevenir n'y permettre qu'il y soit contrevenu pour quelque cause et occasion que ce puisse être, comme aussy d'en fournir la ratification en bonne forme dans le tems prescrit. En temoin de quoy Sa Majesté a signé ces presentes de sa main, et y a fait opposer son scel secret. Fait à Versailles, le 17 de Juin, 1705.

LOUIS.

Et plus bas,

(Signed.)

COLBERT.

[95.] *My Pierre Pouvoir.*

Le Roy, conservant toujours la memoire de l'affection particulière ^{AN original} que Sa Majesté et les Roys ses predecesseurs ont eu en tout tems pour la nation Ecossoise, et de la fidelité de cette même nation dans l'observation de ses alliances, Sa Majesté n'a pu prévoir sans en être touché la prochaine execution des desseins que les Anglois forment depuis si long tems de renverser les loix et de detruire la liberté et l'indépendance d'un royaume aussi ancien que celuy d'Ecosse. C'est aussi pour cette raison que Sa Majesté, apprenant que le peril dont il est menacé depuis quelques années augmente, et étant résolue de l'en garantir, autant qu'il dépendra d'elle, a donné pouvoir au Sieur Hooke, Colonel dans ses troupes, de conferer de sa part avec les principaux de ce royaume zelez pour le bien de leur patrie, et de prendre avec eux les mesures nécessaires pour la conservation des droits, priviléges, et libertez de la nation Ecossoise ; L'AUTORISANT pour cet effet à arrêter, conclure, et signer au nom de Sa Majesté avec ceux qui auront les pouvoirs nécessaires, tous traités, articles et conventions qu'ils estimeront nécessaires, soit

[97.] *M^r. Passeport.*

20 June, 1705.

DE PAR LE ROY.

À notre tres cher et tres amé fils, Louis Alexandre de Bourbon, An original.
Comte de Toulouse, Amiral de France, aux Vice-Amiraux, Lieutenants-Généraux de nos Armées Navalles, Chefs d'Escadres, Capitaines de nos Vaisseaux, et ceux de nos sujets armez en course, Capitaines de Gardes Costes ; à tous Generaux et autres Officiers de nos Armées de terre ; et à tous Gouverneurs et nos Lieutenants-Généraux en nos provinces, Gouverneurs particuliers de nos Villes et Places, Maires, Consuls, et Echevins d'icelles, Capitaines et Gardes de nos Ponts, Portes, Peages, et Passages, et à tous autres nos Officiers, Justiciers, et Sujets qu'il appartiendra, Salut.

1705.

Nous voulons et nous mandons tres expessement que vous ayez à laisser sûrement et librement passer le Sieur Hooke s'en allant en Pologne * sans luy donner ny souffrir qu'il luy soit donné aucun obstacle ou empeschement ; mais, au contraire, toute l'aide, faveur et assistance dont il aura besoin ; car tel est notre plaisir. Donné à Versailles, le 22^e Juin, 1705.

Louis.

Par le Roy.

(*Louis*
Sigilli.)

COLBERT.

[98.] *Le Comte de Toulouse, Amiral de France.*

Vu le passeport du Roy de l'autre part, Mandons et ordonnons à tous Vice Amiraux, Lieutenants-Généraux, Chefs d'Escadres, Capitaines de Vaisseaux, Officiers d'Amirauté, et autres sur qui notre pouvoir s'estend de l'executer suivant sa forme et tenure : Prions et requerrons tous autres de laisser sûrement et librement passer le dit Hooke. Fait à Versailles, le 24 Juin, mil sept cent cinq.

L. A. de BOURBON.

Par Monseigneur

(*Louis*
Sigilli.)

DR VALINCOURT.

[132.] *To M. de Torcy,*

July 31, 1705.

M[ONSEIGNEUR,]

J'ay la mortification d'être encore arrêté ici par les vens contraires ; j'espere cependant qu'ils changeront bientôt puisqu'ils commencent à varier, mais je viens d'apprendre une nouvelle qui me fait plus de peine.

Un armateur de cette ville nommé le Petit Soleil, venu du nord, et croisant sur la côte d'Ecosse, deux chaloupes sont allées à son bord s'informer s'il n'étoit pas l'Audacieuse, et s'il n'avoit point de lettres. On voit par là, M., que mon voyage est assuré dans ce pays là, puisqu'on y est informé du nom de notre vaisseau, et qu'on l'attend. L'armateur est retourné à la course, en sorte que je n'ay pu savoir en quel endroit de la côte il a vu ces chaloupes ; ainsi je ne saurois juger si elles venoient de la part de nos amis ou de nos ennemis. Vous le saurez facilement, M., car si ni la Reyne d'Angleterre, ny my Lord Perth, n'ont pas donné avis du voyage, on peut conclure qu'il y a de la trahison, et que les ennemis en sont avertis ; et il vaudra bien la peine de s'éclaircir d'où vient la trahison, s'il y en a ; je suis très inquiet là-dessus. Je profiteray néanmoins du premier vent fait pour suivre mon voyage, dans l'espérance que mon zèle m'aidera à surmonter toutes les difficultez. J'ay l'honneur, &c.

à Dunkerque, ce 31 Juillet, 1705.

**Exemple de lettres officielles envoyées entre Louis XIV
et la noblesse écossaise : échanges avec le Comte
Marischal**

[ou.] a mons. le Comte Marechal Hereditaire d'Ecosse.*

MONS. LE COMTE MARESCHAL,

Le souvenir que j'ay des anciennes alliances que la nation Ecossoise a autrefois contractées avec les Roys mes predecesseurs, et la fidelité qu'elle a gardée dans leur observation, me fait souhaiter de pouvoir contribuer à maintenir l'independance, les libertez, et les privileges de cette nation. J'ay chargé le Sieur Hooke, Colonel dans mes troupes, que j'envoye en Ecosse, de vous dire quels sont sur cela mes sentimens, et principalement de vous assurer de l'estime particulière que j'ay pour vous, et du plaisir que j'auray de pouvoir vous en donner des marques. Sur ce je prie Dieu, qu'il vous ait, Mons. le Comte Mareschal, en Sa sainte garde. Ecrit à Versailles, le 17 de Juin, 1705.

LOUIS.

Et plus bas,

COLBERT.

* Copie of the King of France's letter to Earl Marischal.

[150.] *Earl Marischall to the King of France,
27 August, 1705.*

SIRE,

La lettre avec laquelle il a plus à votre Majesté de m'honorer et la bonne volonté que votre Majesté temoigne de supporter la nation Ecossoise dans ses anciennes privileges et independance sont des marques singulieres de votre grande bonté que jamais l'Ecosse ny moy en particulier neaurons assez temoigner notre reconnaissance.

Le Colonell Hooke s'est acquitté envers nous avec tout le zèle et prudence qu'on devoit attendre d'une personne en qui votre Majesté avoit mis une si grande confiance, mais la peu de tems et les hazards auxquels il estoit exposé l'ont rendu impossible de donner par lui des informations si justes qu'on auroit pu souhaitter, et nous sommes resolus d'envoyer vers le mois d'Octobre à votre Majesté quelques personnes pleinement instruits de l'état présent de cette nation, et avec pouvoir de traiter de tout ce qui peut tendre au retablissement du Roy notre souverain, à l'independance de cette nation, et à la gloire de votre Majesté. Je suis avec un profond respect, Sire, de votre Majesté

Le tres humble et tres obeissant serviteur,

MARISCHALL.

De Edinborough le 27 d'Avust, 1705.

Directed, Au Roy, and seal'd with his arms.

[141.] *Duke of Perth to my Wife,*
in August, 1705.

1705.

MADAM,

Assure yourself that Mr. Hook is well and safe, and you shall ^{An original.} hear of him allways when I do. It may be some time before you hear again; I shall allways inform you when any news come, but meanwhile be at quiet, for there's no ground of apprehension. I am, Madam, your most obedient servant,

PERTH.

[142.] *Duke of Perth to my Wife,*
in August, 1705.

MADAM,

Altho, as Collonel Hook's wife, you might expect any thing ^{An original.} that coud express regard for him, yet your own merit is not the least in my Lady Perth's and my consideration. She gives you her service. I shall take care of your letter. I hope in God your friend's stay wil not be long, nor wil it prove disadvantageous to your common interest. I'm glad you are so well as you are, I'm sure that wil be the best news he can hear. Adieu, Madam, you shal hear of him as soon as I do.

Saturday Morning.

An original.
11 Aug. N.S.

Mémoire de Charles Fleming

[31.] *Memoire*
*brought me by M. Fleming, and corrected by me.**
Ap. 10, 1706.

Le soussigné Député des bien-intentionnez en Ecosse se trouve An original.
obligé par des lettres pressantes et reiterées, de representer avec tout
le respect possible au Roy T. C. comme il fait par ces presentes ce
qui suit.

Que le Roy T. C. ayant eue la bonté d'offrir de prendre la dite
nation sous sa protection, et de la convier d'envoyer un Député en
France pour exposer leurs besoins, les Seigneurs bien-intentionnez
ont accepté cet honneur avec toute la reconnaissance possible, et
ont envoier le soussigné Député pour en leur nom implorer la pro-
tection de S. M. Que depuis son départ de l'Ecosse les bien-inten-
tionnez ont travaillé sans relache à affermir leur parti, et à prendre
toutes les mesures nécessaires pour faire réussir un dessein si juste
et si glorieuse à S. M. et que les choses sont dans le meilleur état
qu'on puisse souhaitter.

Qu'ils ont toujours espéré que S. M. voudra leur [declarer] ses
intentions à leur égard et qu'ils auroient attendu avec tout le respect
possible qu'elle les leur eut [fait connoître] si la conjoncture des
affaires ne les avoit obligé de se rendre plus pressans.

* Mr. Fleming gave this Memoire the next day to M. Chamillart. All the words
between two crochets [] were amendments made by the Duke de Beaufvillier in his
own hand, with a red lead pencil.

6. Que les démarches que les Anglois ont fait pour parvenir à une Union qui sera mise sur pied [presentement que] le Parlement d'Angleterre est séparé, leur donne juste sujet de craindre qu'il sera impossible d'empêcher qu'une espece d'Union quoique mal fondé ne soit reçu dans la prochaine assemblé du Parlement d'Ecosse, quoique contre le gré de la nation Ecossoise, d'autant plus que les bien-intentionnez ne scauroient se servir des moyens qu'ils ont en main pour l'empêcher sans avoir préalablement reçu le secours du Roy T. C.

Que, cette Union une fois reçue, les Anglois seront en droit d'envoyer des troupes en Ecosse, sous prétextes de maintenir la dite Union ; que, ces troupes s'étant une fois emparés des principaux postes du royaume, la nation se trouvera dans l'impossibilité de secouer le joug, ou de se joindre au secours que S. M. leur pourroit envoyer.

Qu'ainsi les principaux Seigneurs, sur la conduite desquels la nation se repose, se trouvent obligé de représenter qu'ils sont présentement en état de secouer le joug dont les Anglois les menacent, en mettant sur pied le nombre des troupes que le soussigné Député a exposé dans son Memoire ; mais qu'après le mois de Juin [fini] il leur sera beaucoup plus difficile de la faire à cause que le Parlement de Ecosse s'assemblera vers ce mois, et que les plus faibles, ne voyant point du secours, s'effrayeront et se pourront laisser gagner par les artifices des Anglois, ou par les avantages que ceux-
cy leur feront espérer, et que dès que les Anglois se seront rendu les maîtres en Ecosse, ils s'appliqueront d'abord à tirer toutes leur recrues du dit royaume, qui abonde en hommes, et d'y faire des nouvelles levées, en sorte que S. M. T. C. trouvera les mêmes troupes les armes à la main contre elle dont elle pourra se servir pour abattre la puissance des Anglois en profitant de l'occasion qui s'offre pour retrabil le Roy leur souverain.

Les dits Seigneurs espèrent aussi que S. M. ne veut pas les obliger à être continuellement exposés à leurs ennemis, qui étant en possession du gouvernement de l'Ecosse ont présentement la force

Les moyens pour garder le secret du projet

[180.] *The Queen's Instructions, in her own hand.*

Mrs. Sara	Earl of Aran.*	Mrs. Mary.
Sir Robert	King of France.	
Mark	The Jarchits.	

Mrs. Sara	Earl of Ann.
Mrs. Hays	Countess of Berroll.
Mr. Duncumb	Duke of Gordon.
Mrs. Dighy	Bishop of Edinburgh.

Why no money.
Sir John Mackleyne.
Lord Lovat.
North of England.

Earl Marshall.
Earl Wema.

Religion.
Rewards.

Robinson.
Lobell.
Charnonait.

Gideon Murray.

[232.] *To Mr. Hall,*
10 Oct. 1705.

[145.] *Countess of Berroll to me,*
August 18, 1705.

Sir,

I had yours letter yesterday, wherein you assure me of your taking an original copy of such goods as I recommended to you; it was very acceptable, and I thank the continuance of your diligence, since I want them very much; but the weather is so exceeding stormy, that I am afraid it may be a long time before they come about, and the coast is infested with pirates that it will difficultly any boat does now venture to sea. I expect this one I mentioned will stay eight or ten days at Leith, and advertise a day or two before they come away, that you may have the things ready to put on board, and if once they come out they will not stay by the way, for they ordinarily beat home all they can. I am, Sir,

Your assured friend,

A. B.

Answered 15. 1705.

*The following was writ in imitation in the foregoing Letter
by the same hand.*

M. Gordon's return brought me an acceptable account of your being safely lodged, for I had very many useless fears while I thought you were travelling on so publick a road, and in so much danger from your creditors, but I regretted the hardships you suffered by sickness and other inconveniences of the journey, yet the success of your affairs is so much in my mind as makes every thing else seem the less, tho' otherwise I would be much concerned about it.

It is well done to be preparing for your suit at law, but least those you have to deal with should by their severity oblige you to give it over I thought fit to keep the bargain^t in hand as two of them is yet, but that for Hamburg went off last week; it is true it is no good place for the trade you propose, but my nephew^t being there I thought he might be usefull to you. I do not propose to keep the other any longer, for about this time I expect we may get some account of our own, & I intend to keep the merchants hereabouts if they come, till I hear again from you; but it has been these three or four days one of the ruder storms has of a long time been seen at this time of the year, and I pray God preserve all our friends from danger. There is several ships going from this country where your interests require you should be, particularly one that Mr. Charles^t can tell you is a good one, for he was on board of it in May last; it will be ready the middle of September, & further,

Though your brother David^{*} was but eight days at sea, yet he had a very rude passage, stormy weather, and great danger. He has been over since so very busy that he cou'd not get a moment to write, and these last three days he is very much indisposed; so that till he is in a condition to write at large you will be pleased to receive of these lines from me.

All his friends think themselves exceedingly obliged to Mr. Mungo Murray^t for his kindness to your brother, and I believe what Mr. John Campbell^t desired for Mungo will be granted.

He has done Mr. John^t justice, and in a post or two you will hear more at large upon that subject.

It is very uneasy all he leaves Jersey from his friend Mungo, and he desires you to give his service to Sir John Gray^t and his cousin Felix^t and to all whom you know to be his friends, particularly to Bada^{**} and Cornelius Gray^t; Felix will soon receive the Re. bus^t; your brother^t promised him.

He has not yet seen Mr. Charles Graham^t because he is absent upon a journey: but his son Peter^t is desirous to be kindly received by you, and loves you dearly.

* Col. Hook.	+ M. Hall.
Duke Hamilton,	Duke Hamilton.
§ Duke Hamilton.	Lady Largo.
** Doctor of Gordon.	† Countess Macmillan.
Col. Hook.	M. Iron.
	The Queen.

Be pleased to deliver the enclosed to your friend Mr. Ninian Phillips,^t and to believe me very sincerely, Madam,

Your, &c.
JOHN LASLY.

Oct. 10. 1705.

Give me leave to beg you to send me all the Acts that pass in Parliament and the votes from No. 20. Mr. Pollexey^t or his daughter Mrs. Betty^t will take care of them.

[197.] *Mr. Hall's Directions.*

I am to write to him,
To Mrs. Stevens at the Dutchesse of Gordon's, Edinburgh.
He is to write to me,
A Mr. La Jeunesse, chez Guiton, à la Botte Royale, Rue d'Orleans, Quartier St. Honoré, à Paris.
Or, A son Ex^e M^r le General Banier, à Hambourg.
Inclosed in a cover,
A Mr. Jacob Meyer, sur le Wingham, à Rotterdam.

Duke Hamilton's Directions.

I am to write to him,
To Mr. Michael Kinked, to be left at Mr. Urwines at the Fountain Tavern at Charing Cross, London.
The inclos'd to be,
To Mrs. Isabel Innes, at Mr. Wm. Innes, Writer to the Signet, at Edinbourg.
He is to write to me,
A son Ex^e M^r L'Amiral Van Stucken à Copenague,
and inclose it
A Mr. Jacob Meyer, sur le Wingham à Rotterdam.
And he is to write by a third way, thus:
A Antoine Chatelain, chez Marion, Lemonadier, Rue d'Arbresée, à Paris.

Lady Erroll's Directions.

I am to give the letter to the D. of Perth with this mark — under the seal, and he is to send it to Mr. John Drummond at Amsterdam who is to direct it to her.
She is to send her letter with the same mark, and Mr. Drummond is to direct it
A M^r Du Bois, chez Principe, Limonadier, Rue St. Honoré, à Paris.

[267.] *Kersland's Letter and Cypher,
inclosed in the Duchess of Gordon's to me,*

Aug. 1st, 1707.†

SIR,

I am shortly to assume the honor of writing to you, and shall ^{An original.} have occasion to mention the following persons and things by the ensuing names, supposing you will know my hand by the two lines you carry'd of with you;—

England	Scotch linen.
Scotland	English broad-cloth.
France	Gold lace.
Ireland	Painted fans.
Wales	Flannel.
Lancashire	The bagpipe.
Northern Counties of Eng. land	Coal-hewers.
The King	Tom Frank.
Queen Mother	Jeane Sorrie.
Princess Louisa	Young Jeane.
King of Sweden	Dick Sherdy.
King of France	Mr. Kindlie.

* Kær of Kersland.

† See p. 330; [p. 446.]

VOL. II.

3 M

1707.	Middleton	Mr. Fairfax.
	Perth	M. Dryye.
	Hamilton	M. Cloudy.
	Athol	M. Firme.
	Hamilton's party	Interlopers.
	Athol's men	The Treaders.
	The Clannes	The Brokers.
	The Government	The Custom House officers.
	Queen Ann	Mary Tomkins.
	Malborough	Ned Vaughan.
	Queensbery	Phil. Hardie.
	Seafield	Will. Goodenough.
	The Dalrymples	The high-flyers.
	Roxburgh	Jack Hill.
	Episcopalianes	Woodsted stuffs.
	Presbiterians of the Govern- ment	Fans cheapest.
	Our Presbiterians	French wines.
	Cameronianies	Perpetuanas.
	Presbyterian Ministres of the Government	Bank bills.
	Our Presbyterian Ministres	Stockins.
	Cameronian Ministres	Hatts.
	My selfe	Tom Trustie.
	Your friend you saw in the North (N.B. M. Strachan)	John Willoughby.
	His Mistresse, (N.B. Dutchess of Gordon)	Doll. Freeman.
	Men, foot	Port wine.
	Men, horse	Cannarie.
	Ammunition	Pepper.
	Armes for foot, stands of them all	Linnen cloath.

Armes for horse, stands of them	Crepe.
Number of arms of any sort	Number of ell's.
Money	Envoyes.
Officers	Factors.
General officers	Bankers.
Protestants.	Customers.
Papists	Peddlers.
North of Scotland	Leghorne.
Rest of Scotland, and south- ern shires where the Ca- meronians are.	Within the Baltick.
The rising in arms	The answering your bill.
The declaration the King is to make.	Your clearance.
The Union	The Navigation Act.

If any thing furder occurs to be written in this manner not here mentioned, I shall advise you a post before I writt; if you have anything to alter or add in this, advertise Willoughby, by whom I expect your orders, which shall be punctually obeyed in every respect by, Sir, your most humble servant,

THOM. TRUSTIE.

[268.] *Kersland to me,*
Aug. 7th, 1707.*

SIR,

Although I do not pretend to the honour of your acquaintance, An original which I should be very ambitious of, yet my hearty concern for restoring the sunk trade of my country, which now (altho too late) I plainly see cannot be effectuate without joining interest with you, gives me the freedom to pass over all previous formalities, which I

* It came enclosed in the Duchess of Gordon's, Aug. 8th, see p. 332; [p. 448.]

Lettre de « Jacques III » aux Jacobites d'Ecosse

CORRESPONDENCE OF COLONEL HOOKE.

68

1706.

[41] *King James the Third's Letter to his Friends in Scotland.*

I thought the first thing I was to do after my coming to my ^{An original,} majority was to write to my friends in Scotland; which I do with a ^{in his own} hand.* great deal of pleasure, but am very sorry I have no better news to send them; for, after all the misfortunes that have befallen the King of France of late, he finds it impossible for him to do any thing at present either for you or me; but he said you might be assured, as soon as he was able, he would do all he could to help you. It is a most sensible mortification for me to see this help differ'd so long, not only for my sake but for yours, knowing the dangers you are expos'd to in the mean time on my account; you may be assured that nothing shall be left undone by me to obtain it as soon as is possible; in the mean time I hope you will do your best to keep out the Succession and the Union, and keep yourselves as quiet as may be till a fit occasion. I am very sorry I can send you no help of money at present for the keeping off these two things which are so essentiall to me, but you know my circumstances, and the King of France's are such at present that he can send you none now; as soon as I can get any you shall be sure to have it.

I take this opportunity to assure you all how sensible I am of all you have done and suffered on my account; I can never enough thank you for it on this side of the sea; but if were once with you, which I so much desire, and hope to be it one day, I shall make it my business to give you the most essential proofs of my kindness and of my gratitude for all you have done for me.

JAMES R.

* Given me by the Countess of Erroll in May, 1707. [A letter of general approval and acknowledgment from "James III." to the Earl of Panmure, dated 24 June, 1706, in which he refers apparently to the above letter as that which "I write to you and my other friends, which will be communicated to you by the Countess of Erroll," is printed from the Panmure family papers, in A. Jervise's *Memorials of Angus and the Mearns*, 8vo. Edinb. 1861, p. 246.]

118 Le second voyage de Nathaniel Hooke en Ecosse

1707.

[73.] *To the Duke of Perth,**

12 Feb. 1707.

MY LORD,

I am just now come from M. de Chamillart, who has chang'd the whole plan of the business; † he will give the Queen an account of it to-morrow by a letter.

With submission to their Majesties, I think the sooner they speak to Mr. Fleming the better; if we had gone upon the first project his presence woud have been necessary, but going now only to treat and make a plan, I am afraid he is too generally known to venture there privately. However, if their Majesties leave it to his choice to go or stay, I will act here according to what he shall choose.

I am under so great a concern to find such delays in so important an affair that I can hardly write sence; therefore I beg you to excuse the disorder of this letter, and to believe me, more than all the world besides, &c.

Versailles, 12 Feb. 1707.

[74.] *Memoire, given me by M. Chamillart on Sunday,*

Feb. 13, 1707.¶

An original, all written with his own hand.
Pour assurer une diversion en Ecosse capable d'embarasser les Anglois et les obliger à faire repasser un corps de troupes considerable en Angleterre, il faut que les seigneurs Ecossois soient en etat d'assembler vint cinq ou trente mil hommes, de les habiller, armer, equipper, et nourrir pendant la campagne, c'est à dire au moins six mois à commencer du premier May.

Les dispositions favorables des seigneurs ne laissent pas douter

* Sent by Col. Moray.

† See p. 100. [Hooke's Instr. from King of France, under date of 9 March, art. 4.]

‡ [Collated with a copy in Carte MS. 288, art. 37. A translation is printed in Macpherson's *Original Papers*, vol. ii. p. 80; where it is remarked that these instructions "may serve at once for a specimen of the extreme ignorance of the French ministry and their insincerity in the cause of the Pretender. Chamillart speaks with familiarity of campaigns, as if the populace of Scotland had already been formed into regular armies and their leaders provided with finances to support a long series of hostilities."]

1 March, 1707.*

Duke of Gordon.

Marquesses of Athol and Drummond.

Earls of Errol, Marischal, Murray, Nithsdale, Linlithgow, Home, Wigton, Strathmore, Traquair, Panmure, Aberdeen.

Viscounts Stormont, Kenmore, Kilsyth, Lords Duffus, Sinclair, Balmerinoth.

Gentlemen: Mr. Pat. Lyon,† Mr. Collin

Makemie, Mr. Cochrane of Kilmarnock, Mr. Abercarny,‡ Sir Will. Keith, Sir Alex. Inis, Mr. Fintrie, § Lord Boyne,|| Lord Collington, Mr. Logie, Mr. Powry Fotheringham, Mr. Murray of Palmaise, Mr. Keir, Mr. Touch,

Mr. Cardenne, Sir Will. Bruce, Mr. Lockart of Carnwaith, Sir James Grame, Mr. Da. Drummond.

The Clans in general, and more particularly Capt. Clanranald, Sir Donald M'Donald of Sky, Mr. Glengary,¶ Sir Even Camron,** Mr. Naughtane.

Those who now head the McCleans, the Farquharsons, &c.

You are to shew the inclosed paper, writ in my own hand as these names are, to the persons abovenamed and to all those of my friends you shall think fit, rememb'ring me kindly to them all.

JAMES R.††

* An original, all in his own hand.

† Brother to the Earl of Strathmore.

‡ Mr. Grahame, Laird of Fintrie.

|| Sir Patrick Ogilvy of Boyne, formerly Lord of the Session (father to Boyne, of whom hereafter).

¶ Macdonald, Laird of Giengary.

** The old Laird of Locheal.

†† [The following Instructions (endorsed with the date of Feb. 1707,) are preserved in Carte MS. 288 in the Bodleian Library, among the papers of D. Nairne. They are printed in Macpherson's *Original Papers*, vol. ii. p. 83, together with a "Declaration of War" by "James the Eighth," which accompanies them in the MS.]

"INSTRUCTIONS FOR COLL. HOOKE."

"1. You are forthwith to repair to Scotland, and to endeavour to meet with as many of

[100.] 1. Paul Power,
9 Mar. 1707.

In original. Comme le peril dont la liberte du royaume d'Ecosse est depuis long temps menacee augmenta tous les jours, et que sous la faute apparaissante d'une union plus estrite les Anglois songent uniquement a soumettre a leur domination une couronne qui ne cede a celle d'Angleterre ny par l'oleancere; qu'ils veulent en mesme tems exposer pour jamais leur legitime souverain du trone de nos peres; le Roy, conservant le souvenir des alliances qui ont esté de tout temps entre les Roys aux predecessours et les Roys d'Ecosse, et continuant d'avoir pour le Roy Jacques 7 la misme amitié que sa Majesté a toujours portée au Roi Roy Jacques 7 son pere, elle a donné pouvoir au Sieur Hooke, Colonel dans les troupes de sa Majesté, de conférer avec les principaux de ce royaume dont elle connoist le sole pour le bien de leur patrie, et de prendre avec eux les mesures necessaires pour le retablissement du legitime Roy Jacques 8, aussi bien que pour la conservation des droits, privileges et libertes de la nation Ecossoise; l'autoritatem pour cet effet de consulare, arrester et signer tels traites, articles et conventions qu'il jugera a propos avec eux de l'assurer, de proteire suffisant; promettant a sa Majesté en foy et parole de Roy d'accompagner et d'encouler ponctuellement, avoir agreeable, et tenir forme et alable a touz jours, tout ce que le dit Sieur Hooke aura promis et signé en vertu du present pouvoir; sans jamais y contravene, ny permettre que ce soit conueve pour quelque cause ou pretense que ce puisse etre, nonoii assuy d'en fourrir sa ratification en bonne forme dans le tems qui sera ordre convenu.

En tenuoir de quoy sa Majesté a signé les presents de sa main et y a fait apposer son sceau secret. Fait a Marly, le 9^e Mars, 1707.
Lotte. Collaray.

§ Paul Power.*

Comme le peril dont la liberte du Royaume d'Ecosse est depuis long temps menacee augmenta tous les jours, et que sous la faute apparaissante d'une Union plus estrite les Anglois songent uniquement a soumettre a leur domination une couronne qui ne cede a celle d'Angleterre ny pas l'oleancere par l'assemblée, le Roy, conservant le souvenir des alliances qui ont esté de tout temps entre les Roys aux predecessors et les Roys d'Ecosse, a donné pouvoir au Sieur Hooke, Colonel dans les troupes de sa Majesté, de conférer avec les principaux de ce royaume, dont elle connoist le sole pour le bien de leur patrie, et de prendre avec eux les mesures necessaires pour la conservation des droits, privileges et libertes de la nation Ecossoise; l'autoritatem pour cet effet de consulare, arrester, et signer tels traites, articles et conventions qu'il jugera a propos avec eux de l'assurer, de proteire suffisant; promettant a sa Majesté en foy et parole de Roy d'accompagner et d'encouler ponctuellement, avoir agreeable, et tenir forme et alable a touz jours, tout ce que le dit Sieur Hooke aura promis et signé en vertu du present pouvoir; sans jamais y contravene, ny permettre que ce soit conueve pour quelque cause ou pretense que ce puisse etre, nonoii assuy d'en fourrir sa ratification en bonne forme dans le tems qui sera ordre convenu.

* See the copies of the Paul Power, p. 64. [p. 22].

vol. II.
p. 22.
Assuy d'en fourrir sa ratification en bonne forme dans le tems qui sera ordre convenu.
En tenuoir de quoy sa Majesté a signé ces presents de sa main et y a fait apposer son sceau secret. Fait a Marly, le 9^e Mars, 1707.

(Lotte)

Lotte.

Collaray.

1707.

[127.] To M. Chavillard,
Montreuil, 6 April, 1707.

J'ay déjà eu l'honneur de vous répondre que j'allais m'embarquer contre la France. Le 23 du mois dernier, après avoir été arrêté hier dimanche par le vent

A peine étais-je arrivé aboard que le vent changea. Je restai quelque jours dans la rade, pendant un très gros temps; à la fin, voyant quelle apparence de bon vent, je suis revenu à terre. Il y a pris d'un malin que le même vent regna. Il est très fort, et les pilotos disent qu'il n'a pas fait aussi fort dans cette saison; la nouvelle lune ne fait que le faciliter; ainsi, voyant que le Chevalier de Fourbin et le Capitaine de la frégate n'espéraient pas qu'il dériderait favorable si tôt, j'ay envoyé le frère de M. Maray en Angleterre, pour aller de la part de la poste en Basse, où il est très utile qu'il arrive avant moy; il peut y aller partout convenablement. Je luy ai donné des instructions, afin qu'il dispose toutes choses pour mon arrivée, et qu'il prépare ceux que je dois voir, & ne pas traîner les choses au longeur. Il est parti ce matin pour Oxford, avec un passeport de prendre la poste pour Basse. Ainsi, Monseigneur, j'espere, si le vent devient favorable, de peu de jours, que je seray de retour pour de mon soleil pour le service du Roy.

J'accrois déjoué et généilleusement plusfort; s'il avoit été en état de partir, mais il a eu une maladie qui mençoit danger, il n'en a été remis qu'avant hier.

Le samedi passé jay reçus des lettres d'Essex par un vaissieu de cette nation arrivée à Calais; on meurt que j'y suis attendu avec impatience, et que les dispositions sont plus favorables que jamais. Dieu fasse que les effets suivent ces belles paroles; j'apprends beaucoup que la ratification du Traité d'Union en Angleterre, et l'apprentie du mois de Mai au premier jour d'auant l'an prochain, commence, y entourera de changements par la crainte qui s'empare des esprits. Je feray dépendant de mon mieux en me tenant exactement à mes instructions. Si je réussis, j'auray la satisfaction d'avoir contribué à rendre votre ministre, Monseigneur, le plus glorieux qui a jamais été en France; c'est le ma plus forte passion, car personne au monde n'a l'honneur d'etre avec tout de reconnaissance, de respect et d'attachement que moy, Monseigneur, &c.

A Basseque, le 6 April, 1707.

[128.] To M. de Callier,
23 Mar. 1707.

J'ay été très mortifié, Monsieur, de n'avoir pas eu l'honneur de vous voir avant mon départ; j'étois malade d'une rhume sur la poitrine; j'en suis encore incommodé. Il est crûte d'espérer tout ce que j'ay été obligé d'espérer en cette affaire. On m'avait promis les deux frégates et commercantes; j'arrive luy, je les trouve toutes deux en route, et un petit bâtiment de 16 canons destiné pour mon transport; ce bâtiment même n'est pas encore prêt; ainsi vous voyez, Monsieur, si j'ay fait de mes plaidres. Que je vins venir de mal de m'avoir permis de faire ce voyage; je suis trop avancé pour remettre prudemment natus, puisqu'on fait si peu de cas de moi et de ma sécurité, et j'aurai à Dieu que je reviendrai, je feray plus de cas de ma sécurité que je n'ay fait par le passé; protégez-moi, mesvrie, en cela affectueusement et hardi, je m'aborder de la modérer à l'avant, comme fuit bien d'autres. La violence de mon tour est un grand mal de tête m'oblige de faire cette lecture. Si nous ne parlons pas demain faute l'honneur de vous envoi encore; je vous recommande avec instance la seconde moyennement que je laisse à Versailles. Je vous prie d'avouer M. le Due et Madame la Duchesse de Beaufort de mes très humbles services. Mes deux amis se portent bien, et me chargent de vous faire leur compliment. Ils sont fort attachés à vous, mais personne n'appréciera jamais de la reconnaissance et de la passion avec laquelle je suis, Monsieur, &c.

A Quaquepe le 23 Mar. 1707.

[129.] Letters and Queries sent to the Scotch Noblemen,
by Lord John Drummond and Boyne,
the Beginning of May, 1707.

As religious and civil rights and libertys are deservedly dear to
the nation, I doubt not to give full satisfaction, and such security as
Col. Hood.

† Treaty with the King of the West.

1707. will furnish, and how the repartition shall be made in every county;

What carriages there are to follow the army with provisions, and to carry them from place to place;

What drunks and in what quantity, how they are to be furnished, by whom, and what manner;

What arms are to be had in the country, as swords, musquets, fusils, carbines, pistols, bayonettes, saddle, bridles, halteres, belts, bandoliers, and other necessaries of the same kind; what materials may be found in the country to make them; by what means and to what places, and by whose influence;

What quantity of spades, pickaxes, saws, hatchets, axes, &c. are to be found in the country, and where; what number of canons, of what kind, and where they are to be found;

What powder, canon and musket bullets, grenades, and other ammunitiōns are to be had;

What carbines, handbalders, and mousins are to be found in the kingdom;

What carriages for the canons, and what carts or waggons are to be had for the transport of the ammunition; what beasts of draught for the canons, and where they are to be found;

What officers of expences are to be rely'd on in the country, and what number and of what rank they desire from the King.

And after having thus stated the force and condition of the country, it will be necessary to add what quantity of all these things the kingdom will contribute to the support of the war; what quantities are to be furnish'd at the King my master's expence, and what quantity and number of each and of what kind is necessary to be sent from abroad.

And if in this matter I meet with as much sincerity and frankness as I bring on my part, in opening freely the state of the country and sending no more than is exactly necessary, I doubt not to come to a speedy agreement, having a full power for everything.

It will be also necessary to resolve upon the place of the general

will leave no room for any doubts, fears, and jealousies upon that head.

As for the renewal of the ancient league, the confirming the privileges of the nation abroad, and everything else that may be for the honour and interest of the nation and for its future security, settlement, and independency, I have so full a power that I am able to give all the satisfaction and assurance that can possibly be expected.

And as the King my master is as much concerned for the success as the nation can be, and has as great an interest in it, he will faithfully execute whatever shall be agreed on in the time stipulated, and has ordered me to inform myself wherein he can contribute to the particular interests of those who are most eminent in so good a cause, that he may gratify them accordingly.

To be able to take right measures, it is absolutely necessary to have an exact state and detail of the following particulars.

What condition the country is in as to money; what the present taxes maid by the Government amount to, how they are levied, and what proportion in each county, and by what means the money of the nation has been exhausted.

What number of men, horse, foot, and dragoons, may be rais'd for the publick service, and by whom; what proportion each part of the country, or each nobleman and chief, may assemble, and in what places, and what methods in general may be taken for their subsistence.

How these men will be armed, cloth'd, and nourish'd; and, in order to that,

What cloths or stuffs are to be found in the country, and by what methods greater provisions of them may be made;

What horses, stockings, shod, hats, caps, are to be had in the country, and how many may be provided;

What kind of victuals are to be found in the country, in what quantity and where; what places are most proper to lay up stores in; how much each part of the country and each nobleman

1707.
Le 30 May.
S. R.

[V.L.] *Dan Hamilton.**Sir,*

L'honneur que votre Majesté m'a fait par le Col. Hooke le veuf du Marq m'a été rendu il y a quelque tems, mais j'étois alors ay me de l'enc grande maladie qui m'a rudement frappé depuis deux mois, que je n'étois guillement en condition de profiter de l'avantage de son entretien; et la condition de ma santé étoit telle qu'il étoit impossible ou je suis de l'avoir res se auquel secret pour luy, à quel je dois entre justine d'assurer votre Majesté que personne [ne] peut être plus sage que luy, si s'acquitter de la commission dont votre Majesté l'a honoré. Néanmoins, je scris par le rapport de deux qui l'ont vu, la bonne disposition que votre Majesté a de

la Roy d'Angleterre *France*
rétablir 360; les intérêts de laquelle éstant inséparables fait espérer que Dieu donnera à votre Majesté les moyens convenables de mettre en exécution cette glorieuse protection qu'elle leur a si généralement accordée. Il faut être fort ignorant pour n'avoir pas su qu'ellet des affaires générales appartenient des grande obéissance à l'exécution des bonnes intentions de votre Majesté, mais j'espere que ce qui est déjà arrivé en Espagne facilitera le moyen; au reste, et puisque votre Majesté me permet d'avoir l'entour de luy escript, il ne prendra pas mauvaise j'espere, que je prenne la liberté de luy dire que si le secours ne vient bien

fort cest risquer tout, et le Roy et vos troupes; et qu'auquel *place*
signer les esprits de bien de gars. Il n'est pas possible de faire *une armé*

en peu de tems, ny voulue 120 dans un fort secours au commencement *30*
l'anglorus

ment, et aussi cela, votre Majesté, le 301 ay nous euilloront aucun fruit de cette expédition, et cest une entreprise à ne pas tenir deux fois. Je say qu'il y a des gens assez téméraires pour encourager l'envoyé de votre Majesté d'entreprendre cette affaire avec tout de

monde, mais j'avoue que je ne sais pas du nombre de ceux, et je *1707.*
croirey que je répondrai mal à la confidence que votre Majesté me

fait l'honneur de dire qu'elles a en moy si je parle autrement. Je

suis persuadé que personne ne souffrira plus que roay par 400, mais *l'Anglorus*
je ne voudrois jamais risquer legement les seuls moyens que nous
la Révolution de Roy d'Angleterre *des libertes*
avons pour 360 et le recouvrement de 220. J'etrouveray en même

tems que si l'oit des affaires de votre Majesté peut donner *1600 hommes*
confiduellement auz drap, on ne peut pas avoie une conjecture *le Anglorus*

plus favorable que celle-oy, quand 110 feront veille avec le secours *Europe* *des Amériques*

qu'ils doivent mesurer en 254; mais sans cela le 110 ne prendra

jamais sur luy de le conseiller. Bi sur ce je pris Dieu de bénir nos

armes et de diriger vos conseils; et de croire que personne ne peut

estre avec plus de respect et de vénération et de confiance de votre

Majesté le tres humble et tres obéissant fidèle serviteur que moy, et

par votre permission,

Votre humble, mort obéissant et mort faithful servant,

Sir John Brown.

L'engagement de la noblesse française

446

CORRESPONDENCE OF COLONEL HOOKE,

1707.

[264.] *Duchess of Gordon to me,*

Aug. 1st, 1707.

An original. Having writt to you three times before this and yet not the good fortune of hearing from you puts all your friends to a stand and great diffidence of your kindness towards us, which may prove much to your disadvantage and mine to, for the bargaine of that piece of land you inclined to buy is now so fair that it is not to be neglected, and if you do not secure it now, and tell us we may depend upon your word againth such a time and a short one to, you may miss your market; people wearis of being so long and often disappointed. The Equivalent is this day to make its enterance into Edimbourg, and goes up straight to be lodged in the Castle; the coine of the kingdom is to be regulated before it be distributed, which will shortly be adjusted; so my advice to you is to come in the meantime, and you may borrow a part of it from the owners before it be spent, which ready mony will get you the better bargain, and if you loose not your time you may get the house and garden into the bargain while they are earnest to end the law sute that is about it. Lett me beg the favour of you to lett me hear from you immediately, and frequently. M. Wicks* will undertake to keep your bargain a foot for some time till he sees you, provided you give him assurance of not being left in the lurch, and so make him pay his own estate for yours; some say his friends' names are made use of unknown to him or them, so be upon your guard of believing false prophets if any be pretending to advise you from that airt. I am afraid my letters do not come to your hands, so it's [possible] my next may come to you by another; here is an inclos'd I am desired to send you; there was no directions put upon it; he is called M. Trustie,† and says you will know the hand, that it is about your private busyness and so needs none. I long to have a little mony sent to your agents for following out your busyness, so make all ready for your coming. You are advis'd as a good Christian to

* Ker of Kersland.

† Ker of Kersland, see p. 832; [p. 449.]

forgive all your ennemys, but see that there be not self ends in the matter, and that by being generous in that it gives them not to great an encouragement to be so till they can do no better, and so discourage others. Adieu. I fear I am but importune, thô very sincerely your well wisher and humble servant,

1707.

S. D.

Aug. 5, 1707.

[265.] Dutchesse of Gordon to M. Inese,
Aug. 5, 1707.

SIR,

In the name of God what are you all doing, and why do you An original neglect your busyness so farr as neither to give us alms nor answer? What can I do more than I have done so farr as in me lyes to serve you? And then to see all loosing for want of knowing how to manage your busyness next is very hard to your well wishers, and worse for your selves. I have menaged your factory to the best advantage I was able, and, lett whoso will inform you to the contrary, your tenants are all crying out for you most desperately, I may say every man and mother's son of them, to have a care of them, who are like to be ruin'd with this unpleasing Union, that all are gainth except the makers of it, and many of them [begin] to find already the smart in their lands, as well as you do in yours; so loose not your time of improving your bargain, for in a little time when the ferment is over of having you to be their helper, their hearts will go cold and harden'd by being slighted. You will answer me perhaps that it is not your fault, which I verly believe, but att least you might tell me where it lyes, and whether to expect or not, or when, that so we might encourage the biders to keep up the market till you can do your own part, and were they but sure of that, they would (att least those I am concern'd with) appear for you in the mean time, but are afraid to be left in the lurch. Excuse my freedom, and lett me tell you there are snakes in the grass, and

480 L'arrivée du Seigneur Olgivie de Boyne en France

1707.

[275.] *Boyn to me,*
Aug. 30, 1707.

SIR,

An original. I had the honour of yours this morning, which was most acceptable. How soon my pass comes I shall make all the dispatch I can, being uncapable to express the impatience I have to be with you; but I am afraid I shall not endure to ride post, having been extreamly ill since you left our parts.

You are desirous to know those I have advertis'd in this country of my arrivall, and if I be known to any. I will assure you I have advertis'd none but your selfe, and, for what I know, there is none knows me in this place, nor can judge of my business. I told the Governor I had busyness att Court and was known to M. de Callières; whether he has writt anything to Court of my name (which I told him was Edmistone) I know not, but I judge you will hear of that from the Minister who gives the pass.

Thô I am afraid it will be too much trouble for you to come to Paris, yet I shall certainly advertize you of the time I judge I may be there, there being nothing more agreeable to me then your good company, and that I may have a new opportunity of assuring you that I am, Sir, your most faithfull humble servant,

JACQUES EDMISTONE.

Dunquerque, Aug. 30, 1707.

I see M. Carron passing the streett, but he does not know me, [blank] nothing of me, and shall not. Your good news were most acceptable, and I wish you may have the like from other parts, and that all his most Christian Majesties enemies may retire before his armies.

[289.] *Boyn's account of what he sayd to M. Chamillart, Sept. 11, 1707, writt in M. Arnall's hand, who went att Paris under the name of Bremer.*

I told M. Chamillart that the Scotch nation was very sensible of ^{An original} his friendship in proposing to the King of France to assist them to restore their King. He answered that he always was of opinion that the busyness of Scotland should be done in great or not att all; that it could not be done without the King's presence and a body of troops, and that the said body of troops could not be less than six thousand men. I told him that the present juncture is now so favorable, and the inclinations of the Scots now so dutifull, that thô a greater number was att first desir'd, yet that number would be sufficient. He replyed that the campaign would soon be att an end; that then the King of France in regulating the distribution of his troops (which is to be done att Fontainebleau) might easily make a plan for Scotland, and consider the arms, ammunition, and artillery that will be necessary; that he would speak to the King of France about it. He desir'd me to tell the Queen that he wished her Majesty might speak to the King of France of it, and press him concerning it; that in the mean time the Scots should be getting ready underhand, as farr as is possible without giving suspicion; that the only difficulty he found in the matter was the transport. Colonel Hooke answered that all great enterprises had their difficultys, but that this might be made as easy as the voyage of a single ship to that contray. Monsieur Chamillart reply'd that he would speak of it to the King of France, and talk further with me att Fontainebleau. I told him that my chief busyness was to sollicite a positive answer to the Scots memorial and the speedy execution of what was designed for their assistance, and offered to solve any objections or difficultys that might arise.

[208.] *Boyn's Account of Scots Measures;*given me by him *May 21,*
June 1, 1707.*Written in Mr. William Arnol's hand.*

An original Victual in Scotland is sold }
by measures of } 16 4 4 4
 chaldens, bolls, furloas, pecks, lipies.^{*}
If it be meal the weight of } ston ston ston pounds. pounds. } called Troy
each of those measures is } 128 8 2 8 2 3 weight.
 or 128 8 2 10 2 p. 10oz. called Iron wt.
A bole of the best Scots bear will weigh 20 ston, and a bole of the worst will weigh 16
ston.
The price of is now at 3l. or 3l. 10s. Scots money per bole.
The bear gives 4l. or 4l. 10s. per bole.
A boll of meal will serve a man two monaths, two pecks of meal being the ordinary
allowance given to servants for a week.
Note that in Troy weight there goes sixteen ounces to the pound, and sixteen pounds to
the ston.
In Iron weight there goes twenty ounces to the pound, and twenty pounds to the ston.

[209.] *Copy of M. de Tracy's project of a Letter for Boyn
to write and send to Scotland;*
given Boyn by M. de Tracy, Oct. 7, 1707.[†]

M. Boyn entra, s'il lui plut, qu'il eut l'honneur d'avoir une audience secrète du Roy; que sa Majesté lui a témoigné qu'elle appréciait avec beaucoup de plaisir le rôle des principaux de la nation Bretonne pour le Roy d'Angleterre, qu'elle voulait de son côté aider ces favorables dispositions, qu'elle songeait envoiement aux moyens de le faire, qu'amoynt qu'il aurait pris les mesures nécessaires pour cet effet. M. Boyn se servit avec pour le faire savoir à ses amis; que cependant sa Majesté ne perdrait point de temps à mettre les choses en état de leur donner des marques de son affection pour le Roy d'Angleterre et pour la union Bretonne; que sa Majesté le exhorte à persister aussi dans leurs sentiments et à demeurer uni autrement pour le service du Roy leur maître.

M. Boyn ayant demandé à sa Majesté la conservation des anciens priviléges dont les Bretons jouissaient en France, sa Majesté a promis de l'accorder, si le Roy d'Angleterre renonçroit par la fidélité de la nation sur le trône de ses pères.

Copy'd from the original in M. de Tracy's own hand, which he gave to Boyn at Rodez, 1707, &c. Friday, Oct. 7, 1707. Copy'd the same evening in M. Piquet's bureau.

T H E
M E M O R I A L
O F T H E
S C O T T I S H L O R D S , &c.

HIS Most Christian Majesty having been pleased to offer his protection to the kingdom of Scotland, in order to restore its lawful King, and to secure to his nation its liberty, privileges, and independence; and his majesty having sent the honourable Colonel Hooke, (who, besides his past services, has now again given fresh and signal proofs of his capacity, zeal, and fidelity for the service of the most Christian King, and of his Britannic Majesty, to confer with the Peers and other Nobility of this nation, touching the measures that may be most conducive to so just and glorious an end.

We the underwritten Peers and Lords, having seen the full power given by his most Christian Majesty to the said Colonel, do, in our own names, and in the name of the greatest part of this nation, whose dispositions are well known unto us, accept the pro-
G 2 tection

tection and assistance of his most Christian Majesty with the utmost gratitude ; and we, take the liberty most humbly to lay before his said majesty the following representation of the present state of this nation, and of the things we stand in need of.

The greatest part of Scotland has always been well-disposed for the service of its lawful K— ever since the revolution, as his most Christian Majesty has often been informed by some among us. . But this good disposition is now become universal. The shires of the west, which used to be the most disaffected, are now very zealous for the service of their lawful K—. We have desired Colonel Hooke to inform his most Christian Majesty of the motives of this happy change.

To reap the benefit of so favourable a disposition, and of so happy a conjuncture, the presence of the K— our Sovereign will be absolutely necessary ; the people being unwilling to take arms, without being sure of having him at their head. We have desired Colonel Hooke to represent to his Majesty the reasons of this demand.

The whole nation will rise upon the arrival of its K— : He will become master of Scotland without any opposition, and the present government will be intirely abolished.

Out of this great number of men, we will draw 25000 foot, and 5000 horse and dragoons ; and with this army we will march strait into England : We, and the other Peers and Chiefs, will assemble all our men, each in his respective shire.

The

(85)

The general rendezvous of the troops on the north of the river Tay, shall be at Perth *; Those of the western Shires shall assemble at Stirling ; and those of the south and east, at Dumfries †, and at Duns ‡.

Those that shall be nearest the place where the K— of England shall land, shall repair to him.

We have computed the number of men which will be furnished by each of the shires that we are best acquainted with ; and we have desired Colonel Hooke to inform his most Christian Majesty thereof.

For the subsistence of these troops, there will be found in our granaries the harvests of two years ; so that a crown will purchase as much flour as will keep a man two months. There will be commissaries in each shire, to lay up the corn in the magazines, in such places as shall be thought most proper ; and Commissaries-General who will take care to supply the army with provisions wherever it shall march.

The same commissaries will furnish it with meat, beer, and brandy, of which there is great plenty all over the kingdom.

* Perth, otherwise St. John's-Town, is upon the right-hand side of the Tay, or river of Edinburgh.

† Dumfries lies in the shire of Nieddale, in the South of Scotland.

‡ Duns, is in the Mers, twelve miles from Berwick, in the South of Scotland.

There is woollen-cloth enough in the country to cloath a greater number of troops, and the Peers and other Lords will take care to furnish it.

There is great quantity of linen, shoes and bonnets, for the soldiers. They will be furnished in the same manner as the woollen-cloths. Of hats there are but few *.

The same Commissaries will furnish carriages for the provisions, the country abounding therein.

The inclinations of all these shires (excepting those of the west) for the K— of England have been so well known, and so public at all times since the Revolution, that the government has taken care to disarm them frequently ; so that we are in great want of arms and ammunition.

The Highlands are pretty well armed after their manner.

The shires of the west are pretty well armed.

The Peers and the Nobility have some arms.

There is no great plenty of belts and pouches, but there are materials enough to make them:

The few cannons, mortars, bombs, grenades, &c. that are in the kingdom, are in the hands of the government.

No great plenty will be found of hatchets, pick-axes, and other instruments for throwing

* The natives wear bonnets instead of hats.

(87).

up the earth: but there are materials for making them.

Commissaries will be appointed to furnish cattle for the conveyance of the provisions, artillery, and carriages; the country being plentifully provided therewith.

There are some experienced officers, but their number is not great.

With respect to money, the state of this nation is very deplorable. Besides that the English have employed all sorts of artifices to draw it out of the kingdom, the expedition of Darien has cost large sums: our merchants have exported a great deal: we have had five years of famine, during which we were obliged to send our money into England, and to Ireland, to purchase provisions; and the constant residence of our Peers and Nobility at London has drained us of all the rest. What our nation can contribute towards the war is therefore reduced to these two heads: the public revenue, which amounts to one hundred thousand five hundred pounds *sterling* a year; and what the Nobility will furnish in provisions, cloaths, &c. the quantities and proportions of which will be settled upon the arrival of the K— of England. Having thus set forth the state of the nation, we most humbly represent to his most Christian Majesty, as follows:

That it may please his most Christian Majesty to cause the K— our Sovereign to be accompanied by such a number of troops as shall be judged sufficient to secure his person against any sudden attempts

of the troops now on foot in Scotland, being about two thousand men, which may be joined by three or four English regiments now quartered upon our frontiers.

It would be presumption in us to specify the number : but we most humbly represent to his Majesty, that the number ought to be regulated according to the place where the King of England shall land. If his Majesty lands north of the river Tay, a small number will suffice for his security, because he will be joined in a few days by considerable numbers of his subjects : he will be covered by the river Tay and the firth of Forth, and all the shires behind him are faithful to his interests.

But if, on the contrary, his Majesty lands upon the south-west or south coast, he will want a large body of troops, on account of the proximity of the forces of the English, and of their regular troops. We believe that eight thousand * men will be sufficient.

But with respect to the number of the troops, we readily agree to whatever shall be settled between the two Kings ; being persuaded that the tenderness of the most Christian King for the person of our Sovereign falls no way short of that of his faithful subjects.

We also beseech his Majesty to honour this nation with a General, to command in chief under our Sovereign of distinguished rank, that the first

* This demand of 8000 men was added merely to please the Duke of Hamilton. All the others had demanded but 5000.

(89)

men of *Scotland* may be obliged to obey him without difficulty; and to cause him to be accompanied by such General Officers as the two Kings shall

(90)

We have desired Colonel Hooke to represent to his most Christian Majesty the time we judge most proper for this expedition, as also the several places of landing, and those for erecting magazines, with our reasons for each: and we most humbly beseech his Majesty to choose that which he shall like best.

And whereas several of this nation, and a great number of the English, have forgot their duty towards their Sovereign, we take the Liberty to acquaint his most Christian Majesty that we have represented to our K— what we think it is necessary his Majesty should do, to pacify the minds of his people, and to oblige the most obstinate to return to their duty, with respect to the security of the Protestant Religion, and other things which it will be necessary for him to grant to the Protestants. We most humbly thank his most Christian Majesty for the hopes he has given us by Colonel Hooke, of having our privileges restored in France, and of seeing our K— and this nation included in the future peace: and we beseech his Majesty to settle this affair with the K— our Sovereign.

We have fully informed Colonel Hooke of several other things, which we have desired him to represent to his most Christian Majesty.

And, in the pursuit of this great design, we are resolved mutually to bind ourselves by the strictest and most sacred ties, to assist one another in this common cause, to forget all family differences, and to concur sincerely, and with all our hearts, without jealousy or distrust, like men of honour, in so just and glorious an enterprise. In testimony
whereof

(91)

whereof we have signed these presents, the seventh
day of the month of May, of the year one thou-
sand seven hundred and seven.

(Signed)

ERROL,
PANMURE,
STORMONT,
KINNAIRD,
JAMES OGILVIE,
N. MORAY,
N. KEITH,
DRUMMOND,
THO. FOTHERINGHAM,
ALEX. INNES.

LETTERS

T H E
P L A N
O F
MILITARY OPERATIONS
FOR THE
EXPEDITION TO SCOTLAND.

TH E Scottish Lords oblige themselves, to make all their nation take arms for the restoration of their K. (the Chevalier de St. George) and to raise an army of 25,000 foot, and 5,000 horse and dragoons, the regiments to be formed of chosen men, and also to furnish them with accoutrements, provisions and carriages for all their marches, and to cause them march directly for England. They have given in a particular account of the means by which they can accomplish this, and as they have much to lose, the first and the richest Lords of the nation being engaged in the design, they may safely be trusted.

B 2

They

They affirm that they will be joined in England by a very considerable party of English, with whom they keep a correspondence ; and, as England is at present destitute of troops, without one single fortress, and full of all kinds of provisions, they will draw from thence, besides their necessary supplies, considerable contributions, after the example of their forefathers, who, in 1639, (besides provisions for the subsistence of their army) drew 12,000 livres a day from the three northern counties of England, which are the poorest of the whole kingdom.

Nothing could hinder them from making themselves masters of the city of Newcastle, and of its coal mines, which are so necessary for firing in London, that the inhabitants of that place could not be deprived of them for six weeks without being reduced to the greatest extremity.

As the Scots advanced in England, their army would be augmented by the English malecontents, who are very numerous, and by the faithful subjects of the lawful K---, so that they hope to make themselves masters of the greatest part of the kingdom, and even of the city of London, which would be a decisive stroke, before the Princess Anne could transport her troops over from Flanders ; and even although she should bring them over, as more than one half of them are Scotch and Irish, it is not doubted but these would join the Scottish army if it were commanded by their lawful K---

It appears from the History of England, that there has almost never been a Pretender who was not acknowledged King when he went thither with an army ; witness, among other examples, Henry VI. and Edward IV. who, in the space of three months,

(5)

were twice expelled and twice acknowledged Kings
in the city of London.

The Scots are certain that Ireland waits only for their example to take arms, and the inhabitants alone of the north of Ireland, who are Scots, will directly furnish 20,000 men compleatly armed under a commander of great reputation among them, who has thereto engaged himself. But the Scottish Lords, before they declare themselves, absolutely insist that their K— should come and put himself at their head, and say that his presence is necessary to secure the success of the undertaking, and put the Princess Anne out of a condition of maintaining herself on the throne in opposition to the lawful K—; because the most sensible part of the subjects of the three kingdoms will then look upon his restoration as the only means of eviting civil wars, with which they are threatened by the great number of Princes who have a right to the crown with the house of Hanover; and thus the expedition will not be looked upon as a conquest, but as an act of justice, which will restore the publick tranquillity. And although even the Princess Anne should be in a condition to measure her forces with those of her brother, which is not in the least probable, and that she should be so successful even as to drive the Scottish army into their own country, as it is inaccessible, she will still be obliged to keep the same number of troops to watch the Scots, which will render it impossible for her to send troops to Flanders or elsewhere.

As the Scots are at present wholly united, they will be strong enough to restore their K—, first in Scotland, and afterwards in England, excepting that it will be necessary to have a body of troops

B 3 for

for his protection upon his arrival, till the national army shall be assembled in the field, when they consent to send back the troops if the King should desire it, or an equal number of their Countrymen. They require, if his Majesty pleases, that their K— should be accompanied with 5000 men. They would prefer the Irish troops that serve in France, as being most accustomed to their manner of living and speaking the two languages of their country. There are in the King's army in Flanders two Irish battalions, to which might be joined six other battalions, German, Walloon, or French, and a regiment of dragoons on foot, whom the Scots will supply with horses upon their arrival. They desire a general of noble birth, that the first peers of their nation may make no scruple of obeying him. They would wish to have the Marshal Duke of Berwick, or any other whom his Majesty pleases. They require likewise some general officers, and as many half-pay officers as possible to be sent them. Besides 600,000 livres to put them in a condition to begin the war.

They have demanded arms for 30,000 men, but they will be content with 15,000 stand of arms for the foot, and 5000 for horse or dragoons, with a promise that the other 10,000 shall be sent them in a short time; gun-powder necessary for 30,000 men, because they have at present almost no powder in Scotland; but a smaller quantity of balls will be sufficient, as they have plenty of lead in the country. A train of field-pieces, with six battering cannon, four mortars, bombs, bullets, and grenades will also be needed. They likewise demand a subsidy, but this they leave to the King's pleasure: but as the expedition will not be of long continuance, there need not be any difficulty as to this point.

The

at
ft
k
n
h
n
i
t
t
1
1
1

The most sure and secret means of transporting these supplies to Scotland, is to equip twenty frigates from 20 to 40 guns, at Brest, Rochfort, Port Louis, Havre, and Dunkirk; and, under pretence of a long voyage, to put six months provisions on board, which will be sufficient for the troops during their passage to Scotland, and to cause the arms and ammunition to be put on board at different ports distributing them equally on board each frigate according to their burthen. That the whole armament be ready in the month of September, when the frigates which have been equipped at different ports shall separately repair to Dunkirk. While the frigates are equipping, orders shall be sent to the garrisons of the places nearest Dunkirk, such as Bergues, Gravelines, Calais, and St. Omer, to hold themselves in readiness to march to the army, or to other places which might be expressed in the order, as if it were designed to change the garrisons, which may afterwards serve as a pretext for marching to the same place by different routes, the eight battalions and the regiment of dragoons destined for the embarkation; and when they shall be within a day's march of Dunkirk, they shall receive orders to repair thither, and their march shall be so calculated, that they shall arrive there immediately after the arrival of the frigates on board of which they are to embark. These 20 frigates may carry, one with another, 250 each; and the embarkation may be made in two days, which they are ready to demonstrate. This method of transporting the troops, being quite new, would not be suspected till the moment of the embarkation.

Care should be taken that the K— of England should come post at the same time, but with a few

B 4 atten-

(8)

attendants, and without any retinue, because they
should take the oaths before-hand to prepare at Dun-

(9)

sent juncture, could form. This single diversion will infallibly overturn all the schemes of the enemy. It will force the English instantly to recall the troops and ships which they employ in different countries against his Majesty, and will put it out of the power of that kingdom to furnish the large sums to its allies, who are thereby enabled to support the war. It will entirely destroy the credit of the exchequer-bills, and of the commerce of the city of London, upon which all the sums employed against his Majesty are advanced: And as the principal strength of the enemy consists in the credit of the city of London, when England shall be attacked at home, it will be out of her power to support her allies abroad, which will soon force the Dutch, upon whom alone the weight of the war will fall, to ask a peace of his Majesty.

It would be needless to enlarge further to prove advantages so great and so striking; but as the difficulty of furnishing the supplies is the only objection that can be made, on account of the immense expence which his Majesty is at present engaged in, to judge of this right, we need only balance on one side the loss which his Majesty would suffer in depriving himself of a small number of troops, and of the sum necessary for the undertaking, with the arms and ammunition which the Scots demand, against the great advantages which he would receive by granting their request; and to consider that when the Scots have taken arms they will render it less necessary for his Majesty to be at great expence in Flanders and elsewhere, and by this means alone he will become superior every where.

There

There is another very important reflection to be made upon the necessity of this undertaking, which is, that it is well known that while the English are not attacked at home, they are firmly resolved to continue the war till they have settled the archduke upon the throne of Spain and the Indies, which is the true cause of the present war. That the Dutch are in the same resolution, because the principal strength of these two maritime powers consists in the trade which they carry on with the Indies, whither the Spaniards carry their manufactures and their commodities, for which they bring them back gold and silver; and this commerce they think will not be permitted them while the king of Spain (Philip V.) is upon the throne. Therefore their design is either to force the Spaniards to receive the archduke, or oblige his Majesty to recall the King of Spain by attacking France by sea and land, in order to penetrate into the kingdom, as they attempt at present in Provence, in hopes of putting his Majesty out of a condition to continue the war, by exhausting both his men and money, they themselves believing that they have more resources for continuing the war. For these reasons it is concluded, that if the expedition to Scotland should be much more expensive than is proposed, it ought to be looked upon as necessary, and as a certain means of getting quit of all embarrassments, of preserving the King of Spain upon the throne, and of putting his Majesty in a condition of making a glorious peace this winter.

*A Letter of the Marshal MATIGNON, in form of
a Journal of the Voyage.*

Dunkirk, 7th April, 1708.

SIR,

I Had the honour of informing you of our embarkation at Dunkirk, the 17th of March, and you will see by the following journal all that happened since that time till our return.

On the 17th of March, at 4 in the afternoon, Mr. le Comte de Forbin set sail with the fleet; but about two hours after night came on, the wind became contrary, and forced us to anchor off Newport, where we were detained all the 18th and 19th. The Proteus, on board of which were 200 soldiers, and the Guerrier and the Barrentin, with 200 soldiers, each were forced to return, on account of the bad weather, to Dunkirk. The wind changing the 19th, at 10 at night, we again set sail, and proceeding with a strong wind the two following days, on the 23d we discovered the firth of Edinburgh, and in the evening anchored at its mouth.

Next morning, as we were preparing to enter the river, we discovered 28 sail of the enemy, which we judged were the same that had appeared off Dunkirk. Mr. de Forbin immediately put to sea by the favour of a wind which happily rose from the land. The enemy followed within sight, and very near us all day the 24th; and four of their best sailing vessels having come up with some of our ships, about four in the afternoon began to cannoneade

nade the Auguste, after which the English fell upon the Salisbury. The engagement between the two last vessels, and some others on both sides, which had come within half canon-shot of each other, continued till night, with a pretty smart fire of small arms from the Salisbury. As our fleet was dispersed, and the enemy were very near us, Mr. le Comte de Forbin steered a false course during the night, which had a good effect, for, on the morrow, we found ourselves, to the number of twenty sail, at a distance from the enemy.

I then had some discourse with Mr. Forbin, to know of him, whether, as we could not land at the firth of Edinburgh, we might not attempt a landing at some other place. He proposed to me Inverness, a port in the north of Scotland, and we immediately went together and mentioned our proposal to the K. of England, who received it with joy, and told us that we need only consult together about the proper means, and that he would follow what we determined upon. As we had no pilots on board, who knew that harbour, the Count de Forbin sent the Laird of Boyne in search of some at Buchanness. All the 25th the wind favoured our course to the north of Scotland; but, at 10 at night, a contrary wind arose, which continuing very strong all next day, Mr. Forbin said, that it was time to represent to the K.— the inconvenience of continuing that course, which would inevitably occasion the dispersion of the rest of our fleet, and the scattered ships would run a great risk either of falling into the enemy's hands, or of being run aground, in case they were pursued, or even of wanting provisions. The impossibility of the Laird of Boyne's getting on shore, and consequently of bringing us pilots, the uncertainty and risks of landing:

(161.)

ing at a port we were unacquainted with, and where the enemy might again surprize us, with other risks and difficulties being represented by Mr. Forbin to the K. of England, in presence of the Duke of Perth, Lord Middleton, Mr. Hamilton, Lord Galway, and Messrs. Beauharnois and Andrezel, the K. of England, with the unanimous approbation of all these gentlemen, determined to return to Dunkirk, where, on account of the calms and contrary winds, we did not arrive till to-day. I am very much afflicted, Sir, not to have a better account to give you, and to have seen all our hopes blasted by so unsurmountable difficulties. I beg of you to be so good as to make the King acquainted with the excess of my grief on this occasion, and believe me to be perfectly, &c.

Upon my landing with the King, I find that the Salisbury, on board of which was Mr. le Marquis de Levy with 400 men, is missing, and we do not yet know what has become of the three other small privateers. Mr. de Bernieres has informed you that he had landed the troops as they had arrived, and had sent them into quarters, where they will need some repose. I shall immediately order on shore those that we have brought, and shall wait your orders as to the destination of them and the general officers. We were only nine ships in company when we arrived here.

Probably, Sir, you would be surprised not to receive dispatches from me when Mr. de Beauharnois arrived at court. As to this I must greatly blame Mr. de Forbin, who last night, about 11, set Mr. Beauharnois on shore off Oftend, where we anchored, without mentioning a word of it to me or Lord Middleton, or to any one, except the

M Duke

